

Bibliothèque numérique

medic@

Bulletin des sciences médicales

*Tome troisième. - Paris : Crochard, 1809.
Cote : 90279*

B U L L E T I N
D E S
SCIENCES MÉDICALES.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

BONITÉ

DE

DUMINIL-LESUEUR, Imprimeur de la Société Médicale
d'Emulation de Paris, rue de la Harpe, N^o. 78.

BULLETIN
D E S
SCIENCES MÉDICALES,

Publié par la Société Médicale d'Emulation
de Paris ,

ET RÉDIGÉ

PAR M. GRAPERON, D. M.

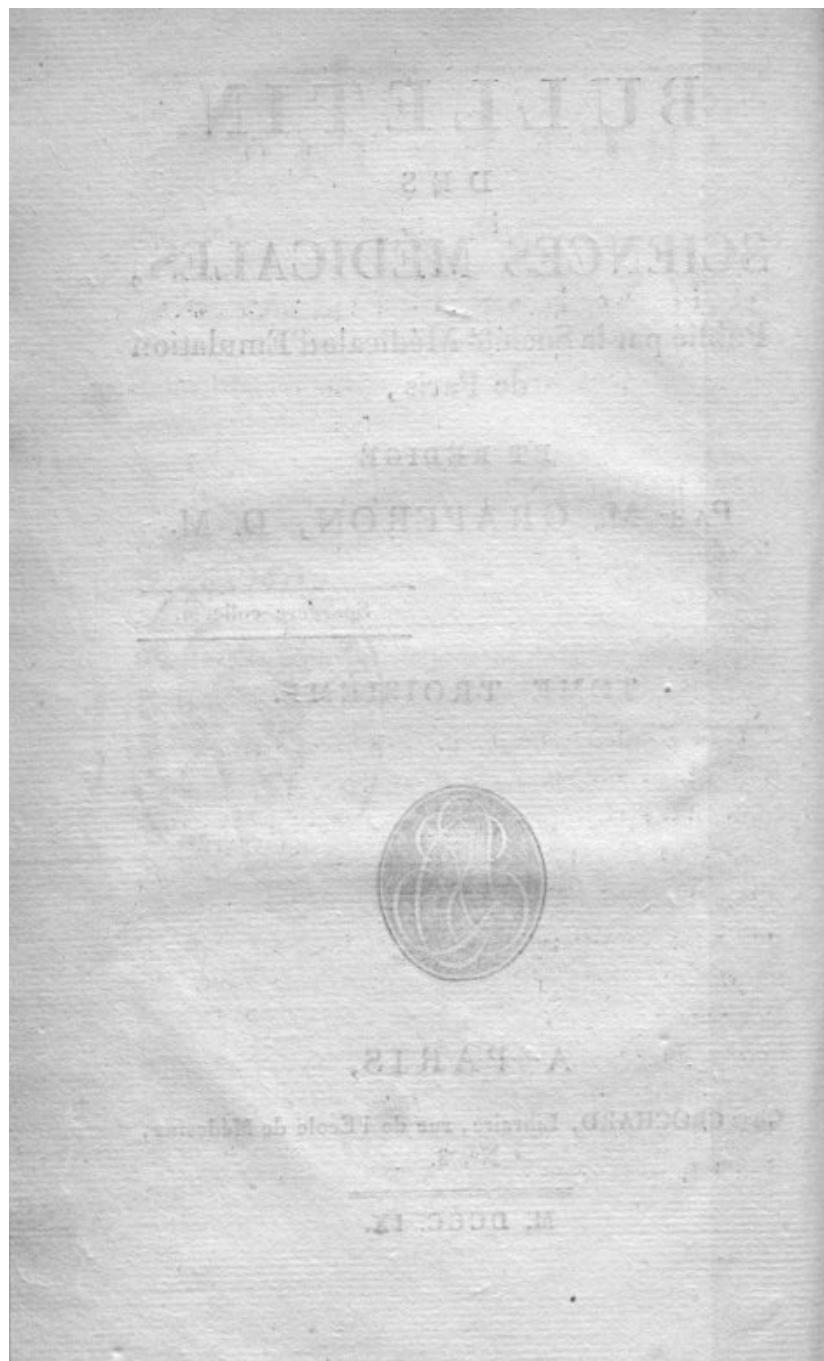
TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez CROCHARD, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine,
N°. 3.

M. DCCC. IX.



BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

JANVIER 1809.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Histoire d'un rhumatisme musculaire du conduit intestinal, par Jacques-François CAFFIN, docteur-médecin à Saumur, département de Maine et Loire.

UNE dame, âgée de 67 ans, maigre, vivant très-sobrement, fort active, a passé toute sa jeunesse dans des incommodités et des souffrances continues qui n'ont cessé qu'au moment où elle a été réglée. A cette époque, sa santé est devenue beaucoup meilleure. Mariée à 28 ans, elle a eu plusieurs enfants, et ses couches ont été assez heureuses. L'époque critique, arrivée de bonne heure, s'est également passée sans orages. Depuis ce moment, elle n'a pas eu de grandes indispositions, si ce n'est, il y a quelques années, un érysipèle boutonneux fixé au front, pendant lequel

elle éprouvoit des symptômes très-fâcheux , tels que des évanouissement fréquens , auxquels on opposoit le vinaigre. Il lui en est resté une légère douleur au front , qui s'est manifestée de temps à autre.

Cette dame, qui n'a jamais eu ni goutte, ni rhumatisme, ni aucune affection nerveuse , ressentoit depuis bien des années , dans le mamelon gauche, une douleur qui l'inquiétoit beaucoup et lui fairoit craindre un cancer. Pendant sa durée , il sortoit du mamelon une matière épaisse qui en obstruoit le canal. Cette douleur persistoit assez long-temps et disparaisoit pour faire place à quelques douleurs très-légères et fugaces du bras. Un emplâtre de savon , appliqué sur le sein , fit disparaître l'affection.

Elle resta assez long-temps dans cet état, ne ressentant plus que les douleurs du bras , qui attiroient peu son attention. Cependant il se manifesta quelquefois à la gorge une légère constriction qui alternoit avec ces douleurs. La malade se plaignoit d'éprouver , le long du cou , une grosseur incommode qu'elle rapportoit à un rhume , et contre lequel elle opposoit en vain les tisanes mucilagineuses. Ni toux, ni crachats u'accompagnoient cette incommodité. Je lui conseillai quelques légers diaphorétiques et calmans qui dissipèrent bientôt le mal. Mais , soit par des

erreurs dans le régime , soit par d'autres causes inconnues , cette constriction de la gorge repairoissoit souvent. Le siège du mal descendit même plus bas , et l'estomac s'affecta aussi. Alors la malade ressentoit de temps en temps une douleur obtuse à l'épigastre qui alternoit avec la constriction de la gorge ; et lorsque l'une paroisoit , l'autre ne se faisoit pas sentir. Lorsque l'estomac devenoit le siège de la douleur , l'appétit étoit foible , la digestion lente , souvent accompagnée d'aigreurs , et le vomissement faisoit quelquefois tout rejeter; mais le plus fréquemment la digestion , quoique longue , n'étoit pas sensiblement dérangée. Il arrivoit aussi très-souvent que ces deux affections de la gorge et de l'estomac , après avoir duré un peu de temps , se terminoient par une abondante sécrétion de salive qui soulageoit la malade. Ce fut alors que je conseillai les gouttes d'Hoffmann , le camphre , de légers diaphorétiques , et enfin un vésicatoire au bras : elle refusa tout. De plusieurs autres médicaments que je lui offris , elle ne mit en usage que le tilleul et la camomille. Ces moyens , insuffisans et employés rarement , ne servirent qu'à diminuer un peu les incommodités , sans les chasser tout-à-fait. Cependant la camomille parut avoir un effet assez marqué , en faisant disparaître , pour quelque temps , la maladie , qui ne tarda

pas à revenir avec ses mêmes symptômes , et à continuer de faire des progrès. La malade , s'abusant sur son état , laissoit écouler le temps sans faire beaucoup de remèdes, et le siège de l'affection se montra dans les intestins. Alors coliques plus ou moins vives qui duroient pendant quelque temps, disparaisoient ensuite et faisoient place au mal d'estomac. Il n'y avoit plus de douleurs de membres , ni du front , plus de constriction de la gorge. L'affection de l'estomac se montroit encore par intervalles , en alternant avec la douleur des intestins; mais bientôt celle-ci fut la seule.

Ces coliques devenoient de plus en plus fortes et fréquentes. Dans l'automne de 1806 , elles ne laissoient guère de repos; la malade se décida alors à faire des remèdes. Ayant été appelé auprès d'elle , je lui ordonnaï des bains de siége et quelques sangsues au même endroit. Le mal disparut pendant l'hiver et une partie du printemps. J'aurois désiré alors prévenir la rechute par deux moyens convenables; mais la malade , se croyant tout-à-fait guérie , refusa toute espèce de remèdes. Dans le cours du printemps suivant , à l'instant où elle s'y attendoit le moins , les coliques reparurent ; peu fortes d'abord , elles furent toujours en augmentant. Des bols de camphre et de nitre , et plusieurs bains généraux ,

furent les seules choses employées. Le mieux reparaissait de temps à autre , mais les rechutes étoient fréquentes , surtout après l'omission des règles de l'hygiène ; car le froid humide , les alimens acides et farineux rappeloient aussitôt toute la suite des tourmens qui commençoient à s'accompagner de fièvre ; c'est ce qui m'avoit engagé , long-temps auparavant , à prescrire un régime à la malade , dont il est rare qu'elle se soit écartée sans avoir eu lieu de s'en repentir. Les chaleurs de l'été apportoient du soulagement et de la suspension dans ses douleurs. Je lui recommandai alors de prendre des eaux minérales qui sont à peu de distance de notre ville ; elle les refusa. La saison des pluies approchant , la maladie devint de plus en plus fréquente , tous les accès étoient accompagnés de fièvre ; voici quelle étoit leur marche et leurs symptômes.

Ces douleurs , assez légères le premier jour , alloient ensuite toujours en augmentant , et finissoient par devenir très-vives et déchirantes. Elles occupoient toute l'étendue du côlon depuis son origine jusqu'à sa terminaison , et formoient une barre qui , partant du côté droit , traversoit l'abdomen , se portoit au côté gauche , et descendoit derrière le dos du même côté. Elles n'avoient pas toujours la même intensité .

elles diminuoient ou même disparaisoient brusquement pour reprendre , peu d'instans après , tout aussi promptement qu'elles s'étoient en allées. La compression , la toux , les mouvements ne les augmentoient point; la malade se plaisoit , au contraire , à se presser le ventre. Il n'y avoit aucune envie de vomir ; la fièvre étoit forte , le pouls petit , vif , serré et souvent inégal. La céphalalgie étoit légère ou même nulle , la langue le plus souvent blanche , et quelquefois à peine sale ; la bouche ni amère , ni sèche , le ventre point élevé , borborystmes , vents , selles quelquefois solides et moulées , rarement constipation , plus fréquemment diarrhée sans apparence de sang , ténesmes fréquens sans aller à la selle , fréquentes envies d'uriner avec épreintes douloureuses , sans excretion d'urines ; qui étoient claires , limpides et rendues en petite quantité ; traits de la face rétractés , enfin , il se joignoit à tous ces symptômes des palpitations fréquentes. La maladie duroit ainsi deux , trois ou quatre jours , puis les douleurs devenoient moins vives , repairoissoient à des intervalles plus éloignés , et enfin cessoient peu à peu en laissant beaucoup de foiblesse ; une langue chargée , une pesanteur à l'estomac , et peu d'appétit.

Quand la diarrhée n'existoit pas , je don-

nois, avec le plus grand succès, une potion avec le suc de citron et quelques gouttes de laudanum dans une infusion de menthe poivrée, dont j'avois vu les bons effets dans des circonstances analogues. Les douleurs se calmoient aussitôt comme par enchantement, laisoient la malade tranquille et lui procuroient un doux sommeil. D'autres fois, j'ai obtenu un semblable effet du camphre en liniment sur le bas-ventre (1); mais si le cours du ventre existoit, ces moyens étoient infructueux, il falloit recourir à l'eau de veau ou à celle de poulet. Lorsque des matières étoient amassées dans le canal intestinal, les lavemens simples soulageoient; dans les autres occasions ils ne servoient à rien. Les bains ayant été de peu d'utilité dans une circonstance où on les avoit employés, je ne les conseillois pas; cependant ils se sont montrés plus efficaces dans ces derniers temps. Les mucilagineux étoient contraires dans tous les momens de la maladie, ils surchargeoient l'estomac et développoient beaucoup de vents; l'infusion de tilleul leur étoit préférable, parce qu'elle faisoit rendre ces vents et diminuoient un peu les douleurs.

(1) Je crois que le petit lait pourroit fort bien convenir, Hoffmann et Stoll le donnoient dans des cas analogues.

S'il se monstroit quelque amas gastrique, je me servois utilement de purgatifs doux pour en débarrasser le canal intestinal. Dans toute autre occasion, je les regardois comme propres à fixer sur ces endroits une action qu'il falloit plutôt chercher à repousser au dehors. Dans les intervalles que présentoit la maladie, lesquels étoient marqués par beaucoup de foiblesse, peu ou point d'appétit, un abattement très-grand, des douleurs sourdes, de petites diarrhées, en place de l'opium, pour lequel la malade avoit une grande répugnance, je donnais l'assa fœtida, auquel je joignois une tisane d'aunée et de bardame, en y associant encore la liqueur d'Hoffmann.

Avec ces moyens réunis, je parvins plusieurs fois à détruire promptement toutes les suites fâcheuses de la maladie; les forces revenoient, la bouche étoit meilleure, l'appétit bon, les évacuations se rétablissoient dans leur état naturel, et la gaieté reparoissoit avec la santé; mais la malade se lassoit bientôt de ces médicaments, et toute la série des douleurs ne tardoit pas à se renouveler.

Ennuyée de ne point voir terminer sa maladie, cette dame, dans un de ses derniers accès, appela un autre médecin, qui, jugeant les *rafraîchissans* nécessaires, fit appliquer les

sangsues ; la maladie ne diminua point ; le lendemain, on employa un bain qui fut également sans effet ; enfin, les mucilagineux furent appliqués le troisième jour en lavement et en topique sur le bas-ventre, il ne s'ensuivit aucun soulagement. Les douleurs faisoient toujours des progrès et devinrent intolérables jusqu'au milieu de la nuit, où elles s'appaisèrent tout à coup. Depuis ce moment, elles ont toujours été en diminuant, mais les suites en ont été longues ; il est resté une grande foiblesse, des coliques fréquentes, des diarrhées que la malade chercbe à entretenir, dans la croyance qu'elles lui apportent du soulagement. Le froid sec a mis fin à toutes ces affections, qui n'attendoient qu'une température humide pour reparaître. En effet, aussitôt qu'elle s'est montrée, les tortures sont revenues avec plus d'intensité que jamais. Des sangsues appliquées de nouveau ont encore été au moins inutiles, mais les bains ont eu plus d'efficacité.

Si l'on veut maintenant se rendre raison de la nature de cette maladie, peut-on y méconnoître une inflammation aiguë du système musculaire des intestins ? Malgré les recherches que l'on a faites, dans ces derniers temps, sur les affections de tous les tissus, on a cependant encore des idées bien confuses sur

le caractère de celles des muscles organiques de la digestion. M. Pinel , dans la troisième édition de sa Nosographie , ne fait que les indiquer , en avouant d'ailleurs l'incertitude des connaissances à cet égard. Cependant ces organes sont sujets à un aussi grand nombre d'affections que les autres ; il suffit même de savoir qu'ils sont doués de propriétés vitales , pour présumer que ces propriétés peuvent être altérées. Ne les voit-on pas compris dans la gangrène et les autres affections qui embrassent toute l'épaisseur du canal intestinal ? Si les observations que l'on a faites sur la gastrite , la cystite , l'entérite , l'iléus et la colique inflammatoire , la dyssenterie rhumatismale , etc. , étoient rédigées avec plus d'exactitude , on y rencontreroit souvent la maladie décrite , et l'on s'apercevroit qu'elle est beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense. On peut en voir un exemple analogue , dont le siège est dans l'estomac , et rapporté par M. Thomas fils , sous le nom de *colera - morbus sec* , et inséré dans le Journal de médecine rédigé par M. Sédillot , tome XXII , page 419.

La confusion extrême qui règne dans la nomenclature des maladies du bas-ventre n'est pas non plus un léger inconvenienc à les reconnoître. Et en effet , comment ne pas s'éga-

rer dans cette foule de noms aussi bizarres que multipliés , dont la plupart ne sont fondés que sur des symptômes? Combien de fois ne s'est-on pas arrêté , dans ces maladies , au vomissement et aux déjections , comme étant les phénomènes les plus notables ; comme si le vomissement et les ténesmes ne devoient pas être considérés comme des symptômes propres aux affections des muscles organiques , plutôt que comme constituans des affections mêmes ? Et où ces affections auroient-elles leur siége ailleurs que dans les organes musculaires ? Sans m'arrêter à vouloir éclaircir ce sujet , je dirai que la plupart des phénomènes indiqués par les auteurs dans ce qu'ils appellent gastrite , entérite , cystite , appartiennent souvent à l'inflammation du tissu musculeux du bas-ventre , surtout lorsque cette inflammation procède de causes internes , comme la répercussion des maladies arthritiques , rhumatismales , ou de différentes éruptions de la peau ; qu'on y a , mal à propos , joint des symptômes appartenans à des inflammations produites par des causes externes , dont l'effet porte évidemment sur les membranes muqueuses et produisent des maladies bien différentes des premières ; qu'en conséquence , il seroit bien préférable de classer ces maladies à côté du rhumatisme muscu-

laire , qu'auprès des rhumes et des catarrhes , avec lesquels elles n'ont aucune ressemblance : un simple rapprochement de leurs caractères distinctifs suffira pour en convaincre.

Dans le catarrhe aigu , la douleur est fixe , obtuse , continue , sans exacerbations notables , à moins que la maladie ne s'étende aux membranes voisines , comme il arrive souvent dans les dyssenteries ; la chaleur est modérée ; il y a flux d'abord sérieux et en petite quantité , devenant ensuite plus abondant , visqueux et coloré ; la fièvre est peu intense ; la maladie arrive peu à peu à son état et diminue par degrés.

Dans l'inflammation des organes musculaires du bas-ventre , la douleur est vive , déchirante , n'offrant point une continuité régulière , paroissant par bouffées , diminuant brusquement , avec des exacerbations fréquentes , et donnant toujours lieu , suivant son siège , à des vomissements , des tranchées , des ténesmes douloureux , des épreintes vésicales ; la chaleur est ardente , la céphalalgie foible ou nulle , la peau sèche , le pouls vif , serré , petit et souvent inégal . Les évacuations de mucus , qui ont quelquefois lieu , cessent avec les douleurs , et ne sont que l'effet d'une contiguïté d'organes ; la maladie est dans sa pleine activité pendant

trois

trois, quatre ou cinq jours au plus; enfin, elle parvient promptement à son état et disparaît de même.

Certes, il ne sera pas difficile d'établir une différence de maladie d'après celle qui existe dans les symptômes. Le caractère saillant de la douleur suffiroit seul pour cela, quand on ne voudroit pas faire attention aux autres. Les exacerbations et les retours fréquens qu'elle éprouve peuvent-ils convenir aux membranes muqueuses? Ne les retrouve-t-on pas dans les affections des organes musculaires et fibreux des fonctions cérébrales, dont on peut rapprocher, par beaucoup d'analogie, les muscles organiques du conduit alimentaire?

Le traitement sert encore à confirmer ces analogies et ces différences. Les mucilagineux conviennent aux catarrhes et aux autres inflammations des membranes muqueuses produites par des causes âcres venues de l'extérieur; ils sont inutiles ou même nuisibles dans le rhumatisme intestinal. Ces remèdes font la base la plus sûre du traitement de la première affection, modifié d'ailleurs suivant le siège de la maladie; dans la dernière, le camphre, l'éther et beaucoup d'autres remèdes convenables au rhumatisme y produisirent de meilleurs effets.

Je ne rappellerai point les différences qui
TOME III. B

existent entre l'inflammation des muscles organiques de l'abdomen et celle du péritoine ; elles sont assez tranchées, et chacun peut les établir facilement. Je conclurai donc par dire, que toutes les fois que les inflammations du bas-ventre se dénotent par les caractères que nous venons d'assigner, elles ont pour siège la membrane musculeuse, et que, sous ce rapport, elles méritent le nom de rhumatisme des muscles organiques.

Ces observations mènent encore à une autre remarque non moins importante; c'est qu'au moyen de l'ordre que nous venons d'adopter, le catarrhe gastrique trouvera son cadre, et viendra naturellement se ranger à la place que M. Pineï avoit donné à la gastrite dans la première et la troisième édition de sa Nosophraphie. Tout le monde connoît ce que l'on entend par embarras gastrique muqueux, caractérisé par un gonflement de l'estomac, une douleur obtuse à l'épigastre, augmentée par la pression, des nausées, quelquefois des vomissements de matières muqueuses, dégoût, bouche pâteuse, langue blanche, toux stomachale, rapports fréquens, douleur sus-orbitaire, lassitude, malaise, etc.

Observations et réflexions sur les dartres et sur le traitement qui leur convient, par G.-G. LAFONT-GOUZI, médecin à Toulouse, membre de la Société médicale d'Emulation de Paris, des Sociétés de médecine de Montpellier, Bruxelles, Bordeaux et Parme; de l'Académie Impériale des Sciences, Littérature et Beaux-Arts de Turin, et de celle de Dijon.

Les dartres sont aujourd'hui une maladie extrêmement commune, surtout dans les villes, où les trois quarts des habitans en sont attaqués, sinon toujours, du moins dans certaines saisons ou dans certaines périodes lunaires. Ayant eu fréquemment occasion d'observer cette maladie, je crois faire plaisir à la Société, en lui communiquant le résultat de mon expérience et de mes réflexions à ce sujet.

Je ne connois point la nature des dartres; mais j'ai observé qu'indépendamment d'une disposition interne du corps, si évidente chez un grand nombre de sujets, les astres, ou du moins un état caché de l'air qu'ils occasionnent, comme dans certaines saisons et dans certaines périodes lunaires, influent puissamment sur leur production, leur développement et leur gravité. Je suis

bien éloigné d'adopter les rêves puérils et les chimères accrédités, pendant une longue suite de siècles, au sujet de l'influence que les corps planétaires peuvent exercer sur l'homme; mais un grand nombre de faits ne me laissent aucun doute qu'ils n'opèrent sur lui des changemens considérables, soit dans les forces, soit dans les propriétés et les fonctions des solides (1). Il y a dans l'air quelque chose que nous confondons avec cet agent, et qui agit sur nous indépendamment de ses qualités sensibles. Ce n'est pas ici le lieu de prouver avec étendue ce que je viens d'avancer; je le ferai dans un autre temps. Mais quant à cette influence que les astres ou certains états cachés de l'air exercent sur le développement, la disparition, le renouvellement, la bénignité ou la gravité des dartres, elle est évidente dans mille cas; elle les fait même quelquefois changer de forme, d'étendue et de caractère, toutes choses qu'on voit ne pouvoir être toujours attribuées aux qualités sensibles de l'air, quoique d'ailleurs cette dernière cause puisse quelquefois les produire. Bien des malades périssent, malgré les secours appropriés qu'on leur donne, parce que cet agent caché, quel qu'il soit, nuit plus au corps que les remèdes ne peuvent lui être salutaires: bien d'autres guéris-

(1) Voyez les Variétés à l'article de M. Balfour.

sent, malgré le traitement inconvenant qu'on leur oppose, parce que cette cause cachée qui dérangeoit la santé cesse d'agir. L'influence de cet agent se manifeste dans un grand nombre d'affections nerveuses, dans l'apoplexie, la paralysie, etc.

Les dartres présentent de grandes variétés, soit qu'on les considère par rapport aux agens qui les occasionnent, les font développer et les rappellent, soit par rapport aux remèdes susceptibles de les vaincre. Chez certains sujets, elles paroissent uniquement en été ou en hiver: on en voit qui en sont délivrés précisément dans les saisons où d'autres en sont attaqués; elles se manifestent chez le même sujet, tantôt dans certaines phases de la lune et dans certaines saisons, et tantôt elles paroissent dans des temps où ayant il n'en étoit point incommodé. Quelquefois aussi les dartres deviennent habituelles, ne disparaissant point comme par le passé: pour lors, elles sont presque toujours plus graves et plus incommodes aux époques où elles avoient coutume de se montrer. On les voit par fois aussi se dissiper pour un temps plus ou moins long, et ressaïsir ensuite de nouveau tout à coup les sujets qui avoient cru, pendant plusieurs années, en être entièrement guéris. Ces phénomènes viennent principalement de la disposition où le corps se trouve, et qui résulte de la manière de vivre, des affections de l'âme,

de l'usage du coït, de la qualité et de l'espèce de nourriture et des boissons, et d'autres choses semblables. L'influence du ciel, c'est-à-dire, des saisons et de la lune, a lieu communément d'une manière régulière et peu variable. Au reste, on observe dans les mêmes sujets, que ces dernières causes, et particulièrement les phases de la lune, produisent plus fréquemment les dartres dans certaines époques de la vie que dans d'autres, parce que, vraisemblablement, les changemens causés par l'âge, la manière de vivre, la nourriture et les boissons, les passions et les affections de l'âme fortifient et aggravent la disposition herpétique. C'est ainsi que des sujets qui ne se plaignent de dartres que dans la pleine lune ou qui en étoient pour lors seulement plus incommodés, en ont, ou en souffrent également beaucoup ensuite dans d'autres phases. Le climat exerce pareillement une influence particulière, qui n'est point la même pour tous les dartreux. J'en ai vu qui souffroient en été presque uniquement, et qui, ayant passé cette saison en Italie, où la chaleur est plus soutenue et en général un peu plus forte, n'éprouvèrent aucune atteinte ; j'en ai vu d'autres qui avoient beaucoup à se louer des climats froids, et qui ensuite rentrés au sein de leur famille, souffroient plus des dartres en hiver que dans les autres saisons. Plusieurs

années auparavant, le printemps étoit la saison la plus fâcheuse pour eux , et celle où les dartres se manifestoient. L'hiver cause donc à certains les dartres dont l'été les délivre , tandis que dans d'autres , l'été rappelle cette affection, qui se hâte de fuir aux approches du froid ; et par l'effet de causes inconnues , on voit assez fréquemment changer l'ordre de l'apparition , des progrès et de la fuite des dartres.

Parmi les causes internes qui m'ont paru influer sensiblement sur le développement des différentes espèces de dartres, je dois noter le dérangement, la rétention , la suspension et la cessation du flux utérin ; la faiblesse de l'estomac , la difficulté et l'imperfection des digestions paroissent quelquefois aussi les reproduire et les aggraver. La gale laisse trop souvent après elle une disposition herpétique , à la faveur de laquelle une foule de causes, telles que celles dont j'ai parlé , ainsi que diverses irritations cutanées , font naître les dartres. L'état appelé scrofuleux n'est pas moins ami de cette affection : bien des personnes écrouelées , ou dont le corps est habituellement dans une disposition asténique analogue , sont sujettes à des affections des membranes muqueuses , et surtout du nez , appelées du nom de catarrhes et de fluxions , que je regarde comme herpétiques et que je traite avec succès , comme je le dirai

oientôt, par le mercure, le zinc calciné, l'eau de chaux, etc.; elles sont assez familièrement attaquées d'engorgement des glandes du cou, de pustules et de croûtes à la tête, de fluxions à la lèvre supérieure, quoique d'ailleurs elles puissent n'avoir pas à se plaindre de dartres. Les éruptions croûteuses qui se manifestent chez différens sujets sur le cuir chevelu, sont plus souvent d'artreuses qu'on ne pense; ceux qui en sont incommodés me paroissent être atteints d'une disposition herpétique décidée. Les dartres ne tardent pas à paraître lorsque ces éruptions ne reviennent plus. Quelques faits me portent à croire que les jeunes enfans seroient à l'abri des exanthèmes du cuir chevelu, si on ne couvroit point leur tête, ou qu'on ne la tint pas si chaudement qu'on a coutume de le faire.

D'autres sujets qui, sans être scrofuleux, sont sujets à des affections des membranes muqueuses dont je viens de parler, me paroissent également devoir être regardés comme atteints d'une disposition herpétique. Ayant vu ces fluxions exister en même temps que les dartres, leur succéder et les remplacer lorsqu'elles étoient dissipées dans quelque partie de la peau, j'ai pensé que ce pourroit bien être le mode de dartres dont les membranes muqueuses sont susceptibles. Cette idée m'a conduit à les combattre par les anti-herpé-

tiques , et j'ai eu la satisfaction de voir que je réussissois beaucoup plus souvent et plus promptement à les dompter que par les méthodes usitées. C'est de cette manière que j'ai guéri à Toulouse , il y a quatre ans et demi , le neveu de l'amiral Nelson , affligé , depuis plusieurs années, d'une fluxion au nez , qui menaçoit de dégénérer en ozène. J'ai vu des femmes attaquées de flueurs blanches , et d'autres qu'on croyoit être en proie à la blennorrhée vénérienne , et dont la membrane muqueuse du vagin étoit , à mon avis , affectée de dartres. Celles - ci peuvent aussi se placer sur le gland , la surface interne du prépuce , au rectum ou près de son orifice , et sur la membrane muqueuse des grandes lèvres , comme j'en ai vu des exemples. J'ai traité un jeune homme fréquemment attaqué de dartres , qu'un médecin habile crut , pendant long-temps , être atteint d'hémorroïdes , et qui , malgré l'inappétence et la difficulté de digérer , dont il se plaignoit , en même temps que d'une irritation et d'une démangeaison considérable à l'anus , avec suintement muquososéreux , n'avoit autre chose qu'une dartre dans cette partie. Il souffroit cruellement lorsqu'il alloit à la garde - robe , et qu'il étoit constipé ; souvent ses excrémens étoient couverts d'un peu de sang , ce qui entretenoit l'idée qu'il existoit une affection hémorroïdale. Les dartres situées

dans cette partie demandent de prompts secours , car elles sont accompagnées de cuisson , de prurit et de douleurs qui inquiètent singulièrement les malades.

L'usage des choses appelées échauffantes , telles que les assaisonnement , le café , les liqueurs spiritueuses , m'ont paru assez rarement nuisibles ; j'ai souvent observé , au contraire , qu'elles n'influoyaient point sensiblement sur l'apparition et les progrès des dartres . Un grand nombre de sujets de tout âge et de tout sexe qui font un grand usage de poivre , d'épices , d'ail et de vin , ne connaissent point cette maladie , tandis qu'elle attaque familièrement les femmes qui se nourrissent de choses non échauffantes , qui ne boivent que du vin trempé , ou même de l'eau , et qui se plaisent à prendre des boissons rafraîchissantes : on voit de jeunes enfans à la mamelle et autres , affectés de dartres , quoique leurs parens soient très-sains ; ces exemples prouvent que les nourritures douces et qualifiées d'humectantes , de rafraîchissantes et de dépurantes , sont loin de posséder la vertu anti-herpétique dont on les suppose douées , et que celles qu'on appelle échauffantes , ainsi que les boissons de même nature , n'ont point la propriété d'engendrer les dartres . Des sujets attaqués de cette affection cutanée se privent , pen-

dant des années entières, de tous ces prétendus échauffans : ils diminuent même plus ou moins la quantité de sel nécessaire pour relever le goût des nourritures , et continuent néanmoins à être incommodés de dartres , comme s'ils n'avoient point changé leur régime de vie : l'effet le plus constant de ce changement, est l'afioiblissement des voies digestives.

Mais l'abus des nourritures assaisonnées et des boissons cordiales , est , dans certains cas , évidemment nuisible ; cependant , ceux qui ont observé , avec attention, ces maladies chez des sujets de tout âge , de tout sexe et de toute condition , conviendront que , le plus souvent , la disposition herpétique étant établie , les dartres se manifesteront plus ou moins fréquemment qu'on se prive ou non des choses nourrissantes et cordiales , dont on est accoutumé à faire usage. Je ne sais si ce ne seroit point la disposition herpétique qui rend si difficile la guérison des plaies chez certains sujets d'ailleurs bien constitués et doués d'une santé brillante : pour être fixé là-dessus , j'ai besoin d'un plus grand nombre de faits que ceux que j'ai recueillis.

Dans le traitement des dartres , je m'attache 1^o. à éloigner les agens qui me paroissent contribuer à les produire ou à les augmenter ; 2^o. à combattre la disposition interne ou le déran-

gement des fonctions dont elles tirent leur source ; 3°. à dissiper, par des remèdes locaux, les dartres que j'estime provenir simplement d'une affection particulière de la peau , ou dont l'art ne m'indique point les moyens de détruire l'origine cachée : développons chacun de ces points.

Si le malade sait par expérience , ou que l'on soit fondé à présumer que tel ou tel agent , tel aliment , telle boisson , telle coutume , enfin telle ou telle circonstance font développer ou concourent à produire , entretenir ou aggraver les dartres , il faut d'abord les éloigner ; c'est ainsi que l'irritation que la laine produit sur la peau par le frottement , l'abus des stimulans , du coït , l'oisiveté , la malpropreté , la cessation de quelque évacuation ou d'une irritation à laquelle le corps est accoutumé , peuvent produire l'un ou l'autre de ces effets. L'épiphora suscite sur les joues une affection comme herpélique , dont on délivre facilement les malades , en tarissant l'écoulement des larmes : les fluxions nasales produisent un effet semblable sur la lèvre supérieure , et les flueurs blanches âcres sur les cuisses.

Le second but auquel il faut viser dans la cure des dartres , c'est de découvrir si elles proviennent d'une disposition interne susceptible d'être combattue , ou du dérangement des fonctions de

quelque organe. La débilité du ventricule ou de tout le système , l'état scrofuleux , la vérole , la rétention , la suspension et la cessation du tribut mensuel , suscitent quelquefois cette maladie cutanée : il convient donc de fermer sa source et d'éloigner sa cause originaire pour la détruire. Il paroît aussi que chez quelques sujets d'un tempérament bilieux et irritable , les dartres sont liées, jusqu'à un certain point , avec cette manière d'être du corps : du moins est-il constant que les boissons qualifiées de rafraîchissantes , et particulièrement la crème de tartre , les acides nitriques et sulfuriques alkoholisés, mêlés avec une quantité suffisante d'eau , y deviennent de bons anti-herpétiques.

Le dérangement des fonctions utérines me paraît être une cause interne de dartres moins rare qu'on ne semble le croire. Si les dartres accompagnent le dérangement et la suspension du tribut féminin , si elles sont venues avec les indispositions , ou qu'elles augmentent ou diminuent de violence , selon que les fonctions utérines s'opèrent plus ou moins bien ; je m'attache à combattre l'état morbifique de l'utérus , et plus généralement l'asténie du système. Parmi les exemples qui prouvent l'utilité du traitement interne dans ces sortes de cas , je citerai le suivant :

Une demoiselle , âgée de 17 ans , sujette , de-

puis quelques années, à des dartres du plus mauvais caractère, me fut présentée en 1806, dans le printemps. L'année précédente, elle avoit été soumise à un traitement interne dit dépurant et anti-herpétique fort long et ennuyeux, qui ne produisit pas les bons effets qu'on en espéroit. Les dartres qui avoient disparues naturellement en hiver, se montrèrent de nouveau avec violence sous l'aisselle droite, sur une partie de la mamelle et de l'épaule, et enfin, de la région de l'omoplate du même côté. Cette personne étoit pâle, sans appétit, silencieuse, extrêmement tranquille, et elle montroit peu de sensibilité physique. N'ayant jamais été bien réglée, et le flux utérin ne paroissant pas du tout depuis plusieurs mois, je pensai que quoique le printemps pût influer sur le renouvellement de l'affection herpétique, la foiblesse générale du corps et spécialement le dérangement des fonctions utérines, devoient disposer la peau à cette maladie et contribuer à son développement actuel. J'ai appris; en effet, par expérience, que le désordre et la suspension des fonctions importantes de la matrice, disposent à cent autres affections, que différentes causes occasionnelles déterminent, mais qui, sans cette maladie primitive, ne se seroient point établies.

- Ces dartres étoient rongeantes au point qu'une

partie sur laquelle se manifestoit l'éruption herpétique , étoit changée dans l'espace de huit ou dix heures , en un vaste ulcère. L'irritation des glandes de l'aisselle fut considérable , et il se forma promptement et à diverses reprises , dans cette partie , des abcès qui suppurèrent pendant près d'un mois. Je mis de suite la malade à l'usage de pilules toniques composées avec le fer , la canelle , le safran oriental , la myrrhe , l'aloës et le laudanum. Je n'employai ni bains , ni lotions sulfureuses , dont l'année précédente un autre médecin avoit tâché de tirer parti : les dardres furent pansées avec du cérat ; dans moins de quinze jours la malade avoit repris de la couleur et de l'appétit. Vers le temps où l'on attendoit le tribut , j'ordonnai des pédiluvres excitans , et des potions composées de stimulans diffusibles ; après cette époque , je revins aux pilules précitées. Ce traitement , continué pendant deux mois , rétablit parfaitement la santé de cette demoiselle , qui , depuis , s'est toujours bien portée. Les dardres furent dissipées complètement dans l'espace de cinq semaines. Les remèdes pharmaceutiques ayant été abandonnés , je lui fis prendre tous les jours , pendant quelque temps , du café à dîner ; l'effet le plus sensible que cette boisson produisit , fut de lui

donner une vivacité et une gaieté qu'on ne lui avoit pas encore vues.

Au reste , j'ai vu des filles qui, ayant une constitution foible et n'étant pas réglées à l'âge où elles auroient dû l'être , ont été néanmoins guéries des dartres , l'une par le soufre à l'intérieur , l'autre par la pommade soufrée.

Ayant été témoin de la communication des dartres, je pense que , dans certaines espèces de cette maladie , la peau peut acquérir la propriété de séparer une matière énervétique. Il est une disposition d'artreuse de la peau si profonde et si active , que les plaies deviennent d'artreuses , et que les irritations du tissu cutané , comme celles qu'on occasionne en se grattant , se changent en cette maladie. Mais je ne crois pas que cette matière réabsorbée et mêlée avec nos humeurs , puisse , ainsi délayée et travaillée par les divers organes , conserver ses qualités nuisibles , ni causer les dartres ainsi que les autres maux qu'on attribue à son déplacement et à sa rétropulsion. Le siège de l'irritation change tantôt à l'avantage et tantôt au préjudice des malades : l'affection locale , si je puis ainsi m'exprimer , est simplement déplacée ; mais l'humeur d'artreuse ne quitte pas une partie pour produire ailleurs la d'artre qui

se

se manifeste. Bien plus, si la matière herpétique pouvoit être absorbée et causer des dommages dans différentes parties, cela devroit arriver, non pas lorsque la dartre est supprimée naturellement ou par l'effet de l'art, puisque, dans ce cas, la sécrétion morbifique n'a pas lieu; mais au contraire, lorsque la dartre est bien établie. C'est alors que l'humeur herpétique est absorbée continuellement dans son propre atelier, comme cela arrive par rapport à tous les autres liquides préparés par les différentes parties du corps vivant, et qui sont en contact avec le système collecteur.

N'ayant point l'opinion que nos humeurs soient imprégnées d'un virus particulier, et ne pouvant, d'ailleurs, supposer qu'elles puissent dégénérer par leurs propres efforts, si je puis parler ainsi, et d'une autre manière que par l'influence des solides vivans, je ne regarde point les dartres comme une maladie humorale. Les médecins qui aiment à méditer sentiront comme moi, qu'on ne peut supposer que la matière herpétique préexiste aux dartres, que les parties frappées de cette maladie ne fassent que lui donner issue, et qu'enfin elle existe dans nos humeurs, au lieu de se former uniquement dans le lieu de la peau que la dartre occupe. Ils verront également que la déposition de l'humeur

TOME III.

C

herpétique dans d'autres parties où elle exerceroit les mêmes ravages que dans celles qu'elle a quittées, est une hypothèse incompatible avec les lois connues de l'économie vivante; on sait, d'ailleurs, qu'elle n'est appuyée que sur des suppositions et des conjectures. Comment concevoir qu'une petite quantité de matière étant absorbée, elle sera transportée dans toutes les parties qu'elle est obligée de traverser, par exemple, depuis les pieds jusqu'à la tête, sans se mêler, en aucune manière, avec d'autres humeurs qu'elle doit nécessairement rencontrer dans son trajet, et qu'après avoir été ainsi conservée intacte et dans son état de pureté, les vaisseaux la déposeront sur tel point de la face? La supposition qu'elle se mêle avec les humeurs, d'où ensuite elle est retirée délicatement, n'est pas moins repoussée par la connaissance que nous avons des organes du corps et des fonctions qu'ils sont propres à remplir. Avant d'en venir à admettre cette supposition, il faudroit donner son assentiment à vingt autres, tout aussi gratuites et aussi peu satisfaisantes pour l'esprit. Enfin dans quels embarras, dans quelles difficultés ne se trouveroit-on pas, si l'on avançoit qu'à la masse des humeurs est dégénérée et infectée de cette matière acré et si souvent rongeante.

qui suinte des parties d'artreuses ? Quoi, elle ne troubleroit point le jeu et les fonctions des organes, elle ne dérangeroit pas la santé du corps qui le recéleroit pendant de longues années sans en éprouver du dommage , et sa malignité se borneroit à altérer un point déterminé de la surface du corps ! Mais dans un siècle aussi éclairé que le nôtre , qu'est-il besoin de combattre une telle hypothèse ! On est bien dispensé de le faire lorsqu'on sait positivement qu'elle n'est point appuyée sur les faits ; qu'au lieu de rendre raison des phénomènes , elle fait naître de nouvelles difficultés insolubles ; que les pré-tendus dépurans et anti-herpétiques administrés à l'intérieur sont communément inefficaces ; que les mêmes remèdes qui , comme le mercure , semblent , dans certaines maladies , corriger les humeurs , échouent ordinairement contre l'affection herpétique ; et qu'enfin , il est très-certain que le traitement local et les remèdes appliqués sur la surface du corps sont ceux qui réussissent le plus souvent à dissiper les artres. J'ai observé si souvent l'inutilité des rafraîchissans , des boissons dites dépurantes et anti-herpétiques les plus vantées , employées pendant long - temps , que je n'y ai presque plus de confiance. Le soufre doré d'antimoine , le kermès minéral , le gaiac , l'eau acidulée avec l'élixir de

Haller ou l'acide nitrique alkoholisé, et enfin le soufre, sont quelquefois fort avantageux mais leur efficacité n'est point comparable à mercure, au soufre et aux eaux thermales employées à l'extérieur, dont la propriété curatrice se reproduit vingt fois plus souvent à l'œil.

Fondé sur les faits et les considérations précédent, je regarde le traitement local des dartres comme le seul qui mérite la confiance des médecins dans les cas cités pag. 12 et suivantes. Les livres de matière médicale et autres inspirent une haute idée de la vertu anti-herpétique de la fumeterre, de la douce-amère, des sucs d'herbes, du petit lait, etc.; mais consultez l'expérience, et vous ne tarderez pas à vous convaincre qu'il est assez rare qu'ils justifient; au surplus, il est facile de s'assurer de l'utilité des remèdes appliqués sur la peau, tandis que l'effet du traitement interne est, en général, accompagné de doute et d'incertitude, lors même que les dartres disparaissent pendant qu'on y a recours. Les premiers sont assez promptement avantageux d'une manière sensible, au lieu que les remèdes internes étant employés pendant fort long-temps, la disparition des dartres peut être souvent attribuée à l'opération d'autres causes curatives, dont

ne tient point compte. Pour certains malades, le changement de saison , pour d'autres , l'abandon d'une vie licencieuse et déréglée , pour une troisième classe , enfin , le contentement , le retour d'un état prospère , etc., font cesser les dartres.

Mais combien le traitement interne , appelé dépurant et anti-herpétique , n'est-il pas fâcheux et désagréable? Il faut prendre, pendant six mois , un an , et plus long-temps encore, des boissons dégoûtantes qui occasionnent fréquemment le trouble et la foiblesse dans les premières voies. Les sujets qui ont des dartres au visage, ou des dartres graves dans d'autres parties , continuent l'usage de ces breuvages , et ils se privent des nourritures et des boissons réputées échauffantes qu'ils aiment ; cependant la plupart sont déchus de l'espoir de guérir qu'ils avoient ; les eaux thermales sont leur refuge , et il est certain que ce n'est pas en vain qu'on met sa confiance dans leur efficacité. Le seul inconvénient que les bains d'eaux thermales traînent à leur suite , c'est de ne guérir que pour un temps : un grand nombre de sujets sont de nouveau en proie à cette maladie quelque temps après avoir cessé l'usage de ces eaux , et lorsque rentrés dans le sein de leur famille , ils se flattent d'en être délivrés. Je dois à la vérité d'avouer que les meilleurs remèdes externes partagent cette imperfection ;

mais ils ont l'avantage de pouvoir être employé dans tous les temps de l'année.

Rien de plus bizarre , de plus inconstant , de plus capricieux que les dartres , soit qu'on les considère par rapport aux différens agens qui les provoquent ou les aggravent , et aux causes internes variées qui les entretiennent et les modifient , soit par rapport aux divers remèdes qu'on peut leur opposer. Il paroît que la darterre peut avoir plusieurs natures ; qu'elle peut perdre ou acquérir les unes ou les autres selon la disposition des sujets qui en sont attaqués ; selon le temps , les époques de la vie , les saisons et même les parties où elle s'établit. Si l'on examine attentivement cette maladie chez différens sujets , dans différentes époques de sa carrière , et dans les autres circonstances dont je viens de parler , on ne peut s'empêcher de penser que sous l'uniformité de ses caractères , de son aspect et de sa forme extérieure , elle cache réellement une nature et une cause souvent bien différentes et même opposées pour nos sens. La darterre est une maladie identique et toujours la même , à cela près qu'elle est plus ou moins grave et incommode : mais comme l'influence heureuse ou malfaisante des saisons , des nourritures , des boissons , est bien loin d'être uniforme ; que les choses nuisibles pour certains malades sont innocentes ou

même salutaires pour d'autres; qu'enfin, tel traitement, tel remède qui combat efficacement une espèce de dartres chez certains sujets, est employé sans succès et même avec désavantage chez d'autres. Il me paroît qu'on ne peut regarder les dartres comme une maladie toujours la même dans tous les cas; des remèdes qui ne peuvent les détruire dans un temps, les dissipent quelquefois dans un autre. J'ai vu un cas où la pommade faite avec le saindoux et le précipité blanc dissipa des dartres situées au bas des jambes, et qui fut incapable de vaincre les dartres, en apparence de même nature (elles étoient farineuses), que le même sujet avoit aux avant-bras; ces dernières céderent assez promptement à la pommade soufrée. J'ai vu également la pommade mercurielle produire de bons effets sur les bourses, et aigrir les dartres que le même sujet avoit au visage. Le remède du duc de Luynes, indiqué par Baumé, qui est assez souvent employé avec succès, agrave quelquefois les dartres, même lorsqu'on l'ordonne affoibli avec une quantité suffisante d'eau. Le soufre sublimé, mêlé avec du cérat, ou du saindoux, offre, à la vérité, plus rarement la même variété d'effet: j'en puis dire autant des lotions saturnines, de l'eau salée, de la dissolution de verdet, du précipité blanc, des vési-

catoires , de l'eau de chaux , du lait virginal , etc. Les bains domestiques sont fréquemment inefficaces ; bien plus , je les ai vu augmenter le mal. J'ai traité un enfant à la mamelle , dont le corps étoit presque partout couvert de dartres farineuses , qui , par l'effet de l'acréte de l'urine , avoient pris un caractère plus grave aux fesses et entre les cuisses : la pommade de limaçons , si rarement utile contre les dartres , fit très-bien dans ce cas. Cet enfant est guéri depuis près de deux ans , et il n'a plus été incommodé de cette maladie.

Les remèdes externes dont j'ai retiré plus d'avantages , sont le précipité blanc et les fleurs de soufre mêlés avec du cérat ou du saindoux. Le zinc calciné , incorporé dans des substances grasses , a pareillement son degré d'utilité : peut-être que tous les corps métalliques , oxydés à un certain point , seroient utiles.

Je mets une partie de précipité blanc porphyrisé sur cinq , six ou sept de saindoux , et une de soufre sublimé sur quatre ou cinq de graisse , ou de cérat ; je fais panser les dartres , deux fois par jour , avec l'une ou l'autre de ces pommades : je puis attester aussi l'efficacité de l'onguent citrin. Entr'autres exemples remarquables , je citerai celui de trois personnes , d'une même famille , qui furent guéries dans moins de quinze jours

par l'usage de ce remède : l'une des trois est une femme de trente-six ans , douce , d'un tempérament vigoureux et robuste , d'une activité et d'une vivacité peu communes ; une grande partie de son corps étoit couverte , dans certains endroits , de dartres farineuses et lichenoïdes , et dans d'autres , comme à la partie postérieure du tronc , de miliaires , d'où découloit avec abondance , pendant la nuit surtout , une sérosité fort irritante : elle souffroit cruellement de cuisson et de prurit ; et n'ayant trouvé aucun soulagement dans le traitement rafraîchissant et dépurant qu'on lui avoit fait subir , ni dans les boissons acidulées avec les acides sulfuriques et nitriques alkoholisées , et les purgatifs que je lui avois ordonnés , elle étoit comme désespérée. Nous étions en été : je lui conseillai d'oindre légèrement d'abord les bras , et ensuite les cuisses , avec de la pommade citrine , et de continuer de combattre ainsi , partie à partie , l'affection herpétique , jusqu'à ce qu'elle en fût entièrement délivrée. Les dartres étant répandues sur une si grande surface , je pensois qu'il seroit fort imprudent et dangereux de les attaquer partout en même temps. Cette femme , plus portée à se délivrer au plutôt de l'état douloureux où elle étoit , qu'à partager mes craintes , fit couvrir toutes les parties darfreuses avec cette pommade. Dans l'es-

pace de quelques jours , son état fut singulièrement amélioré ; mais l'action acré et caustique du remède affecta vivement la peau dans plusieurs endroits ; l'épiderme tomba à peu près partout en gros lambeaux. Son mari , et une orpheline de douze ans qu'elle avoit adoptée , ayant , depuis peu , gagné l'affection d'artreuse en conchant avec cette femme , firent usage en même temps de l'onguent citrin ; tous furent guéris dans moins de quinze jours. Le mari et la femme éprouvèrent quelques accidens particuliers résultant de l'action du mercure.

Avant d'employer les remèdes locaux contre les dartres , j'examine avec attention si cela peut se faire sans danger : si la dartere est grave et ancienne , si quelque organe intérieur , tel que le poumon , est foible et disposé à s'affecter , je n'entreprends point la curation par le moyen des topiques ; mais si le sujet est bien constitué , que cette débilité relative de certains organes importans n'existe point manifestement , ou si les dartres ne sont point graves , j'ai recours sur-le-champ aux remèdes locaux , en surveillant toutefois avec attention les effets qui résultent de leur application. Si la santé du sujet est bonne , il est rare que la guérison des dartres , tentée d'ailleurs avec prudence , soit suivie de fâcheux résultats. L'expérience m'a appris à ne

pas redouter les suites de leur curation dans les circonstances favorables précitées. Les dartres farineuses ou écailleuses et lichenoïdes sont ordinairement traitées sans danger par les topiques, même dans des circonstances moins favorables.

Lorsque les dartres attaquent la figure, les mains, le sein, les parties sexuelles, ou qu'elles sont incommodes, la tranquillité et souvent le bonheur des sujets dépend de leur guérison. J'ai délivré de cette maladie plusieurs jeunes personnes des deux sexes qui ne pouvoient goûter les douceurs de la société, et qui n'osoient se marier à cause du dégoût et de l'aversion qu'elle inspire. A mon avis, de telles considérations sont trop puissantes pour que le médecin doive être retenu par la crainte de nuire aux personnes qui réclament son secours. On a rapporté beaucoup de cas où une telle pratique a été suivie d'inconvénients graves : mais combien n'en auroit-on pas pu citer où elle a été sans dangers, et où la timidité a empêché le médecin d'être très-utile à une infinité de personnes qui trainoient une existence fâchueuse? D'ailleurs, ces accidentis n'arrivent qu'aux sujets faibles et mal constitués dont je viens de parler, et qui ont des dartres graves ou très-étendues. Je pense que les idées que je m'at-

tache à combattre , parce qu'elles empêchent les gens de l'art de faire tout le bien qu'il est en leur puissance d'opérer , décèle plutôt la timidité que l'habileté médicale. Combien de fois ne m'est-il pas arrivé de voir les praticiens agir d'une manière active dans des cas bien moins pressans que ceux dont je parle! On conviendra que les systèmes si généralement adoptés et répandus au sujet des métastases et de la rétropulsion de l'humeur d'artreuse , ont dû singulièrement contribuer à effrayer les médecins relativement aux suites de la guérison des darts , et à grossir le danger que certains malades courrent.

Je fus appelé en consultation avec trois de mes confrères , pour déterminer le traitement propre à guérir un sujet âgé d'environ quarante-cinq ans , qu'on avoit peu d'espoir de sauver. Outre les symptômes d'une fièvre hectique , il avoit intérieurement et immédiatement au-dessous des fausses côtes du côté droit une tumeur considérable , sensible à l'extérieur , et qu'on présumoit être formée par le foie. On pensoit que cette tumeur , sur la nature et la formation de laquelle il étoit fort difficile de dire des choses positives , étoit causée par la rétropulsion d'une dartre bénigne dont le malade avoit été attaqué à la main. Ce dernier disoit

vaguement qu'il n'avoit plus la dartre depuis que la tumeur s'étoit manifestée. Toutes les idées des consultans se tournèrent vers cette circonstance ; et quoiqu'elle ne me parût pas d'un grand poids , je fus d'avis d'envoyer le malade aux bains d'Ax ; car , ni mes confrères ni moi , ne savions quelque chose de mieux. Cet homme , qui étoit doué d'une forte constitution , fut prendre les bains , et retourna chez lui un mois et demi après , parfaitement rétabli. Voilà une maladie que tant de médecins , moins difficiles que moi , mettroient sur le compte de la répercussion de l'humeur herpétique , ce qui fourniroit matière à une belle et curieuse observation : on ne balanceroit pas à établir qu'elle provient de cette cause. Or , cela n'est nullement vraisemblable : 1^o. je n'ai jamais vu que la disparition d'une dartre bénigne suscitât des désordres dans les sujets forts et bien constitués , comme celui-ci l'étoit ; 2^o. il est assez commun de voir les darts , même graves , se dissiper sans que la santé en reçoive aucune altération , et , pendant les fièvres , les darts qui suppurent se dessécher sans suites fâchées ; 3^o. les notions que notre malade nous donnoit au sujet de l'époque de la disparition de la dartre et de la naissance de la tumeur , étoient trop vagues pour qu'on dût se croire fondé à regarder celle-

ci comme une conséquence de cette disparition de l'affection cutanée. Lorsque les renseignemens qu'on demande à un malade se rapportent à un temps un peu éloigné , ou à des choses qui n'excitent pas une grande attention de sa part, il lui est facile de s'abuser et de tromper à son tour le médecin ; l'imagination nourrie d'idées fausses dicte fort souvent sa manière de répondre ; enfin , les questions qu'on lui fait , et la manière dont on les fait , influent beaucoup sur ses réponses. Les malades sont si portés à attribuer aux humeurs les souffrances qu'ils éprouvent , qu'ils ne voient que cette cause et qu'ils négligent les autres, de là vient que les médecins humoristes sont facilement trompés par leur rapport.

J'observerai que quelquefois les dartres repairoissent aussitôt qu'on abandonne l'usage des pommades , et qu'après avoir disparu d'une partie , elles se manifestent dans une autre ; il faut les poursuivre avec les mêmes armes dont on s'est déjà servi avec succès.

Ayant employé à l'intérieur , sans succès , le rhus radicans ou toxicondendron contre les dartres , et sachant que le gaz que cette plante fournit agit avec beaucoup de force sur la peau , je voulus tenter l'application de ce remède

pour dissiper des dartres farineuses, vives et croûteuses, dont quatre sujets adultes étoient attaqués, l'un au visage, deux autres au dos de la main, et le quatrième au bras. Je fis les essais à différentes époques, depuis le mois de juillet jusqu'en septembre, parce que le suc de la plante est alors plus actif; je les aurois multipliés, si les malades avoient voulu souffrir l'emploi d'un remède qui, chez certains sujets, produit des accidens très-dououreux.

Je leur fis frotter assez rudement les parties dartreuses avec les feuilles de rhus, immédiatement après que je les eus cueillies. Le lendemain du frottement, le premier malade eut des taches rouges sur les parties des joues, des lèvres et du menton, où le rhus avoit touché; et les taches se changèrent assez rapidement en un érysipèle vésiculaire, qui, trois jours après, étoit parvenu à son plus haut degré de violence. La face étoit tendue, rouge et très-gonflée; et cet état étoit accompagné de chaleur acre, de cuisson et de prurit insupportable. Il découloit des vésicules une humeur limpide que l'action de l'air et la dessication rendoient presqu'aussitôt jannâtre et cristalline; du reste, il n'y avoit point de fièvre, et aucune fonction n'étoit dérangée. Le cinquième jour, après le frottement, je fis appliquer sur tout le visage

des compresses imbibées d'eau fraîche , que le malade entretenoit humectées : dès lors la chaleur et la cuisson furent modérées , et le prurit fut peu considérable , excepté dans la nuit , où les compresses perdoient leur humidité et leur fraîcheur. On dissipoit ces accidens par de nouvelles applications d'eau fraîche. Depuis le sixième jour jusqu'au onzième , l'érysipèle diminua sensiblement ; en sorte que le dernier jour il étoit presque totalement dissipé. La peau étoit ridée , œdémateuse , et couverte d'écaillles blanches , comme il arrive à la suite des érysipèles ordinaires. Ces écailles ne se dissipant point naturellement , j'employai l'huile d'olives pendant quelques semaines , et le malade guérit parfaitement. Le jeune homme qui fait le sujet de cette observation , étoit , depuis treize ans , attaqué de dartres , qui , quoiqu'elles disparaissent de temps en temps , devinrent graduellement plus incommodes et plus étendues , malgré les divers remèdes locaux employés pour les combattre ; elles revinrent au printemps de l'année suivante , mais l'application de l'huile parut les dissiper. Je regardois le sujet comme guéri , lorsque dans l'automne de 1807 , elles se sont montrées de nouveau. Je lui fais faire usage de l'huile d'olives qui les efface parfaitement ; à l'aide

l'aide de ce secours, il paroît n'être pas attaqué de cette désagréable maladie.

Un autre malade eut les mêmes accidens ; que l'eau fraîche calma promptement ; mais les deux autres ne souffrissent pas des effets du rhus ; ils furent guéris de leurs dartres sans que la peau parût avoir été affectée par l'action du gaz. L'un d'eux, M. Marquisan, chirurgien du 3^{me}. régiment d'artillerie, revint par trois fois au frottement, et il m'assura que la démangeaison insupportable occasionnée par la dartre diminuoit chaque fois. La dartre de ce dernier, située au dos de la main, étoit croûteuse et de l'étendue d'un petit écu ; elle avoit résisté à différens topiques les plus vantés, et même au verdet, à la pierre infernale, aux acides minéraux, aux vésicatoires : ces trois derniers malades sont guéris.

Ayant observé, un grand nombre de fois, les accidens produits sur la peau par l'action du rhus toxicodendron, je puis recommander l'application de l'eau fraîche comme le meilleur moyen de diminuer promptement la violence de l'affection érysipélateuse qu'elle produit et de soulager le malade.

Au reste, il faut que celui qui se frotte ait les mains enveloppées.

Je crois être le premier qui ait tiré parti
TOME III. D

de l'huile d'olives , sinon pour guérir les dartres farineuses , écailleuses et lichénoïdes , du moins pour les faire disparaître sans danger et pour les effacer. A l'aide d'une légère couche d'huile , la peau reprend sur-le-champ son état naturel , et la dartre ne paraît point. M'étant plusieurs fois servi de ce moyen avec le plus grand succès , même dans un cas de dartres au visage , que le soufre , le précipité blanc , et le remède du duc de Luynes agrissoient , je puis attester , et son utilité , et la douceur de ses effets : j'en fais mettre , chaque matin , une légère couche sur les dartres ; au bout de quelques minutes on l'enlève doucement avec un linge fin ; quelquefois il convient de faire deux fois par jour cette application.

*Société médicale d'Emulation de Paris, Séant
à l'Ecole de Médecine.*

PRIX

Proposé pour l'an 1809.

DANS la séance de la Société Médicale d'Emulation de Paris, du 1^{er}. février 1809, M. le Baron CORVISART, Président honoraire perpétuel, a proposé pour sujet de prix, au nom du Conseil d'Administration, et la Société a unanimement adopté la question suivante :

Déterminer,

1^o. *Quelles sont les maladies qu'on doit spécialement considérer comme maladies organiques ?*

2^o. *Les maladies organiques sont-elles généralement incurables ?*

3^o. *Est-il inutile d'étudier et de chercher à reconnaître les maladies organiques, d'ailleurs jugées incurables ?*

1^o. La marche successive de nos connaissances et les ouvrages de médecine publiés dans ces derniers temps, semblent ouvrir une nouvelle carrière. On ne s'est jamais autant occupé qu'au-

jourd'hui des maladies organiques. Cette matière, neuve encore sous quelques rapports, appelle maintenant l'attention et l'intérêt de tous les Médecins. Nous possédons un grand nombre d'observations relatives à des cas particuliers de lésions organiques ; nous avons aussi un petit nombre de très-bons traités sur quelques genres de ces maladies , mais il reste sans doute à en présenter un tableau complet et général.

Les grands Médecins qui ont publié les excellents ouvrages dont nous venons de parler, ont pu s'attacher principalement aux difficultés mêmes de la science , aux circonstances les plus épineuses et les plus difficiles à décrire. Mais, après avoir excité notre admiration par leurs écrits , ils nous font sentir encore plus vivement la nécessité d'en revénir , sur ces matières , aux idées les plus simples , soit pour les mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs , soit pour répondre aux objections futilles autant que dangereuses , que la malignité prête à certains esprits tourmentés du besoin de déprécier ces importans travaux. La Société Médicale d'Emulation a reconnu combien il importe de déterminer *quelles sont les maladies qu'on doit considérer comme maladies organiques*. Cette dénomination sembleroit devoir se rapporter à toutes les affections d'un ou plusieurs organes : mais , dans cette

acception, toutes nos maladies seroient organiques, puisqu'il n'en est aucune qui n'affecte principalement ou simultanément quelque organe du corps humain.

Il reste donc à préciser rigoureusement le sens qu'on doit attacher à l'expression de *maladies organiques*, ou, en d'autres termes, à spécifier la nature propre de celles qu'on doit appeler ainsi. Cette recherche peut conduire à récapituler les diverses affections morbides que l'on doit comprendre sous cette dénomination ; à étudier les altérations qui peuvent survenir dans les parties lésées, pour produire les maladies qui nous occupent ; enfin, à ranger ces maladies dans un tableau méthodique, soit d'après les divers changemens qui peuvent avoir lieu dans les parties intéressées, en raison même de la différence de leur texture, soit d'après tel autre fondement que l'on croira devoir préférer.

2°. On répète, peut-être trop vulgairement, que les maladies organiques sont incurables ; on pourroit en dire autant de la plupart des autres, si on ne s'attachoit pas plus à les reconnoître, et qu'on les abandonnât toujours à elles-mêmes. N'est-il pas souvent permis au Médecin de prévoir la formation de ces maladies, et de s'opposer à leur développement ? ne peut-il pas quelquefois en suspendre la marche, reculer,

pour un temps assez long, leur funeste terminaison ? Un très-grand nombre de maladies peut dégénérer en maladies secondaires, et celles-ci sont communément de la nature de celles que nous nous proposons d'étudier. On ne fait peut-être pas toujours assez d'attention dans le traitement des affections aiguës, aux suites qu'elles peuvent avoir, lors même qu'elles ne se terminent pas immédiatement par la mort : les Médecins se lassent aussi quelquefois en voyant ces maladies jugées incomplètement passer à l'état chronique ; ils n'observent pas toujours d'assez près les malades pendant le cours des convalescences pénibles et prolongées ; ainsi la nature du traitement, l'impression produite par la maladie première sur une partie relativement plus faible, les imprudences du malade échappé aux premiers accidents le conduisent à de nouveaux dangers, qu'il eût été possible de prévenir par plus de prévoyance.

3°. Nous croyons devoir nous dispenser de donner plus d'extension à la troisième partie de cette question ; mais il est nécessaire d'examiner les assertions de ceux qui prétendent qu'il est inutile d'étudier des maladies incurables, s'exposent au moins à une double erreur, celle de regarder comme non curables des maladies que l'on peut guérir, ou d'entreprendre la guérison de maux qui n'en seroient pas susceptibles.

La Société , dans sa séance générale du mois de janvier 1810 , couronnera le meilleur Mémoire qui lui sera parvenu sur le sujet proposé.

Le prix , conformément à l'article 47 de son règlement , consistera en une médaille d'or , portant , d'une part , l'effigie de XAVIER BICHAT , et de l'autre , une figure symbolique de la Médecine : sur le contour ou champ de la médaille , sont gravés les mots ci - après : prix décerné à M. (*On ajoute le nom de l'Auteur.*)

Les Auteurs sont invités à placer , pour marque distinctive , en tête de leur Mémoire , une devise qui sera répétée dans un billet cacheté , contenant en outre leur nom et leur adresse. Ce billet sera joint au Mémoire.

Ils adresseront leur travail à M. le Docteur TARTRA , Secrétaire général , rue Gaillon , N°. 5 , avant le 1^{er}. janvier 1810 , terme de rigueur.

Les Associés résidans à Paris , sont seuls exceptés du Concours.

La Société décerne , en outre , un prix d'Émulation au meilleur ouvrage manuscrit qui lui a été présenté dans l'année. Le prix consiste en une médaille d'or pareille à celle indiquée plus haut.

Certifié conforme ,

A.-E. TARTRA , *Secrétaire général.*

V A R I É T É S.

Revue des journaux de médecine, et nouvelles scientifiques.

L'abondance des matières nous force à changer la manière de présenter les faits nouveaux, les idées nouvellement émises sur les différentes parties de la médecine et des sciences qui lui prêtent leurs secours. Nous croyons être plus utiles à nos lecteurs en réunissant dans un seul cadre ces différens objets, au lieu de les séparer, de les isoler par des citations, et des titres; qui, en occupant une place trop considérable dans l'article des variétés, nous empêcheroient de faire mention d'un plus grand nombre de faits: le genre d'exposition que nous adoptons maintenant, nous donnera l'avantage de rapprocher ces divers extraits, d'y joindre des réflexions qui seront sans doute utiles à nos lecteurs, qui tous ne peuvent avoir sous les yeux un grand nombre d'ouvrages manuscrits et imprimés, une multitude de faits de pratique.

M. Dumas a tenté de nouvelles expériences pour connoître l'influence des nerfs de la huitième paire sur la coloration du sang (1); M. Dupuytren avait déjà prouvé que le sang artériel devient noir après la section de ces nerfs. M. Dumas, en imitant la respiration par l'insufflation de l'air atmosphérique dans les poumons, a donné lieu à une nouvelle coloration en rouge, ce qui prouve que les nerfs

(1) Journal de M. Sédillot, décembre.

de la huitième paire ne sont pas nécessaires pour que l'action chimique des poumons ait lieu, mais qu'ils sont chargés seulement de donner le mouvement aux muscles inspirateurs.

M. Benjamin Rush, professeur de l'Université de Pensylvanie, a donné de nouvelles idées sur les fonctions de la rate, du foie et de la glande thyroïde (1); il pense que le premier de ces viscères est destiné à recevoir le superflu du sang : dans tous les cas où ce fluide ne peut être distribué convenablement, où il existe du trouble dans la circulation : tels que les efforts violens et continués, l'état fébrile, le moment de la digestion, toutes de difficultés de respirer; il rapporte à l'appui de son sentiment beaucoup de faits, et il en tire des conséquences pathologiques et thérapeutiques déjà avouées par les bons médecins.

M. Rush regarde le foie comme destiné à perfectionner la sanguification ; et la vésicule comme servant à préserver le foie d'engorgement.

La glande thyroïde seraient, suivant l'auteur, le réservoir du sang qui, dans les passions vives, est chassé vers le cerveau ; il la croit propre à recevoir l'impression trop forte des affections mentales sur le cerveau. Il appuie cette idée sur sa situation, ses quatre grosses artères, son plus grand volume chez les femmes, son gonflement dans les passions, dans l'hystérie, sur la folie que son extirpation a causée à des chiens, d'après les expériences de M. Coopers.

Le docteur Henri Clutterbuck a publié un ouvrage sur le siège et la nature de la fièvre (2); il commence par combattre la doctrine de Brown sur l'universalité des affections morbifiques ; il prétend, au contraire, qu'il n'y

(1) Annales de littérature médicale étrangère.

(2) *Id.*

a pas d'affection générale primitive , et qu'il faut diriger le traitement contre l'affection locale dominante.

L'auteur pense que la fièvre est toujours dépendante d'un état plus ou moins inflammatoire ; il appuie cette assertion du sentiment de presque tous les auteurs , qui ont admis comme symptôme essentiel dans les fièvres , une lésion des fonctions cérébrales ; de l'examen cadavérique , qui montre quelquefois un état inflammatoire du cerveau ; il propose , en conséquence , de supprimer la dénomination de fièvre , et de lui substituer le mot *encéphalitis*. Cette théorie est sans doute très-originale et on peut penser qu'elle ne seroit pas facile à prouver , car l'état inflammatoire du cerveau , sans avoir été précédé par d'autres symptômes que ceux de la fièvre , ne se rencontre pas souvent , et après les fièvres adynamiques on trouve plus ordinairement cet organe affaissé sur lui-même , ou ex-sanguin , que dans un état d'inflammation.

L'auteur conclut de sa théorie , qu'il faut saigner dans le commencement des fièvres , pour diminuer cet état inflammatoire ; et en cela , sa théorie est d'accord avec un grand nombre d'auteurs très-recommandables. Il reconnoit aussi qu'un traitement excitant peut réussir en distribuant partout l'irritation , et qu'enfin les révulsifs peuvent être utiles en portant ailleurs l'irritation.

On a observé à Londres une affection que M. Bleghorong , qui l'a fait connoître le premier(1), a nommé croup chronique. Elle consiste dans un spasme de la glotte avec suffocation et toux ; et malgré tous les moyens que l'auteur a tenté ainsi que quelques autres médecins , la mort de l'enfant en a toujours été la suite , après un , deux ou trois mois : il y a

(1) Annales de littérature médicale étrangère.

d'abord difficulté d'avaler les liquides, accompagnée de toux qui ressemble à la coqueluche; ces accès peuvent revenir toutes les heures; il y a convulsion, quelquefois de la fièvre, avec signe de gastricité qui cède au calomelas. Cette maladie ne paroît pas contagieuse; on n'a point fait d'ouverture de cadavre.

M. Matussière, docteur-médecin à Brioude, a fait connoître une nouvelle espèce de fongus, qu'il appelle le *fungus hæmatodes* (1): il a pour caractère de croître extrêmement vite, d'être peu sensible dans le commencement; quand il est encore renfermé sous la peau, qui ne change pas de couleur, il produit au toucher la sensation que donneroit un sac rempli de coton. L'auteur cite des descriptions de cette espèce de fongus données par Celse, William Sley, Senner, Morgagni, Weiz et Bierchen.

M. Russel, dans une séance de la Société royale d'Edimbourg, a lu un mémoire sur une nouvelle espèce de hernie (2); dans cette maladie, les parties passent à travers les parois de l'abdomen, précisément au-dessus de l'anneau inguinal, vers le pubis, et toujours en dedans de l'artère épigastrique, ce qui est important à savoir pour l'opération de cette hernie.

Il y a au voisinage de Plymouth, dans l'état de New-Hampshire (3), une famille qui, par une organisation particulière, est sujette à des hémorragies très-graves et très-dangereuses à la moindre égratignure. Les plaies ne cicatrisent ou ne se ferment qu'imparfaitement, et s'ouvrent après quelques jours avec le même danger; les individus de cette famille ne veulent pas se faire saigner, plusieurs de leurs pa-

(1) Journal de médecine, chirurgie, pharmacie.

(2) *Id.*

(3) *Id.*

rens étant morts à la suite de cette opération; le sang n'a pu être arrêté, tous les moyens employés ont été inutiles. Depuis quelques années seulement, cette famille a trouvé un remède auquel, sans doute, les médecins n'auroient pu penser, et qui cependant, malgré qu'il ne semble avoir aucun rapport avec la maladie, a tout le succès désiré. C'est le sulfate de soude, pris pendant quelques jours à dose suffisante pour purger, il arrête facilement l'hémorragie et fait cicatriser la plaie; il a été administré avec succès, même dans le cas où la longueur de l'hémorragie avoit déjà beaucoup affoibli le malade. On a vu jusqu'ici que les individus mâles de cette famille étoient seuls sujets à cette affection. C'est M. John Otto, médecin à Philadelphie, qui a fait connoître ce fait, et qui l'appuie des témoignages des docteurs Rogers, Porter et Rush.

Le docteur Pemberton a imaginé un moyen (1) qui paraît avoir été utile dans la paralysie des mains, et qui sans doute pourroit être appliqué à d'autres parties; c'est de soutenir le membre paralysé pour que les muscles soient sans action forcée: il soutient la main et l'avant-bras par des attelles; il a réussi, par ce procédé très-simple, à guérir, et toujours à soulager. On peut d'ailleurs mettre en usage d'autres remèdes internes et externes.

M. Robert John-Thornton (2), pense que le meilleur moyen de rappeler à la vie les asphyxiés, par suspension ou par submersion, est de porter de l'air dans le poumon. Il rappelle le soufflet de John Hunter, qui est construit de manière à pousser de l'air, à le repomper, et à en injecter de nouveau; on en conçoit aisément le mécanisme. Il seroit à désirer que ce soufflet fût contenu dans la boîte de secours pour les noyés.

(1) Annales de Montpellier.

(2) Annales de litt. méd. étr.

Le docteur Gianini a confirmé l'utilité de l'eau froide dans les fièvres; ce moyen a été proposé par le docteur Currie, dont nous avons fait connoître les idées dans le cahier précédent, par une analyse qu'a bien voulu nous communiquer M. Demangeon (1).

Le froid est un moyen très-puissant qui est peut-être trop peu employé, et qui seul, appliqué au moyen de l'eau, pourroit remplir beaucoup d'indications en apparence même contraires. Le docteur Ralph Cuming l'a employé avec succès dans la brûlure et contre une ophtalmie épidémique (2).

M. Carmichael, en suivant l'hypothèse du docteur Adam sur la nature du cancer (3), a fait un usage heureux du carbonate de fer contre cette maladie, qui avoit jusqu'ici résisté à tous les traitemens employés.

M. Carmichael a pensé que le sang de l'homme contenant déjà du phosphate de fer sur-oxydé, cette préparation ferrugineuse seroit plus active sur son économie, et il l'a essayé avec un très-grand succès. Il rapporte plusieurs observations où ce médicament, appliqué sur des ulcères cancéreux du plus mauvais caractère, a fait cesser les douleurs, qui ont repris leur intensité quand on en a interrompu l'usage, et qui ont été calmées par une nouvelle application. Il cite une observation de guérison complète d'un cancer au sein, par ce même moyen, et celle de plusieurs autres qui avoient attaqué le nez, les lèvres, etc.

Le traducteur de l'article indique *le phosphate oxygéné*

(1) C'est par erreur que nous n'avons pas indiqué que cet article étoit extrait de la Bibliothèque de Médecine Pratique du docteur Hufeland, et communiqué par M. Demangeon. Nous devons dire aussi que le mot *aspersion* devoit être remplacé par celui *d'affusion*.

(2) Annales de littérature médicale étrangère.

(3) *Id.*

de fer (oxy-phosphate of iron;) mais l'acide phosphorique n'est pas susceptible de s'oxygénier; il ne peut donc y avoir que le phosphate sur-oxydé, qui est blanchâtre, et qui passe au rouge vif quand il a été fortement chauffé; ce sel peut se préparer en mêlant des dissolutions de phosphate de soude et de sulfate de fer rouge ou sur-oxydé; le précipité est le phosphate de fer sur-oxydé. Nous tenons ces détails du célèbre M. Vauquelin. Ces observations de M. Carmichael sont de la plus haute importance. L'auteur cite un exemple de guérison d'un cancer au moyen d'une poudre blanche, par le médecin chimiste, Pierre Alliot; le traitement fut suivi par le célèbre Olaus Borrichius. Ce fait est rapporté dans la dissertation de Triller (Halleri, disput. chirurg., tom. 11, p. 492.)

L'auteur pense que cette poudre blanche est le phosphate de fer oxygéné. Si cette observation ne prouve rien en faveur du nouveau moyen, elle prouve au moins qu'il est possible d'en trouver un semblable. Un de mes amis, médecin, dont je puis garantir la bonne foi, m'a dit avoir été témoin de la guérison d'un cancer occulte que lui-même avait proposé d'extirper, par un paysan possesseur d'un secret. Le guérisseur dit à la malade, après quelques applications : *vous n'avez plus rien à craindre, votre cancer est mort;* et la tumeur disparut en effet sans aucun accident, sans aucune solution de continuité. Des faits semblables ont été vus par beaucoup de personnes très-dignes de foi. Si les charlatans ont guéri des cancers, pourquoi les médecins n'en pourroient-ils pas faire autant ?

Un fait qui vient à l'appui de l'utilité des préparations de fer, dans le cancer, nous a été rapporté par M. Cadet, pharmacien de l'EMPEREUR : il reçut d'une autorité l'invitation d'analyser un onguent que l'on disoit être *bon pour le cancer;* il le trouva composé d'onguent simple et de pierre d'aimant

pulvérisée. On fit usage d'une préparation semblable sur un cancer ulcéré et ancien, et les douleurs cessèrent toutes les fois qu'il fut appliquée. La malade ne guérit pas; mais l'amélioration de l'ulcère donne des espérances. Le même onguent a été appliqué sur d'autres ulcères cancéreux et a toujours produit le même effet, la cessation des douleurs.

M. Andrew Inglis, chirurgien de l'infirmerie d'Edimbourg, a réussi à faire consolider des articulations contre nature, à la suite d'une fracture de la cuisse, en plaçant le membre dans une boîte qui maintient les os en situation, et avec laquelle le malade fait autant de mouvements qu'il le peut. Il cite aussi plusieurs guérisons de fausses articulations à l'avant-bras et à la jambe, par la résection des extrémités des os.

Les journaux étrangers renferment un nombre considérable de remèdes et de moyens nouveaux. La médecine française en a adopté déjà plusieurs avec avantage, tels que l'acétate de plomb dans quelques espèces de phthisie, dont l'utilité vient d'être confirmée par des observations consignées dans les Annales de Montpellier, dans le Journal de médecine et de chirurgie; l'usage de la bella-dona pour dilater l'iris dans les maladies des yeux. Les médecins français ont aussi proposé plusieurs moyens nouveaux, surtout dans le but de remplacer les drogues exotiques par des substances indigènes; mais si notre matière médicale s'enrichit, les ordonnances ne se compliquent pas; car les médicaments proposés sont presque tous des matières végétales ou des préparations pharmaceutiques ou chimiques très-simples.

Le docteur Arnold, de Grosheinerdorf, emploie avec succès, contre l'ophtalmie blanche (chronique), l'essence de galbanum (1); ce moyen a été de même très-efficace pour

(1) Bibliothèque médicale.

les taies de la cornée, qu'il a fait disparaître très-promptement: on en imbibe des compresses que l'on pose sur l'œil.

Dans une dissertation inaugurale sur les propriétés médicinales du houblon, soutenue à Edimbourg, par M. de Roches, de Genève, on propose la teinture et la poudre de cette plante pour remplacer l'opium (1).

Quand on craint une action trop forte de l'application des vésicatoires, on peut, d'après l'observation de M. Th. Percival (2), les recouvrir d'une mousseline ou gaze très-fine qui modère leur action et qui permet de les enlever plus facilement. Le docteur Odier détermine ainsi l'action d'un vésicatoire relativement au temps :

Après une heure d'application, il n'y a d'abord aucune trace de son effet, une légère irritation se fait sentir ensuite et diminue graduellement; on peut le réappliquer au bout de quatre heures et ainsi tant que la maladie l'exige, sans que son action soit à redouter. Après deux ou trois heures d'application il n'y a encore rien d'apparent à la peau; mais quelques heures après il se forme une ampoule.

M. Hufeland, qui vient d'être dignement récompensé par S. M. le roi de Prusse (3), a introduit dans la matière médicale les fruits du marronier d'Inde comme toniques et fébrifuges. On les torréfie légèrement, et on les fait bouillir à la dose d'une once, ou plus, dans six tasses d'eau et réduire à moitié, que l'on prend le soir et le matin.

Le docteur Barker a fait un usage heureux d'une forte lessive de cendres de bois contre un cancer ulcére qui s'est guéri en peu de temps par ce seul moyen (4).

Le docteur Benjamin Rush traite l'empoisonnement par

(1) Bibliothèque médicale.

(2) Annales de Montpellier.

(3) Annales de littérature médicale étrangère.

(4) *Id.*

l'opium au moyen de la saignée ; il cite quatre observations de guérison (1) ; il recommande de ne la pratiquer que dans le cas de suffocation de l'action vitale par excès de stimulus, laquelle se manifeste principalement par la petitesse du pouls ; avant l'apparition de ce symptôme, un émétique est seul indiqué ; et après la saignée, le bain chaud, les sinapismes, l'alcool étendu d'eau sont convenables. M. Pascal, médecin à Brie-Comte-Robert, a opposé au même empoisonnement l'eau de savon, qui a réussi parfaitement. Ce sont des essais qu'il faudroit répéter pour les juger (2).

Les Annales de littérature médicale étrangère citent l'usage, suivi de succès, du carbonate de potasse dans le tétonos, d'après le témoignage de MM. Stutz et Wendelstadt.

Elles citent aussi l'usage de la bella-dona, dans l'inflammation de l'iris, pour empêcher l'oblitération de la pupille qui en est souvent la suite. Le docteur Saunders a réussi par ce moyen à conserver la vue à beaucoup de malades ; le docteur Himly, qui le premier a fait connaître cette propriété de la bella-dona, l'a employée avec succès avant l'opération de la cataracte, qui n'a jamais été alors suivie d'inflammation.

Suivant le même journal, la préparation arsenicale de Fowler a été employée avec succès, par M. Otto, éditeur du Muséum médical de Philadelphie, contre les dartres et autres éruptions rebelles, à la dose de huit à dix gouttes, trois fois par jour, dans un peu d'eau.

On a fait, dans les hôpitaux de Gand, des essais pour constater les propriétés de différentes substances proposées pour remplacer le quinquina (3) ; on a employé successivement les poudres anti-fébriles de Grégoire : le plus grand nombre des fièvres a résisté.

(1) Annales de littérature médicale étrangère. — (2) Annales de Montpellier. — (3) Annales de Littérature médicale étrangère.

L'écorce de saule, prise à la dose d'une once avec l'eau de menthe, a eu plus d'effet; l'écorce de marronier en a eu peu de sensibles.

Le lait d'amandes amères, fait avec trois dragmes de cette substance et deux dragmes d'extrait de petite centaurée, a guéri les trois cinquièmes des malades; mais les auteurs de ces expériences préfèrent à tous ces remèdes la solution minérale de Fowler, qui, suivant eux, a les mêmes effets que le quinquina. Voici la formule:

Solutio mineralis.

*Recipe arsenici albi in pulv̄erem subtilissimum triti,
Salis alcalini fixi vegetabilis purificati, singulorum gra-
na sexaginta quatuor.*

Aquæ fontanæ distillatæ libram dimidiam.

*Imitantur in ampullam florentinam, quâ in balneō
arenæ positâ, aquâ lentè ebulliat, donec arsenicum per-
fectè solutum fuerit. Deindè solutioni frigidæ adde :*

Spiritus lavendulæ compositi unciam dimidiam.

*Aquæ fontanæ distillatæ libram dimidiam, plus vel
minus, adeo ut solutionis mensurâ librâ unâ accurata
sit, vel potius pondere unciae quindecim cum dimidia.*

Le docteur Fowler emploie la même préparation pour les migraines périodiques; il l'administre ainsi pendant cinq jours: trois doses de douze gouttes pour un homme, une à six heures du matin, une seconde à deux heures, une troisième à dix heures du soir, sans égard aux paroxismes. On prend cette préparation dans une demi-tasse d'eau. Pour les enfans au-dessous de huit ans, la dose est d'autant de gouttes que d'années. On peut n'en prendre que deux fois, suivant les cas.

Ce moyen, très-vanté par les médecins des pays du nord, ne paroît pas être aussi salutaire dans les pays plus chauds. Le docteur Broussais, notre correspondant, maintenant en Espagne, nous écrit:

« Mon service étoit fait, avant mon arrivée, par un médecin espagnol qui traitoit toutes les fièvres intermittentes par le fameux arséniate de potasse, solution minérale de Fowler, qui commence aussi à prendre faveur en France. Tous les malades avoient perdu l'appétit; cinq ont succombé, et m'ont offert des phlogoses muqueuses gastro-intestinales avec érosion; j'ai été obligé de changer aussitôt la méthode de traitement; j'en ai guéri plusieurs qui étoient au dernier degré de marasme, et auxquels on prodiguoit mal à propos des pilules de limaille d'acier pour réveiller le ton de l'estomac. Ce qui m'a réussi, c'est la bouillie, la solution de gomme arabique; il semble que ce remède soit venu tout exprès pour appuyer ce que j'ai dit dans mon histoire des phlegmasies chroniques. Je ne sais si je me trompe, mais jusqu'à présent les faits parlent en ma faveur. »

La différence qu'on voit exister dans ces observations peut tenir à la variété des climats. Un remède actif peut être impunément appliqué à un anglais, à un flamand, et ne le sera qu'avec le plus grand danger à un français, sur-tout quand il habite un pays chaud et qu'il est devenu plus irritable par les fatigues de la guerre.

M. Mercier (1) a traité avec succès une fièvre adénoméningée (muqueuse ou mésentérique) par l'arnica en poudre ou en infusion.

Nous ne devrions peut-être pas parler d'un remède contre la goutte qu'un médecin a fait annoncer dans les journaux politiques, puisqu'il ne donne point la composition de l'elixir qui, suivant lui, en fait la base. Cependant comme il semble vouloir imiter un moyen dont on a déjà beaucoup parlé à Paris, qu'il n'en diffère que par la liqueur qui est répandue sur des cataplasmes; nous dirons que des obser-

(1) Journal de M. Sédillot.

vations qui nous sont particulières , nous ont fait penser que des cataplasmes de farine de graine de lin , très-épais , appliqués sans aucune liqueur , calment les douleurs comme avec les liqueurs , et que long-temps continués ils font cesser l'accès et en éloignent les retours. Nous présumons donc que les liqueurs ne sont pas essentielles à l'effet de ces remèdes , dont on fait un secret.

M. Chaussier , consulté sur la possibilité de l'empoisonnement par le verre pilé , a fait des expériences qui doivent convaincre de l'inocuité de cette substance ; il en a fait donner à un chien , petit et foible , une très-grande quantité pendant plusieurs jours , et l'animal n'en a été nullement incommodé. Il range dans la même classe la poudre de diamant et toutes les substances insolubles dans nos humeurs , qui , pour agir mécaniquement , auroient besoin d'un plus grand volume que n'en ont les molécules d'une poudre.

Parmi les cas rares , rapportés aussi dans les journaux , nous pourrons citer une éruption des règles , chez une jeune fille de trois ans (1) ; elle fut précédée de coliques que l'on traita par les vernifuges ; il y auroit-il dans ce cas , comme dans la menstruation prolongée , possibilité de conception ?

Un père , sans consulter de médecin , appliqua sur la tête de son fils , atteint de la teigne , une forte décoction de feuilles de tabac , l'enfant mourut trois heures après l'application. C'est un grand exemple du danger de mettre en usage des remèdes empiriques , quoique topiques , sans consulter les gens de l'art. On peut sans doute attribuer cet accident à l'action narcotique du tabac , plutôt qu'à son effet répercussif (2).

On a employé , avec succès , les fumigations d'acide muria-

(1) Bulletin des Sciences médicales , par le comité central d'Evreux.

(2) Idem.

tique oxygéné dans les maladies des vers à soie ; ainsi ce moyen ne sera pas seulement utile aux hommes pour leur santé, il servira encore à leurs intérêts de commerce (1).

Les anciens n'ont pas mis en doute l'influence des astres sur l'homme ; c'est sur tout à la lune que l'on a attribué beaucoup d'action sur l'économie humaine et sur beaucoup d'êtres physiques. Hippocrate a consigné dans ses immortels écrits, résultats d'une longue observation, l'assertion de l'influence de la lune ; depuis que les modernes ont voulu juger par eux-mêmes de la valeur des connaissances des anciens, on a rejeté beaucoup de croyances absurdes ; on a été plus loin, et tout ce qui n'a pas été observé par les auteurs les plus célèbres a été traité de fable et d'erreur populaire. Mais, *experientia fallax, judicium difficile* ; pour être bien certain qu'une observation qui est rapportée par les hommes les moins susceptibles de se laisser tromper est fausse, il faut que les circonstances soient bien les mêmes ; pour juger de la vérité des observations d'Hippocrate, sur l'influence de la lune, il faudroit observer en Grèce ou du moins sous le même parallèle.

M. Hallé a fait connoître une observation bien constatée, d'une susceptibilité très-grande, aux approches de la nouvelle et de la pleine lune, chez une dame italienne. M. Lafond Gouzi, qui pratique à Toulouse, a observé les mêmes phénomènes sur les dartres. M. Balfour (2), médecin à Calcutta, placé presque sous la ligne, vient de publier un ouvrage sur cette matière : il rapporte une série d'observations propres à prouver que les phases de la lune influent sur beaucoup de maladies, et surtout sur les fièvres intermittentes.

Il appelle période fébrile l'espace de temps formé des trois jours qui précèdent et des trois jours qui suivent la pleine

(1) Bulletin de la Société d'Encouragement.

(2) Bibliothèque Britannique.

et la nouvelle lune ; les seize jours qui restent du mois lunaire sont divisés en deux périodes intercalaires de huit jours chacune.

M. Balfour a observé sur un très-grand nombre de fièvres, que les accès commençoient à se faire sentir lors de la période fébrile, et cela dans un rapport au moins double. L'invasion a bien plus souvent lieu le jour même de la pleine lune ou de la nouvelle, ou les deux jours suivans ; les accès augmentoient de violence dans le même temps ; ainsi le nombre des nouveaux fébricitans étant de soixante dans un mois lunaire , il y en avoit :

le 1 ^{er} . jour de la lune ,	10.
du 1 ^{er} . au 3 ,	6.
du 3 au 11 ,	9 ou 10.
du 11 au 14 ,	5.
le 16 ou pleine lune ,	10.
du 14 au 16 ,	6.
du 16 au 24 ,	10.
du 25 au 29 ,	5 ou 6.

Cet effet est plus sensible dans le temps des équinoxes , comme pour les marées. L'auteur recommande de couper la fièvre dans les périodes non fébriles ; il prétend qu'on y réussit plus facilement ; il dit avoir observé la même influence sur les migraines , les névralgies , les affectin as nerveuses en général.

La Bibliothéque Britannique contient un mémoire sur la torpille , qui rappelle des expériences bien dignes d'être répétées , et qui étoient consignées déjà dans un ouvrage de médecine peu connu.

M. Schilling , faisant des essais sur une torpille de six pouces de long sur un d'épaisseur , approcha une pierre d'aimant qui portoit un poids de quatre onces ; le poisson s'agita avec violence , il fuyoit quand on l'approchoit da-

vantage ; il est entré dans la plus grande agitation lorsque l'aimant a touché la surface de l'eau , et s'y est enfin fixé comme auroit fait un morceau de fer. On l'en sépara ; mais la torpille fut attirée comme malgré elle , et après quelque temps elle se détacha spontanément ; alors elle ne donnoit plus de commotion , on la toucha impunément pendant plusieurs jours. L'aimant , dit l'auteur , fut trouvé couvert de poussière de fer ; on mit dans l'eau de la limaille de ce métal , et la torpille reprit ses facultés ; l'expérience fut répétée sur d'autres torpilles avec le même succès ; mais il falloit employer un aimant dont la force fut relative à la grosseur de l'animal. Ces faits détruoyaient la théorie qu'on a établi sur ce phénomène depuis la découverte du galvanisme , et depuis que l'anatomie de la torpille a montré un organe d'une forme analogue à la colonne galvanique.

Le Bulletin de la Société d'Encouragement , pour l'industrie nationale , renferme la recette d'un bleu végétal d'essai plus sensible , moins susceptible de s'altérer que le sirop de violette. M. Décrozilles l'appelle *saumure de violettes*. Il fait dans un vase d'étain un forte infusion de pétales de violettes , et du double de leur poids d'eau bouillante ; après quelques heures on passe avec expression , et on ajoute le tiers en poids de muriate de soude bien pur.

Le Journal du Barreau , ou Bibliothèque du Barreau , rapporte un arrêt de la cour de cassation qui peut intéresser les médecins : d'après l'article 99 du Code Napoléon , le médecin qui a traité une personne , pendant la maladie dont elle est morte , ne peut profiter des dispositions gratuites et à titre universel qu'elle a faites en sa faveur pendant le cours de sa maladie. La demoiselle *Rey* avoit eu plusieurs maladies dont elle fut traitée par le sieur *Broisin* ; en l'an 12 , attaquée d'une phthisie pulmonaire reconnue incurable , elle épouse le sieur *Broisin* , lui donne tous ses biens , soit par contrat de mariage , soit par testament , et elle meurt trente jours après ,

toujours traitée par lui. Les frères de la défunte attaquèrent la donation qui fut déclarée valable en instance et en appel; la cour de cassation a décidé que l'époux médecin est habile à recueillir les dispositions à titre universel que sa femme a faites à son profit pendant la maladie dont elle est morte, et pendant laquelle il l'a traitée. Attendu que le Code Napoléon, art. 1094, laisse aux époux la faculté de s'avantager réciproquement, etc., et que par l'article 212, il impose aux époux les devoirs mutuels de fidélité, secours et assistance.

Le médecin légataire à titre universel, qui n'auroit pas seul gouverné le malade dans sa dernière maladie, pourroit-il en hériter? des soins, des conseils qu'il auroit donné à son parent, à son ami, dans une assemblée de médecins, verbalement ou par écrit, ou accompagné d'un ou de plusieurs de ses confrères, pourroient-ils lui être opposés à l'ouverture du testament qui le feroit héritier au même titre? Nous pensons que le texte de la loi seroit contre lui; mais que cependant elle n'a pas voulu éloigner du lit de mort ceux dont les soins doivent être les plus consolans, dont l'habitude de traiter le malade est précieuse, et par la confiance, et par la connaissance de l'état antérieur; elle a voulu empêcher seulement que le médecin ne puisse abuser de la faiblesse du malade; mais la présence d'un ou de plusieurs autres médecins, qui n'ont aucun intérêt analogue, doit assez rassurer les juges; c'est au surplus une question que nous soumettons à messieurs les jurisconsultes.

Sans doute la même loi empêcheroit une sage-femme d'hériter, à titre universel, d'une femme qu'elle auroit assistée seule, et qui seroit morte en couche (1).

(1) On s'abonne pour la Bibliothèque du Barreau, à Paris, chez M. ROUEN, Doyen des Notaires, et Maire du deuxième arrondissement, rue Neuve des Petits-Champs, N°. 87.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

FÉVRIER 1809.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Considérations sur l'incertitude des signes de la saburre gastrique, par M. BARANKIEWIEZ, correspondant de la Société médicale d'Emulation de Paris, médecin à Wilna.

Je me propose de démontrer dans cette notice, que les signes de la saburre gastrique sont très-infidèles dans les fièvres.

Les plus frappans de ces signes sont : la langue chargée, la bouche pâteuse avec saveur amère, les nausées, la douleur frontale, le vomissement, et la bile même vomie spontanément.

Commençons par examiner l'état d'un homme qui jouit d'une santé parfaite, c'est-à-dire, qui mange, digère, dort bien, et qui exerce toutes ses fonctions sans éprouver la moindre incommodité. Si un tel homme monte sur un clocher,

TOME III.

F

ou sur une montagne très élevée , un coup d'œil sur la terre l'excite au vomissement , s'il n'y est point accoutumé : celui qui est nouvellement en mer sur un vaisseau , vomit aussi , et même de la bile , comme s'il avoit , depuis long - temps , la plus grande disposition à vomir. Pour d'autres , il suffit d'apercevoir du sang , une plaie , quelque chose de dégoûtant , ou quelqu'un qui vomit. Où étoit donc cette matière bilieuse , saburrale , puisqu'ils jouissoient , un instant avant , d'une parfaite santé ? C'est une première preuve que la nausée ni le vomissement même n'annoncent point de saburre , ni de disposition bilieuse.

La saveur amère n'annonce pas plus de saburre ni de congestion bilieuse. Les femmes hystériques , quand elles éprouvent des accès de spasmes , se plaignent de trouver à tous les alimens une saveur douce qui ne peut être sentie par les autres. Les hommes qui crachent le sang éprouvent souvent auparavant une saveur fade : elle précède l'hémoptysie , et cependant le sang n'est jamais doux. Pourquoi donc la saveur amère devroit-elle annoncer quelque congestion bilieuse ? L'homme qui a la jaunisse ne se plaint point d'une saveur amère ; cependant la bile est visiblement répandue dans toute l'économie. Ainsi , en considérant le goût comme un des cinq sens ,

il faut reconnoître qu'il est susceptible d'erreur comme les autres (1).

La langue chargée n'annonce point de congestion bilieuse , ni d'indigestion , s'il n'y a pas d'autres symptômes.

Pour démontrer cette vérité , considérons l'état fébrile , idiopatique et sympathique. Dans le premier , nous trouverons toujours la langue plus ou moins chargée comme un symptôme qui s'associe à la fièvre. Dans le second , si la fièvre est excitée par une inflammation locale , comme par une blessure , un panaris , par exemple , qui est bien loin de l'estomac , la langue se couvre comme dans le premier cas. La périplemonie , l'hépatite , la gastrite , etc. , etc. , présentent souvent la langue chargée : seroit-il permis de s'y

(1) Il n'est pas rare d'entendre les personnes qui ont des vers , et particulièrement le ver solitaire , se plaindre continuellement d'une odeur horrible , qui ne peut être sentie que par eux seuls. Combien de fois ne croyons-nous pas entendre le son d'un instrument sonore , ou celui d'une cloche en vibration? Les femmes hystériques se trompent souvent en touchant quelque chose , elles la croient mouillée , quoiqu'elle soit sèche. Il arrive aussi qu'elles ne voient momentanément qu'une partie des objets , et sous différentes formes , comme le côté droit ou le côté gauche , la partie supérieure ou seulement l'inférieure , et cela sans altération apparente de la vue.

tromper, et d'ordonner un émétique ? Si la langue chargée devoit annoncer une congestion bilieuse ou de la saburre, il faudroit donner sans cesse des vomitifs et des purgatifs ; car plus nous donnons au malade de remèdes purgatifs, moins la langue devient nette. L'homme qui a une fièvre nerveuse, s'il prend des remèdes salins, ou d'autres purgatifs, garde la langue chargée, et la matière évacuée n'est que séreuse ou lymphatique. Lorsque la maladie est près de finir, le malade rend de véritables excréments, sans remède purgatif, ou pendant l'administration du quinquina. A mesure que les forces vitales augmentent, la fièvre diminue, la langue devient nette et propre comme dans l'état naturel. Enfin, ne trouvons-nous pas la bouche plus ou moins pâteuse, quelque moment après avoir diné ? Quand nous nous levons le matin, après avoir dormi, la langue est plus ou moins chargée ; et quand nous la ratissons, nous la trouvons chaque fois couverte de beaucoup de pituite colorée : cela annonce-t-il un état de maladie ?

Il y a des personnes qui sont sujettes au mal de tête, et c'est quelquefois aux sinus frontaux que la douleur se fait sentir. Au même moment ils éprouvent à la racine du nez un sentiment désagréable, gravatif, qui s'étend aux sourcils ; le nez devient sec, le visage pâle ; ils perdent l'appetit.

pétit ; ils éprouvent des nausées , des vomissements ; enfin , ils s'endorment , transpirent un peu , et se réveillent bien portans. L'indisposition gastrique en est-elle la cause ? Elle n'est que sympathique , et la douleur sur-obitaire est causée par le desséchement et par l'oblitération du sinus frontal. Je l'ai observé sur moi-même ; je me suis bien trouvé de respirer la vapeur de l'eau chaude. Une légère transpiration a souvent , pendant le sommeil , terminé tonte mon indisposition.

On peut citer aussi des cas contraires , où la langue se trouve absolument nette comme dans l'état naturel , quoique l'estomac renferme beaucoup de saburre. Un homme , par exemple , jouissant d'une bonne santé , mange avec appétit , et plus qu'à l'ordinaire ; mais à peine il a fini de dîner , au moment où son estomac commence à digérer les alimens , il reçoit une triste nouvelle : il ressent une impression qui se porte sur tout le système , et particulièrement sur le foie , qui s'affaiblit à l'instant , et n'a plus les forces nécessaires pour la digestion. Alors le malade se plaint d'anxiété , de cardialgie , de colique , d'éرنuations amères et de mauvaise odeur ; il sent un poids à l'estomac ; il a des nausées , des vomissements , etc. ; en un mot , tout annonce la présence , dans l'estomac , d'une saburre qui ne peut pas y rester long-temps sans nuire au malade ; c'est

le cas où le vomitif est le plus indiqué : pouvons-nous alors en juger par la langue qui , est propre et dans l'état naturel ? Est-il permis de négliger alors un vomitif à raison du défaut de la langue chargée qui reste quelques jours sans se couvrir ?

Les corps étrangers qui demeurent dans le canal intestinal pendant plusieurs mois , comme de la monnoie , des clefs , des os , etc. (1) , les

(1) Pierre Frank rapporte le fait suivant. Un soldat avala , par hasard , un os d'environ trois pouces de longueur , dont une extrémité étoit très-pointue. Il en résultoit une telle irritation dans l'estomac , que bientôt tous les symptômes de la gastrite se manifestèrent. Le médecin appliqua les remèdes propres à les combattre. Les symptômes de l'inflammation disparurent , mais la présence de l'os continuoit à provoquer par fois des vomissements , sans qu'il y eût des symptômes de saburre. Le jeune médecin crut le dissoudre par le vinaigre. Le malade se rétablit en effet au bout de six semaines , fit son service , et même une campagne. Environ dix mois après , ce soldat se présenta dans le même hôpital ; il se plaignoit d'éprouver de la constipation depuis plusieurs jours , et d'être dans l'impossibilité de prendre des lavemens , à raison des douleurs qu'il éprouvoit dans l'anus. Le médecin examina cette partie , en introduisant le doigt dans l'intestin rectum ; il y trouva un corps étranger , dur et pointu ; il le retira avec difficulté : c'étoit le même os avalé un an auparavant , que l'on croyoit dissous , et qui étoit encore tout entier.

vers qui occupent le canal intestinal , s'annoncent-ils par la langue chargée ?

Il me reste à parler du symptôme le plus frappant, du vomissement, qui donna lieu aux anciens médecins d'établir un axiome : *Vomitur vomitu curatur*. Mais combien n'avons-nous pas de cas où un vomitif employé contre le vomissement, pourroit être mortel ?

Pour confirmer cette idée que les vomissements, même bilieux , n'annoncent point de congestion bilieuse ni de saburre , il suffit d'examiner l'état fébrile , et particulièrement un accès de fièvre intermittente. L'homme qui a une fièvre intermittente simple , tierce ou quarte, se porte bien pendant l'apyraxie ; il mange , digère , dort et exerce toutes ses fonctions comme dans l'état de santé. Si un tel homme n'a eu encore que deux ou trois accès ; s'il n'est pas affoibli par une diète sévère , ou par des remèdes émétiques ou purgatifs réitérés , il n'éprouve point de saveur amère , et sa langue n'est point chargée. Lorsque l'accès de la fièvre commence , il change entièrement d'état. Entre autres symptômes , il se plaint de nausées , de mauvaise saveur ; enfin , il vomit et rend beaucoup de bile d'un goût amer et d'une couleur verte. Le paroxisme augmente et se termine par la transpiration. Le lendemain il n'éprouve que de l'affoiblissement ;

mais l'accès suivant se manifeste comme le premier. Où est donc cette matière, cette bile, pendant l'apyrexie ? Le vomissement n'est-il pas plutôt un symptôme secondaire que primitif ? N'est-il pas évidemment accidentel et excité par la fièvre ?

« Les matières altérées qui s'évacuent dans ces maladies, dit Grimaud (*Cours de fièvres, tom. II, pag. 207*), ne sont point les causes de la maladie ; elles n'en sont que les effets ou les produits d'une altération ressentie par le principe même de la vie ; altération indéterminée, spécifique, et qui constitue seule la cause réelle de la maladie. »

Faudra-t-il toujours se borner à répéter, comme par écho, le nom de saburre et de bile épanchée ? Pourquoi ne pas remonter à l'état d'irritation que doit avoir éprouvé le système gastrique, pour avoir donné lieu à ce vice ou à cette surabondance de sécrétion (1) ?

Il y a des médecins célèbres qui prétendent que c'est la bile ou la saburre qui excite la maladie, et qu'elle doit être évacuée avant de guérir la fièvre par les remèdes qui lui sont propres. Mais avons-nous toujours assez de temps pour suivre ce conseil ? Ne donnons-

(1) *Nosograph. philosophique, par Ph. Pinel, édit. 2, vol. I,*
page 81.

nous pas à l'instant la plus forte dose de quinqua pour combattre la fièvre pernicieuse sans évacuer le malade (1)? N'en obtenons-nous pas un effet évident et salutaire? Que devroit-il arriver aux malades traités de la fièvre intermitente par Pierre Frank et par ses élèves, qui ne donnent point des remèdes évacuans, s'il n'y a pas d'autres indications ? et ils guérissent la fièvre à l'instant, c'est-à-dire, dans une apyrexie, et sans toutes ces préparations.

Pierre Franck dit (*Prælectionibus Therapeuticis de Feb. interm.*) que le quinqua est le remède le plus certain contre la fièvre intermittente. Il faut l'employer à forte dose. C'est en substance qu'il est le plus actif. Le quinqua jaune est le plus efficace. Quand on l'emploie à forte dose, les malades se plaignent d'une pression et d'un poids singulier sur l'estomac, comme s'ils y portoient des pierres. Ces symptômes n'ont jamais lieu, et les malades digèrent facilement ce remède, en y ajoutant des substances volatiles, comme l'eau de menthe, six onces; liqueur de Hoffman, trois gros; laudanum liquide de Sydenham, quatorze gouttes : en prenant une cuillerée de ce mélange après la poudre, la dose de

(1) *Torti, febris perniciosa algida.*

quinquina à prendre dans une apyrexie est d'une once divisée en huit, douze, seize paquets, selon que l'intervalle des accès est plus ou moins long. On en prend un paquet d'heure en heure. « Ne vous hâitez pas de guérir la fièvre , ajoute ce grand maître. Si le malade porte quelque obstruction au bas-ventre , ne craignez pas de l'employer ; si cet engorgement du foie ou de la rate survenoit pendant la maladie en question , il se dissipera par ce moyen. Le malade , affoibli par les remèdes vomitifs et purgatifs , préparations faussement regardées comme toujours nécessaires avant d'employer le quinqua , ne peut pas bien digérer ce remède ; dans ce cas , il faut commencer par donner une décoction légère de la même écorce , à laquelle on ajoute un remède volatil , comme l'eau de canelle. Il y a cependant des cas où cette maladie exige un vomitif ou un purgatif; mais ces cas sont rares, et il est encore plus rare qu'il faille réitérer ces médicaments. »

En 1805 et 1806 , avant mon départ pour mes voyages , j'ai traité au moins trente personnes selon la méthode indiquée ci-dessus , et toujours avec succès , tant de la fièvre quotidienne que tierce et quarte. La fièvre fut toujours détruite dans une seule apyrexie , excepté dans deux cas où le quinquina se trouva de mauvaise qualité.

J'ai guéri , à Paris , un homme qui avoit eu la fièvre intermittente quarte automnale; il avoit été soigné par un médecin renommé , qui n'avoit rien négligé pour le guérir. Il avoit été évacué par haut et par bas plusieurs fois , et avoit pris au moins trois livres de quinquina. Au bout de trois mois , la fièvre avoit cédé ; mais il continua d'éprouver de la foiblesse , de l'inappétence , des douleurs vagues dans les articulations , quelques accès de fièvre irréguliers. Il continuoit cependant le quinquina avec le vin rouge. Enfin , au commencement du mois de mars , la fièvre se déclara quarte simple. Au bout de quatre ou cinq accès , le malade demanda mon avis. Ne trouvant point d'indication pour évacuer , j'ordonnai une once et demie de quinquina jaune , divisée en dix-huit paquets , et le mélange ci-dessus indiqué à prendre dans une apyrexie. Le malade avoit peur de suivre mon conseil , partageant le préjugé général , que le quinquina peut devenir funeste sans qu'on soit préparé par les remèdes évacuans ; mais il se laissa enfin persuader , suivit mon ordonnance , et le paroxisme suivant ne se fit sentir que par la sueur dans la nuit. Il dormit bien : le lendemain , le ventre étoit libre. Pendant la seconde apyrexie , il prit moitié de la dose du même remède ; il fut entièrement délivré de la fièvre , et l'appétit , dont il n'avoit

pas joui depuis cinq mois , revint bientôt. L'infusion amère qu'il continua quelques jours après, le mit en état de reprendre ses affaires.

Le principe *ex juvantibus et nocentibus judicatur*, doit servir à fixer l'opinion sur le vomissement. Dans le colera - morbus , par exemple , qui est une maladie très-commune et très-violente , le malade rend continuellement la bile par haut, et quelquefois par le bas , sans avoir commis d'erreur dans la diète. De tels accidens donnent lieu aux médecins de croire que la sécrétion de la bile étoit augmentée depuis long temps , et qu'il s'en étoit formé une grande quantité ; qu'au lieu d'arrêter cette excrétion , il faut nécessairement évacuer la bile ; mais les remèdes calmans , les antispasmodiques employés avec succès , nous prouvent le contraire.

On pourroit m'objecter que , dans quelque cas , la bile refusée a produit de funestes effets ; mais je réponds que c'étoit probablement dans une autre maladie , quoiqu'en apparence la même. On a pris , pour un état saburral , la gastrite , l'entérite , les hernies , le volvulus , etc. (1) , qui ne cèdent point aux mêmes remèdes (2). Si la bile étoit la cau-

(1) *De Vomilicum diversis speciebus* , Thèse soutenue aux Ecoles de chirurgie à Paris , en 1786.

(2) Je ne puis mieux faire que de renvoyer les personnes

se primitive du coléra-morbus, les remèdes narcotiques ne deviendroient-ils pas funestes en calmant et en arrêtant l'évacuation bilieuse ? Leurs bons effets sont cependant confirmés par l'expérience.

La théorie humorale de Galien, de Boerhaave, et ensuite celle de Stoll, ont conduit les médecins à cette fausse idée. Ce dernier a trouvé, presque dans chaque maladie, une complication bilieuse (1) ; il a pris enfin pour de la bile, l'expectoration qui, dans la fausse péripneumonie, est jaunâtre et un peu foncée.

Il faudroit qu'il y eût pour cela une perforation au diaphragme, adhérence du poumon et du foie, ainsi qu'une ulcération interne de ces deux viscères, comme dans l'histoire très-intéressante lue par le docteur Portal à une séance de l'Institut de France. Dans cette maladie très-compliquée, l'ouverture du cadavre a prouvé que cette communication du foie avec le pou-

qui désireroient de plus grands éclaircissements sur ce point, aux Mémoires de la Société médicale d'Emulation, séant à l'Ecole de médecine de Paris. *Voyez Nouvelles Recherches sur la Fièvre bilieuse (Meningo-gastrique)*, par M. A. Rieberand. Paris, an 7.

(1) *Stoll, de Inflammationibus, pleuro-peripneumonia biliosa,*

mon avoit lieu , et le malade rendoit véritablement de la bile par l'expectoration.

Il paroît qu'une telle expectoration , dans les cas ordinaires, n'est pas autre chose que le sang en très-petite quantité, qui est mêlé avec les matières muqueuses et puriformes , et qui les rend jaunes. En mélant un blanc d'œuf avec une demi-once de mucilage de gomme arabique et une goutte de sang , on obtient un mélange jaune , très-semblable à l'expectoration prise pour bilieuse. L'ecchymose , quand il se résout, devient parfaitement jaune ; est-ce encore de la bile? La jaunisse des enfans nouveaux-nés , qui est presque toujours la suite de la rougeur très-intense de la peau , peut être considérée comme une ecchymose.

Selon le dernier système cité, en prenant les symptômes variés ou concomitans pour les primits , il nous faudroit changer de remèdes dans les maladies , plusieurs fois par jour. Stoll attribue à la bile l'érysipèle , parce qu'il présente quelques dispositions gastriques, des nausées , des vomissemens ; mais combien n'y a-t-il pas de maladies aiguës, qui, sans être bilieuses , présentent au commencement des nausées et des vomissemens ?

L'émétique , dans plusieurs cas , lui a fait obtenir de grands succès ; on ne peut le nier : mais peut-on les attribuer à l'évacuation de la bile?

Le tartre émétique n'agit-il que spécifiquement sur l'estomac et sur la bile ? Cette préparation antimoniale ne provoque-t-elle pas la transpiration la plus forte ? N'agit-elle pas sur tout le système, et particulièrement sur le système lymphatique ? La commotion même du vomissement ne peut-elle pas produire de très-bons effets ?

Huxham, dans une épidémie de fausse péripneumonie, a employé son vin antimonial avec succès ; mais il l'employoit comme un médicament stimulant qui relève les forces, et provoque la transpiration et l'expectoration.

Richter recommande le tartre émétique dans les maladies externes, pour évacuer la bile et afin qu'elle n'ait pas une fâcheuse influence sur les plaies. Cet homme illustre guérit différentes maladies avec le même remède : il l'employoit dans les maladies des yeux, les douleurs arthritiques, l'engorgement chronique des glandes, etc. Il ordonne ce remède sous différentes formes : le plus souvent, sous la forme de pilules, avec toutes les précautions nécessaires, et les fait prendre au commencement à très-petites doses, qu'il augmente insensiblement pour ne pas déterminer le vomissement et pour exciter quelques perturbations dans tout le système. Il le fait continuer ainsi pendant quinze à vingt jours, et il en a obtenu les meilleurs effets. Mais peut-on les

attribuer à l'évacuation de la bile ? Ce remède lui réussit comme un remède stimulant des plus actifs , qui provoque les sécrétions et les excréptions , et qui excite des perturbations fébriles , nécessaires quelquefois pour guérir certaines tumeurs ou des maladies chroniques , de même que la fièvre guérit souvent des engorgemens invétérés.

Observation sur une affection tétanique consécutive à la cure d'une fracture compliquée de la rotule , recueillie par P.-L. EMMANUEL , ex-chirurgien militaire.

Madame *** , belle , jeune et fraîche , d'une bonne constitution , jouissant des délices de la vie , arrivant à la campagne d'une de ses parentes , le 10 ventôse an XIV , fit , en descendant de voiture , une chute violente sur le genou droit ; la rotule fut rompue dans une direction transversale et un peu oblique. Appelé presqu'aussitôt , j'arrivai avant que les difficultés du diagnostique fussent devenues plus grandes , tous les effets d'une percussion très-vive étoient marqués : contusion , gonflement considérable , deux plaies pénétrantes dans l'article , l'une sur le corps de l'os , l'autre latéralement , et dilacération des parties

parties molles et solides ; le fragment supérieur embrassé par les extrémités du droit antérieur, et tiré en haut par une puissance très-forte, formoit, avec le fragment inférieur, un vide assez sensible pour ôter toute incertitude, et donner lieu à la plus légère méprise ; les pièces osseuses divisées, mues en sens inverses, faisoient entendre une crépitation manifeste, qui donnoit un degré de certitude de plus.

L'indication curative étoit pressante. Les moyens de tenir les parties en contact étoient peu faciles à employer à raison du désordre. L'action musculaire vaincne, et la force contractile des muscles affoiblie par la flexion de la cuisse sur le bassin ; l'extension de la jambe, et la compression exercée graduellement sur toute son étendue, telles étoient les indications. Je procédai à l'application de l'appareil, selon la méthode de Desault. Je remis les fragmens en place, les maintins, et les empêchai d'obéir à leur tendance au déplacement. Les deux plaies furent pansées, non sans causer beaucoup de douleurs. Les compresses baignées, et souvent arrosées d'eau végéto-minérale, entretenirent l'appareil constamment humide, et le membre fut placé dans une position convenable. Une saignée de huit onces fut pratiquée dans la nuit. Une diète sévère et tous les moyens

TOME III.

G

antiphlogistiques furent prescrits et mis en usage. Le pansement fut renouvelé chaque jour deux fois, jusqu'au dix - neuvième, pendant lequel temps il se manifesta du gonflement, des douleurs vives, la fièvre avec des *gesticulations*, du délire et des *exacerbations*, des bâillemens, des grincemens de dents, un resserrement convulsif des mâchoires, et une diathèse bilieuse. On pratiqua une seconde saignée, et le lendemain un grain de tartrite de potasse et d'antimoine fut donné dans trois tasses d'eau d'orge; il fit évacuer beaucoup de bile poracée. J'insistai ensuite, pendant quelques jours, sur les antispasmodiques simples, et le calme se rétablit. Le bon aspect des parties rendit les pansemens moins fréquens, et le trente-cinquième jour il y eut des progrès évidens dans les cicatrices. Le cal étoit déjà très-ferme; on imprima des mouvements au membre encore retenu dans l'appareil, qui fut levé le cinquante-deuxième jour. Les plaies étoient fermées, la cicatrisation parfaite, les mouvemens auxquels l'articulation étoit soumise depuis quelque temps, devinrent plus faciles.

Enfin, la cure étoit achevée, quand, huit jours après, madame *** me fit prier d'aller la voir.

Depuis quatre jours, elle se plaignoit d'une douleur obscure et fixe à la nuque : cette douleur s'é-

toit changée, la veille, en un sentiment de constriction spasmodique aux deux mâchoires. Bientôt les muscles du cou et de la poitrine participent à cet état de spasme ; ils se tendent douloureusement, et la déglutition est compromise ; tous les signes du trismus étoient manifestes ; le pouls étoit plein, fréquent et déployé ; les urines rares et briquetées ; les selles sollicitées vainement, et la peau sèche et brûlante : tel étoit l'ensemble des symptômes effrayans qui se présentoient.

Après avoir pris les informations nécessaires, et m'être fait rendre compte des causes qui pouvoient avoir opéré ce changement, je vis que ma thérapeutique ne devoit tendre qu'à rappeler la transpiration supprimée, et à combattre l'influence délétère d'une atmosphère humide qui environnoit l'habitation de la malade.

Sur-le-champ j'ouvris la veine, et fis une ample saignée. Je couvris la mâchoire d'un cataplasme émollient anodiné ; je fis plonger la malade dans un bain tiède, dont le degré de caloric fut graduellement augmenté, et porté jusqu'au vingt-huitième, et je fis préparer une mixture nervine de six onces, avec addition de cinq grains d'extrait gommeux d'opium, quatre grains de camphre, et autant de nitrate de potasse, pour être donnée, par cuillerée, toutes les demi-

heures. Un lavement avec les fleurs de camomille fut administré ; et la boisson, que je faisois donner souvent à la malade, étoit une infusion de sommités fleuries d'arnica, dans chaque tasse de laquelle je faisois étendre quinze gouttes d'acétate ammoniacal.

Le lendemain, troisième jour de l'invasion, la nuit fut moins orageuse, la malade moins agitée, quoique les mâchoires fussent encore aussi serrées, et la déglutition aussi pénible. On la favorisoit à l'aide d'un petit bâillon et des précautions d'usage. A l'exception de la saignée, les moyens précédens furent continués.

Le soir, la peau étoit moins brûlante, le pouls plus mou ; mais l'intensité des autres symptômes étant la même, je fis répéter le lavement, que je recommandai d'animer d'une cuillerée de miel mercuriel, et je fis mettre des feuilles de jusquiame dans le cataplasme dont la mâchoire étoit toujours couverte. La malade fut plongée dans un nouveau bain.

A ma visite du quatrième jour, au matin, la malade avoit dormi trois heures dans la nuit. Amélioration marquée, la mâchoire un peu moins fixe, la déglutition plus aisée. Le ventre s'étoit ouvert naturellement, et la peau moite me fit augurer une détente prochaine et générale : mêmes prescriptions que la veille.

Le soir , son état étoit encore amélioré. Après être sortie du bain , elle dormit environ deux heures. Sueurs abondantes , selles spontanées et copieuses qui détendirent l'abdomen complétement , et rétablirent le mouvement de la respiration. Le relâchement des mâchoires permit d'ôter le bâillon ; la malade avaloit beaucoup mieux ; mais la parole étoit encore presque inintelligible , par la grande gène que la langue éprouvoit dans ses mouvemens. Deux bouillons légers furent substitués aux bains , aux lavemens ; la tisane fut plus légère , et l'acétate d'ammoniaque remplacé par la liqueur de corne de cerf succinée.

La sueur étoit plus abondante , le relâchement des mâchoires plus prononcé. Chaque jour la déglutition s'opéroit plus facilement que la veille ; toutes les sécrétions étoient rétablies ; plus de fièvre ; la parole se recouvroit ; la malade appaisoit sa faim en mangeant trois légers potages de semouille dans le jour , et un autre dans la nuit ; l'on mit un terme à la sévérité du régime , et bientôt elle atteignit celui de sa guérison : car huit ou dix jours seulement suffirent pour effacer tous les signes du trismus.

Voilà , je pense , une observation concluante et apologétique de la vertu des sudorifiques dans les maladies convulsives de cette nature ; cepen-

dant je crois , malgré ma prévention et mon expérience , que cette méthode ne peut être exclusive ni servile ; que le tétonos , en général, doit être traité suivant la cause occasionnelle ; que la chose essentielle est de connoître cette cause , pour mettre en action tous les moyens de la détruire ; et , certes , sans l'insalubrité connue de la demeure de la malade , et ses imprudences , j'aurois accusé la blessure d'avoir causé ce désordre , puisqu'elle avoit déjà si fort irrité la fibre un mois auparavant. C'est alors que j'aurois pu me servir d'un moyen indiqué par M. Heurteloup , chirurgien - inspecteur des hôpitaux militaires , à qui je dois faire hommage de quelques cures remarquables que j'ai vu obtenir , et que j'ai obtenues moi-même. J'aurois pu triompher de cette affection dépendante de cette nouvelle cause , en appliquant , à son exemple , un large vésicatoire sur le genou cicatrisé.

Si cette méthode plaide en faveur du traitement que l'étiologie indique , il faut aussi convenir qu'il est bien des cas où la nature se joue des ressources de l'art , et qu'un seul fait isolé peut bien éclairer , mais non faire loi en médecine.

Observations pratiques sur les maladies chroniques, par JOSEPH QUARIN, conseiller aulique, premier médecins de l'empereur Joseph II, et médecin en chef de l'hôpital général de Vienne; traduites du latin sur l'édition originale de 1780, et augmentées de notes, par ET. SAINTE-MARIE, D.-M. 1 vol. in-8°., prix 4 fr. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3.

Le but de cet ouvrage, bien plus intéressant que s'il contenoit des choses nouvelles, est de déterminer le traitement qui convient, dans tous les cas, aux maladies chroniques ; d'y ramener les praticiens qui s'occupent de guérir ces maladies ; de leur remettre sous les yeux des principes que l'ancienneté rend plus respectables, et que l'ignorance et la mauvaise foi s'efforcent de détruire.

On peut regarder cet ouvrage comme une continuation des *methodus medendi febribus et methodus medendi inflammationibus*, dont la seconde édition a été traduite en français par le docteur *Emonnot*, il y a déjà plusieurs années (1).

(1) Voy. Quarin, *Traité des fièvres et des inflammations*, in-8°., 2 vol., an 8.

Les seize chapitres que renferme ce volume sont consacrés aux maladies chroniques; l'apoplexie en ouvre la liste, et la maladie vénérienne la termine. M. Quarin déclare qu'il n'a jamais vu réchapper d'apoplectique qui avoit porté la main à différentes reprises au même endroit de la tête pendant l'attaque, lors même que les autres accidens n'avoient pas paru absolument funestes. Cette maladie se trouve souvent compliquée de spasmes, principalement celle qui vient après un effroi. Pline fait mention d'une ordonnance de police, qui défend d'habiter avant trois ans les maisons nouvellement construites en pierres. Selon l'auteur, les fomentations froides sur la tête sont, dans l'apoplexie, un secours infidèle, et les vomitifs un remède dangereux. L'électricité augmente le nombre des pulsations, excite des hémorragies, et porte les humeurs à la tête. Par conséquent, elle est, suivant M. Quarin, nuisible dans les paralysies qui restent après les apoplexies sanguines. M. Junker a déjà connu l'efficacité supérieure du romarin et de l'arnica dans la paralysie. La coloquinte est très-indiquée pour les hommes gras et replets; (mais il paroît qu'il en faut donner au delà d'un huitième de grain toutes les trois ou quatre heures). L'auteur a guéri quelques épileptiques, d'une constitution pâle et boursouflée,

en leur faisant faire un usage soutenu du fiel de bœuf; chez d'autres , il a réussi en leur prescrivant l'huile animale de Dippel, à la dose de dix jusqu'à vingt gouttes, trois fois par jour. La valérianne a été de tous les remèdes le plus efficace , pourvu que les malades en aient pris des doses assez fortes , savoir , depuis deux jusqu'à cinq gros par jour. M. Lezz confirme l'inocuité des doses si considérables de cette racine) Un moyen d'entretenir l'égalité de la transpiration et de prévenir les rhumes , est de faire du feu de bonne heure dans les appartenemens.... L'hémoptysie , si fréquente à Vienne , pourroit bien dépendre en partie de ce que les maisons y sont extrêmement élevées ; qu'il faut , par conséquent , monter plusieurs escaliers , et qu'on est , par cette raison , exposé à des transitions subites de température. (L'auteur de l'annonce en accuse préférablement l'excessive quantité de poussière en été , et tous les genres de débauches des jeunes gens.) Pour procéder à la cure du crachement de sang , il faut presque toujours commencer par la saignée , et ordonner ensuite les bouillons de limaçon et le jus d'ortie nouvellement exprimé. M. Quarin a encore retiré , dans ces cas , de grands avantages de l'alun (*sulfate d'alumine ou alumineux*), auquel il a quelquefois joint le vitriol de mars (*sulfate de*

fer), et la gomme arabique. Il a vu mourir, de phthisie, tous ceux dont on avoit arrêté l'hémoptysie à l'aide de la glace ou de fomentations très-froides appliquées sur la poitrine; il donne au sirop diacode la préférence sur tous les calmans. Il succède souvent à l'hémoptysie, au bout de quelques jours, une petite fièvre qu'on peut considérer comme une fièvre vulnéraire, et qui demande de petites saignées (comme aussi l'usage des évacuans).... La phthisie pulmonaire est plus commune chez les femmes que chez les hommes; elle a souvent sa source dans les rhumes négligés, principalement lorsqu'on a omis la saignée dans les cas où elle étoit indiquée. (Nous pensons qu'elle provient encore plus souvent d'un traitement mal vu du dérangement des règles.) Elle est très-difficile à guérir, sans néanmoins être incurable. Pour s'assurer par les expériences si les crachats sont pituiteux ou purulens, il faut choisir ceux que les malades rendent le matin. Il y a plus de trente ans que l'auteur a vu prendre, sans succès, dans la phthisie, les acides minéraux et le sirop diacode, de même qu'il a vu, depuis, que l'air fixe (*acide carbonique*), introduit dans les poumons, est plus nuisible que salutaire. L'huile d'asphalte ne lui a pas mieux réussi que l'eau de chaux: cette dernière excite

même des symptômes fâcheux lorsqu'elle est récente , et , par conséquent , trop caustique. Le lichen d'Islande, lors même qu'il n'a pas été utile , n'a jamais nui à ces maladies , et le polygala amer , donné seul , n'a guéri aucun phthisique. C'est le quinquina qui , après une expérience de trente ans , mérite encore la préférence sur tous les autres remèdes. M. Quarin préfère la décoction à l'infusion à froid et au kina en substance. Le véritable baume de la Mecque n'a produit aucun effet supérieur à ceux de la térebenthine cuite , ou de tous les autres baumes naturels. Quant à l'usage des vomitifs , que l'on condamne ici , l'auteur de cet article ne sauroit être du même avis , attendu que de petites doses d'ipécacuana , cinq grains , par exemple , donnés tous les matins , lui ont rendu les plus grands services , ainsi qu'à *Pied* et à d'autres médecins anglais , dans les phthisies pulmonaires , véritables ou prétendues telles.

Pour remédier aux diarrhées colliquatives , M. Quarin donne la décoction de salep , la poudre de salicaire , et même les opiatiques. Il fait donner aux chèvres des végétaux vulnéraires et balsamiques pour communiquer plus de vertu à leur lait. Quoiqu'il ait employé sur plusieurs pulmonaires le café de glands , il ne l'a vu opérer aucun effets avantageux. Le sucre de lait nou-

vellement préparé a été d'une plus grande utilité. On peut permettre aux phthisiques l'usage des huîtres et du jus de citron , celui des bouillons de grenouille et de tortue. Ceux qui sont convalescents se trouveront bien des vins doux , tels que le vin de Rifulco et de Mazzimico. L'auteur , en regardant l'exercice à cheval comme préjudiciable , ne parle , sans doute , que de celui qui est violent..... Il n'a point eu à se louer de l'extrait de nicotiane , soit contre l'asthme , soit contre l'hydropisie de poitrine..... Rien ne lui a mieux réussi contre les goîtres qu'une poudre composée d'éponge brûlée , six gros , et d'une demi-once d'*oleosaccarum* d'anis. Ses malades en prenoient trente à cinquante grains , deux fois par jour..... La digitale pourprée dont Van Helmont avoit déjà parlé , a eu des succès flatteurs entre ses mains contre les écrouelles. Il en a employé le suc exprimé au dehors , et à l'intérieur l'extrait , à la dose de un , cinq , six , et même dix à douze grains. Il fait mention d'un cas d'hydropisie , dans lequel elle a réussi. Une expérience de plusieurs années lui a appris que les diurétiques ont seuls quelque efficacité dans l'hydropisie de poitrine ; et parmi les remèdes , la scille l'emporte sur tous les autres , principalement l'extrait de cet oignon , donné à la dose d'un grain et demi toutes les trois ou quatre heu-

res : il a vu que son usage a excité plusieurs fois une sorte de salivation , qui a eu tout le succès désiré. M. Withering (*an account on fox-glove*) a observé la même évacuation survenir à l'usage de la digitale. Ces événemens méritent attention. *Horstius* et *Spoon* ont déjà observé qu'il y a des hydropisies qui veulent être traitées par les saignées et le petit lait. Il faut absolument éviter l'usage des vomitifs dans ces maladies , dans lesquelles les diurétiques conviennent le mieux. Quelquefois M. Quarin a retiré de bons effets du scarabée meloë L. , donné avec le rob de sureau ; mais le *colchicum autumnale* et le mercure doux (*muriate mercuriel doux*) n'ont rien fait. C'est encore l'extrait de scille qui a le mieux mérité sa confiance..... Il a guéri en très-peu de temps trois malades attaqués de la colique des peintres, au moyen de l'alun (*sulfate d'alumine ou alumineux*) et de la gomme arabique ; tous les autres remèdes tentés avoient été infructueux..... Dans les hydropisies survenues aux obstructions des viscères du bas-ventre , il s'est bien trouvé de l'usage de la crème de tartre soluble (*tartrite acidule de potasse soluble*).... La décoction de drêche , administrée aux scorbutiques de l'hôpital , à la dose de deux ou trois livres dans les vingt-quatre heures , leur a été très-avantageuse..... On a également guéri dans

les hôpitaux nombre de dyssenteries des dernières années, au moyen des incrassans, des anodins et des diaphorétiques. La salicaire en poudre, donnée toutes les deux ou trois heures, à la dose d'un scrupule, est un adoucissant et a procuré un soulagement marqué. Il faut apporter plus de circonspection qu'on ne pense communément pour administrer l'opium en lavement. L'auteur a vu un grain d'opium, et une autre fois dix gouttes de laudanum liquide injectés en clystère, déterminer de grandes angoisses et une paralysie passagère des extrémités inférieures.

Parmi tous les résolutifs, la décoction de saponaire occupe le premier rang contre l'ictère: on la prépare avec les racines et les feuilles fraîches. Suivant notre auteur, il n'existe point de remède capable de résoudre de véritables obstructions au bas-ventre. Il a entièrement dissipé une jaunisse rebelle à tous les remèdes, au moyen de l'usage continué des fruits : la *bella donna*, administrée d'après la méthode de Gre ding, ne lui a pas mieux réussi que les jaunes d'œuf..... L'huile de ricin a guéri quelques crampes d'estomac, accompagnées de vomissement. M. Quarin ne connaît point de remède plus efficace contre l'arthritis chronique et la maladie vénérienne enracinée, qu'une décoction de salse-

pareille et d'antimoine cru. Il se loue des cataplasmes faits avec le savon, la ciguë et l'arnica dans l'arthritis, dans les affections rhumatismales et le point de côté. Les femmes sont rarement sujettes à la goutte. On peut remplacer le quassia vauté à ce sujet par la racine de gentiane. Les fleurs de soufre incorporées dans le rob de sureau, ou bien réduites en pilules avec l'antimoine et la résine de gaïac lui ont donné un remède très-efficace..... Dès l'année 1753, il a guéri une gonorrhée très-douloureuse par une boisson abondante de décoction de guimauve et de fortes doses de nitre (*nitrate de potasse*). Il ne permet des injections et l'usage interne du mercure que dans les cas d'ulcères dans l'urètre, (c'est-à-dire très-rarement). Il faudroit proscrire tous les remèdes saturnins. Les fics ne doivent leur origine qu'à la malpropreté; la poudre de sabine y a échoué. S'il y a des bubons endurcis qui ne soient pas enflammés, les meilleurs remèdes sont des frictions faites avec quatre ou cinq grains de calomel mêlé avec de la salive, et un emplâtre de ciguë et de gomme ammoniaque. Il n'a rencontré que deux exemples de bubons gangréneux. Il a retiré une très-grande utilité, dans les cas d'éruptions cutanées vénériennes, d'une infusion de scordium, à la dose de trois ou quatre livres par jour, et des bains tièdes. Il est des

ulcères vénériens qui ont l'apparence d'un véritable cancer. Dans ce cas, l'auteur se sert, avec le plus grand avantage, d'un liniment composé de deux onces de suc de ciguë, et d'un gros et demi de calomel : il en faut appliquer, à différentes reprises, avec de la charpie. De toutes les préparations mercurielles, l'estomac s'accommode le mieux du mercure gommeux de Plenck. M. Quarin assure avoir guéri plusieurs vénériens avec la seule décoction de salsepareille, administrée d'après la méthode de Fordyce ; (mais est-il bien sûr que ces malades n'avoient pris, dans aucun temps, du mercure ?) La décoction de drêche convient particulièrement à ceux chez qui la vérole est compliquée avec la pulmonie ou le scorbut. La maladie vénérienne se trouve souvent réunie à des vices de la digestion, qu'on peut reconnoître à l'état de la langue, et, comme le dit M. Zeller, à un élargissement très-considerable de la prunelle. Ces vices retardent beaucoup la guérison, et les mercuriaux sont impuissans, tant qu'on n'a pas évacué à différentes reprises, etc.

Enfin, l'auteur termine son ouvrage par quarante-trois formules.

On ne peut pas dire, à la vérité, que cette production brille des feux du génie qui caractérisent les écrits de nos grands maîtres, ni qu'elle prenne

prenne place dans notre esprit , à côté des chefs-d'œuvres d'Hippocrate , de Sydenham , de Boerhaave , de Van-Swiéten , de Morgagni , de Bagliivi , de Prosper Alpin , de Haller , de Pringle , de Lind , et de quelques autres ; mais personne ne refusera à M. Quarin le mérite de la précision dans les idées , de la richesse dans les développemens , de la vérité dans les images , et de cette touche particulière qui tient vraiment au génie , et qui forme le vrai mérite des médecins.

Quant à la traduction , elle nous a paru digne des plus grands éloges.

Observation d'une Fièvre adynamique , compliquée d'affection vermineuse , avec perforation de l'intestin iléum , par M. PÉHAN , chirurgien de première classe de la marine , à Brest.

Le nommé François Q. , soldat dans la compagnie des ouvriers d'artillerie de la marine , âgé de vingt-deux ans , natif de Lanilis , département du Finistère , entra à l'hospice maritime , le 5 octobre 1807. Ce jeune homme , malade depuis plusieurs jours , avoit éprouvé quelques mouvements fébriles , et une douleur constante au bas-ventre se faisoit sentir. Malgré sa répugnance pour le séjour de l'hôpital , il fut obligé d'y en-

TOME III.

H

trer. Il ressentoit une chaleur qui, au toucher, étoit acre et mordicante, une soif extrême, le pouls étoit petit, foible, avec prostration considérable des forces, et de fortes douleurs au ventre, accompagnées de constipation. De l'eau d'orge acidulée, de l'eau vineuse furent les boissons administrées. Un lavement émollient prescrit le soir, donna lieu à l'évacuation d'une grande quantité de matières noirâtres et fétides. Les quatre premiers jours, les choses restèrent à peu près dans le même état ; pendant ce temps, j'ajoutai aux remèdes précités une potion composée d'eau de menthe poivrée, d'eau de fleurs d'orange, d'élixir de Garus, et de trente gouttes d'éther sulfurique. Dans la nuit du sixième au septième jour, le malade eut un léger délire, et le septième au matin, la face étoit entièrement changée ; une couleur brune, noirâtre, (très-ordinaire à la fin des maladies pernicieuses, ataxiques et adynamiques, lorsqu'elles se terminent par la mort), des pétéchies brunâtres, étoient répandues sur tout le corps ; des vomissements fréquens de matières bilisiformes avoient lieu ; il y eut expulsion d'un ver ; le ventre étoit météorisé. J'employai alors la potion anthelmintique de M. Bourdier, citée par M. Alibert. Le soir on me montra huit vers que ce malade avoit vomi. La nuit fut plus calme. Le neuvième jour de son entrée à l'hôpital, le

matin , le pouls se faisoit à peine sentir ; les douleurs cessèrent totalement : il se fit une évacuation d'une grande quantité de matières noires, exhalant une odeur fétide. Tous ces signes étoient plus que suffisans pour dénoter une gangrène intérieure. Il prenoit , tous les jours, quelques verres de décoction de quina camphré. Tous ces moyens furent inutilement employés. Le malade succomba le 10 à sept heures du matin.

Autopsie cadavérique.

Le bas-ventre nous a présenté le plus grand désordre ; le péritoine étoit enflammé , sphacélé ; le grand épiploon putréfié presqu'en totalité ; un lombric de six pouces de long étoit dans les replis de cet épiploon. Nous parcourûmes les intestins , afin d'y chercher une ouverture qui eût pu lui avoir donné issue. Ce ne fut que vers la fin de l'iléum que nous en rencontrâmes une ronde et frangée. Tous les intestins étoient phlogosés et gangrénés dans différens endroits ; un second ver , semblable au premier , se trouva aussi dans les circonvolutions intestinales ; enfin , un troisième étoit tombé dans le bassin.

La douleur fixe du ventre qu'on a remarquée pendant tout le cours de cette maladie , ne peut-elle être regardée comme l'effet d'une irritation

vive et permanente du canal intestinal , à la suite de laquelle il y a eu inflammation et gangrène? le résultat de l'autopsie cadavérique semble appuyer cette opinion.

— Cette observation confirme ce point de la doctrine de M. Broussais, que les inflammations des viscères déterminent très-ordinairement des symptômes d'adynamie , qui ne sont pas toujours une indication d'employer les toniques et les irritans.

*Observations diverses , par M. Lafont-Gouzi ,
médecin à Toulouse.*

Depuis plusieurs années j'ai eu fréquemment occasion d'observer l'efficacité des pilules suivantes , dans les catarrhes asténiques et anciens, accompagnés de toux fatiguante et d'expectoration plus ou moins abondante.

Prenez myrrre douze grains , baume de Tolu six grains , extrait gommeux d'opium deux grains , baume du Pérou liquide q. s. : faites huit pilules. On donne quatre pilules par jour , savoir : une chaque trois ou quatre heures. Plusieurs sujets de tout âge et de tout sexe attaqués depuis long - temps de ces affections , ont été

guéris dans un petit nombre de jours , et ils n'ont pas resté deux fois 24 heures sans éprouver un changement avantageux dans leur état : si la toux est fréquemment sèche , je fais prendre en même temps que les pilules de la pâte de guimauve.

A ce résultat de mes observations , j'ajouterai un fait qui me paroît propre à intéresser la Société. Un jeune homme de quinze ans , assez vigoureux , attaqué du ténia , prit , d'après mes conseils , une once de limaille d'étain fin , que je fis diviser en douze parties égales ; il en prenoit quatre par jour , mélées avec des substances purgatives : il n'en résulta aucun accident. Ayant engagé M. Magnes , pharmacien et chimiste distingué de Toulouse , à faire l'analyse de l'étain râpé qui restoit dans le bocal , il fut constaté qu'une once de cette limaille contenait environ soixante-huit grains de plomb. Ce pharmacien suivit dans son analyse le procédé de Bayen et Charlard. J'observerai que cette limaille (et par conséquent celle que je fis prendre au malade) étoit oxydée : le plomb devoit donc produire d'autant plus facilement le mauvais effet qu'on lui attribue. Ce fait , réuni à d'autres , rapportés par différens médecins , paroît prouver qu'une petite quantité de plomb ne suffit point pour empoisonner. Je connois plusieurs autres cas où l'étain de commerce , qui est toujours mêlé avec

du plomb , a été donné sans qu'il en soit résulté de mauvais effets.

Ayant vu l'inoculation de la gonorrhée vaincre parfaitement les ophtalmies attribuées à la métastase de la matière gonorrhœique , ce phénomène intéressant est devenu le sujet de mes méditations : il me paroît 1^o. que les yeux ne s'affectent que par sympathie , et que l'irritation de l'urètre et non le virus blénorragique est transportée sur ces organes ; 2^o. qu'une blénorragie excitée par l'alcali volatile affoibli , comme l'a fait Swediaur , ou par la sabine , comme l'a vu arriver Bell , seroit tout aussi efficace que l'inoculation de la gonorrhée vénérienne ; 3^o. que le même moyen pourroit être employé avec succès dans les ophtalmies chroniques et scrofuleuses , trop souvent rebelles aux efforts de la médecine : je m'occupe à chercher l'occasion de vérifier si mes conjectures sont fondées ou non.

Parmi les phénomènes peu communs dont j'ai été témoin , la Société ne trouvera pas sans doute dénuées d'intérêt , les trois suivans , que je vais lui communiquer .

Une dame de 26 ans , mère de quatre enfans , étoit accouchée depuis un mois lorsqu'elle me fit appeler pour savoir ce qu'il lui conviendroit de prendre afin de dissiper le lait dont ses ma-

melles étoient remplies , et qui sortoit naturellement en assez grande quantité pour l'épuiser. Sa faiblesse habituelle et sa maigreur considérable ne lui permettant point de nourrir son enfant, elle l'avoit confié à une autre femme. Cette dame avoit déjà pris quelques remèdes vantés comme anti - laiteux : je lui fis prendre six onces , par jour , d'eau de menthe , et dans l'espace de vingt-quatre heures , l'abondance du lait avoit diminué de manière à inspirer des craintes à la malade ; je lui conseillai cependant de continuer l'usage de ce remède ; et comme elle le trouvoit trop actif , de l'assoirblir avec de l'eau , ce qu'elle fit pendant quatre ou cinq jours , après quoi elle l'abandonna , n'ayant plus de lait. Dès le premier jour de l'emploi de l'eau de menthe , *le lait ne coula plus , et les mamelles se désemplirent d'une manière extraordinaire , sans qu'il en résultât aucun accident.*

Dans d'autres cas je me suis également servi , avec succès , de ce remède , pour débarrasser du lait les femmes débiles ; mais quelquefois aussi je l'ai vu tromper mon attente.

Une femme âgée de 40 ans , attaquée en même temps d'hydropisie , de scorbut , et de paralysie incomplète qui affectoit la langue plus que toute autre partie du système musculaire , étoit malade , depuis six ans , à

l'occasion d'un coup de corne de bœuf qu'elle avoit reçu peu de temps après étre accouchée : je fus très-surpris de voir que les mamelles étoient gonflées de lait qui étoit lancé à une grande distance en les pressant. La sécrétion de cette humeur n'avoit jamais cessé de se faire pendant ce long espace de temps, quoique sa santé eût été constamment mauvaise, et que son corps fût dans un état de déperissement dont il est facile de se faire une idée, d'après ce que j'ai dit des maladies dont elle étoit atteinte. J'essayai en vain de dissiper son lait par l'eau de menthe.

J'ai observé, d'autres fois, avec quelle force la sécrétion du lait s'opère malgré l'extrême foiblesse du corps et la disette du sang qui ont lieu après les grandes hémorragies. Cette femme avoit encore assez abondamment du lait aux mamelles il y a quatre mois, c'est-à-dire, plus de sept ans après ses couches.

Une dame scrofuleuse, en proie, depuis cinq ans, à des attaques de nerfs, et aux suites d'un prétendu lait répandu, qui la retenoient presque continuellement dans sa chambre, et la dernière année dans son lit, me fit appeler. Ni les eaux thermales, ni les bains domestiques, ni un grand nombre de médicaments que différens médecins, appelés tour à

tour, lui avoient ordonnés, n'avoient amélioré son état. Elle avoit plusieurs ulcères à la partie supérieure des cuisses et aux lombes; dont le pus qui en découloit paroisoit tirer sa source de l'intérieur du ventre. On ne doutoit point que les vertèbres ne fussent cariées. Je ne décrirai point le traitement corroborant que je mis en usage, et je ne ferai pas le détail des bons effets que j'en obtins promptement; je veux seulement faire mention d'une sympathie particulière que j'observai chez cette dame entre les cuisses et les mamelles. Lorsqu'on pratiquoit sur ses cuisses les frictions sèches que j'avois ordonnées, elle ressentoit dans ses mamelles des sensations agréables qui approchoient de la volupté.

Mes occupations ne me permettent point de donner plus de développement aux idées que je viens d'exposer, et de les relever par des formes scientifiques, par les richesses de l'érudition et les charmes du style; je me suis proposé uniquement de faire part à la Société des principaux résultats de mon observation particulière sur quelques sujets de médecine, et de lui témoigner combien je suis sensible à l'accueil flatteur dont elle veut bien honorer mes travaux.

Expériences sur le croup artificiel, par M. Duval, docteur en médecine, correspondant de la Société, à Brest.

L'art a-t-il des moyens de produire chez les animaux vivans la concrétion muqueuse, membraniforme, attribut spécial du croup, et quels sont les phénomènes qui se manifestent pendant les expériences qui y donnent lieu?

La Société de l'Ecole de Médecine de Paris, en plaçant cette question dans la série de celles qui servent de développement au programme du concours sur le croup, a pressenti combien sa solution devoit éclairer la nature de cette maladie. C'est dans le dessein de secouder des vues aussi sages, et pour hâter les progrès de la science médicale, que M. Duret, chirurgien en chef de la marine, résolut d'interroger la nature par des expériences, et d'en observer les résultats. Détourné par ses fonctions, il me chargea, conjointement avec M. Miriel, prévôt de chirurgie de l'hospice principal, de pratiquer et de suivre l'expérience suivante.

Le 4 juillet 1808, devant les membres du conseil de santé, et de MM. Pihan, Nielly,

Icery, chirurgiens entretenus, MM. Mollet et Vasse, professeurs de cette Ecole, on a saisi un jeune loup, et, à la faveur d'une sonde de gomme élastique introduite dans la trachée-artère, nous y insuflâmes, pendant quelque temps, du gaz muriatique oxygéné. Un léger malaise paroissant être le seul effet de cette insufflation, nous résolvîmes d'y injecter deux cuillerées d'eau, avec quarante gouttes environ d'acide sulfurique; à cette fois, agitation vive de l'animal, toux et altération de la voix, éjection d'une certaine quantité de l'injection, respiration courte et bruyante toute la journée. L'animal pérît la vingt-quatrième heure de l'opération.

On trouva à l'autopsie cadavérique, une concrétion membraniforme et tubulée telle qu'on en rencontre chez les personnes victimes du croup. Elle commençait au larynx, et son domaine occupoit toute l'étendue des voies aériennes; son épaisseur étoit celle d'une feuille de papier. Cette concrétion paroissait entièrement composée d'albumine; la trachée ne présentoit d'autre altération pathologique qu'une légère phlogose à la membrane muqueuse; les poumons étoient engorgés par des sucs muqueux. MM. Duret, Delaporte, Lebreton, etc., ont examiné cette pièce, et tous ont été frappés

de la ressemblance exacte de cette concrétion avec celle qui est le produit du croup naturel.

Pour confirmer cette heureuse découverte, qui a échappé aux travaux du célèbre physiologiste M. Chaussier (1), le seul qui s'est livré jusqu'à présent à ce genre de recherches, il me sembloit utile d'expérimenter sur d'autres animaux.

J'injectai, par le procédé sus-relaté, dans la trachée-artère d'une jeune poule, une liqueur préparée de la même manière, mais dont la dose étoit proportionnée au volume de l'animal. La première poule expira presque sur-le-champ; une injection moindre, faite à une seconde, lui causa d'abord quelques momens d'anxiété; mais un quart d'heure après elle parut plus tranquille; la deuxième heure étoit à peine écoulée, que la voix devint croupale, et d'une manière si frapante, qu'une Dame qui avoit vu un enfant en proie au croup, crut entendre sa voix, et me pria de faire éloigner l'animal. MM. Delaporte et Lebreton furent de même frappés de l'analogie de cette voix avec celle que donne le croup. Les convulsions eurent lieu d'abord toutes les demi-heures, mais elles devinrent ensuite plus fréquentes; l'animal se jetoit çà et là, ouvroit le bec,

(1). Voy. le recueil d'Observations sur le croup, imprimé par ordre du Gouvernement.

agitoit les ailes : à cet état succédoit une remission complète, et on entendoit seulement la voix croupale. Je lui fis l'injection (M. Delaporte m'en avoit donné l'idée) de dix gouttes de laudanum liquide. La mort survint dans la nuit. A l'autopsie, je remarquai que la trachée-artère étoit phlogosée et remplie de mucosités.

Quelques jours après, je répétaï cette expérience sur deux jeunes canards : le premier qui subit l'injection, éprouva les symptômes décrits ci-dessus, à l'exception de la voix. Sa mort eut lieu dans les vingt-quatre heures. L'autopsie fit voir le canal aérien dans un état de gonflement et de phlogose ; sa cavité recéloit une concrétion membraniforme et tubulée, d'une très-foible texture, jaunâtre, et occupant les bronches, où elle prenoit une couleur plus blanche. Le second survécut une demi-heure à l'injection ; mais la dose du liquide avoit été plus forte.

Réflexions.

Les résultats de la première expérience donnent, je pense, le droit de conclure que l'art a des moyens de produire, dans les animaux vivans, un effet semblable au croup. Attribuera-t-on à la cautérisation la membrane qui s'est formée, et qui simuloit celle qui est le produit

du croup d'une manière aussi frappante ? Un caustique forme des escarres irrégulières, plus ou moins profondes, étendues, et qui ne se détachent qu'après un certain laps de temps. La concrétion trouvée chez le louveteau, bien portant avant l'expérience, étoit tubulée et libre dans les voies aériennes; l'intérieur du canal aérien étoit légèrement phlogosé. On ne peut regarder cette production comme l'effet de la cautérisation. Je pense que la liqueur injectée détermine une irritation vive de la muqueuse aérienne, qu'il survient une inflammation, et par suite une augmentation de la sécrétion de cette membrane. Il en est ainsi dans le croup naturel, où le concours de diverses causes irritantes opère les mêmes effets.

La seconde expérience est curieuse par le changement observé dans le timbre de la voix et par son exacte ressemblance à celle du croup. On ne peut donner une meilleure idée de la voix dite croupale, qu'en donnant à une jeune poule le croup artificiel. Quant à la production de la membrane, le canal aérien est d'une si foible texture, qu'il est impossible qu'on la rencontre aussi développée que chez les autres animaux plus volumineux.

Je regrette de n'avoir pas à présenter un plus grand nombre d'expériences; j'espère cependant

pouvoir y ajouter quelques autres faits avant peu ; en attendant, celles que j'offre aujourd'hui pourront donner l'éveil aux médecins qui s'occupent de cette affection : peut-être n'est-elle pas éloignée, cette époque où, enhardi par de nombreux essais sur les animaux vivans , le médecin ne craindra plus d'exercer une médication directe sur les voies aériennes ; en conquérant une nouvelle surface pour l'application des médicaments , il paryendra peut - être à dompter les phthisies pulmonaires et un grand nombre d'autres affections réputées incurables.

Rapport sur les expériences précédentes fait au nom d'une commission , par M. GRAPERON , rapporteur.

MESSIEURS ,

Tous les travaux qui tendent à faire connoître la nature d'une maladie dangereuse , doivent être favorablement accueillis ; ils doivent surtout inspirer l'intérêt quand ils sont relatifs à des maladies contre lesquelles la médecine fait de vains efforts , et qui , comme le croup , ont pu attirer l'attention du Gouvernement , par la gravité de leurs symptômes et par leur fréquence que l'on craint de voir augmenter. Ce seroit mal reconnoître les intentions généreuses du Monarque qui a pro-

proposé le prix sur le croup, que de ne pas saisir toutes les occasions qui se présentent d'étudier cette funeste affection, et de chercher tous les moyens qui peuvent lui arracher ses victimes; nous devons donc d'abord de justes éloges à M. Duval, l'un de nos plus zélés correspondans, pour s'être occupé de cet objet.

Il étoit important de constater le résultat intéressant obtenu par M. Duval; la Société ordonna que les expériences seroient répétées par sa commission avant la publication du Mémoire.

Le vendredi, 28 octobre 1808, à onze heures du matin, dans le laboratoire particulier de M. Baruelle, nous avons injecté, M. Mouton et moi, dans la trachée-artère d'une jeune poule, un mélange de deux cuillerées d'eau distillée, froide, et de vingt gouttes d'acide sulfurique concentré. Immédiatement après l'opération, la poule fut prise de convulsions, de suffocation; sa voix étoit altérée; les cris qu'elle faisoit entendre étoient composés de deux sons, le premier étoit rauque et approchoit du cri naturel de la poule; le second étoit doux et flûté; il y avoit une espèce de râle. A une heure la poule se promenoit, sa voix étoit encore plus rauque et se rapprochoit, en effet, beaucoup de la voix croupale, dans certains momens. Le lendemain 29, à dix heures du matin, la poule

poule respiroit avec peine en allongeant le cou ; ouvrant fortement le bec , écartant les ailes ; elle pouvoit à peine se soutenir et ne faisoit plus entendre qu'un léger bruit que l'on pouvoit comparer au cri d'une petite grenouille ; enfin , elle est morte à une heure et demie , vingt-six heures trente minutes après l'injection . L'ouverture nous présenta le pharynx et le larynx légèrement blanchâtres , la glotte enduite de muco-sités un peu jaunes ; la trachée-artère étoit recouverte intérieurement d'une couche d'albumeine concréfiée , plus dense dans certains endroits . Quinze lignes avant la division des bronches , cette concrétion étoit beaucoup plus prononcée ; elle avoit la forme du canal sans le remplir en entier et sans presque adhérer à ses parois . La trachée-artère a été présentée , le 2 novembre , à la Société , qui a pu se convaincre , par elle-même , de ce que nous avançons aujourd'hui . Les bronches n'offrirent rien de particulier , les poumons paroisoient phlogosés dans quelques points , et une tache brune se remarquoit à la partie inférieure et latérale du lobe gauche ; les organes gastriques ne paroisoient nullement altérés .

Les faits rapportés par M. Duval ont donc été vérifiés par la commission , et il eût sans doute été inutile de multiplier davantage les expé-

riences; et nous pensons que l'auteur a résolu pleinement la question proposée dans le programme. Il a accompagné le procès-verbal de ses expériences de réflexions très-sages, qui prouvent autant son savoir , que son amour pour la science qu'il cultive avec succès.

La commission ne s'est pas bornée à répéter les expériences de notre correspondant , elle a voulu aller plus loin que lui ; elle a désiré répondre à cette autre question qui peut être faite, la première étant résolue : *l'art a-t-il des moyens d'empêcher la naissance ou les progrès du croup déterminé artificiellement chez les animaux ?*

On a tenté , dans le croup , l'usage des émolliens , des plus forts dérivatifs , quelques remèdes prônés comme spécifiques , sans en obtenir un succès constant ; les moyens directs , tels que l'inspiration des gaz acides ou autres , ont été tentés sans plus de succès , et on conçoit qu'ils peuvent être nuisibles ; il falloit donc chercher un autre genre de moyen , non encore appliqué au croup ; car , en supposant même que ceux déjà employés inutilement dans le croup naturel aient pu réussir contre celui donné artificiellement , ils n'eussent pas atteint le but que nous nous proposions , celui de trouver un moyen plus utile que ceux déjà connus.

L'action vitale est , en général , en raison di-

recte de la chaleur ; il faut , pour que les organes animaux exercent leurs fonctions , soit dans l'état physiologique , soit dans l'état pathologique , qu'ils soient dans une température convenable , dont les bornes ne s'éloignent pas beaucoup de l'état naturel . Si la température , malgré l'action vitale , diminue subitement , la circulation , le mouvement , les sensations diminuent ou cessent . Si la nature a placé à l'intérieur les organes les plus essentiels à la vie , sans doute c'est pour leur conserver une chaleur toujours égale et nécessaire à l'intégrité de leurs fonctions importantes . La trachée-artère a peu d'épaisseur , elle est peu recouverte de parties ; elle peut donc , au moins dans sa partie antérieure , être facilement refroidie . Encouragé par ces considérations , et par une suite d'autres qu'il seroit trop long de détailler ici , je proposai à M. Mouton l'expérience que je vais rapporter et qui fut exécutée avec succès .

Le vendredi , 13 janvier 1809 , à onze heures du matin , chez l'un de nous , une poule , à peu près du même âge que la première , fut plumée au cou , et , par accident , les téguments de cette partie furent déchirés dans l'étendue de deux pouces . On introduisit une sonde de gomme élastique dans le larynx ; on voyoit très-distinctement cet instrument à travers les parois mis à

nu de la trachée-artère. On fit, par son moyen, une injection d'une liqueur composée, comme dans la première expérience, de deux cuillerées d'eau et de vingt gouttes d'acide sulfurique concentré.

Dans le premier moment, il y eut suffocation imminente, de violentes convulsions; la poule ne fit pas entendre sa voix.

Elle fut ensuite fixée sur une planche; on lui attacha sur le cou un petit morceau d'éponge et un linge pour couvrir la plaie. Un appareil fut disposé de manière à fournir continuellement de l'eau par filet et par gouttes sur l'éponge, et pour que le couet le haut de la poitrine en reçussent l'impression d'un froid continu, l'eau étant à la température du lieu, ou de cinq degrés environ au-dessus de zéro, suivant Réaumur. Après une demi-heure de douche froide, la respiration étoit plus aisée; la poule ne cherchoit pas à éviter l'eau, elle sembloit même se prêter à la recevoir sur la partie douloureuse. Sur les deux heures l'eau ne couloit plus (je ne sais depuis quel temps); la respiration sembloit embarrassée; il y avoit un peu de raucité dans la voix. L'eau fut renouvelée et dirigée par filet un peu plus gros, et ainsi jusqu'à trois heures et demie, près de quatre heures du soir. Ainsi, la poule étoit restée sous l'influence de l'eau froide pendant environ quatre heures et demie, et il y avoit eu un petit in-

tervalle dans son action. On la délia et on la laissa marcher dans le lieu des expériences ; elle parut triste toute la journée et ne mangea pas. Le soir elle fut enveloppée de linge et se maintint ainsi toute la nuit. Le 15 seulement , c'est - à - dire , le surlendemain , elle a commencé à becquerter : elle paroît maintenant se porter aussi bien qu'avant l'expérience ; la déchirure de la peau est encore couverte d'une croûte très-épaisse. Nous compptions répéter ces essais sur des animaux plus rapprochés de l'homme par leur organisation ; mais des affaires nous ont empêché jusqu'à présent de nous y livrer.

Sans doute on ne peut tirer des inductions certaines d'une seule expérience ; mais cependant quand le moyen employé n'est pas empirique , quand il dérive de principes certains , appuyés de faits analogues et connus , tels que la suspension de toute douleur , de toute inflammation vive dans le cas de brûlure , de distension des parties tendineuses et ligamenteuses par l'application continue de l'eau froide , le défaut d'action d'un vésicant sur une partie exposée au froid , etc., je crois qu'on peut tirer , même d'une seule expérience , quelques conséquences utiles (1).

(1) Après la lecture de ce rapport , on a avancé que la

L'indication la plus pressante dans le commencement du croup, est d'arrêter la sécrétion albuminuse de la membrane qui tapisse le larynx et la trachée-artère, ce qui donne lieu à la formation de la concrétion particulière à cette maladie. L'état particulier qui change la nature de la sécrétion est d'abord borné au larynx ou à la trachée, d'où il s'étend vers les bronches et leurs ramifications ; il suffiroit, sans doute, de l'arrêter lorsqu'il n'occupe encore qué le larynx ou la trachée, pour l'empêcher de se développer plus loin. Tous les observateurs s'accordent à dire que le croup commence dans ces parties, et non pas dans les bronches. On aperçoit toujours, ou presque toujours, une légère phlogose sur la membrane muqueuse qui a été affectée dans le croup ; et cependant l'irritation qui détermine cette concrétion funeste n'est pas regardée comme inflammatoire par tous les praticiens. Mais pourvu que la maladie soit bornée au cou, quelque soit le genre d'irritation qui la constitue, un froid continual et proportionné dimi-

déchirure de la peau avoit pu agir comme un vésicatoire ; mais il faut remarquer que l'irritation qui auroit pu en être la suite, et qui seule auroit opéré une révulsion favorable, n'a pu naître que quelques heures après ; et alors la poule étoit déjà guérie.

nuant ou arrêtant également tous les mouvements vitaux augmentés, il est probable que son application, long-temps continué, ramenera cette action augmentée à son état naturel, et que la sécrétion morbifique cessera d'être la même et se changera en celle naturelle ou muqueuse.

Une très-basse température dans l'eau n'est peut-être pas nécessaire; il suffit de proportionner la quantité d'eau qui passe sur la partie à la chaleur de cette même partie, au travail qui s'y opère: dans la brûlure, de l'eau à la température de dix degrés est suffisante quand elle est assez souvent renouvelée; et en effet, si le corps humain étoit réduit à ce degré de chaleur, les fonctions n'auroient plus lieu; et il seroit impossible à l'action vitale, quelque soit son énergie, de ne pas la laisser tomber à la température de dix degrés, si l'homme et la partie étoient plongés dans un courant d'eau à ce degré.

Michaelis est le seul qui ait indiqué l'eau froide dans le croup, mais c'est en boisson qu'il l'ordonne; administrée ainsi, elle ne doit être que peu efficace et peut-être même nuisible; car une alternative de froid et de retour à la chaleur naturelle a un effet contraire à l'application continue du froid: elle cause une augmentation sensible de l'action vitale.

Je pense donc, et c'est ici mon opinion par-

ticulière , que d'après ces expériences , et surtout la suite des considérations que nous venons d'exposer , et qu'il seroit facile d'étendre davantage , qu'il seroit raisonnable de tenter la guérison du croup par des douches d'eau froide sur le cou ; et je ne balancerois pas à employer ce moyen si l'occasion s'en présentoit : il a , d'ailleurs , cet avantage , qu'il permet l'usage de tous les autres , ou conjointement avec lui , ou après son application , s'il n'étoit pas jugé suffisant et s'il ne produisoit pas l'effet désiré.

On peut observer encore que la gangrène n'est pas une terminaison ordinaire au croup , et que le froid n'est pas à redouter sous ce rapport , comme il pourroit l'être , avec raison , dans une inflammation violente et d'une autre nature.

Je dois ajouter que les douches d'eau froide ne pourroient être utiles que dans le commencement de la maladie , lorsquelle est encore fixée seulement au larynx ou à la trachée-artère.

Nous engageons nos correspondans qui auroient mis en usage ce moyen , de nous faire part de son résultat , quel qu'il puisse être.

V A R I É T É S.

Revue des Journaux de Médecine et autres. — Nouvelles des Sciences.

Les faits intéressans, les idées nouvelles qui se trouvent consignés dans les ouvrages périodiques et dans ceux publiés récemment, appartiennent aux différentes branches de la médecine, et dans l'article *Variétés* du cahier de janvier, nous avons observé cet ordre, mais sans l'indiquer; nous l'indiquerons maintenant, parce que nous pensons que les titres qui sépareront les différens articles seront utiles, en reposant le lecteur et en évitant la confusion qui auroit pu résulter de la méthode que nous avions adoptée (1).

Physiologie. — Anatomie.

M. Humboldt a lu à l'Institut de France, un précis des expériences qu'il a faites sur de jeunes crocodiles, pour

(1) Nous prévenons encore nos lecteurs que voulant, autant que possible, ménager la place, nous indiquerons les ouvrages périodiques par des lettres initiales seulement: ainsi, le Journal général de Médecine, de M. Sedillot, par (J. G. de Méd.); le Journal de MM. J. Corvisart, Boyer et le Roux, (J. de M.); Bibliothèque médicale, (B. M.); Journal de Médecine pratique, (J. de M. p.); Gazette de Santé, (G. de S.); Annales de Médecine pratique de Montpellier, (A. de M. P.); Annales de Littérature médicale étrangère, (A. de L. M. E.); Journal de Botanique, (J. de B.); Journal de Physique, (J. de Ph.); Annales de Chimie, (A. de C.); Nouveau Bulletin des Sciences par la Société Thématique, (N. B. des S.); les autres ouvrages seront indiqués en note, au moins la première fois qu'ils seront cités.

étudier les phénomènes de la respiration de ce genre d'animaux : il en a lié et garrotté plusieurs qui avoient de deux à quatre décimètres de long, et les a placé sous des cloches posées sur le support d'une cuve hydro-pneumato-chimique : d'abord la respiration resta libre ; mais après une heure ils montrèrent du malaise ; après une heure et quarante minutes, ils eurent des convulsions. On en retira quelques-uns ; le volume de l'air de la cloche fut trouvé augmenté d'un dixième , la température n'étant pas changée. On ne peut expliquer cette augmentation que par la sortie de quelques gaz de l'estomac ou de la peau. On savoit déjà que les grenouilles ne peuvent rester long- temps au fond de l'eau sans périr : mais comment expliquer le long séjour des grands crocodiles dans les eaux bourbeuses, dans la vase , pendant certaines saisons, et plongés dans un profond sommeil : s'éroient-ils doués , comme les animaux hibernans , de la faculté de vivre , pendant un certain temps , sans circulation apparente et sans respiration sensible ? Cet animal a peu de sang , son cœur est très-petit pour le volume de son corps.

M. Robicu , professeur d'anatomie à Montpellier, donne (A. de M. P.) la description de deux petits muscles non décrits par les anatomistes : ils sont situés à la partie inférieure du fémur et s'étendent de la surface plane que présente le fémur au-dessus des condyles, à la capsule du genou. Il les appelle *bi-femoro-capsulaires*. Il en décrit encore deux autres, qu'il désigne par le nom de *ilio-capsuli-trochantins*. On peut les confondre avec les fibres profondes de liliaque. Leur usage est sans doute de retenir les capsules de ces articulations , pour qu'elles ne soient pas pincées dans les grands mouvements des extrémités.

— Une demoiselle de dix-neuf ans consulta une sage-femme, mad. Bernardin, d'Auxerre, (J. de M. P.), pour savoir si la conformation qu'elle portoit lui permettoit de se marier : l'examen fit reconnoître une imperforation de l'anus ; à l'angle inférieur des grandes lèvres et dans le vagin, on aperçut une ouverture très-petite qui communiquoit avec l'intestin rectum et par où les matières stercorales passoient habituellement. La sage-femme ne la dissuada pas de se marier, ne voyant aucun empêchement à la conception ni à l'accouchement ; en effet, cette jeune personne est accouchée assez heureusement, et après quelques difficultés par la résistance des parties molles. C'est un vice de conformation en quelque façon contraire à celui rapporté par M. Louis, dans lequel le vagin se rendoit dans l'anus, par où la femme accoucha après la déchirure du sphincter.

Médecine. — Chirurgie.

M. Valentin, médecin à Marseille, a adressé à la Société de l'École de Médecine, trois nouvelles observations de la lèpre qui existe à Vitrolle. Cette Société a entendu un rapport de MM. Hallé et Laennec, sur la guérison de cinq fièvres intermittentes, dont deux ataxiques, au moyen de la préparation arsenicale de Fowler, par M. Colombe.

— M. Caron, médecin à Annecy, propose, d'après Strach, l'usage du kina contre les obstructions et l'hydropisie qui accompagnent les fièvres intermittentes. (J. G. de M.) Il rapporte douze observations de fièvres quartes qui avoient duré long-temps et qui étoient compliquées d'obstructions et d'hydropisie ; elles ont été traitées, avec succès, par le quinquina, tantôt mêlé avec l'émétique, tantôt à la magnésie, à la rhubarbe, l'opium, la gomme

arabique, le tartrite de potasse et de soude, l'extrait de cresson, l'eau de menthe poivrée, le muriate d'ammoniaque.

— *Le medical repositor and Review* cite le fait suivant (J. de M.): le fils du docteur Malachifoot fut atteint des symptômes d'hydropisie du cerveau; on employa en vain le calomélas, les épispastiques; le père voulut essayer les errhins, et lui fit prendre du tabac Macouba: chaque prise excitoit un violent éternuement, qui étoit suivi d'une évacuation considérable, par les narines, d'un fluide limpide et très-abondant; on continua le remède, et la guérison fut complète. La maladie étoit venue à la suite d'une commotion, et l'enfant ne mouchoit pas avant l'usage du tabac: il fut guéri par ce seul moyen.

— Un homme, désespéré par des douleurs de rhumatisme, avala une cuiller à cafè, dans l'intention de se détruire: les accidens que causa ce corps étranger firent cesser le rhumatisme: dix-huit jours après la cuiller se fit sentir dans la région de l'iléon, où elle occasionnoit des accidens graves. Le malade consentant à vivre, puisqu'il étoit débarrassé de son ennemi, le docteur Wihte en fit l'extraction un mois après l'accident, en ouvrant le bas-ventre et l'intestin, et le malade guérit parfaitement. (J. de M.)

— Un homme, dans un accès de manie religieuse, voulant mourir comme le Dieu des Chrétiens, s'est crucifié lui-même au moyen d'une machine qu'il avoit inventée et exécutée à dessein; il s'étoit couronné d'épines, et pour imiter davantage son modèle, une lance lui perça le côté gauche. Heureusement on l'a secouru à temps, et il a été guéri de ses cinq blessures, et sans doute de sa manie. Ce fait est consigné dans un journal allemand, et nous a été communiqué par M. Marc.

Matière médicale. — Remèdes nouveaux.

M. des Long-Champs propose la globulaire pour remplacer le séné; il s'appuie du sentiment de M. Ramel, qui a donné sur cette plante un Mémoire inséré dans l'ancien Journal de Médecine, et où il a détruit toutes les craintes qu'avoit inspiré ce végétal; on peut le comparer, pour l'effet, à la réunion du quinquina et de la rhubarbe. Suivant le même, l'anagre fétide (*Anagris fétida L.*) n'a, comme la globulaire, qu'une vertu purgative très-modérée, et n'a point la saveur désagréable du séné. Les feuilles du pêcher sont aussi proposées, par M. des Long-Champs, comme propres à composer un sirop qui pourroit remplacer la manne (*A. de M. P.*); l'arome de ces feuilles, très-analogue à celui du laurier et des amandes amères, n'auroit-il pas quelques inconvénients?

M. Cazals, médecin à Agde, indique comme un remède fébrifuge employé avec un succès constant, dans le pays qu'il habite, le fiel contenu dans une vésicule de porc, délayé dans un demi-verre de bon vin. M. Cazals l'a employé sur dix malades; huit ont été guéris sans rechutes, et on peut attribuer le défaut de guérison des deux autres, à leur mauvais régime. Le sirop de fiel a réussi chez les enfans comme fébrifuge, et il a dissipé des engorgemens des viscères du bas-ventre. (*A. de M. P.*)

— Le docteur Schenk a fait connoître, dans le Journal de Médecine pratique du docteur Hufeland (*B. M.*), une observation singulière de la cessation des mouvements de la circulation qui avoit lieu de temps en temps sans causes déterminantes connues, et qui étoit accompagnée de sueur froide. On soupçonne un polype ou une affection spastique du péricarpe, peut être occasionnée par la

disparition d'un rhumatisme : il fut traité, avec succès, par les antispasmodiques et les toniques.

Physique et Chimie.

M. Ramond a constaté, par de nombreuses expériences, que le mercure dans le baromètre, indépendamment de ses variations accidentelles, descend depuis neuf heures en hiver, jusqu'à trois heures de l'après-midi; remonte jusqu'à neuf heures du soir, baisse de nouveau jusqu'aux huit heures du matin, et remonte enfin jusqu'à neuf. L'été, il descend depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ne remonte qu'à dix heures et se soutient ainsi jusque vers dix heures du matin. La variation moyenne peut s'évaluer à près d'un millimètre dans l'un et l'autre sens : il l'attribue à l'irradiation solaire. Le baromètre indique plutôt la pression de l'air que la pesanteur réelle des colonnes atmosphériques. Les vents boréaux donnent les plus grandes hauteurs du baromètre, les vents méridionaux les moindres hauteurs, et les orientaux et occidentaux les mesures moyennes. M. Ramond a appliqué ce travail à la perfection des observations barométriques, et à la mesure des hauteurs, en purgeant les moyennes barométriques des éléments discordans, et en indiquant les précautions nécessaires pour qu'elles soient comparables.

— D'après un Mémoire de M. Malus (N.B. des S.), un rayon de lumière, en traversant certains cristaux diaphanes, comme ceux de spath calcaire, se divise en deux faisceaux. Si l'on fait passer un de ces faisceaux à travers un autre cristal de même genre, il ne se divise plus et se comporte comme si ce cristal n'avoit pas la propriété de diviser la lumière. Quand un rayon lumineux est

réfléchi par l'eau sous un angle de $52^{\circ} 45'$, il a tous les caractères de celui qui n'est plus divisible par les corps jouissant de la double réfraction. Les surfaces polies des corps métalliques conservent ces propriétés à la lumière, mais ne la lui donnent pas.

— La chimie a pris un nouvel essor depuis la découverte des métaux alkalis. Les expériences dont ces nouveaux corps ont été le sujet, ont donné lieu à de nouvelles découvertes, et surtout à de nouveaux aperçus très-précieux :

On a conçu l'espérance de réduire toutes les substances pondérables à l'état de corps combustibles ou d'oxygène. Les acides boraciques et fluoriques ont été décomposés : la base du premier qu'on a pu isoler est un nouveau réactif, qui sera sans doute utilisé. L'acide fluorique réduit en liqueur, constitue l'acide le plus fort, celui dont les affinités sont sans doute les plus énergiques, ce que l'on étoit loin de soupçonner. L'acide muriatique a, jusqu'ici, résisté à tous les moyens de décomposition : la plus grande difficulté est de l'avoir pur; il semble même prouvé qu'il ne peut exister sans eau ou sans un autre corps auquel il puisse s'unir.

Le gaz acide muriatique oxygéné est un moyen de reconnoître une petite portion d'hydrogène : il y a formation d'eau et d'acide muriatique simple. Les muriates d'argent, de soude, etc., cèdent leur acide à de foibles affinités quand on leur offre de l'eau en vapeur, le mélange étant chauffé; il paroît que plusieurs acides sont dans le même cas, tel que le sulfurique, le nitrique.

Un Mémoire de M. Gay-Lussac a prouvé que les combinaisons des gaz avoient lieu en quantités relatives très-

	azote.	oxygène.
L'oxyde d'azote contient,	100	50 ou 2 à 1
Le gaz nitreux	100	100 1 à 1
Gaz acide nitrique,	100	200 1 à 2
	g. muriatiq. oxyg.	
Gaz acide muriatique oxygéné, 100	50	2 à 1

	hydhydrog.	azote.
Gaz ammoniacal,	300	100 3 à 1

	g. sulfuriq.	oxygène.
Acide sulfurique,	100	50 2 à 1

— Il y a dans les combinaisons des gaz avec d'autres gaz des réductions de volume, ou contractions, qui ont lieu aussi dans des rapports très-simples avec le volume primitif des gaz, ou seulement avec celui de l'un d'eux.

Ainsi: de cent parties de gaz oxyde de carbone et de cinquante de gaz oxygène, on obtient cent parties de gaz acide carbonique au lieu de cent cinquante. Connoissant les densités et les volumes primitifs des gaz et la contraction, on connaît la densité du gaz produit. Quelquefois la contraction est nulle, et d'autres fois encore il y a dilatation, mais toujours dans des rapports très-simples. (N. B. des S.)

— Il y avoit de l'incertitude dans les expériences endiométriques par le gaz nitreux : l'absorption, par l'eau, de l'acide nitrique, formé en plus ou moins grande quantité, étoit une cause d'erreur qui ne pouvoit être appréciée. M. Gay-Lussac a indiqué le moyen de rendre cet instrument très-sûr ; c'est de mettre une grande quantité de gaz nitreux, pour qu'il soit toujours en excès, et de faire le mélange dans un tube très-large, comme un verre; on mesure ensuite dans l'endiomètre, on prend le quart de la diminution totale pour le volume de l'oxygène qui existoit dans l'air analysé.

Rapport fait à la Société médicale d'Emulation, par ANTOINE PITARO, docteur en médecine, de Naples, sur l'ouvrage du docteur JEAN BIGESCHI, où ce dernier traite de l'Education morale des enfans.

Voulant remplir la commission que la Société m'a donnée, j'ai lu l'ouvrage du médecin italien Jean Bigeschi, et j'y ai trouvé un projet raisonné d'éducation morale, fait avec beaucoup de jugement, et dont le but m'a paru très-louable.

Le docteur Bigeschi, persuadé que la plupart des hommes ne réfléchissent pas assez sur les choses qui sont les plus importantes pour eux, pense, avec Pope, qu'ils devroient commencer par apprendre à se connoître eux-mêmes. Le médecin italien, surpris qu'on se soit plus occupé de guérir les hommes que de veiller à la conservation de leur santé, a médité sur cet objet important et si négligé; et après avoir étudié l'homme lui-même, il a rassemblé un grand nombre de faits, d'où il tire des inductions sur lesquelles on pourroit tracer, avec facilité, un plan d'éducation morale.

M. Bigeschi porte d'abord ses vues sur les hommes rassemblés en corps de nation. Il remarque que l'opinion des législateurs et des politiques habiles a toujours été qu'une nombreuse population étoit un des élémens les plus essentiels de la prospérité des Etats. Il admire, avec Strabon, l'usage des Perses, qui décernoient, tous les ans, des récompenses aux pères de famille qui avoient donné un plus grand nombre d'enfans à la patrie. Il applaudit à la punition que les Grecs infligeoient à la stérilité et à la loi qu'ils avoient faite pour prescrire le mariage. Il fait surtout l'éloge de

TOME III.

K

cette autre loi d'Athènes , qui ne permettoit qu'aux pères de famille de prétendre à gouverner la république.

Notre auteur ne se contente pas de citer les témoignages les plus imposans de l'antiquité , qui viennent à l'appui de cette grande vérité ; il cherche à la prouver par ce qui se passe de notre temps , et , pour ainsi dire , sous nos yeux . L'Europe , dit-il , la moins étendue des quatre parties du monde , et qui n'en est que la quatrième partie , se trouve cependant plus peuplée que les trois autres . Ce n'est , ajoute-t-il , que par une suite de lois sages , fondées sur des principes certains , que la population a pu augmenter et parvenir au point où elle est aujourd'hui , et compter 160 millions d'habitans . Il remarque , de plus , que l'Italie , dont l'étendue n'est que la trentième partie de celle de l'Europe , et qui , par une évaluation proportionnelle , ne devroit avoir que cinq millions d'habitans , en compte cependant *dix-huit millions* , qu'elle peut nourrir et rendre heureux par la fertilité et la beauté de son climat .

Se croyant fondé à établir ce principe , que la prospérité des Etats ne peut être que la suite d'une nombreuse population , il engage les hommes qui se sont consacrés à l'étude de la médecine , à anoblir leur art , qui , jusqu'à ce jour , n'a été exercé que pour guérir les maladies . Il cherche à leur inspirer le désir de seconder les vues du législateur , en s'occupant de tout ce qui peut rendre la vie de leurs semblables exempte d'infirmités , et tendre à leur conservation . Puisque l'expérience a prouvé que , dans bien des cas , ils ne peuvent arrêter le cours des maladies , qu'ils cherchent au moins , s'écrie-t-il , à les prévenir . Le moyen qu'il leur propose pour remplir un but si louable , est de s'emparer de l'homme au berceau , et de chercher , par une éducation physique et morale bien entendue , à le faire jouir d'une santé propre à l'exercice de toutes ses facultés .

Il paraît persuadé que l'on doit attribuer à une bonne éducation la félicité constante dont les hommes du premier âge ont joui. C'est là, sans doute, ce qui a rendu les Romains si redoutables à la guerre et si puissans. Les Grecs devoient à l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, ce génie qui les a rendus si célèbres dans les sciences et dans les arts. Ils semblent l'avoir avoué eux-mêmes, en donnant à Lycurgue et à Dracon, deux de leurs plus grands législateurs, le titre glorieux de *bienfaiteurs du genre humain*.

La science de la médecine, considérée sous un rapport politique, pourroit aussi contribuer au bonheur des hommes, en posant les bases fixes d'une éducation sage, adaptée à nos lois et à nos mœurs, au moyen de laquelle nous ne serions plus obligés de nous traîner sur les traces de nos anciens préjugés.

Bigeschi, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les hommes en général, considérés dans l'état de société, examine l'homme en particulier et comme individu. Il parle, en premier lieu, de la grande influence du moral sur le physique; et ayant reconnu la supériorité du premier sur le second, il le croit capable de nous rendre insensibles à la douleur même, comme Mucius devant Porsenna. Le moral seul a fait braver la mort à Régulus et à Porcia. C'est lui qui a fait oublier le danger à des hommes absorbés dans des méditations profondes, comme à Archimède, à Victor Grandi. Dans certaines circonstances, il produit des effets opposés à ceux que je viens de citer, et excite une sensibilité exaltée, ou des passions violentes. Nous en avons plusieurs exemples, parmi lesquels nous citerons cette dame romaine, qui mourut de joie en apprenant que son fils étoit encore vivant après la bataille de Cannes. La fille de César, qui expira à la vue des dépouilles ensanglantées de Pompée, assassiné par une jâche trahison; Lucrèce se tua pour ne pas survivre à son déshonneur; et enfin Guil-

laume Godefroy mourut de chagrin, quand il se vit privé de l'honneur d'avoir inventé le calcul différentiel.

Le médecin plein de sagacité, dont nous avons examiné l'ouvrage, reconnoît les différentes modifications que peuvent éprouver les impressions physiques, lorsqu'elles sont excitées par une influence morale. Il regarde ces impressions modifiées comme les causes directes des diverses expressions de la figure, qui modifient les traits selon les différentes situations de l'âme. Bigeschi croit que ces signes extérieurs peuvent servir de premières indications, à l'aide desquelles on pourroit reconnoître le caractère qui se développe chez les enfans; mais il pense que l'on ne doit porter un jugement qu'avec beaucoup de précaution. Il recommande surtout de chercher à pénétrer leurs inclinations, et à diriger en même temps le moral et le physique, afin d'établir entre eux un juste équilibre et une harmonie qui les fasse jouir du bonheur et de la santé dans un âge plus avancé. — Il donne les quatre règles suivantes, comme les moyens principaux d'atteindre ce but :

1^o. De faire en sorte que l'âme ne reçoive aucune impression forte et pénible, et de la déterminer ainsi à réagir doucement et sans la moindre violence sur le physique.

Bigeschi observe que les hommes ne peuvent jamais devenir capables d'occupations sérieuses, et ne parviendront point à avoir un jugement mûr, si leurs facultés essentielles ont été troublées dans leur bas âge, par des idées chimériques et par des préjugés que, trop souvent, on leur inculque en leur faisant des contes puériles. La crainte et la frayeur surtout, rompent l'équilibre qui doit régner entre le moral et le physique, les déterminent à réagir fortement l'un sur l'autre, et réveillent la mobilité du système, au point d'occasionner l'épilepsie, la paralysie, des hémorra-

gies, des obstructions, et toutes les maladies nerveuses qui rendent l'homme incapable d'être utile à la société, et finissent par le conduire au tombeau.

Bigeschi condamne l'usage de certains instituteurs, qui forcent la jeunesse au travail par les menaces et les punitions corporelles. Il prétend, avec raison, que les mauvais traitemens avilissent l'âme, inspirent aux jeunes gens une tristesse et une mélancolie qui les rendent susceptibles d'éprouver des palpitations, des mouvements convulsifs, des tremblements et du délire, peuvent causer du retard dans la manière dont s'opèrent les fonctions animales, et abattre leurs forces : alors les enfans deviennent hypocondriaques, pusillanimes ; et lorsqu'ils sont privés de cette rivalité qui est, en quelque sorte, la source du génie, ils terminent leur misérable existence par une mort prématurée.

2^e. Notre auteur prescrit d'éviter tout ce qui peut produire une longue et forte tension de l'esprit. En effet, une application trop soutenue trouble l'économie animale, cause la stupidité, et finit par détériorer la santé. Il croit qu'on ne doit pas enseigner les mathématiques aux enfans en bas âge, parce que l'étude de ces sciences abstraites les force à une trop grande contention d'esprit, et peut leur occasionner des maladies graves. Baglivi et Vanswielen assurent que des enfans d'une grande aptitude, sont devenus épileptiques, parce que voulant en faire des prodiges, on leur avoit fait supporter un trop grand travail. Cependant le médecin Bigeschi ne partage pas l'opinion du philosophe de Genève, qui dit que *l'homme abandonné à la méditation, est comme un animal dégénéré* ; mais il cite à l'occasion de cette opinion, la belle sentence de Dumas : *Suis malheureux, mais sois grand* ; et il conclut par dire que l'homme étant né pour contribuer au bien de son semblable et pour les grandes

entreprises, il doit s'adonner, sans répugnance, à l'étude ; et il ajoute qu'il doit régler ses occupations de manière à éviter les inconvénients et les dangers d'une occupation trop suivie ; par une suite de ces réflexions, il recommande de donner aux enfans d'abord des leçons de géographie et d'histoire naturelle, qui, sans fatiguer leur entendement, exerceront leur mémoire et leur jugement, et les rendront capables d'études plus sérieuses, et même de celles des sciences abstraites, dans un âge plus avancé.

3°. Bigeschi recommande d'inspirer de bonne heure aux enfans le goût du beau et l'amour de la vertu. Il saisit l'occasion de blâmer l'imprudence de ces hommes, qui ne présentent la vertu aux jeunes gens que sous l'aspect le plus sévère, la lui rendent presque impraticable ; ils ne songent pas qu'ils inspirent en même temps du dégoût pour l'étude des sciences morales, qui, seules, peuvent leur apprendre à l'aimer.

4°. Dans son quatrième et dernier précepte, Bigeschi prescrit de laisser les jeunes gens s'appliquer aux choses pour lesquelles ils témoignent le plus de goût et d'aptitude. Il croit que l'on doit alors se contenter de faciliter le développement de leurs facultés et de leur intelligence.

Il blâme les parens qui usent de leur autorité pour forcer l'inclination de leurs enfans et leur faire prendre un état contre leur volonté. Il prétend, avec raison, qu'un tel abus éteint toute espèce de génie, et ne peut que faire une infinité de malheureux et de citoyens inutiles. En effet, les ouvrages admirables d'Ovide, de Michel-Ange, de Buonarotti, n'existeroient pas, si la volonté paternelle avoit pu disposer de ces hommes de génie, qui ne sont devenus célèbres que pour n'y avoir pas cédé. Heureusement, comme dit Young, *les génies supérieurs sortent des mains de la nature,*

comme *Pallas du cerveau de Jupiter*. Ce petit nombre d'exemples ne doit cependant pas nous empêcher d'appeler à notre secours les moyens qui nous sont offerts par une bonne éducation pour former des hommes à talens ; car Girtanner a raison de dire que *les dispositions naturelles et le génie, secondés par une bonne éducation, forment les grands hommes*. Bigeschi va plus loin , et ose affirmer que sans le secours d'une bonne éducation, la plupart des hommes resteroient

« Fra la plebe volgar confuso a misto. »

Il condamne les pères qui marient les enfans contre leur gré à des personnes pour qui ils ressentent de l'aversion ; une telle violence force , en quelque sorte , au malheur les enfans qui en sont les victimes ; elle détruit tous les fruits d'une bonne éducation , étouffe tout amour de la patrie , alimente les discordes , excite au meurtre , aux empoisonnemens , et enfin à tous les crimes qui portent atteinte à la population. Cet abus de l'autorité paternelle , lorsqu'il est consacré par les préjugés , fait un si grand nombre de malheureux , qu'il peut être considéré comme une véritable calamité publique.

Je viens de vous retracer , Messieurs , les erreurs dangereuses que Bigeschi prescrit d'éviter , et les vérités utiles qui servent de base au projet d'éducation dont je viens de vous rendre compte , pour me conformer à vos désirs. Je ne puis m'empêcher à présent de vous faire connoître la modestie avec laquelle l'auteur termine son intéressant ouvrage ; je la crois faite pourachever de vous prévenir en faveur de ce jeune médecin laborieux , auquel vous avez , peut-être , déjà accordé quelque intérêt. Persuadé que les lumières d'un seul homme ne suffisent pas pour développer un sujet aussi vaste

dans tous ses détails , il appelle à son secours les lumières de tous ses collègues ; et après avoir cité ce beau vers de Térence :

Homo sum : humani nihil à me alienum puto.

il invite particulièrement les médecins de son pays à éclairer les parens et les instituteurs de la jeunesse , sur les règles de l'éducation morale , comme ils l'ont fait jusqu'à présent sur celles de l'éducation physique .

Encouragé autant par la pureté des intentions de mon compatriote , que par l'utilité et l'importance des vues qu'il a manifestées dans son ouvrage , j'ose vous prier de lui donner un témoignage de votre estime , qu'il puisse regarder comme une récompense honorable de ses travaux , et de l'admettre , si vous l'en jugez digne , dans votre honorable Société . Un tel encouragement ne peut que donner une nouvelle activité à son zèle pour la science ; et je ne doute pas qu'ayant la certitude d'avoir mérité votre suffrage , il ne fasse de nouveaux efforts pour les mériter , et qu'il ne donne un plus grand développement à ses idées , en composant un ouvrage plus étendu sur cette matière importante . Il appartient à vous , Messieurs , qui êtes membres de la nation protectrice de l'Italie , de donner des exemples d'encouragement à ceux de nos compatriotes qui ont consacré leurs travaux au bonheur de l'humanité , surtout , depuis que les deux nations sont réunies sous l'autorité du Génie qui veille au bonheur et qui préside aux destinées de l'Europe .

Nota. Le docteur Bigeschi a été admis au nombre des associés correspondans étrangers de la Société médicale d'Emulation de Paris , suivant le vœu du rapporteur .

BULLETIN DES SCIENCES MÉDICALES.

MARS 1809.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Remarques sur l'emploi des frictions huileuses comme moyen préservatif et comme remède curatif de la peste, par le docteur Louis FRANK, premier médecin de S. A. le vizir Ali, pacha de Janina en Epire, correspondant étranger de la Société médicale d'Emulation de Paris.

Le tableau de la peste est si frappant, ses traits, quoique très-multipliés, sont si prononcés; cette terrible maladie est si connue en Égypte, que je n'ai pu me refuser à prendre, pendant mon séjour dans ce pays, des renseignemens sur ce fléau dévastateur. J'ai successivement comparé les rapports qui m'ont été faits par les habitans, avec ceux des différens médecins européens qui habitoient l'Égypte

TOME III.

I.

depuis long-temps, et j'ai été étonné de trouver les observations des premiers, non-seulement uniformes, mais souvent plus exactes que celles des médecins. Cependant on peut dire que l'on trouve tout ce qu'il est essentiel de connoître dans les différens auteurs qui nous ont laissé des ouvrages sur cette maladie. Quant au traitement, on n'en connoît aucun, on se plaint de l'insuffisance de la médecine et des remèdes vantés jusqu'ici.

M. Baldwin, consul d'Angleterre, que j'ai eu l'avantage de connoître, et qui avoit habité l'Egypte pendant dix-huit ans, m'assura avoir découvert une méthode certaine de garantir et de guérir de la peste. Il me communiqua un petit mémoire sur cette maladie, ainsi que beaucoup de lettres originales qui venoient à l'appui de son assertion. Si j'eus été moins instruit du sort fatal de tant de remèdes célèbres, j'aurois été peut-être aussi convaincu que M. Baldwin, que la médecine venoit de faire la plus précieuse de toutes les découvertes. Mais, sans croire et sans mépriser ce que M. Baldwin venoit de me communiquer, je tâchai de multiplier les témoignages à Alexandrie, où il disoit avoir employé, avec succès, sa méthode. Je n'eus point lieu d'être satisfait dans mes recherches ; personne ne me confirma

III 8201

la réalité des faits ; dès lors je me suis proposé de vérifier moi-même, à la première occasion, un objet aussi important pour le bonheur de l'espèce humaine.

Ce fut au mois de messidor an 6 que l'armée française vint en Egypte. Dès la fin de frimaire de l'an 7, la peste avoit commencé à se montrer à Alexandrie, et quelque temps après à Rosette et à Damiette. De toutes les différentes méthodes curatives, aucune n'a suffisamment répondu aux désirs de ceux qui s'étoient occupés du traitement de cette maladie. M. Desgenettes, médecin en chef de l'armée, avoit publié, dans la Décade Egyptienne, vol. I, la méthode de M. Baldwin pour préserver et guérir de la peste, au moyen des frictions huileuses faites sur tout le corps. L'essai de ces frictions a été entièrement négligé, soit qu'on ait trop douté de leur efficacité, ou qu'on se soit promis plus de succès d'une méthode basée sur des opinions particulières. En effet, non-seulement on ne sauroit trouver aucune raison de l'effet des frictions huileuses dans la peste, mais encore comme on a, depuis très-long-temps, observé que les sueurs sont très-salutaires dans cette maladie, que c'est par la transpiration que doit s'éliminer le miasme pestilentiel, il semble que les frictions huileuses,

faites sur tout le corps, devroient s'opposer à cette crise salutaire, en oblitérant les pores de la peau. Sans entrer dans des discussions théoriques sur la manière d'agir des frictions huileuses, j'observerai qu'en jetant un coup d'œil sur l'histoire de la médecine, on trouve que l'huile a été considérée, dans la plus haute antiquité, comme un remède d'une grande efficacité dans des maladies très-graves. Celse recommande un bain d'huile dans le tétanos. Les frictions huileuses qui ont été recommandées par beaucoup de médecins de nos jours, comme moyen efficace de guérir l'hydropisie, n'appartiennent pas aux nouvelles découvertes; Aetius, Galien, Dioscoride et Celse les avoient déjà recommandées : il est même très-remarquable que ce dernier défend de les faire sur le bas-ventre, comme cela se pratique maintenant. Les frictions huileuses ont été vantées contre les morsures de la vipère.

A Mokka, on assuroit M. Torskål, qu'à Sana, plusieurs juifs et mahométans se frottoient tout le corps d'huile dès qu'ils tomboient malades (1). C'est une pratique également très-commune en Grèce, de faire des frictions huileuses

(1) Niébuhr, Voyage en Arabie, vol. I, pag. 186.

sur le dos , en cas de malaise , de constipation ; ou lorsqu'on a contracté des douleurs rhumatismales. En considérant donc , d'un côté , la renommée des frictions huileuses dans différentes maladies , les nombreux témoignages de leur efficacité pour le traitement de la peste ; en considérant , de l'autre , le peu de succès avec lequel cette maladie a été traitée jusqu'ici , soit en Egypte , soit ailleurs , il m'a paru intéressant et utile d'essayer la méthode proposée par M. Baldwin.

En l'an VIII , étant à Rosette , je fis les premiers essais des frictions huileuses : j'ai choisi de préférence des individus qui étoient gravement atteints de la peste. Les premiers essais ont réussi d'une manière surprenante ; j'ai vu disparaître , dans l'espace de deux jours , le délire , et surtout cette grande prostration de forces qui est le symptôme le plus fréquent et le plus dangereux. La crise la plus remarquable et la plus constante étoient des sueurs abondantes. Un de mes malades , après la quatrième friction , me demanda en grâce de suspendre le remède , en m'assurant que sans cette suspension il périsoit par l'abondance des sueurs. J'ai observé , en général , que plus les sueurs tardent , moins il y a espoir de guérison , *et vice versa*. Rien n'est plus essentiel que de bien couvrir les malades et

d'empêcher que dans le délire ils ne se lèvent et ne s'exposent à l'air froid : de fortes raisons me portent à croire que quelques-uns de mes malades n'ont succombé que pour s'être exposés au froid lorsque les sueurs étoient déjà établies. Il suffit de faire une seule friction par jour , et cinq à six pour tout le traitement. Six onces d'huile suffisent pour chaque friction.

Je me crois dispensé de parler ici en détail de la méthode de faire les frictions huileuses ; ceux qui désirent en prendre une connaissance exacte, peuvent consulter la Nosographie Philosophique de M. Pinel, seconde édit., vol I, pag. 554.

Dans l'an IX, j'ens d'autres occasions d'employer les frictions huileuses , mais elles ne furent pas assez nombreuses pour me fournir un résultat de quelqu'importance. Mon ami et collègue Renati employa les frictions huileuses, à cette même époque , sur un grand nombre de pestiférés; et quoique l'effet ne se soit pas trouvé conforme à l'assertion de M. Baldwin, il a cependant été convaincu que ce remède méritoit la préférence sur bien d'autres. Je tiens aussi de M. Rosel , chirurgien de première classe de l'armée d'Egypte , qu'ayant été atteint de peste en Syrie , et sachant qu'un médecin à Constantinople guérissoit cette maladie en faisant mettre

aux malades une chemise trempée dans de l'huile, et connoissant, en outre, la méthode de M. Baldwin, il n'hésita pas à l'employer. Des sueurs abondantes et fétides, ainsi qu'un bubon à l'aine, jugèrent heureusement et en peu de jours la maladie. Des nombreux essais avec les frictions huileuses ont été faites à Smyrne, par le célèbre père Louis, de Pavie. Mais comme la peste, dans ces derniers neuf ans, ne s'est manifestée que chez très-peu d'individus, l'occasion n'a pas été favorable pour multiplier les expériences. De tous les faits rapportés, il résulte donc que les frictions huileuses laissent au médecin l'espoir de guérir la peste plus souvent que par tous les autres moyens connus; qu'il est en outre essentiel de réitérer et de multiplier les essais avec les frictions huileuses aussi souvent que l'occasion s'en présentera, et que ce même moyen peut aider singulièrement l'action des remèdes internes lorsque le médecin jugera à propos de les lui associer.

Quant à la vertu préservative des frictions huileuses, je ne puis ici que rappeler le contenu d'une lettre que j'ai écrite de Tunis à M. Larrey, en 1803.

« Vous savez que M. Baldwin avoit le premier fait la remarque que les porteurs d'huile, en Egypte, n'étoient jamais attaqués de la

peste ; cette même observation a été faite ici, et on peut même dire qu'elle a été faite en grand; car ce pays produit une quantité d'huile considérable , et un nombre d'hommes, infiniment plus grand qu'en Egypte , est occupé à manier et à porter cette substance. Nous sommes même redevables à cette classe d'hommes d'une seconde observation intéressante , qui ne laisse plus aucun doute sur la vertu préservative de l'huile. La plupart des porteurs d'huile ne veulent point quitter leurs habillemens imbibés d'huile en temps de peste; quelques individus cependant ont voulu se purifier au bain et mettre des habits propres : la plupart ont été bientôt atteints de la maladie , et beaucoup ont succombé. Des exemples réitérés de cette nature leur ont fait sentir la nécessité indispensable de ne quitter les habits ordinaires qu'après l'entièr e cessation du danger.

» Quoique l'on puisse maintenant avancer , avec certitude, que les frictions huileuses sont un préservatif sûr de la peste , je pense cependant que cette méthode n'est pas exempte d'inconvénients.

» Je ne peux guère me persuader que pour les hommes accoutumés à la propreté , à se laver souvent tout le corps , à changer de linge , ils ne pourroient être long-temps couverts d'huile

sans éprouver quelques incommodités. Il n'est à ma connaissance que le seul exemple d'un homme qui, pour se préserver de la peste, se frottoit journellement avec de l'huile; mais après quarante jours il a été tellement dégoûté du moyen, qu'il préféra être exposé au danger de la contagion en habits propres, que d'en être préservé par des habits imbibés d'huile. »

Aucun médecin du dix-huitième siècle n'avoit parlé des frictions huileuses comme un remède préservatif et curatif de la peste; mais dès que l'ont eût publié les observations de M. Baldwin et du père Louis, quelques médecins se sont empressés de citer plusieurs auteurs anciens qui ont parlé, dans leurs ouvrages, en faveur de ce remède. Mais si on considère que M. Baldwin a puisé l'idée des frictions huileuses dans son imagination féconde; si l'on considère qu'avant lui ce remède étoit enseveli dans le plus profond oubli, on ne sauroit lui contester le mérite d'avoir excité l'attention des médecins sur un remède qui mérite la plus grande attention, non-seulement dans la peste, mais encore dans la fièvre jaune, et en général dans toutes les espèces de fièvres de mauvais caractère, et qui causent souvent une mortalité très - considérable.

*Observations sur une fièvre hydrocéphalique,
présentée à la Société médicale d'Emulation
de Paris, par J. MOUTON fils, docteur-mé-
decin, à Agde.*

Les progrès de la médecine , comme ceux de toutes les autres parties des sciences naturelles , sont dus à l'observation scrupuleuse des faits qui se sont succédés ; Hippocrate a tracé , dans le plus bel ensemble , les résultats de ceux dont ses pré-décesseurs avoient fait une ample collection ; mais ce génie supérieur , privé des secours qu'il auroit puisé dans l'étude de l'anatomie pathologique , n'a pu reconnoître le siège de plusieurs maladies locales , ni décrire les symptômes qui peuvent le faire distinguer. Ses successeurs , plus jaloux de vérifier sa doctrine , et de commenter les sentences aphoristiques qui en sont le fondement , que d'étendre , par de nouvelles expériences , la science qu'ils cultivoient , n'ont pas ajouté grand' chose aux maîtres de l'art... Ce n'est , enfin , que de nos jours , que des hommes éclairés , dont le dix-huitième siècle s'honore , ont étudié les lésions propres à certains organes , et décrit les phénomènes que chacune d'elles produit. C'est à leurs travaux successifs que nous devons

les recherches de Morgagni , de Vicq-d'Azir , de Portal , de Bichat , etc. , et la connaissance de plusieurs affections organiques , dont l'existence étoit un problème : la distinction des phlegmasies , suivant le siège qu'elles occupent , en est une preuve . Tant qu'on n'avoit étudié cette classe de maladies que collectivement , on n'avoit pu s'empêcher de confondre celles qui affectent les membranes muqueuses , avec celles qui se portent sur les tissus séreux ; ces dernières surtout étoient fréquemment méconnues , quand elles existoient sur des parties où l'on n'étoit pas habitué à les observer ; telle est l'inflammation de l'arachnoïde , considérée comme cause de l'hydrocéphale interne : il y a communément , dans cette affection morbifique , avec les symptômes qui annoncent la lésion des membranes du cerveau , une perturbation dans le système digestif qui fait souvent perdre de vue la maladie principale , et attire sur elle seule toute l'attention du médecin : je ne sais si le cas suivant peut être donné pour exemple .

Un enfant âgé de trois ans , bien constitué , et n'ayant jamais été malade , éprouva dans le cours de l'année dernière , après une indisposition à laquelle on n'avoit pas donné une attention bien marquée , une douleur vive à la partie supérieure de la tête , avec rougeur de la face ,

la fièvre , des vomissemens..... Ce début , qui étoit semblable à ceux des fièvres gastriques , et dont on pouvoit présumer la cause dans la surcharge des premières voies , fut combattu par une potion émétisée qui produisit l'évacuation de beaucoup de matières glaireuses , mais sans aucun soulagement ; les jours suivans l'enfant fut plus assoupi , la fièvre étoit toujours vive , et la figure très-animée ; on remarquoit dans les muscles de la face quelques mouvemens convulsifs ; dans la persuasion que cet état étoit toujours entretenu par des matières putrides , on soutint les évacuations avec des potions laxatives ; les selles qui eurent lieu ne l'amendèrent nullement , elles furent suivies , au contraire , de convulsions dans toutes les parties du corps , etc. Je fus appelé auprès du malade à la fin de la seconde semaine ; le détail circonstancié des prodromes de cette affection morbide , et les symptômes qui s'offrissent à mon examen , tels qu'un assoupissement profond , l'inquiétude que cet enfant éprouvoit quand on lui faisoit éprouver quelques mouvemens , la dilatation de la pupille , quelque irrégularité dans le rythme des pulsations artérielles , me firent présumer que nous avions à combattre une fièvre hydrocéphalique ou une affection vermineuse , et le peu de succès des remèdes qu'on avoit employés précédemment

pour évacuer les saburres, me confirma dans l'opinion qu'il existoit une affection cérébrale; mon traitement fut basé sur cette indication: j'aurois voulu le commencer par l'application des sangsues, mais le période d'irritation vive ayant été remplacé par un état opposé, je mis de suite en usage les remèdes qui conviennent dans cette seconde circonstance, le mercure doux et les vésicatoires dont on a vanté les propriétés; j'associai le musc au calomélas, dans la proportion de demi-grain du premier avec un grain du second, qu'on administroit de deux en deux heures; on appliqua deux vésicatoires aux jambes et un troisième à la nuque; et en attendant l'action de ces médicaments, je recommandai de mettre en usage des frictions de teinture de quinquina, et des lavemens où l'assa fœtida entroit à petite dose. A peine deux jours s'étoient écoulés, que, soit par l'effet des vésicatoires ou celui du mercure doux, l'assouplissement diminua, la figure fut moins altérée; il y eut deux ou trois selles qui soulagèrent un peu: on continua les moyens déjà employés, et en peu de temps cet enfant fut rendu à la santé, après avoir rejeté par la bouche et les narines un mucus épais dont on sollicita l'expulsion avec un grain de kermès minéral.

L'observation que je retrace avec les prin-

cipaux détails que j'ai pu recueillir de ses diverses périodes , offre un cas de maladie grave , dans laquelle les fonctions du cerveau ont été grièvement lésées : mais est-ce une hydrocéphale interne ? ou la maladie essentiellement gastrique n'avoit-elle porté son influence vers les parties supérieures que consensuellement ? Quoique ayant penché pour la première opinion , j'avoue qu'elle n'est pas sans réplique , et que les symptômes dont j'ai donné l'énumération pourroient se rapporter de même à une lésion morbifique des viscères de l'abdomen ; cependant , en analysant avec quelque exactitude la série de ceux que j'ai relatés , on a peine à réunir une suite de phénomènes qui dépendent des fièvres bilieuses muqueuses , vermineuses , etc. L'hydrocéphale interne , d'ailleurs encore peu connue , malgré les observations de plusieurs médecins instruits , ne devra-t-elle être admise , que lorsque par les progrès de la maladie , les dimensions de la boîte osseuse et l'écartement des sutures annoncent une collection de liquide dans l'intérieur du cerveau. On ne peut disconvenir que cet état consécutif à un défaut d'action du système lymphatique , ne soit l'effet de cette première affection. L'hydropisie aiguë ou chronique des ventricules du cerveau doit donc son existence au même ordre de causes qui déterminent les autres

hydropsies de la poitrine ou de l'abdomen. M. le professeur Baumes, qui s'est occupé de l'étiologie de cette affection morbifique, pense qu'elle dépend d'un état de spasme ou d'inflammation de la membrane arachnoïde (1), et j'avois adopté cette opinion, qui me paroît la plus probable, et qui rend raison de la diversité des symptômes que l'on observe dans les diverses périodes de cette cruelle maladie. Depuis la rédaction de mon Mémoire, M. le doct. Bouvier a rappelé l'attention de ses confrères sur cette affection morbide (2); il pense, comme le savant Wit, qu'elle est beaucoup plus commune qu'on ne le croit généralement; la description qu'il en donne d'après cet auteur, et les réflexions qu'il y a ajoutées, serviront à la faire mieux connoître, et à fixer, d'une manière plus précise, les symptômes patognomoniques et le choix des moyens euratifs.

(1) *Voyez le Traité des convulsions dans l'enfance, deuxième édition, p. 316 et suivantes.*

(2) *Voyez Journal Général de Médecine, cahier de décembre 1807.*

*Observation sur l'Expectoration d'un calcul,
par M. PERIER, médecin à Moulins.*

Il y a quelques années qu'en travaillant dans ma chambre, je fus pris d'un accès de toux très-violent, avec un sentiment de cuisson à la gorge; cela dura environ un demi-quart d'heure sans que je fusse forcé de quitter mon travail; j'écrivois alors. Dans un mouvement un peu plus fort d'expectoration, je rendis, sans autre matière, une concrétion qui me parut être de nature calcaire; sa forme aplatie, convexe d'un côté et concave de l'autre, ne me laissèrent aucun doute qu'elle avoit fait partie d'un cylindre de même nature, et qu'elle venoit de la trachée-artère ou des bronches. Après que j'eus rendu cette concrétion, je me trouvai dans mon état ordinaire, c'est-à-dire, très-bien portant. Je ne tins aucun compte de ce petit phénomène, et je ne pensai même pas à faire l'analyse du corps que j'avois rendu. Depuis quelques jours j'ai éprouvé la même chose, et j'ai rejeté, avec les mêmes symptômes, un petit corps de forme irrégulière, du même aspect que le premier et à peu près du même volume.

Cette observation, sans doute, n'a rien de bien

bien remarquable. Nous savons tous qu'il se forme dans les poumons des concrétions de carbonate et même de phosphate de chaux. Cullen a décrit une espèce de phthisie occasionnée par des concrétions calcaires. « J'a- » voue , dit-il, que j'ignore comment cette ma- » tière est engendrée ou dans quelle partie du » poumon elle est précisément située. » Ce qui a fixé mon attention n'est pas , ni comment cette matière a été engendrée , ni quelle a été son vé- ritable siège ; mais ce qui m'a étonné , c'est qu'un corps tel que celui que j'ai rendu sans effort , soit sorti de la trachée-artère sans occasionner plus de suffocation , lorsque tout le monde sait que des parcelles d'alimens infiniment plus pe- tites produisent quelquefois une toux très - opi- niâtre et très - fatigante : j'ai pensé que peut-être ces concrétions ne venoient que du pharynx , et que c'étoit la raison pour laquelle je n'avois pas été plus incommodé. En effet , je doute que la dernière concrétion eût pu traverser si facile- ment la glotte.

*Rapport sur l'observation précédente , par M. DE
LA MONTAGNE.*

Le but de M. Perier a été de faire part à la Société d'un phénomène assez particulier et
TOME III. M

assez rare (l'expectoration d'une substance en apparence de nature calcaire) ; de demander l'analyse de cette substance , et l'explication de la facile expectoration de ce corps solide , tandis que des parcelles d'alimens infiniment petites produisent quelquefois une toux très-opiniâtre et très-fatigante.

Cette observation est faite par un homme exact , qui sait mettre à contribution tout ce qui peut éclairer dans les recherches utiles à l'art de guérir.

Je ne me suis pas proposé d'examiner chimiquement le petit corps dégagé par l'expectoration , soit des bronches , soit de la trachée- artère , soit du larynx.

Son aspect le rapproche des concrétions de phosphate calcaire unies à un peu de gélatine , et connues sous le nom de pierres ou d'yeux d'écrevisses.

Ces sortes de concrétions , qui se trouvent assez fréquemment dans diverses parties de l'économie animale , peuvent séjourner très - long - temps dans ces parties sans donner lieu à aucun accident : quelquefois formées dans l'épaisseur des vaisseaux qui sont auprès des grandes cavités , elles rompent leur enveloppe , tombent dans ces cavités et en sont expulsées , comme il paroît être arrivé dans la circonstance qui a donné lieu à

l'observation de M. Perier : il arrive aussi que, par leur présence, ces sortes de concrétions gênent les fonctions des parties environnantes ; et donnent lieu à divers accidens jusqu'à leur expulsion.

Les tumeurs qui se forment sous la langue, et que l'on nomme ranules ou grenouillettes, renferment souvent des concrétions pierreuses semblables à celles-ci, qui tantôt sont produites par l'épaississement de l'humeur visqueuse contenue dans ces sortes de tumeurs, et tantôt déterminent l'épanchement qui y existe. Voici un exemple récent de cette seconde assertion.

M*****, âgé de soixante ans, éprouva subitement, le 24 novembre de l'année précédente 1806, et de dix à onze heures du soir, des douleurs vives près le frein de la langue, et du côté gauche ; ces douleurs n'avoient été précédées d'aucun gonflement apparent. Le lendemain il en existoit un tel, qu'il sembloit avoir deux langues ; sa respiration étoit extrêmement gênée.

Le surlendemain, il demanda des secours à M. Audry, notre confrère, et le troisième jour qui avoit été pris pour faire l'opération, et une demi-heure avant le temps du rendez-vous, ce malade rendit spontanément une pierre de la forme et de la grosseur d'un noyau d'une petite

olive. L'ouverture fut dilatée, et il sortit de la tumeur une assez grande quantité de matière glaireuse, mêlée à un peu de sang. Après quelques jours d'un traitement qui a consisté dans des gargarismes, d'abord émolliens, que l'on a ensuite rendu détersifs, le malade a recouvert sa première santé.

Quant à l'explication de la sortie facile et nullement fatigante d'un corps aussi solide, il me semble qu'on pourroit dire que c'est précisément parce que le corps est solide qu'il est sorti facilement. Tous les jours dans les fièvres catarrhales, l'expectoration est moins difficile quand la matière à expectorer est plus consistante. Si je voulois lancer un corps à travers un tube dont l'intérieur sera humide, le corps pourra être facilement chassé s'il a quelque consistance, comme un poïs, une bille de terre glaise ou toute autre chose semblable; mais si c'est une petite parcelle de papier, que d'efforts il me faudra pour l'expulser! Si ce que j'ai comparé à ce tube est un conduit jouissant d'une sensibilité exquise, comme la membrane interne de la trachée-artère, outre les efforts qu'il me faudra vaincre pour l'expulsion de ce corps, il y aura encore à supporter le chatouillement, souvent terrible, que produit un frottement léger sur une membrane très-irritable. De là peu de safo-

cation pour l'expulsion d'un corps semblable à celui qui nous est présenté , toux opiniâtre et fatigante pour celle des parcelles d'alimens infiniment plus petites.

Coliques causées par de l'eau froide soupçonnée cuivreuse , avec symptômes nerveux consécutifs , par M. BROUSSAIS , médecin des armées.

Un jeune homme de vingt-quatre ans , étudiant en médecine , d'un tempérament sanguin et nerveux , avoit eu , pendant l'hiver dernier , un embarras gastrique compliqué d'accès de délire , qui duraient deux à trois heures , et de violentes convulsions avec perte de connaissance . Cette affection inutilement combattue par la saignée et les antispasmodiques , avoit ensin cédé à l'émétique ; mais le malade avoit conservé une grande mobilité nervense , caractérisée par l'inaptitude à l'étude , la tendance aux crampes , quelques mouvements convulsifs de temps à autre , beaucoup d'irascibilité . Il avoit , de plus , une des pupilles dilatée et la vue du même œil très-imparfaite . Tout cela s'étoit à peu près dissipé par un séjour de trois à quatre mois au milieu de sa famille ; ensin , sa santé , assez bien consolidée depuis deux à trois mois , s'étoit maintenue jusqu'à l'été suivant .

A cette époque, ce jeune homme ayant bu de l'eau qui avoit séjourné dans une fontaine de cuivre nouvellement étamée, ressentit des coliques atroces qui persistèrent toute la journée. Parmi les autres personnes qui ont bu de la même eau, une seule a ressenti des coliques. A deux heures après midi il commença à délirer très-gaiement et tomba dans un accès violent de convulsion tel, qu'il falloit trois hommes pour le contenir. Il tendoit fortement les membres, et continuoit de délirer en proférant des juremens; de sorte que son délire de gai qu'il étoit devint très - furieux. La convulsion passée, il déliroit encore, mais alors avec la même gaieté qu'auparavant; puis après un assoupissement momentané il revenoit à lui sans conserver le moindre souvenir de ce qui s'étoit passé. Quelques minutes après, le délire recommençoit sans qu'il parût la moindre altération dans sa figure; alors il falloit l'observer de près pour le saisir au moment de la convulsion, et l'empêcher de se précipiter hors de son lit et de se blesser.

La journée se passa dans ces alternatives; il ne prit que quelques cuillerées d'éther, qui n'apportèrent aucun changement sensible à sa situation; à peine eut-il, de temps à autre, une demi - heure de raison. La durée de chaque

convulsion étoit de huit à douze minutes, et elles se répétèrent cinq à six fois jusqu'à dix heures du soir, que j'arrivai auprès du malade. Il ne se plaignoit que d'une céphalalgie assez vive, de douleurs dans l'abdomen, qui étoit dououreux au toucher dans presque toute son étendue, mais surtout à l'épigastre, et de lassitude. Sa langue étoit belle; la couleur de la face, la chaleur de la peau et le pouls, étoient absolument dans l'état naturel. Rappelant alors les circonstances de sa première maladie, je ne doutai point que l'irritation des voies gastriques ne fût la cause unique du trouble que j'apercevois chez ce malade, et je ne saisis d'autre indication que celle de porter un calmant dans l'estomac : il s'étoit écoulé trop de temps depuis que le malade avoit avalé l'eau soupçonnée cuivreuse, pour que je songeasse à provoquer le vomissement. Je prescrivis donc une émulsion faite avec les amandes douces, l'eau de laitue et le sirop diacode ; et pour tisane, une infusion des fleurs pectorales et des sommités de mélisse avec du sucre en suffisante quantité pour édulcorer.

Dès le premier verre d'émulsion, qu'on eût beaucoup de peine à lui faire avaler, les coliques diminuèrent et le délire fut moins continu. Le deuxième verre qui fut donné deux

heures après fit disparaître tous les accidens, et procura un sommeil paisible. Le lendemain le malade se leva bien portant, quoiqu'un peu faible. Jusqu'à ce jour il a joui d'une aussi bonne santé qu'avant sa maladie. Cependant, durant les deux premiers jours de sa convalescence, l'œil ci-devant affecté pouvoit à peine distinguer les objets.

Observations sur les vers urinaires, par M.

PEPION, médecin de la marine à Cherbourg, correspondant de la Société médicale d'Émulation de Paris.

L'excrétion des vers par les voies urinaires, n'est pas une maladie inconnue en médecine : Andry, Vanswieten et M. Dumouzeau, de Tournay, ont parlé de cette affection ; mais tous les praticiens la regardent comme extrêmement rare et comme un sujet presque neuf, qui doit appeler l'attention de l'observateur. Une longue pratique dans les hôpitaux de la marine et sur les vaisseaux de l'Etat ne m'a présenté qu'une seule occasion d'observer la maladie que je viens d'annoncer.

Un cultivateur, habitant d'une paroisse voisine de Cherbourg, M. La..., homme d'une sta-

ture élevée , d'une complexion maigre , et d'un tempérament très-bilieux , étoit né de parens tourmentés fréquemment de la goutte. Élevé à la campagne et livré aux travaux de l'agriculture , il avoit joui d'une bonne santé jusqu'à sa dix-huitième année ; alors il commença à ressentir des douleurs aux pieds , lesquelles , déplacées par les résolutifs , se portèrent sur les hanches , principalement du côté gauche. A ces douleurs succédèrent , au bout de quelques années , de violentes coliques. Les purgatifs qui lui furent administrés lui firent rendre , par les selles , beaucoup de petits vers blancs , longs de quatre lignes et larges de deux. Les coliques toutefois ne l'ont pas abandonné ; elles ont été accompagnées , depuis trois ans , de convulsions fortes , dont l'application de deux vésicatoires aux jambes a semblé diminuer l'intensité. Dès lors il a été repris de ses convulsions à des époques plus éloignées ; mais il ne s'est pas écoulé un seul mois sans qu'il ait souffert d'affections nerveuses. Les coliques ne cessèrent pas non plus de se faire sentir.

Un jour que le cours des urines étoit dérangé , la femme du malade , en examinant les urines que son mari venoit de rendre avec peine , aperçut des petits vers nageant à la surface de l'urine. Le praticien qui visitoit le malade ayant

été informé de cette singularité, se garda bien de l'attribuer à toute autre cause qu'à la malpropreté prétendue du vase de grès destiné aux urines. Cependant de nouvelles excréptions, reçues dans un vase d'étain propre, confirmèrent la réalité de la première découverte. Dès ce moment, le malade et son épouse, trop certains de l'origine des vers, et vraiment alarmés de l'incredulité du médecin, prirent le parti de m'appeler : c'étoit au mois d'août 1807.

Déjà prévenu sur l'existence des vers urinaires, j'acquis bientôt, par la vue des faits, une conviction réelle de ce qui n'avoit encore été pour moi qu'un préjugé. J'examinai l'état présent du malade ; l'urine rendue présenta des vers ; je les considérai au moyen d'une loupe, et ils me parurent longs de trois lignes, d'une extrême ténuité, ayant la tête ronde et rouge ; la queue rouge aussi et bifurquée ; deux antennes ; quatre pattes, deux devant, deux derrière ; le corps composé d'anneaux jaunâtres. Un meilleur instrument d'optique m'auroit fait découvrir des caractères plus détaillés ou plus précis.

Je ne m'arrêtai point à chercher l'époque de la naissance de ces vers ; elle est probablement la même que celle des convulsions : mon objet n'étoit pas non plus d'en chercher la cause ; je ne cherchai qu'à les combattre.

Procédant de suite au soulagement du malade, j'ordonnai une tisane émolliente, pour le disposer au purgatif que je lui fis prendre quelques jours après. J'obtins une interruption dans les douleurs abdominales. Les coliques étant revenues, je leur opposai le remède de M. Bourdier, contre le ténia, regardant l'existence de ce ver comme indubitable d'après tous les symptômes apparens. Ce nouveau remède détermina l'expulsion d'une grande quantité de vers provenant du canal intestinal. Le malade se trouva soulagé pendant un mois entier. Les derniers vers étoient sortis tellement mutilés, pour ne pas dire broyés, qu'il me fut impossible de les reconnoître. Les mêmes douleurs s'étant renouvelées au bout d'un assez long intervalle, accompagnées d'une grande anxiété, je ne balançai point à employer le remède de Baumé, lequel produisit, à quelques différences près, le même résultat que celui de M. Bourdier. Les convulsions perdirent ensuite de leur violence; les douleurs furent sensiblement diminuées. Le malade n'étoit pourtant pas encore guéri. Je lui fis prendre, pendant six jours, des pepins de citron réduits en pâte, à la dose d'un de demi-gros chaque fois, dose répétée jusqu'à trois ou quatre prises par jour. L'amertume propre aux pepins de citron m'avoit promis des effets salutaires; mon attente

ne fut pas trompée : depuis que le malade en a fait usage , les convulsions sont devenues extrêmement rares , les urines ne charrient plus de vermicules. Quatre mois se sont déjà écoulés , et on peut espérer une véritable guérison ; et M. La.... jouiroit aujourd'hui d'une santé parfaite , si la goutte ne venoit pas de temps en temps l'incommoder et le déranger.

Je borne ici mes observations ; je n'ai pas entendu faire une dissertation , mon service ne m'en laisse pas le loisir. D'ailleurs , la science des mots m'a paru de bonne heure un grand moyen de réputation , mais un grand écueil en médecine. Mon but étoit de ne pas laisser échapper quelques faits qui peuvent donner le désir d'étendre un sujet aussi important que celui de l'excrétion des vers par les voies urinaires.

Observations sur une hydropsie ascite , qui a été guérie après quatre ponctions , par M. MANLAY.

Vincent , âgé de 57 ans , d'une constitution délicate , fut atteint , vers la fin de l'année 1804 , d'une fièvre rémittente quotidienne ; il ne s'astreignit à aucun traitement dans cette maladie , et après l'avoir supportée à peu près deux mois , elle

se dissipa insensiblement et fut suivie d'un ictère que le malade ne soigna pas davantage que la fièvre qui l'avoit précédée : cet ictère dura quatre ou cinq mois , après quoi il disparut peu à peu sans que cependant la santé du malade se soit rétablie; c'est alors qu'il commença à éprouver les symptômes de l'hydropisie , tels que l'augmentation du volume du ventre, l'œdème des pieds , la perte d'appétit , la diminution des urines, etc. Tous ces symptômes persistèrent et s'accrurent au point de forcer le malade à rechercher les secours de l'art. Il entra à l'Hôtel-Dieu , et son traitement se composa des diurétiques et de deux purgatifs ; ces moyens furent sans effets , car après un mois , à peu près , de ce traitement , on fut obligé de pratiquer la paracenthèse , qui procura l'écoulement d'une quantité de liquide qui pouvoit s'évaluer à vingt pintes ; ce liquide avoit un aspect assez favorable , d'une couleur citrine , limpide et sans odeur.

Après cette première évacuation , on remit en usage les mêmes moyens , croyant qu'ils agiroient avec plus d'efficacité ; mais les espérances furent trompées , car on s'aperçut bien-tôt que le ventre se distendoit de nouveau , et la fluctuation ne tarda pas à se manifester ; le liquide continua d'augmenter , et une seconde évacuation devint nécessaire : une troisième et

une quatrième ponctions furent faites à des intervalles de plus en plus rapprochés.

Le malade , à cette époque , étoit dans un état de maigreur extrême , sans appétit , sans force , et sembloit voué à une mort prochaine.

C'est alors que l'on imagina d'appliquer sur le ventre des flanelles imbibées d'une décotion émolliente ; par ce moyen , la quantité du liquide qui augmentoit tous les jours n'augmenta plus , le ventre resta au volume qu'il avoit. Après quelque temps de son emploi , cet homme fit usage du vin hydragogue et de l'eau - de - vie allemande alternativement , à la dose de quatre onces , qu'il prenoit dans la nuit ; ces médicaments procurèrent de grandes évacuations , tant par les urines que par les selles ; alors le volume du ventre commença à diminuer , le malade sembla moins accablé , et l'usage continué de ce remède eut un effet si marqué , qu'il pouvoit , tous les deux ou trois jours , calculer la diminution du liquide au moyen d'un cordon qui lui servoit de mesure. Enfin , l'absorption a continué à se faire , les forces du malade se sont rétablies avec assez de promptitude , il ne restoit plus qu'une petite quantité de liquide qu'il vouloit que l'on évacuât par une nouvelle ponction ; mais la crainte de blesser les viscères abdominaux a empêché de pratiquer cette opération. Ce malade

est sorti de l'hôpital , a continué chez lui le même traitement qu'à l'Hôtel-Dieu , et les restes de l'eau contenue dans le bas-ventre ont été entièrement absorbés.

J'ai revu plusieurs fois cet homme depuis qu'il a quitté l'hôpital , et sa santé s'améliore tous les jours.

HYGIÈNE NAVALE.

Aperçu général sur les maladies qui ont régné à bord du vaisseau le Pelayo , pendant la campagne de Saint-Domingue , en l'an X , par M. DELAPORTE , chirurgien de première classe de la marine au port de Brest , correspondant de la Société médicale d'Émulation de Paris.

LE vaisseau *le Pelayo* est parti de la rade de Brest le 3 prairial an X ; il avoit à bord , tout compris , 1360 hommes. Parmi le grand nombre de militaires passagers qui s'y trouvoient , il y en avoit beaucoup qui sortoient des hôpitaux. Tout présageoit un grand nombre de malades pendant la traversée. La plupart de ces militaires ayant servi en Italie , avoient des obstructions , des gonflements & démateux des

extrémités inférieures, avec une fièvre tierce plus ou moins caractérisée et qui duroit depuis long-temps. Ils avoient éprouvé l'inutilité des remèdes, et ne pouvoient désormais compter que sur un changement de climat, un régime convenable et un exercice approprié.

Au commencement de la traversée nous eûmes un coup de vent de sud-ouest qui dura trois jours; presque tous eurent le mal de mer, ce qui leur procura des secousses avantageuses. Le calme et le beau temps qui succédèrent, joint à la chaleur qui augmentoit de jour à autre, contribuèrent beaucoup à leur rétablissement: j'eus seulement soin de les tenir à un régime convenable, et d'attendre que la nature, aidée des circonstances avantageuses où ils se trouvoient, opérât leur guérison. A notre arrivée au Cap Français, le 14 messidor, il ne restoit qu'un malade qui étoit attaqué de fièvre tierce, tous les autres étoient beaucoup mieux qu'à leur départ.

Nous eûmes aussi plusieurs fièvres continues, qui, toutes plus ou moins graves, se terminèrent néanmoins avantageusement. Un seul, dont la fièvre avoit été précédée de nostalgie, mourut le 2 messidor, treizième jour de son entrée au poste des malades.

La rougeole affecta les enfans passagers qui étoient en grand nombre, ainsi que tous ceux
qui

qui ne l'avoient point eue; elle fut bénigne et sans aucunes suites fâcheneuses.

Quelques fièvres vermineuses, jointes à quelques indispositions qu'éprouvèrent les femmes grosses, forment à peu près le tableau des maladies internes qui eurent lieu à bord, pendant la traversée.

Le nombre des blessés fut assez considérable: un jeune gabier fit une chute de dessus le tarmingage de la hune de misaine et se fractura l'extrémité inférieure gauche à trois endroits, dont deux à la cuisse et un à la partie inférieure des deux os de la jambe; ce qui lui sauva la vie : fort heureux d'en être quitte pour un raccourcissement de l'extrémité.

A notre arrivée au Cap, le 14 messidor, on nous annonça que la ville et les vaisseaux étoient infectés d'une maladie épidémique qui faisoit périr la plupart de ceux qui en étoient attaqués. On nous donna l'ordre de ne point communiquer et de nous préparer à partir; ce que nous exécutâmes le 16, après avoir reçu à bord 550 passagers de plus. Sortis du Cap, nous parcourûmes la côte pour y débarquer les troupes que nous avions et réembarquer les détachemens d'artillerie de marine qui s'y trouvoient; ce qu'ayant exécuté, nous entrâmes au môle Saint-

TOME III. N

Nicolas avec quatre cents hommes d'artillerie de marine ; presque tous avoient essuyé la maladie et faisoient , chaque jour , des rechutes qui obligeoient à les renvoyer à l'hôpital. Ils séjournèrent à bord du vaisseau pendant quinze jours , sans que l'équipage parût affecté de la maladie. Ce ne fut que le 4 thermidor , quelques jours après leur débarquement et vingt jours après notre arrivée dans la colonie , que deux chirurgiens de troisième classe du vaisseau , ayant été à terre pour se promener , revinrent malades. Mon second étoit passé au Cap sur le vaisseau l'*Aigle* , dont les chirurgiens étoient tous morts ; et le pharmacien venoit de recevoir l'ordre de passer sur une frégate , dont le chirurgien-major étoit resté seul. Je restai donc seul , à mon tour , avec les deux chirurgiens qui venoient de contracter la contagion et treize malades au poste , affectés de différentes maladies , n'ayant encore envoyé personne de l'équipage aux hôpitaux.

Jusques à cette époque , les relations avec la terre avoient été peu fréquentes , et seulement pour y débarquer des troupes et revenir de suite à bord. Ce ne fut qu'alors qu'on se mit à débarquer des vivres et à faire de l'eau , ce qui obligeoit une partie de l'équipage à être souvent à terre. Le 6 thermidor , j'eus besoin de m'y

rendre pour quelques affaires particulières. Je traversai la ville du môle Saint Nicolas vers les onze heures du matin, sous la chaleur brûlante du soleil. Je ne communiquai avec aucun malade; et à mon retour au canot, je fus saisis d'un frisson qui ne me quitta que long-temps après être rentré à bord, et qui fut suivi par une chaleur brûlante, un violent mal de tête, dureté du pouls et accablement général. Je me couchai, et restai pendant le reste de la journée et la nuit dans une agitation inexprimable. Le lendemain matin je me levai pour visiter mes jeunes confrères et leur administrer quelques secours. Je trouvai M. P.... mieux que je m'y attendois, et le pria de me tirer du sang. On me porta ensuite sur mon lit. Je recommandai qu'on me préparât une pinte d'eau de tamarin, aiguiseée d'un grain de tartrite de potasse antimonié, ce qui me procura quelques selles, suivies d'un dévoiement qui dura 36 heures ou environ. Mes jeunes confrères se firent porter à terre, et moi je restai à bord, où ma maladie parcourut ses périodes.

Pendant ce temps on disposoit le vaisseau à retourner au Cap; et ce ne fut qu'à son arrivée sur cette rade que je commençai à quitter la sainte-barbe. Trois jours après, le 23 thermidor, le vaisseau appareilla pour faire son

retour en France. Je repris alors le service , aidé de M. F...., chirurgien de troisième classe , un de ceux dont j'ai parlé précédemment étant mort lors de notre entrée au Cap , et l'autre n'étant pas encore en état de faire son service. J'avoue que le désir de quitter des lieux aussi funestes fut le seul motif qui m'encouragea et me fit surmonter l'extrême foiblesse dans laquelle je me trouvois encore. Les premiers jours de la traversée furent extrêmement pénibles. Les malades augmentoient de dix et de douze par jour. J'eus la douleur d'en voir périr plusieurs , sans que les remèdes qu'on leur administroit parussent les soulager. Je ne pouvois pas encore me livrer au moindre travail d'esprit ; et ce qui m'affligeoit le plus , c'étoit de voir le désespoir peint sur tous les visages. L'idée de la contagion éloignoit les matelots de leurs camarades ; et le plus grand bien que je pusse leur procurer alors , fut de les rassurer et de leur persuader que la maladie n'étoit point contagieuse , ce à quoi je réussis plus facilement que je ne l'aurois cru. Ayant remarqué un grand rapprochement entre les symptômes de la maladie et ceux du colera - morbus , j'assurai le capitaine que c'étoit réellement cette dernière maladie dans son plus grand degré d'intensité. Il consulta la médecine de Bucchan qu'il avoit parmi ses livres.

Il trouva de la ressemblance entre les symptômes du colera-morbus et ceux de la maladie. Il y fut que le colera n'étoit point contagieux. Il le fit lire aux officiers : tous convinrent que c'étoit le colera-morbus, et la confiance se rétablit parmi tout le monde. Je n'osois croire ce que j'avois persuadé aux autres ; je restai donc dans le doute et j'observai, très-satisfait d'avoir pu changer la disposition des esprits. La maladie suivoit toujours sa marche. Ce ne fut qu'au trente-deuxième degré de latitude nord et au soixante-treizième de longitude, méridien de Paris, qu'elle cessa tout à coup. Le thermomètre étoit alors à 20 et 21 degrés. Mon état s'améliora ; je pus prendre alors quelques notes et réfléchir sur ce que j'avois observé.

Voici les symptômes de la maladie, tels que je les notai alors.

Un ou plusieurs frissons annonçoient son invasion ; ensuite le pouls se développoit et battoit avec force ; la peau devenoit brûlante, acre ; la bouche, quoique humide, étoit amère. Le malade avoit soif, un mal de tête violent, des douleurs dans les lombes et à la région épigastrique, une grande faiblesse, une lassitude et des douleurs dans les extrémités, un malaise insupportable. Bientôt le pouls devenoit petit, dur, inégal, et il survenoit des vomis-

semens énormes et des selles très-fréquentes. Le malade tomboit dans un affaissement total , et au bout de quelques heures on pouvoit à peine le reconnoître. Le second jour, l'affaissement augmentoit; le pouls étoit petit et lent, embarrassé ; la tête très-douloureuse ainsi que le ventre. Les déjections abdominales continuoient toujours et étoient jointes à des sueurs colliquatives. Le troisième jour , les yeux étoient égarés et quelquefois le délire survenoit ; la poitrine étoit embarrassée. La contraction spasmodique des artères annonçoit une très-grande gêne dans la circulation ; les malades avoient des spasmes et des crampes dans les extrémités. Du troisième au quatrième jour , le pouls devenoit petit , intermittent , convulsif; la respiration, abdominale; la tête, embarrassée. Les déjections étoient noires , vertes , sanguines ou mêlées avec du sang. Les défaiillances , le hoquet , les convulsions , les sueurs froides , le froid des extrémités présageoit la mort , qui arrivoit le plus ordinairement vers la fin du quatrième jour chez les personnes d'un tempérament qui participoit du bilieux et du sanguin , et dont la force musculaire étoit considérable , et par conséquent très-susceptible de contractilité. J'ai remarqué que ceux de cette constitution , depuis dix-huit ou vingt ans, jusqu'à trente ou trente-cinq, en échappoient rarement ; et il m'a semblé que

ceux qui s'en éloignoient davantage, courroient, proportion gardée, moins de danger. Il étoit de la plus grande importance de faire attention aux tempéramens des sujets et à leur âge; car, les trois quarts au moins de ceux qui sont morts à bord du vaisseau, réunissoient les qualités dont je viens de faire mention.

Ceux, au contraire, dont la fibre étoit molle, lâche, d'un tempérament humide, pituiteux, éprouvèrent des symptômes moins graves. Il y eut, dès les premiers jours, des rémissions plus ou moins marquées, et leur maladie devint insensiblement intermittente sous le type de la fièvre tierce. Il en mourut quelques-uns, surtout de ceux qui approchoient du premier état; mais il en échappa davantage quand ils furent secourus à temps; et après le septième jour, on pouvoit les regarder comme sauvés, à moins qu'une diarrhée trop considérable ne vînt leur enlever le peu de forces qui leur restoient.

Une troisième classe de sujets, dont la susceptibilité nerveuse étoit très-grande, d'un tempérament mélancolique et sec, sujets à la constipation, et les seuls, en général, où j'ai observé une jaunisse parfaite, montra encore des symptômes moins graves. La marche de la maladie fut moins rapide, quoique dans l'invasion elle se fût annoncée, chez quelques individus, d'une

manière assez alarmante. Le vomissement ne survenoit que le second ou le troisième jour, et quelquefois même point du tout. Le ventre ne devenoit libre que par des lavemens ou autres remèdes appropriés. Du cinq au sept, et quelquefois plus tard, il survenoit une jaunisse universelle plus ou moins foncée; effet qu'on a pris pour la maladie elle-même, et qui, je crois, l'a fait nommer *fièvre jaune*; dénomination tout-à-fait impropre, et qui ne peut qu'induire en erreur. Quel est donc le caractère de la maladie? quel est son siège? quelles sont les causes qui ont pu y donner lieu? est-elle contagieuse? ce sont les questions que je tâcherai de résoudre, autant qu'il me sera possible, d'après ce que j'ai observé.

1^o. La maladie qui a produit de si grands ravages à bord des vaisseaux français et dans nos colonies en l'an X, doit, je crois, être rangée dans la classe des névroses; 2^o. la cause immédiate qui la produisoit, exerçoit son action sur la membrane muquineuse du duodenum et de l'estomac. C'est ce que l'observation m'a confirmé, et ce qui a été vérifié par l'ouverture des cadavres et par l'analogie des différentes épidémies qui ont eu lieu en différens lieux et à différences époques; 3^o. cette cause immédiate étoit la bile, rendue plus ou moins active par toutes les circonstances environnantes, et surtout

par une chaleur excessive et une sécheresse extraordinaire , suivies de nuits fraîches et humides ; car , qui n'a pas remarqué que l'été est la saison où la bile produit le plus de maladies ? et alors qui peut refuser d'admettre l'analogie entre l'été d'Europe et la chaleur brûlante de la zone torride ? La cause étant la même , ne doit-il pas s'ensuivre les mêmes effets ? surtout si l'on fait attention à la constitution extraordinaire de l'année , à la grande sécheresse qui ent lieu , et à la chaleur excessive , qui ne fut pas tempérée par les pluies et les orages qui , d'ordinaire , ont coutume de rafraîchir l'atmosphère à Saint-Domingue ; si l'on fait attention , dis-je , à la fraîcheur et à l'humidité des nuits , à la topographie des lieux où la maladie s'est d'abord manifestée , comme au Cap , au Port-au-Prince , aux Gonaïves , et successivement dans toutes les villes basses , humides et environnées de plaines fort étendues , où les eaux stagnantes furent desséchées par la grande chaleur du soleil . Il faut remarquer que ces villes étoient alors en ruine et encombrées d'hommes et de provisions de toutes espèces .

Cette maladie n'est pas l'effet de la quantité de la bile , mais de sa qualité . En effet , dans les pays chauds , il en est de cette humeur comme de toutes les autres ; elle se sécrète en moindre

quantité ; elle est plus épaisse , plus âcre ; et si elle séjourne dans les conduits biliaires ou dans la vésicule du fiel , elle devient caustique et rongeante ; elle le devient d'autant plus , qu'elle est privée du véhicule propre à émousser son action ; véhicule dont la direction a pris son cours vers la superficie du corps , pour être évacué par les sueurs : c'est ainsi que toutes les excréptions sont diminuées en faveur de celle-ci. La sécheresse du nez et de la bouche , la petite quantité d'urine que l'on rend , sa couleur rouge , son âcreté le prouvent assez. C'est ainsi qu'on recherche avec avidité toutes les boissons aqueuses ou trempées de beaucoup d'eau pour réparer la perte continue des fluides et faciliter les fonctions. Cette quantité de boissons que l'on prend , jointe à la grande chaleur , énerve bientôt l'action de l'estomac et augmente sa susceptibilité nerveuse. Si , dans cet état , la bile vient à être versée dans le duodenum , elle produit une irritation plus ou moins vive , à raison de sa causticité et de la disposition du sujet. Aussi les hommes forts , robustes , d'un âge moyen et dont les humeurs étoient le plus animalisées , en furent-ils les plus maltraités ; ceux , au contraire , d'un tempérament humide , éprouvèrent des symptômes moins graves ; il en mourut moins. Il en fut de même de ceux dont la sus-

ceptibilité étoit très-grande et qui étoient d'un tempérament mélancolique et sec. Il paroît que la bile dégénérée , chez ces derniers , produisoit une irritation violente sur les membranes du duodenum , qui , donnant lieu à une crispation générale , à un spasme violent , suspendoit le cours de cette bile et l'arrêtait dans ses conduits ; d'où , par l'action imprimée à toute la machine , elle étoit résorbée et portée dans le tissu sous-cutané. J'ai remarqué que la jaunisse qui étoit l'effet de ce mouvement de la bile , survenoit à des temps indéterminés , sans que les malades en aient éprouvé de plus grands dangers , surtout lorsque les urines devenoient bilieuses , comme cela arrivoit assez ordinairement : j'ai vu aussi dans ce cas , de grosses vésicules remplies d'une sérosité plus ou moins acide sur la poitrine , et sur le bas-ventre , près des parties sexuelles. On pouvoit même dire que ceux qui devenoient le plutôt jaunes , éprouvoient des symptômes moins violens ; pendant que dans le premier et le second cas , c'est-à-dire , chez ceux d'une constitution robuste et d'un tempérament humide , la susceptibilité nerveuse étant moins grande , la bile s'épanchoit plus librement : l'irritation du duodenum , quoique assez violente pour produire ces évacuations par le vomissement et les selles , en se propageant aux

organes voisins , ne l'étoit point assez pour suspendre le cours de la bile ; au contraire , elle favorisoit son afflux et tendoit à appeler les humeurs de toutes les parties du corps vers la partie lésée , qui étoit devenue le centre d'action . La nature avoit beau vouloir se libérer par des évacuations répétées , la cause renaissoit à chaque instant . Le sujet s'affoiblissoit de moment à autre , par les efforts répétés qu'il faisoit et par les évacuations portées à l'excès , d'abord de bile jaune , verte et ensuite noire , mêlée à du sang , et quelquefois de sang pur . Cette foiblesse , jointe à l'irritation continue , produisoit les symptômes les plus terribles , tels que les convulsions , les syncopes , les sueurs froides , etc. , au physique ; le découragement , la crainte , le désespoir au moral .

J'ai dit plus haut , que pour changer la disposition des esprits , j'avois réussi à persuader que cette maladie étoit le colera - morbus dans son plus haut degré d'intensité , et je crois ne m'être pas trop éloigné de la vérité ; car , ainsi que cette maladie , le colera - morbus est caractérisé par des vomissements de matière bilieuse et par des déjections fréquentes de la même nature , accompagnées d'anxiétés , de tranchées et de crampes dans les extrémités inférieures . Le colera - morbus , de même

que la maladie dont il est question , est occasionné par l'irritation de l'estomac et du duodenum , et cette irritation elle - même est produite par des causes extérieures et physiques , telles que les émétiques violens , les purgatifs drastiques , les passions , les alimens rances , salés , les fruits , les vers , etc. , par des causes morales , telles que la colère : toutes causes éloignées qui ont influé plus ou moins sur les sujets attaqués de la maladie , et qui toutes en irritant les membranes de l'estomac et du duodenum , produisent la convulsion de ces organes et leur fait rejeter toutes les matières qu'ils contiennent , toutes les boissons et les humeurs qui y affluent. Or , celui qui a vu et traité la maladie , peut-il se refuser à admettre l'analogie ? Peut - il ne pas voir que la bile est un irritant au moins aussi actif que les causes précédentes ? et qui , sans doute , dans le cas dont il s'agit , a été mis en action par elles et a produit les mêmes effets. Le colera-morbus se voit dans les saisons les plus chaudes , comme vers la fin de l'été et le commencement de l'automne. Les Antilles , dans toutes les saisons , ne sont-elles pas , par rapport à nous , ce qu'est l'été le plus chaud en Europe ? à plus forte raison , dans la saison où la constitution de l'atmosphère est la plus irrégulière ; je veux dire , pendant l'hivernage ,

et surtout cette année - là , où la sécheresse a été si extraordinaire. Quel est l'ordre qu'on a suivi jusqu'ici pour caractériser une maladie? n'est-ce pas d'après un ou plusieurs symptômes prédominans ? et dans ce cas-ci , qui niera que les vomissements de bile et les selles répétées n'étoient pas , comme dans le colera , les symptômes les plus fréquens ? S'il en est ainsi , peut-on ranger cette maladie dans la classe des fièvres essentielles? la fièvre n'est-elle pas plutôt symptomatique et dépendante d'une lésion locale ? Quelle différence y a-t-il entre les effets produits par l'émétique , les poisons , et ceux produits par la cause immédiate de cette maladie ? je n'en vois aucun ; si ne n'est que , dans ce cas-ci , la cause se renouveloit sans cesse , tandis que , dans les précédens , la cause une fois levée , il ne restoit plus que les effets à combattre. Cette cause , comme l'émétique , produisoit la convulsion des organes , sur lesquels elle exerçoit son action; et lorsqu'elle agissoit avec plus d'énergie , soit à raison de ses qualités ou de la disposition des sujets , elle produisoit l'inflammation et la gangrène à la manière des poisons. Dans tous ces cas , a-t-on pu méconnoître son action sur le genre nerveux , et n'a-t-on pas remarqué généralement que le pouls étoit plus convulsif que fébrile ? que dès qu'elle cessoit d'agir un ins-

tant , il redevenoit naturel ; et que si elle n'eût pas reparu , le malade n'auroit plus eu la fièvre , qui n'est que symptomatique ; c'est une preuve certaine que la diathèse fébrile n'existoit pas et que la constitution des sujets n'y participoit nullement ; mais que la bile , privée de son véhicule par son séjour dans ses conduits et dans la vésicule , devenue plus épaisse , plus âcre , plus caustique , et n'étant plus en rapport avec les parties sur lesquelles elle devoit être versée , qui elles-mêmes étant privées des fluides nécessaires pour émousser son action , étoient plus susceptibles d'en être lésées ; que la bile , disje , agissant sur des organes sains , les forçoit à se contracter et à la rejeter au - dehors ; mais que de nouvelles succédaient toujours à la première , nécessitoit des contractions répétées qui ébranloient toute la machine , produisoient la fièvre , et finissoient par jeter les malades dans l'accablement et la stupeur , suites ordinaires des convulsions .

De tout ce qui vient d'être dit , je crois que l'on peut conclure que la maladie qui a régné dans nos colonies , étoit une affection locale de l'estomac et du duodenum , qui , privés de leur humidité naturelle par la grande chaleur et les évacuations excessives de la peau , augmentoient de susceptibilité et devenoient plus disposés à entrer en convulsion dès qu'une bile trop âcre ,

trop active et viciée par les mêmes causes , étoit versée sur leurs membranes.

Je passe actuellement à la contagion , et je vais tâcher de mettre sous les yeux quelques faits propres à fixer l'opinion.

En effet , qu'on considère la position des habitans des villes où régnoit la maladie : ruinés par les désastres qui ont si long-temps planés sur ces malheureuses contrées ; plongés dans les chagrins et la tristesse la plus profonde par la perte de leurs biens et de leurs proches , vivant au milieu des mourans et des morts ; ils n'ont contracté la maladie que lorsqu'il ne restoit presque plus de victimes européennes à immoler , quoique les circonstances dont ils étoient environnés parussent devoir les y disposer , si elle eût été réellement contagieuse. Quatre cents hommes d'artillerie de marine ont séjourné , pendant quinze jours , à bord du vaisseau le *Pelayo* ; la plupart ayant été malades et faisant journallement des rechutes , sans qu'aucun d'eux , ainsi que de l'équipage , en ait été attaqué , quoiqu'il y eût des personnes très-susceptibles de contagion parmi les malades et les convalescens ; en un mot , ceux qui n'ont que rarement communiqué avec la terre , et qui , par conséquent , étoient peu exposés à l'ardeur du soleil et à la fraicheur des nuits , en ont été exempts , quoique vivant

au

au milien des malades ; c'est ce qu'on a pu remarquer à bord du vaisseau. Les hommes employés dans les embarcations, les aspirans, obligés, pour le service, à être continuellement exposés aux causes ci-dessus énoncées, en furent les premiers attaqués. Les hommes qui composoient le détachement du bord, au nombre de 42, ayant séjourné à terre pendant six ou sept jours, en furent tous attaqués à leur retour, à l'exception d'un seul, et de ce nombre il en mourut huit. Les boulangers, au nombre de quatre, continuellement exposés à la chaleur du four et aux émanations d'une cale en vadange, eurent tous la maladie, et deux en sont morts. Les hommes de la cale employés au débarquement des vivres en furent aussi atteints, et quelques-uns perdirent la vie. Nous restions à bord trois chirurgiens, et tous les trois nous sommes tombés malades en revenant de terre. Le capitaine d'artillerie C...., qui s'étant toujours bien porté dans la colonie, et qui ayant obtenu de repasser en France, fut obligé de faire plusieurs courses forcées, pendant la chaleur, pour terminer ses affaires et être à même de profiter du vaisseau dont le départ étoit prochain, fut, ainsi que moi, pris de la maladie en s'embarquant dans le canot qui l'apporta à bord. Il fut, de même que moi et deux aspi-

TOME III.

O

rans , traité dans la sainte-barbe et soigné par les canonniers , dont aucun ne fut affecté de la maladie , quoique pendant deux mois et plus ils aient été continuellement parmi les malades. Il en fut de même des matelots qui n'étoient point employés dans les embarcations du vaisseau , ainsi que des timoniers , dont aucun n'en fut attaqué , si on en excepte le chef de timonerie , qui eut occasion d'aller plusieurs fois à terre. Les officiers de l'état-major , un lieutenant de vaisseau excepté , et le capitaine d'artillerie Le G...., qui avoit accompagné son détachement à terre , en furent tous exempts. Aucun des mousses n'eut cette maladie. Les infirmiers et tous ceux destinés à soigner les malades avoient éprouvé quelques incommodités avant d'arriver dans la colonie ; ils étoient convalescents lorsque la maladie s'est manifestée à bord , et commençoient à peine à reprendre leurs fonctions : ils ont été , pendant tout le temps qu'elle a duré , au milieu des malades et n'en ont point été attaqués. Les blessés et autres malades , quoique renfermés dans le même poste ; ne n'ont pas paru en avoir éprouvé la moindre atteinte. Enfin , ce qui paroît encore confirmer que cette maladie étoit produite par la chaleur du climat , c'est que généralement dans les vaisseaux qui faisoient leur retour en Europe , elle a cessé de

sévir vers le trente-deuxième degré de latitude ; ce qui ne seroit point arrivé si elle eût été réellement contagieuse ; car tout le monde sait que la peste qui prend naissance dans un pays chaud , peut néanmoins se transporter et produire des ravages terribles dans un climat froid. On objecte qu'il est mort ici quelques personnes attaquées de la même maladie : je ne le nie pas ; les mêmes causes qui ont existé à Saint-Domingue, ont existé , dans la même proportion , à Brest , l'été y ayant été très-chaud et très-sec ; mais , alors , si elle étoit contagieuse , pourquoi ne s'est - elle pas répandue davantage ? étoit - ce les précautions que l'on a prises pour l'en empêcher ? je ne le crois pas.

Je pense donc pouvoir conclure que cette maladie n'étoit point contagieuse , mais épidémique et produite par l'influence du climat et par une sécheresse extraordinaire. Je pense , au surplus , que ce n'est point une maladie nouvelle pour les colonies , mais une maladie inhérente au climat , si je puis m'exprimer ainsi , qui , dans tous les temps , y a produit plus ou moins de ravages , à raison des constitutions de l'atmosphère , plus ou moins irrégulières , des tempéramens et de la disposition des sujets plus ou moins acclimatés.

Je crois avoir assez bien établi le diagnostique

O 2

de la maladie par la description des symptômes ci-dessus énoncés ; quant au pronostic , il falloit avoir égard à la constitution des sujets , à leur âge et à la gravité des symptômes : les jeunes gens d'une constitution forte et robuste en échappoient rarement ; ceux d'une constitution humide courroient moins de dangers , ainsi que ceux d'un tempérament mélancolique. Plus la matière que l'on rendoit étoit corrosive , la chaleur et la soif violente , plus aussi le danger étoit grand. Si les évacuations étoient noires , sanguines , la mort étoit certaine : je ne l'ai que trop vérifié. Le hoquet , les crampes des extrémités , les convulsions , la respiration abdominale , les défaillances , la couleur plombée du visage , la petitesse , l'intermittence , la concentration du pouls , les sueurs froides , le froid des extrémités étoient tous autant de signes mortels. La cessation des évacuations , la diminution des autres symptômes , le retour du sommeil étoient ordinairement d'un heureux présage.

La saignée étoit indispensable pour la guérison de cette maladie ; et si le sujet étoit jeune , vigoureux , irritable , on étoit quelquefois obligé de la réitérer. J'ai voulu , dans les premiers temps , m'en dispenser ; mais j'ai été obligé de revenir à ce moyen , et j'en ai éprouvé de bons effets. Il falloit , dans son administration , avoir égard

à la constitution des différens sujets, et presque toujours on étoit obligé d'en faire une pour parer à la violence des premiers symptômes, qui s'annonçoient d'une manière effrayante. Il falloit saigner dans les deux premiers jours; plus tard il étoit au moins inutile de le faire. Après la saignée, il falloit donner aux malades des boissons délayantes et légèrement mucilagineuses, des lavemens, des bains de pieds, des demi-bains et même des bains entiers. Lorsque par ces moyens on parvenoit à calmer la chaleur et l'irritation, et surtout pour les sujets chez lesquels les évacuations ne survenoient pas trop tôt, un grain de tartrite de potasse antimoné, avec deux ou trois gros de sel d'Epsom dans une pinte de boisson appropriée, étoient très-utiles, en évacuant par les vomissemens et par les selles des matières qui, en séjournant, auroient pu produire les plus grands ravages. Si, malgré les précautions que l'on prenoit de diminuer l'irritation par les délayans, les évacuations étoient trop considérables, on cherchoit à les modérer par le laudanum liquide de Sydenham; mais lorsque l'irritation étoit violente, les évacuations copieuses et le mal de tête excessif; alors, après les saignées, il falloit s'en tenir aux délayans, aux fomentations anodines sur la région épigastrique et aux bains de pieds, avec des

lavemens souvent répétés. On ne donnoit le laudanum que vers le troisième jour , et on le répétoit souvent: on pouvoit en ajouter aux lavemens et aux cataplasmes faits avec la thériaque, quel'on appliquoit sur la région épigastrique, surtout chez ceux qui étoient tourmentés par des vents et chez lesquels le genre nerveux prédominoit. Si les vomissemens duroient au delà du quatrième jour et que sa chaleur ne fût pas trop forte , les potions alkalines avec la potasse et le vinaigre étoient très-utiles. Je préférois, en général , le vinaigre au suc de citron. J'ai quelquefois permis aux malades de faire usage de l'eau froide , qu'ils recherchoient avec beaucoup d'avidité.

Lorsque les évacuations venoient à s'arrêter, il falloit soutenir les forces des malades , et alors je leur prescrivois des alimens doux , de facile digestion , tels que la crème de riz aromatisée. C'est alors qu'il falloit faire usage de boissons vineuses et de vin, pris en assez grande quantité: j'ai beaucoup à me louer de son usage , particulièrement sur moi-même , et son effet fut d'autant plus grand , que je n'en bois pas ordinairement. Je prescrivois aussi , à cette époque , quelques doses de rhubarbe , et par ce moyen je tâchois de gagner du temps et de ne pas brusquer la nature qui , dans les climats chauds , de-

mande plus de circonspection que partout ailleurs ; après quoi je terminois la cure par un léger minoratif, qui avoit pour excipient une forte décoction de quinquina. Le soir je donnois un bol calmant avec la thériaque ou le diacordium et le laudanum solide ; quelquefois je le continuois plusieurs soirs de suite , et je prescrivois, pendant le jour, quelques prises de décoction de quinquina avec l'acide sulfurique.

Si la maladie devenoit intermittente , le quinquina seul , ou joint au camphre , la terminoit bientôt ; si , au contraire , elle se terminoit par la jaunisse , et que les urines chargées de bile suppléassent aux autres évacuations , les délayans acidulés , les savonneux , joints à la rhubarbe ou aux martiaux , étoient très-convenables. Comme cette terminaison n'avoit lieu que chez les personnes sensibles et d'un tempérament sec , les bains produisoient un grand effet : j'en ai pris et fait prendre , dans ce cas , avec beaucoup de succès.

Souvent il survenoit une diarrhée plus ou moins dangereuse ; si elle étoit sans douleurs et sans fièvre , il falloit soutenir les forces , aider la nature par quelques prises de rhubarbe ; et lorsqu'elle étoit sur le point de cesser , faire prendre un minoratif. Trois de mes malades ont rendu , en pareil cas , une assez grande quantité

de vers. Si la diarrhée étoit accompagnée de douleurs, de fièvre et de soif violente, les malades courroient le plus grand danger. Leur maladie se prolongeoit , et ils finissoient par succomber. Les évacuations excessives , qui , dans ce cas seulement , acquéroient un certain caractère de putridité , devoient faire craindre la contagion et rendoient nécessaire leur isolement des autres malades.

VARIÉTÉS.

V A R I É T É S.

Revue des Journaux de Médecine et autres, nouvelles des Sciences.

Physiologie.

M. Legallois, qui est connu par de très-bons travaux physiologiques, vient de répéter, devant la Société de l'École de Médecine de Paris, des expériences du plus grand intérêt. Cherchant à déterminer l'action du sang sur l'économie, et voulant isoler, autant que possible, les phénomènes, il a supprimé l'influence du cerveau, en coupant la tête, chez un jeune animal, et, pour donner au sang artériel ses qualités premières, il a imaginé d'imiter la respiration en injectant et en aspirant de l'air atmosphérique dans la trachée-artère, au moyen d'une seringue disposée d'une manière convenable; non-seulement le sang artériel a repris sa coloration ordinaire, mais l'animal est resté long-temps sensible aux irritations, aux attouchemens; il a remué ses membres comme dans l'intention de se relever, de fuir. L'auteur nous a dit avoir continué à faire respirer ainsi artificiellement quelques uns de jeunes quadrupèdes, comme de lapin, de cochon-d'inde, pendant cinq heures, sans que les signes de la vie aient semblé diminuer. Pour prévenir l'hémorragie, il a soin de lier les carotides ou de tamponner le cou. L'expérience manque quelquefois par la difficulté d'injecter l'air avec assez de ménagement pour ne pas briser les vésicules pulmonaires; car alors les vaisseaux étant remplis d'air, la circulation s'arrête, et la vie cesse avec elle. M. Legallois croit pouvoir conclure de ses

T O M E III.

P

expériences, que le principe de la vie réside essentiellement dans la moelle épinière; il augmente la probabilité de cette assertion par une autre expérience: une grenouille, qui, comme l'on sait, reste long-temps vivante étant coupée en deux, est sur-le-champ réduite à l'état parfait de cadavre, si on détruit avec un stylet la moelle épinière. Il déduit encore des mêmes expériences que la mort la plus ordinaire est l'asphyxie, qui a lieu, 1^o. quand le cerveau cesse ses fonctions; 2^o. quand la poitrine ne peut plus exécuter les siennes; 3^o. quand le sang ne peut plus être présenté à l'air atmosphérique dans le poumon par le défaut de circulation.

Les mêmes expériences ont été faites sur la salamandre, et les phénomènes sont différens: ce reptile ne meurt que long-temps après qu'on lui a enlevé la tête; il ne semble périr, dans ce cas, que d'inanition, car il respire encore. M. Legallois est parvenu à déterminer, d'une manière précise, la portion du cerveau qu'il faut respecter pour que cette fonction reste en exercice; on peut enlever tout le reste de la masse cérébrale, sans que la respiration cesse; et chez la salamandre, cette partie est placée très-bas. Il est probable que dans les quadrupèdes il en seroit de même, qu'ils pourroient respirer après avoir perdu les quatre cinquièmes du cerveau, et qu'ils ne mourroient alors que d'inanition comme les animaux à sang froid; et encore seroit-il facile de les nourrir par des injections, suivant l'idée communiquée à M. Legallois, par un homme célèbre, en notre présence. Il seroit possible de varier encore ces expériences, que l'on doit regarder comme propres à décider plusieurs questions physiologiques très-importantes: on pourroit, 1^o. étudier les fonctions des différentes parties du cerveau en les coupant successivement, c'est ce que l'auteur se propose de faire; 2^o. détruire la moelle épinière

dans un tronc, tout en soutenant la respiration pour connoître l'influence respective du système nerveux général, et de la circulation du sang rouge; 3^e, essayer de faire vivre la tête séparée du tronc en lui appliquant le procédé de la transfusion; 4^e, enfin, continuer de faire respirer un tronc aussi long-temps qu'il seroit susceptible de vivre, au moyen d'un mécanisme facile à concevoir et à faire exécuter, et en le nourrissant, s'il en étoit besoin; ce qui est sans doute possible, puisque les systèmes digestifs, absorbants, et celui de l'hématose, peuvent être regardés comme complets dans le tronc.

— Le docteur Kohlrausch écrit de Rome que le professeur Morechini a constaté, par des expériences, que les acides pris en boisson passent en entier dans les urines, où on peut les retrouver sans altération.

— Le docteur Miller, dans un Mémoire sur la transpiration, prétend prouver que les catarrhes n'ont pas pour causes, comme on le croit généralement, la suppression de la transpiration; il attribue cet effet à la réaction qui a lieu après l'effet du froid. Cette réaction expliquerait bien une inflammation de la peau si elle existoit; mais n'explique nullement la formation d'une inflammation de la membrane muqueuse des bronches ou autre. Il cite encore, pour prouver que la suppression de la transpiration ne cause pas les catarrhes, l'usage des anciens, de se baigner souvent et sans précaution, et de se cendre tout le corps d'huile: mais qui ne connaît la puissance de l'habitude! et quant aux onctions, il est prouvé que, bien loin de supprimer la transpiration, elles la provoquent, au contraire, très-énergiquement. Vorez dans le Bulletin le Mémoire du docteur Franck (cahier de Mars.) Le même auteur prétend que l'abondance de la transpiration ne peut être regardée comme une crise dans les maladies. Il finit par proposer l'usage de l'eau ap-

pliquée à la peau , avec un degré de température convenable pour diminuer ou augmenter la chaleur habituelle ou acquise dans les maladies. Il prévoit l'époque où l'eau employée à l'extérieur et à l'intérieur , comme conducteur du calorique , sera d'un usage aussi général qu'elle l'est déjà pour éteindre le feu.

— Les Transactions philosophiques , pour 1803 , renferment l'observation d'une fille qui , à vingt-neuf ans , n'avoit jamais été réglée , qui n'avoit aucun signe de puberté , et dont les seins n'avoient encore pris aucun développement : elle mourut dans un accès de douleur de poitrine , à laquelle elle étoit sujette. On trouva les ovaires si petits , qu'on ne pouvoit les regarder que comme des rudiments de ces organes ; la matrice étoit aussi très-petite et conformée comme dans l'enfance. (B. M.)

Médecine.—Chirurgie.

M. Consbruch décrit sous le nom de variolette rustique , *heidenpocke* , une maladie de la peau , qui survient aux enfans nouveau-nés , surtout à la campagne dans la classe indigente , et qui semble avoir quelque rapport avec les *pemphigus*. Voici sa description : quelques jours après la naissance il s'élève sur la peau des vésicules transparentes de diverses grandeurs , depuis celle des pois jusqu'à celle des amandes ; elles sont sans rougeur dans leur contour ; le fluide qu'elles contiennent jaunit du deuxième au cinquième jour , et finit par blanchir. Les vésicules crèvent et se guérissent en laissant une marque rouge ; il en survient ainsi de nouvelles quelquefois pendant un mois. Les enfans gémissoient pendant toute la maladie , et cependant ils conservent leur appétit et leurs évacuations ; ils n'ont ni fièvre ni convulsions. Le docteur Consbruch n'a vu qu'un seul

enfant mourir de cette maladie , c'est après la suppression de l'éruption; il attribue cette affection au froid et à la malpropreté.

— Le même auteur rapporte l'observation d'une phthisie confirmée et bien caractérisée , qui fut guérie du jour au lendemain par l'apparition de dix ou douze gros furoncles , gros comme des œufs de poules , au dos , aux hanches : il a vu aussi une dyssenterie cesser subitement par une éruption de furoncles. (B. M.)

— M. Neumann prétend , avec raison , qu'il ne faut pas toujours voir dans les maladies des enfans , les accidens de la dentition , qui n'est pas essentiellement une maladie. C'est ce que Wickmann a aussi très-bien développé dans son ouvrage. (B. M.)

— M. Weber , praticien à Pirmasens , dit avoir guéri cinq hydropisies (il n'en donne aucun caractère), par des bains de vapeur d'eau chaude , dans laquelle on jette sept à neuf poignées de fourmis avec le sable où elles se trouvent ; ce qui procure des sueurs fortes et des urines abondantes , et bientôt la guérison. (B. M.)

— Une fille de vingt-deux ans étant tombée dans l'eau dans le moment de ses règles , eut beaucoup de frayeur , et garda pendant long-temps sur elle ses vêtemens mouillés : elle fut prise d'une fièvre intermittente quotidienne ; le quatrième accès fut suivi d'un hoquet , qui d'abord peu fatigant , devint ensuite si fort et si opiniâtre , que l'on craignit pour la malade. Le médecin ne connaissant pas l'accident qui étoit arrivé , mit en usage , sans succès , les antispasmodiques de toutes les espèces. Des frictions vers les parties génitales calmèrent un peu les accidens , et l'irruption des règles mit un terme au hoquet. Il est probable que

des sanguines auroient soulagé la malade bien plutôt.
(J. de M. P.) (1).

— Une femme, en tombant à la renverse, frappa de la tête contre un mur; elle fut ramassée ayant toute sa connoissance, mais perclue de tous ses membres et insensible dans toutes les parties du corps jusqu'au cou; elle parloit et respiroit avec facilité. Les urines ne s'évacuèrent pas; les lavemens furent donnés et neproduisirent aucun effet. On tenta en vain la réduction de la luxation, que l'on soupçonnaoit, avec raison, dans la colonne vertébrale. On appliqua des aromatiques, des résolutifs de toute espèce sur le cou, sans aucun succès. La malade mourut le surlendemain, ayant conservé sa raison jusqu'au dernier moment. Le corps entra très-vite en putréfaction et devint bleu. L'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre du cou fut trouvée déjetée à gauche d'un demi-pouce, et les ligamens sur-épineux et inter-épineux entre la cinquième et la sixième vertèbre cervicale étoient déchirés. Ce fait est rapporté par le docteur Cousbruch, de Bielefeld, dans le Journal de Médecine pratique du docteur Huféland. (B. M.)

— M. Chevalier, chirurgien à la Ferté-Milon, a fait connoître une observation d'une espèce de gangrène chronique (J. de M.) dont il y a peu d'exemples. Le malade s'aperçut qu'il avoit, à la partie externe et un peu inférieure de la jambe droite, une tache blanche entourée d'un cercle rond du diamètre d'un écu de six livres; cette tache et le cercle qui l'environnoit augmentèrent de largeur, et

(1) Le Journal de Médecine pratique, rédigé par M. Giraudy, paraît maintenant tous les mois.

la jambe se tuméfia : on appliqua des digestifs, on cautérisa la tache avec le nitrate d'argent, la pierre à cautère, la suppuration ne s'établit pas; enfin, après l'administration du quinquina, à la dose de six gros dans la journée, et dès le lendemain la suppuration fut commencée, et l'escarre se détachoit par lambeaux ; mais d'autres taches en grand nombre se montrèrent, et déterminèrent le malade à aller à Paris, où il fut traité avec succès par les saignées, le petit lait, les fomentations émollientes. Les contraires peuvent tendre au même but.

— M. Quincourt, chirurgien de l'hôpital à Nancy, rapporte qu'un enfant de sept ans se fit rentrer le testicule gauche dans l'abdomen : dix ans après, il fut attaqué des symptômes qui caractérisent la hernie étranglée ; il vomissoit des matières fécales depuis huit jours ; on employa en vain les saignées, les lavemens, les émollients, les luxatifs, on se détermina à l'opération ; après l'incision le testicule se présenta seul, et simuloit une hernie crurale ; l'arcade crurale fut débridée, et l'organe rentra facilement dans le ventre, où il est resté ; il y avoit au-dessus une autre tumeur qui étoit formée par l'épiploon endurci.

— M. E.-J. Thomassén, médecin à Thuessink, et professeur à Groningue (Hollande), dans un ouvrage sur les moyens prophylactiques de la fièvre scarlatine, annonce comme fait démontré, que cette maladie ne peut avoir lieu que par contagion, et ne peut affecter que ceux qui ne l'ont pas encore éprouvée, et fait de là dériver le premier moyen, qui est d'empêcher toute communication avec ceux infectés ; mais il paroît d'une difficile exécution.

L'émettique, la rhubarbe ont été recommandés par quelques praticiens, comme propres à arrêter les effets de cette contagion ; on a aussi préconisé *l'atropa bella-donna*, et à

cet effet, on donne aux enfans et à ceux qui n'ont pas eu la fièvre scarlatine, deux ou trois fois par jour, dans 24 gouttes d'eau de fontaine, une goutte de dissolution de trois grains d'extrait d'atropa bella-dona dans une once d'eau. M. Hufeland a donné aussi, avec succès, le soufre doré d'antimoine avec le calomélas. L'auteur a vu employer ce moyen par M. Tellengen, médecin à Groningue. Il donnait, soir et matin, $\frac{1}{4}$ grain de mercure doux et un huitième de soufre doré d'antimoine ; beaucoup de familles furent préservées, par ce moyen, lors d'une épidémie qui eut lieu dans le pays ; les élèves de l'hôpital en furent aussi exempts par ce même remède, auquel furent ajoutés des fumigations d'acides minéraux. Le mercure doux et le soufre doré d'antimoine paroissent aussi avoir été utiles dans le cours de la maladie. (A. de L. M. E.)

— M. Ormancey, officier de santé à Dijon, a été témoin de la production d'un ongle à la deuxième phalange, la troisième ayant été emportée à la suite d'un panaris ; il arracha une première production, croyant que c'étoit une partie osseuse cariée ; l'oncle a repoussé, et s'est courbé de la face sus - palmaire à la face palmaire du doigt, comme pour reconvrir le petit moignon. (J. de M.)

— M. Klein, médecin du roi à Stuttgard, a tenté, avec succès, la guérison du goître par le séton qui traverse la tumeur dans son tiers inférieur, pour éviter les vaisseaux ; la bandelette, dont la grosseur a été proportionnée au volume du goître, y est restée pendant trois ou quatre mois ; il s'est établi ensuite un suintement qui a duré quelque temps, il s'est fait une très-petite cicatrice, et la guérison a été complète. (B. M.)

— Un homme avoit avalé un gros morceau de viande ; par aucun moyen on ne put précipiter le corps étranger dans l'estomac : deux lavemens d'une décoction de chacun une

drachme de tabac, occasionnèrent des vomissements qui firent évacuer le morceau de viande. (A. de L. M. E.)

— L'auteur d'un Mémoire inséré dans la gazette Médico Chirurgicale de Salzbourg, attribue le défaut de succès de l'opération de la hernie à la méthode anti - phlogistique que l'on emploie ordinairement à la suite de l'opération. Il rapporte six observations d'opérations suivies de succès, et après lesquelles on a mis en usage un traitement stimulant et confortant. (B. M.)

Matière Médicale.—Thérapeutique.

— Une paralysie causée par le plomb, a été traitée, avec succès, à la Charité, par le galvanisme. (J. de M.)

— M. Marc a publié ses observations sur le traitement des fièvres intermittentes par le sulfate de fer. Il a donné ce sel à la dose de dix-sept grains jusqu'à cinquante-quatre grains, par jour, dans deux ou trois verres d'eau. Un enfant de dix mois en a pris six grains dans trois cuillerées d'eau sucrée. Six malades traités par M. Marc, ont guéri avec promptitude et sans récidive : il a fait précédé ce remède des moyens ordinaires pour remplir les indications, et l'a fait continuer à moindre dose pour assurer la cure. (J. G. de M.)

— Le docteur Careno, de Vienne, prétend que la digitale jaune a des vertus diurétiques plus prononcées que celle pourprée, sans en avoir les inconveniens. (A. de M. P.)

— M. Consbruch dit n'avoir rien trouvé de plus utile contre les flueurs blanches, que les fleurs d'ortiemorte (*flor. lamii albi*), dont il fait prendre une infusion saturée, trois fois par jour, à la dose de deux tasses par fois, et en continuant trois ou quatre semaines : il recommande aux femmes de se couvrir la poitrine pendant ce traitement. Il regarde

le costume actuel des femmes comme la cause de la fréquence de cette maladie. (B. M.)

Le même recommande l'application sur le nombril, d'un oignon cuit sous la cendre, comme un remède prompt et efficace dans la strangurie des enfans qui vient après le refroidissement des pieds, d'où résulte le spasme de la vessie. (B. M.)

— M. Loiseleur des Longchamps propose de remplacer l'ipécacuana par la racine des euphorbes indigènes. L'espèce de ces plantes la plus active est l'euphorbe cyparissias, ensuite l'E. gérardiana et l'E. sylvatica : les deux dernières doivent se donner à la même dose que l'ipécacuana. Les euphorbes paraissent jouir de l'astringence particulière à la racine du Brésil; elles ont réussi à M. des Longchamps contre les dyssenteries. Les espèces E. lathyris et peplis ont des effets plus faibles que les trois premières. (J. de B.)

— On peut mettre au rang des purgatifs indigènes susceptibles de remplacer ceux exotiques, le baguenaudier, *colutea arborescens* L., la coronille des jardins, *coronilla emerus* L., le lin purgatif, *linum catharticum* L.

M. Cadet a fait connaître les propriétés purgatives des gousses du citises des Alpes, *crytisus laburnum* L. Le docteur Géron a proposé comme purgatif les feuilles de la véronique officinale de Linnée, à la dose de une ou deux poignées dans une demi chopine de petite bière. Le même attribue aussi aux fleurs de prunier sauvage, *prunus spinosa* L., les mêmes propriétés qu'au tamarin. (A. de M. P.)

— M. Burkard, dans une dissertation soutenue à Strasbourg, a fait connaître les effets de l'administration alternative d'une dose d'alcali et d'une autre d'opium contre les fièvres intermittentes; il a été conduit à l'usage de ce moyen par ses succès contre le télanos, la coqueluche, et

autres affections spasmodiques. M. Humboldt a prouvé que ces médicaments, donnés alternativement, augmentoient beaucoup l'action de la fibre nerveuse et musculaire ; ils réussissent surtout dans les fièvres intermittentes avec symptômes nerveux. (A. de M. P.)

— M. Wendelstadt rapporte qu'un Anglais de distinction voulant inspirer à d'autres personnes la confiance qu'il avoit dans l'acide muriatique oxygéné, pour détruire les effets de la morsure des chiens enragés, se fit mordre plusieurs fois par un chien affecté de cette maladie, lava la plaie avec cet acide, et ne fut point attaqué de la rage. (B. M.)

— M. Labonardiene, docteur médecin à Crémieu, rapporte une observation de fièvre ataxique soporeuse subinterrante, à type intermittent, contre laquelle le café à forte dose a paru utile ; il a été réuni au tartrite antimoné de potasse : c'est la propriété qu'a cette décoction, de s'opposer à l'effet de l'opium, qui a donné l'idée à l'auteur de l'employer ; il en a éprouvé lui-même un bon effet contre une affection catarrhale avec embarras des fonctions du cerveau. (J. G. de M.)

Physique.—Chimie.—Histoire naturelle médicale.

— MM. Allen et Pepys ont construit un eudiomètre plus parfait que ceux connus, et par le moyen de cet instrument, après des expériences nombreuses et très-soignées, ces habiles chimistes ont obtenu les résultats suivans : la quantité d'acide carbonique formée dans la respiration, est toujours égale à celle de l'oxygène absorbé, et réciproquement. Un homme en santé, dont le pouls bat 70 fois par minute, doit absorber 3400 pouces cubes de gaz oxygène dans 11 minutes ; en calculant la quantité de gaz qui reste toujours dans les poumons après chaque respiration, le

même homme expirera , en 24 heures , 18,000 pouces cubes d'acide carbonique , qui donnent 10 onces 2 g. de carbone à l'état solide; il paroît, de plus, qu'aucune combinaison n'a lieu dans les poumons entre l'oxygène et l'hydrogène , et que par conséquent il ne se forme point d'eau dans l'acte de la respiration. (B. B.) (1).

— M. Magnes , de Toulouse , a donné dans le Bulletin de Pharmacie (2), un moyen de juger si l'acide muriatique oxygéné est en assez grande quantité dans un lieu que l'on veut désinfecter; c'est d'ouvrir un flacon rempli d'ammoniaque à deux degrés de l'aréomètre à esprit , de Baumé ; quand il se forme des vapeurs , il faut cesser les fumigations , car bientôt les hommes , et surtout les malades , pourroient en souffrir.

— M. Consbruch , de Bilefeld , rapporte qu'un enfant de trois ans ayant des symptômes de vers , en rendit en effet une assez grande quantité de ronds , après l'usage de quelques purgatifs vermifuges : au bout de quelques jours , les urines que cet enfant rendoit devenoient blanches opales , et aussitôt elles gomilloient d'une infinité de petits vers , quoiqu'à leur sortie elles fussent claires et transparentes ; l'enfant se portoit bien.

Dumonceau , Kahn , ont donné des observations analogues. (B. M.) Voyez l'observation de M. Pépion.

— Le même auteur dit avoir observé une masse organisée de la grosseur du poing , qui avoit été rendue après l'usage de la limaille d'étain donnée contre le ténia ; elle se composoit d'une infinité de ramifications , dont la branche

(1) Ce signe désignera la Bibliothèque Britannique.

(2) Il sera indiqué par ces lettres (B. de Ph.)

mère étoit de la grosseur d'une forte aiguille à tricoter; toutes les branches se remuoient encore plusieurs minutes après leur sortie du corps.

Un autre malade rendit aussi une masse composée d'une grande quantité de peaux fines, transparentes qui tenoient à une côte comme cartilagineuse. (B. M.)

Prix proposés.

M. Bourdois a communiqué à la Faculté de Médecine, les programmes des prix de l'Académie de Médecine de Vienne en Autriche. Il y a cinq questions, toutes relatives au moyen de remplacer les drogues exotiques par les indigènes. Le prix est de 250 louis d'or pour chacune des questions, qui peuvent être toutes traitées séparément. Les Mémoires doivent être rendus avant le premier janvier 1810; ils seront jugés par une commission de médecins. (J. de M.)

Bibliographie.

La Société de Médecine de Marseille a tenu, le 28 novembre, une séance publique, dans laquelle on a fait part de plusieurs faits curieux. — Une demoiselle s'appliqua du vinaigre sur le front pour calmer un mal de tête qui précédait la fièvre scarlatine; cette imprudence fut suivie d'une surdité incurable.

MM. Dunes et Feste ont eu à traiter de deux fractures un homme de soixante-quatre ans, autrefois impotent, et qui avoit les cuisses arquées depuis sa naissance; il fut guéri de ses fractures, redevint droit, et marche très-bien. M. Picard a constaté le bon effet de l'arnica montana dans la dysenterie, et celui de l'acétate de plomb contre la phthisie.

sie pulmonaire. On a rapporté encore l'observation d'une vessie double dont la poche antérieure contenoit deux pierres, et la postérieure trois; il y avoit eu une péritonite. — M. Mercurin a guéri un épileptique en sollicitant les hémorroïdes, par l'usage des aloëtiques.

Rapport par M. GARDIEN.

— Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte d'un ouvrage latin qui a pour titre, *Pyretologia Medica*, publié par M. Ph. Petit-Radel, professeur de l'École de Médecine de Paris. Un ouvrage de cette nature n'est pas susceptible d'analyse, il n'est lui-même qu'un abrégé très-bien fait de ce qu'ont écrit de plus positif sur les fièvres, les auteurs les plus illustres. L'auteur, pour exposer ces maladies, se sert des expressions consacrées par les auteurs anciens; mais écrivant pour les jeunes médecins, il a l'attention de faire connoître les dénominations proposées par les nosologistes modernes. Se proposant uniquement, en traitant des fièvres, de guider le praticien qui se rend, pour les premières fois, auprès du lit d'un malade, de lui apprendre à connoître la maladie dont il est atteint, et ce qu'il doit faire pour parvenir à le guérir, M. Petit-Radel s'est abstenu de parler des théories plus ou moins séduisantes qui ont exercé les plus grands génies dans les diverses Ecoles de l'Europe. Il pense, avec raison, qu'il auroit manqué son but en les occupant d'opinions qu'on voit souvent s'évanouir le lendemain du jour où elles sont écloses.

Pour mieux juger du mérite de l'ouvrage de M. Petit-Radel, il faut se rappeler l'esprit dans lequel il a été écrit et le genre de lecteurs qu'il avoit en vue en le composant. Il se propose de familiariser avec la langue latine,

dont notre révolution avoit fait négliger la culture , les médecins qui sont encore occupés de l'étude de la théorie de cette science si difficile , de leur faire connoître en peu de mots et dans un ordre plus convenable , les préceptes lumineux qui se trouvent épars dans les ouvrages des écrivains de tous les âges. Pour s'élever du simple au composé , il commence par présenter aux étudiants laborieux auxquels il adresse son ouvrage , les phénomènes généraux des fièvres , tels qu'on les observe chez tous les individus. Mais l'auteur abandonne promptement ces considérations générales , pour faire connoître les signes particuliers qui peuvent servir à établir les différences et le diagnostique de chaque espèce de fièvre. La méthode curative reposant essentiellement sur cette première connaissance , il s'est attaché , comme le recommande Baglivi , à présenter la réunion la plus exacte possible de tous les symptômes , sans négliger l'énumération de ceux qui , au premier abord , paroîtroient inutiles. Les diverses terminaisons de chaque espèce de fièvre , leur pronostic sont exposés avec le même soin. Il fait voir qu'ils sont différens suivant la constitution de l'année et le tempérament du malade. Il fortifie ses opinions en citant à l'appui les sentences de l'oracle de Cos. Il n'a pas négligé d'offrir ce qu'apprend , sur chaque espèce de fièvre , l'ouverture du cadavre.

L'ouvrage de M. Petit-Radel , est écrit avec méthode et précision. On peut le citer comme un des ouvrages de médecine écrit en latin , où le style soit le plus pur. Il est même élégant. On pourroit peut-être faire à l'auteur qui écrit pour des jeunes gens , dont il convient que l'éducation a été négligée pendant les orages d'une révolution dévastatrice de toutes les institutions sages , le reproche

* * *

d'avoir employé à chaque instant des expressions au-dessus de leur portée, et qui supposent une connaissance de la langue grecque. Un dictionnaire ne peut même pas toujours suppléer à ce défaut; car il en est un très-grand nombre qui n'étant pas encore usitées, ne s'y trouvent pas consignées. L'auteur, pour prouver son érudition, a rendu la lecture de son ouvrage plus difficile pour les étudiants. Pour vous en citer quelques exemples, j'observerai qu'au lieu d'employer le mot *introductio*, il a préféré celui d'*isagogue*; l'upsilon me paraît de trop, et ne se trouve pas dans les dictionnaires, qui écrivent *isagogue*; au lieu du mot *finis, perfectio*, il emploie celui de *colophone*; en sorte que se proposant de présenter quelques considérations sur la vertu fébrifuge du quinquina, pour porter son ouvrage à son degré de perfection, il suppose à son lecteur la connaissance de ce point d'histoire, qui nous apprend que les anciens Colophoniens en Ionie, avoient la réputation de faire triompher leur parti; telle est l'étymologie que lui assigne Strabon.

L'annuaire médical est destiné à faire connoître l'état de la médecine en France : il contient les noms des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., qui sont membres de la Légion d'Honneur, qui font partie des écoles spéciales de médecine de France ou qui professent en particulier quelques parties de l'art de guérir, de ceux qui exercent dans le département de la Seine, qui sont attachés à la Maison Impériale, aux comités de bienfaisance, aux hôpitaux civils et militaires de Paris, ceux employés dans la marine, aux eaux minérales. Il contient encore les décrets et ordonnances touchant l'art de guérir, les prix proposés, un tableau de tous les ouvrages de médecine, etc., qui ont paru dans l'année. Chaque article est précédé d'une exposition riche de considérations importantes.

B U L L E T I N
D E S
S C I E N C E S MÉDICALES.

A V R I L 1809.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Histoire d'une Leucophlegmatie inflammatoire des membres abdominaux, guérie par des vomissements spontanés d'eau claire et onctueuse,
par M. PERRIER, médecin à Moulins.

Le nommé B***, marinier de son état, âgé de 54 ans, né de parens sains, d'une constitution sèche et nerveuse, a toujours joui d'une bonne santé jusqu'en 1798. Cette année l'hiver fut très-rigoureux et il fut obligé de passer une nuit dans son bateau. Il éprouva, cette nuit, un froid très-vif, dont il se ressentit pendant plusieurs jours. Deux ans après, dans les premiers jours de janvier, B. eut à une épanlement un rhumatisme aigu qui le fit beaucoup souffrir, et qui dura environ six semaines. A la

TOME III.

Q

suite de cette affection , il lui resta une diarrhée chronique qu'il a gardée pendant six ans , revenant à des intervalles plus ou moins éloignés , et accompagnée de borborygmes incommodes , sans que cela nuisît d'une manière sensible à sa santé.

Au commencement de l'hiver de 1806 , B. fut repris de nouveau d'un rhumatisme aigu dans l'articulation du genou gauche. Il souffrit encore beaucoup cette fois , et au bout de deux mois il étoit parfaiteme nt guéri. A la fin de décembre 1807 , retour du rhumatisme , mais d'une manière masquée. Picotement et sentiment d'un froid très-vif à la plante du pied gauche. Après quelque temps de la durée de ces symptômes , enflure des malléoles , augmentation progressive de cette enflure jusqu'à la partie moyenne de la cuisse : c'est alors que le malade me fit appeler.

Je trouvai B*** ayant la jambe gauche enflée et infiltrée de manière à présenter un volume triple de celui qui est naturel. La peau étoit tendue , luisante et légèrement animée ; lorsqu'on la comprimoit avec les doigts , on y laissoit des impressions profondes comme dans de la pâte ; les douleurs n'étoient pas très-vives et ne se faisoient sentir que quand le malade exécutoit des mouvemens pour marcher ; il se tenoit levé une partie de la journée ; l'appétit

étoit bon, le sommeil peu dérangé, point de fièvre; les urines étoient un peu rouges et très-rares; la diarrhée que le malade éprouvoit depuis six ans avoit cessé depuis quelques mois, et il étoit tourmenté d'un mouvement convulsif du canal intestinal qui le fatiguoit beaucoup sans cependant étre douloureux.

J'ordonnai un minoratif, dans l'intention de rappeler la diarrhée; il fit rendre au malade beaucoup de matières noirâtres qui le soulagèrent; je fis faire sur la jambe des fomentations avec le vin aromatique. Quinze jours s'écoulèrent sans que je visse le malade. La maladie faisant toujours des progrès, je fus appelé de nouveau; l'enflure s'étendoit alors jusqu'au-dessus de la hanche; le malade ne dormoit plus: il éprouvoit de l'anxiété, de l'agitation, des douleurs vives à la partie inférieure des lombes et supérieure de la hanche; il ne pouvoit plus se lever ni exécuter les mouvements nécessaires pour changer de position dans son lit; les urines étoient presque nulles, et le pouls un peu dur, sans fièvre. J'ordonnai un vésicatoire à la partie supérieure externe de la cuisse; je mis le malade à l'usage d'une tisane apéritive, d'un vin blanc diurétique, fait par dégestion avec les racines d'asperges, de persil, une poignée de cerfeuil et l'acétate de potasse. Le liniment volatil fut

Q 2

employé à l'extérieur. Le malade ne tarda pas à éprouver du soulagement de ce traitement : les douleurs diminuèrent par degrés et disparurent entièrement ; les urines se rétablirent, et l'on vit la cuisse et la jambe diminuer sensiblement ; il s'établit en même temps une sueur visqueuse générale, mais plus abondante à la surface de l'extrémité malade. Cette sueur étoit accompagnée de bouffées de chaleur intérieure qui tourmentoient beaucoup le malade, et qui ont été jusqu'à lui occasionner plusieurs fois des syncopes. Attribuant alors ces symptômes à l'effet des médicaments chauds dont il faisoit usage, je fis étendre son vin blanc dans un véhicule aqueux ; j'en retranchai l'acétate de potasse et je supprimai le vésicatoire, qui ne donnoit plus. Au bout de six semaines de traitement le malade pouvoit marcher sans bâton, sortir dans le voisinage, et vaquer à ses occupations domestiques. La jambe étoit toujours un peu enflée la journée et se désenfloit pendant la nuit. Le malade cessa tout remède, attendant son entière guérison du retour de la belle saison.

M. B*** alloit beaucoup mieux, lorsqu'après s'être exposé, pendant plusieurs heures, à un vent très-froid, il éprouva du malaise, de la foiblesse et deux évanouissement ; on le ramena chez lui : bientôt il éprouva un trouble intérieur qui

faillit lui coûter la vie. La jambe gauche qui étoit enflée se dessécha subitement, et la droite enfla comme avoit fait la première : en moins de huit heures elle étoit enflée et infiltrée jusqu'à la hanche. Les mêmes symptômes se réveillèrent comme auparavant ; les urines se supprimèrent, ou, pour mieux dire, diminuèrent beaucoup. Le malade éprouvoit des ardeurs d'uriner insupportables, douleurs moins vives dans le membre malade, agitation, insomnie, sueurs, chaleurs intérieures comme auparavant ; impossibilité d'exécuter le moindre mouvement. Après avoir examiné le malade avec attention, je le mis à l'usage du petit lait clarifié pour toute boisson. Comme c'est le sort des médecins d'être toujours jugés d'une manière tranchée par la classe ignorante, l'on blâma beaucoup le petit lait donné dans une enflure ; cependant j'eus la satisfaction de voir tous les symptômes d'irritation cesser comme par enchantement. Les urines se rétablirent et coulèrent abondamment. Je vis cette fois la maladie marcher plus rapidement vers la guérison : au bout de quinze jours le malade pouvoit marcher seul sans bâton ; il ne souffroit plus, l'appétit étoit assez bon ; la cuisse étoit presqu'entièrement désenflée et la jambe avoit diminué des trois quarts. J'observerai ici qu'à mesure que la jambe diminuoit de volume, celle qui avoit

été enflée dans le principe augmentoit dans la même proportion, jusqu'à ce qu'elles aient été, pour ainsi dire, en équilibre : elles sont restées enflées et œdèmeuses tout l'été sans incommoder beaucoup le malade et sans l'empêcher de vaquer à ses occupations, qui sont peu fatigantes, ayant renoncé, depuis plusieurs années, à sa profession de marinier. Tous les matins les jambes étoient entièrement désenflées, et elles recommençoient d'enfler dans la journée.

Telle a été la position de B*** pendant l'été jusqu'à la fin de septembre, qu'il éprouva des vomissements fréquens d'une eau claire, onctueuse, et d'un goût salé et désagréable : dans le commencement, ces vomissements revenoient tous les quatre jours; mais depuis un mois ils sont devenus plus rapprochés, et le malade les a éprouvés tous les deux jours jusqu'au 2 janvier, qu'il me fit appeler. Il venoit de vomir environ deux pintes d'eau en quatre fois. Je lui ordonnaï l'ipécacuana pour le lendemain ; il lui fit rendre encore environ une pinte d'eau en deux efforts, mais plus épaisse et plus désagréable que la première. Les vomissements sont ordinairement précédés d'anxiété, d'un sentiment de plénitude, de gonflement à l'épigastre. Le malade éprouve un mouvement convulsif du canal intestinal, qui part des hypocondres et se porte sur l'es-

estomac et de là vers la gorge; alors le vomissement a lieu. Une fois que le malade a vomi, il se trouve soulagé et aussi fort qu'auparavant, ne ressentant aucun mal. Dans le commencement les alimens étoient rejétés avec l'eau; depuis un mois le malade ne rejetoit que de l'eau, quand bien même il sortoit de manger. Les jambes ont toujours diminué en proportion du vomissement, et dans ce moment le malade a les jambes aussi sèches que lorsqu'il jouissoit de la meilleure santé. Depuis l'emploi de l'ipécacuana, il n'a plus vomi et il se porte mieux qu'avant de l'avoir pris. Il est maintenant à l'usage d'une tasse de camomille romaine, tous les matins, dans laquelle on ajoute une cuillerée d'eau de fleur d'orange.

J'ajouteraï pour terminer l'histoire de cette maladie, que B*** a les viscères de l'abdomen sains, le ventre souple et peu développé, la respiration facile, et qu'il se couche également sur l'un et sur l'autre côté, sans en ressentir la moindre incommodité.

Le transport subit de l'eau de la jambe gauche sur la droite, celui de l'eau des deux jambes sur l'estomac, présentent des phénomènes curieux, qui, je crois, prouvent que nous avons encore bien des connaissances à acquérir sur les fonctions du système absorbant.

Observations d'une Fièvre intermittente gastrique (bilieuse), suivie d'anasarque, terminée par une fièvre quarte, par M. LOUIS, membre résident de la Société médicale d'Émulation de Paris.

M. D***, âgé de 45 ans, d'un tempérament lymphatique-sanguin, ex-garde du corps, ayant joui d'une fortune considérable, dont il s'est vu dépourvu par la perte d'un procès, fut obligé de se retirer dans la maison de campagne d'un de ses amis, à Saint-Dié, distant de 4 lieues de Blois, département de Loir et Cher, pour y trouver une existence que sa modique fortune lui refusait à Paris; ce genre de vie, cet isolement de la société, joint aux peines morales dont il étoit accablé, déterminèrent l'invasion d'une fièvre rémittente-gastrique ou bilieuse, avec tous ses caractères. On lui opposa en vain, pendant long-temps, les émétiques, les purgatifs, le quinquina, la gentiane. Il se déclara, vers le cinquantième jour, un crachement continual et abondant de matières blanches et albumineuses; la fièvre continua d'avoir lieu jusqu'au soixantième jour. Alors le malade sembla entrer en convalescence. On le purgea, et huit jours après la fièvre reparut avec toute son intensité pre-

mière. Ce fut quatre-vingt-dix jours après la première invasion que je vis le malade, le 25 vendémiaire an XIII.

Je le trouvai dans un état de débilité extrême, pouvant à peine se tenir sur son séant; il y avoit céphalgie sus-orbitaire très-légère, langue pituiteuse, nulle douleur à l'épigastre ni aux hypocondres, urines troubles, épaisses, 88 pulsations de l'artère par minute, fièvre continue avec accès complet vers neuf heures du matin; frisson de deux heures, suivi de chaleur avec délire, toux fréquente et expectoration de matière albumineuse.

Je fis cesser de suite les boissons délayantes qu'on lui prodiguoit alors, et les remplaçai par des amers; je vis que l'expectoration n'avoit été que trop suivie et qu'il falloit redouter ces mots aphoristiques de Celse : *Sæpè in cachexiam, sæpè in hydropem, sæpissimè in licenis vitium transeunt febres.* L'expérience nous confirme tous les jours que les maladies aiguës qui ne se terminent pas promptement, jettent le corps dans un état de débilité qui, diminuant l'énergie des solides, permet l'accumulation des fluides dans les cellules du tissu cellulaire, et par suite l'hydropisie. Voulant donc éviter cette complication funeste, je donnai le kina associé à la rhubarbe, à la dose d'un gros; je fis prendre

le tout en une seule prise , une demi-heure avant l'accès; ce médicament fut pris sans répugnance , n'occasionna aucun vomissement , mais des selles abondantes et copieuses ; accès à 9 heures et demie ; on s'aperçut sensiblement et de son peu d'intensité , et de sa courte durée ; ptyalisme , toux aussi fréquente.

Deux jours après , nouvelle prise de kina et de rhubarbe ; selles abondantes , accès peu sensible ; les autres symptômes , à peu de chose près , dans le même état . Je crus reconnoître que le kina n'agissoit pas aussi efficacement par son association avec la rhubarbe , et étoit en partie rendu par les selles qui étoient liquides , jaunes : je le donnai seul le troisième jour , à la dose d'un gros ; ce moyen réussit , les déjections devinrent rares et de bonne nature ; les accès diminuèrent sensiblement et finirent par de simples paroxismes ; un sommeil réparateur , du goût pour les alimens furent les résultats avantageux de ce puissant fébrifuge , et la convalescence fut confirmée 8 jours après mon arrivée.

J'avois permis au malade des alimens nourris-sans , tels que consommés , potages de vermicelle , le vin vieux de Bourgogne .

Il est essentiel de dire ici que je crus reconnoître dans l'habitation du malade , la cause occasionnelle de sa maladie ; en effet , une maison

isolée , dans un terrain humide , exposée au sud-ouest , située près d'un bois rempli de marais , ne pouvoit qu'être très-nuisible à un convalescent ; je l'engageai à aller passer l'hiver à Blois ; mais il s'y refusa constamment et ne tarda pas à s'en repentir .

L'expectoration albumineuse étoit toujours abondante , la toux moins opiniâtre , à la vérité , mais excitée par le séjour de cette excrétion muqueuse qui tapissait le canal laryngé : je prescrivis les eaux de Vichy , un vin médicinal tonique , l'équitation ; malgré ces secours hygiéniques , le malade perdit de nouveau l'appétit ; et après une promenade dans la campagne , il s'aperçut d'un œdème aux pieds , lequel s'accrut tellement , que dans l'espace de 8 jours , les jambes , les cuisses , le scrotum , le prépuce étoient infiltrés ; l'expectoration étoit moins abondante ; l'excrétion des urines étoit sensiblement diminuée , l'abdomen se remplissoit d'eau ; les bras , la face s'infiltraient ; la peau étoit sèche , tendue , luisante , les membres volumineux : je me rappelai ces mots du père de la médecine Coa 455 : *aqua inter cutem quæ ex acuto morbo cœpit , molestiam ac perniciem offert.* Je m'étois assuré par l'exploration des hypocondres , que les viscères étoient sains , et j'espérois toujours , à l'aide des sucs des plan-

tes chicoracées , du nitrate de potasse , de l'oxy-mel scillitique et de l'association des toniques aux diurétiques , rendre du ton aux solides , et , par ce moyen , faciliter l'écoulement des fluides accumulés.

Telle étoit la situation triste et , en quelque sorte , désespérée dans laquelle se trouvoit M. Duclozeau ; il étoit hors d'état de pouvoir faire le moindre mouvement ; la respiration étoit laborieuse , les membres froids , le repos nul , mangeant fort peu , et plutôt par condescendance que pour satisfaire ses désirs ; aucun symptôme favorable ne se présentoit , et je me proposois d'offrir la paracenthèse comme dernière ressource , quand le 25 frimaire il eut un nouveau frisson vers les trois heures après-midi , lequel fut suivi d'une chaleur brûlante , accompagnée d'une excrétion abondante d'urines de couleur citrine ; la soif étoit vive , le malade la satisfaisoit avec des tisanes diurétiques nitrées : cette crise , ce dernier effort de la nature me rappelle ce que dit *Sydenham* : « *de respecter la fièvre , qui , dit-il , amène presque toujours une terminaison favorable.* » L'accès dura neuf heures , après lesquelles le malade se trouva beaucoup mieux que les jours précédens ; une lueur d'espérance vint ranimer son courage affoibli ; les urines étoient excrétées , et j'assurai la guérison en répétant cet aphorisme de

Celse : *Nam si placus humoris excernitur quam assumitur, ita demum secundæ valetudinis spes est.*

Le 28 frimaire, vers 4 heures du soir, accès, froid intense, soif extrême, chaleur brûlante avec excrétion abondante d'urines; terminaison de l'accès vers trois heures du matin par des sueurs copieuses, suivies d'un sommeil bienfaisant.

Le 29, appétence, diminution de la tension du tissu cutané abdominal, expectoration à peine sensible, respiration libre, locomotion possible, au point de pouvoir prendre un peu d'exercice; moral agréablement affecté, par la persuasion d'une prompte guérison. Continuation des boissons diurétiques et du vin médicinal tonique, frictions sèches, etc.

L'état du malade s'amélioroit de jour en jour; les accès qui suivoient le type quartenaire diminuoient et d'intensité, et de longueur; chaque accès étoit accompagné d'une excrétion abondante d'urines et de sueurs copieuses; toutes les fonctions se rétablissoient à fur et mesure de l'évacuation des eaux; la maladie fut terminée par de simples paroxismes de chaleur, le 17 ventose an XIII, après 9 mois de maladie. Depuis cette époque, M. Duclozeau a joui d'une santé parfaite.

*Fièvre intermittente-gastrique du type tierce,
suivie d'une fièvre adynamique continue, par
le même.*

A. L., âgé de 27 ans, habitant la commune de Saint-Dié (Loir et Cher), tonnelier de profession, sentit, le 26 fructidor an XII, à la suite de travaux pénibles, vers les 5 heures du soir, des lassitudes spontanées, un frisson suivi d'une chaleur brûlante avec céphalalgie sus-orbitaire, bouche pâteuse, langue couverte d'un enduit jaunâtre, face colorée, douleurs à l'épigastre, urines fortement colorées d'une teinte d'un rouge de betterave, pouls vif et fréquent. Vers une heure du matin, apyrexie, sueurs, sommeil.

Le deuxième jour, deux grains de tartrite de potasse antimonié firent cesser les symptômes gastriques, et procurèrent des vomissements de matières porracées; céphalalgie moins intense, pouls souple, régulier, peau brûlante, quelques selles de matières jaunâtres. Limonade, eau d'orge pour boisson.

Le troisième jour, retour de l'accès vers les trois heures, plus long et plus intense que le précédent, chaleur mordicante une partie de la nuit; point de sommeil. Les accès diminuèrent

ensuite de longueur et d'intensité , et finirent par des paroxismes de chaleur , suivis de sueurs abondantes et d'urines sédimenteuses. J'ordonnai les amers , le vin d'absinthe , et la convalescence fut confirmée le onzième jour de la maladie.

Cet homme ayant beaucoup d'occupation , regrettoit le temps qu'il avoit perdu pendant sa maladie , il se livroit au travail avec acharnement ; et peu docile aux conseils que je lui avois donnés , il ne cessoit de travailler que très-tard , et buvoit beaucoup avec ses camarades. Il éprouva un léger accès le 12 vendémiaire ; nulle attention de sa part sur ce léger événement , même dérèglement dans sa conduite. Le 22 vendémiaire , sortant de boire une bouteille de vin chez un de ses amis , obligé de rentrer chez lui ayant alors un nouveau frisson , il tomba dans la rue comme frappé d'apoplexie ; appelé sur - le - champ , je m'informai de tout ce qui avoit précédé ; la face étoit peu animée , la conjonctive blanche , le teint jaune ; un trismus m'empêcha d'observer l'état de la bouche ; l'absence de l'hémiplégie , le pouls à peine sensible , me firent regarder la saignée comme peu utile. Cet homme qui buvoit beaucoup ordinairement , n'avoit encore pris dans la journée qu'une bouteille de vin ; je le fis mettre dans un lit bien chaud , lui fis faire des friction sur tout le corps. On lui donna le soir

un lavement fait avec une décoction de kina, et on lui fit seringuer dans la bouche de la limonade; il reprit connaissance vers les 3 heures du matin.

Le deuxième jour, il y avoit prostration des forces, perte totale des fonctions de l'entendement, dents encroûtées, langue noire, pouls petit, concentré, froid des pieds, relâchement des sphincters; on ordonna des vésicatoires aux jambes, la limonade minérale, l'eau vineuse, une potion fortifiante, un lavement de kina. Le soir, il y eut paroxisme, délire la nuit; le lavement fit rendre des matières dures et noires.

Le troisième jour, même état; les cantharides ont soulevé l'épiderme; le malade dénote de la sensibilité; révasseries légères, paroxisme peu marqué. Mêmes remèdes.

Le quatrième jour, léger refour des fonctions de l'entendement, il reconnoît sa femme; haleine fétide, langue noire, relâchement des sphincters, pouls foible concentré. Même traitement. Suppuration des vésicatoires.

Le cinquième jour, retour des fonctions de l'entendement, pouls un peu élevé, paroxisme peu marqué le soir.

Le sixième, cohérence dans les idées, point de déjections involontaires, sueurs abondantes pendant la nuit, d'une odeur piquante; pouls élevé,

élevé , urines bourbeuses , plaies des vésicatoires douloureuses ; cataplasme émollient sur les plaies. Même traitement.

Le septième , langue rouge sur les bords , facilité à la sortir , dents moins encroûtées , déjections volontaires , pouls régulier , souple , plaies des vésicatoires fournissant un pus louable. Bouillon.

Le huitième , dépouillement entier de la langue , sueurs pendant la nuit , urines rougeâtres , dessiccation des plaies des vésicatoires.

Le onzième , sueurs pendant la nuit ; depuis lors augmentation progressive des forces , et convalescence confirmée le quinzième jour de la maladie. Le malade fut purgé alors avec un léger minoratif.

Réflexions.

Ces deux observations , recueillies avec le zèle et la sollicitude que doit avoir le praticien , doit nous confirmer que ce n'est qu'au lit des malades que l'on peut étudier les phénomènes des maladies. Le père de la médecine , en éternisant ces préceptes , a exigé qu'ils fussent suivis avec la plus scrupuleuse exactitude , et la voie de l'analyse n'offrira jamais d'incertitude à qui voudra s'adonner à l'observation.

TOME III.

R

Qu'il me soit permis , avant d'émettre la moindre idée sur ces deux cas de médecine , de faire une courte description topographique de la petite commune de Saint-Dié , où je fus mandé pour ces deux malades.

Situé sur une colline à 40 lieues sud-ouest de Paris , sur la rive gauche de la Loire qui en baigne ses murs , Saint-Dié est au sud de la Sologne , pays boisé , marécageux , qui , vers l'automne , entretient des miasmes dangereux pour ses habitans ; les parties *est* et *ouest* sont couvertes de vignes qui en font la principale richesse ; les habitans bornent toute leur industrie à cette culture .

C'est sans doute à l'influence combinée de la localité de cette petite commune , au bord d'une grande rivière qui , très-souvent , sort de son lit , s'étend au loin sur la rive droite (la Beauce) , séjourne plus ou moins de temps sur les végétaux , au genre de vie des habitans , qui ne font usage ni de fruits , ni de légumes , buvant des eaux de puits qui tiennent toujours des sels en dissolution et sont toujours insalubres par le défaut d'air ; c'est , dis-je , à cet ensemble de causes occasionnelles , que l'on peut attribuer les maladies gastriques qui y règnent tous les ans vers le mois de septembre . Dans un aperçu médical que j'ai envoyé à M. Corbigny , préfet du dé-

partement, j'invitois les habitans à faire des plantations d'arbres fruitiers, et à boire préférablement à toute autre, de l'eau la Loire, dont l'analise prouve la salubrité.

La première de mes observations peut nous confirmer dans l'observation judicieuse des praticiens, de ne point trop long-temps continuer les boissons, dites délayantes, dans les fièvres gastriques, de soutenir le ton des organes des premières voies avec les amers, et d'attendre, en favorisant la nature, la solution de la maladie. La première attention que l'on devoit avoir, étoit de bien juger la localité, et il est plus que présumable que la maladie auroit cédé plutôt, si le malade eût été transporté dans un lieu plus convenable à son état.

Pourquoi n'a-t-on pas eu recours, vers le déclin de la troisième période, au quinquina? Doit-on penser que c'est à l'usage que j'en ai fait faire, le malade a dû son hydropisie? N'est-il pas plus raisonnable de l'attribuer à l'habitation, à l'état de débilité, suite de la première maladie, et au défaut d'excrétion de la matière albumineuse? Le bon état des viscères doit faire pencher vers cette manière de penser.

L'anasarque qui suivit la fièvre rémittente ne prouva que trop les conséquences funestes de l'opiniâtreté du convalescent à rester dans son

habitation malsaine ; pouvoit-on espérer une solution favorable ? Et combien ne doit-on pas respecter les paroles de *Sydenham*, qui dit : *la fièvre amène toujours une terminaison favorable !* *Bacher*, dans ses réflexions sur l'hydropsie, ajoute que *la fièvre n'est salutaire qu'autant qu'elle est réglée.*

Le malade de la seconde observation nous prouve que les fièvres intermittentes livrées à elles-mêmes, se terminent presque toujours favorablement au deuxième ou au troisième septinaire. Le vin d'absinthe m'a constamment réussi comme fébrifuge, et jamais je n'ai eu recours à l'écorce du Pérou dans ce genre de maladies. Mais combien l'état de cet homme tombant comme frappé d'apoplexie, ne pouvoit-il pas offrir d'incertitudes pour classer la maladie ? En effet, la perte très-brusque des fonctions de l'entendement, l'état convulsif des muscles de la mâchoire pouvoient faire soupçonner une congestion sanguine sur le cerveau ; mais l'absence de l'hémiplégie, de la contorsion de la bouche, et l'état de débilité du malade, convalescent d'une fièvre intermittente gastrique, m'empêchèrent de recourir à la saignée. Le résultat de ma temporisation fut heureux, puisque la fièvre adynamique s'est terminée favorablement.

*Considérations sur l'apoplexie, par M. VASSAL,
docteur en médecine, membre de la Société
médicale d'Emulation de Paris.*

Parmi les maladies cérébrales, l'apoplexie est, sans contredit, la plus meurrière de toutes; et l'étymologie de sa dénomination apprend d'avance au médecin, combien son pronostic doit être fâcheux, et combien peu il doit compter sur les ressources de l'art pour conserver les jours du malade. Il est peu d'affections qui réclament plus impérieusement une médecine agissante, des moyens actifs et de prompts secours; mais ces vérités pratiques sont trop bien senties par vous tous, pour que je m'occupe de leur développement. Quoique la terminaison de l'apoplexie soit presque toujours funeste, le zèle des gens de l'art ne s'est jamais ralenti; des recherches aussi profondes que minutieuses ont été faites, et de nombreuses ouvertures de cadavre ont constaté les altérations organiques qu'elle occasionne. Mais si des hommes du plus rare mérite nous ont communiqué le fruit de leurs veilles et le résultat de leurs observations, il en est d'autres qui ne nous ont laissé que des systèmes aussi incohérents qu'erronnés. Nous ne devons pas moins des remercîmens aux uns et aux autres, parce que c'est du conflit

des opinons que nait la vérité; et j'avoue que c'est la lecture du Mémoire de M. Gay qui m'a déterminé à vous communiquer un fait de pratique d'autant plus propre à piquer votre curiosité, qu'il se trouve diamétralement opposé à la nouvelle doctrine de cet auteur. Vouloir analiser et résuter entièrement son ouvrage, m'entraîneroit dans une discussion trop étendue, que les bornes de cette notice ne me permettent pas. Je me contenterai de vous en donner une idée générale; et, pour cela, il vous suffira de savoir que les deux tiers de ce Mémoire contiennent, d'une part, plusieurs citations que l'auteur commente à sa manière pour étayer son système; et de l'autre, une diatribe virulente contre le D. Portal. Dans le reste de l'opuscule, M. Gay nie d'abord l'existence de l'apoplexie sanguine; et loin d'attribuer toute apoplexie à la stase des liqueurs dans les vaisseaux du cerveau, ou dans la propre substance de cet organe, il l'attribue à un acre imaginaire qui, selon lui, réside dans l'estomac, et qu'il conseille d'évacuer: « ce ferment, dit-il, dissout tout-à-fait le sang, corrode les vaisseaux, et détermine ainsi l'épanchement. » Il se déchaîne ensuite contre la saignée, et a la hardiesse d'avancer qu'elle provoque directement l'apoplexie; ailleurs, il observe que toute théorie doit être subordonnée

à l'observation clinique ; et pour appuyer la sienne , il convient qu'il n'a jamais soigné d'apoplexie parfaite , mais qu'il a toujours conjuré le danger , en employant l'émétique et les purgatifs ; enfin , il termine , en affirmant que la saignée est pernicieuse dans toutes les maladies . Telle est , en abrégé , la doctrine de M. Gay . C'est une théorie médicale aussi peu conforme aux lois de l'économie animale , qu'elle est au-dessous des connaissances modernes . Son ouvrage doit être plutôt considéré comme une aberration d'une imagination déréglée , que comme le produit d'un médecin praticien . Je vais prouver maintenant , par une observation pratique , qu'il existe des apoplexies sanguines , où la saignée , loin de tuer le malade , peut seule le sauver .

*Observation sur une apoplexie sanguine
méconnue.*

Vincent Leclerc , âgé de 28 ans , courrier de profession , d'un tempérament éminemment sanguin , comme tous ses parens (1) , fit une orgie au commencement de thermidor an IX ; depuis cette époque il éprouvoit chaque jour des mal-

(1) Son père est mort d'une apoplexie sanguine , ^{le} son frère ainé en a toutes les causes prédisposantes .

aises , de la céphalalgie et des envies de vomir. Il consulta un homme de l'art , qui lui prescrivit un vomitif; et le 25 dudit mois , à six heures du matin , on lui administra vingt-cinq grains d'i-pécacuana divisés en deux doses. Le malade ne vomit que l'eau tiède qu'il but , et une certaine quantité de mucosités ; mais il eut plusieurs évacuations alvines : à dix heures il s'exposa à un courant d'air froid , en descendant dans une cour , où il plongea ses mains dans de l'eau de puits ; une heure après cette imprudence il se plaignit d'un engourdissement aux jambes , et d'un sentiment de formication à la plante des pieds ; il éprouva plusieurs syncopes , qui le contraignirent à se coucher : on lui présenta un verre d'eau sucrée , mais à peine eut-il saisi le verre qu'il lui échappa des mains et perdit connaissance ; à midi il éprouva de violens mouvements convulsifs avec perte de sentiment ; à une heure et demie , deux chirurgiens , respectables par leur âge , ne voyant dans cette affection qu'un état de spasme , se bornèrent à la médecine expectante ; à trois heures il y eut exaspération dans tous les symptômes ; mais il survint une légère hémorragie nasale , qui améliora , pour quelques instans , l'état du malade. M. Guietand , pharmacien , fit respirer à Leclerc un flacon d'ammoniac ; il voulut aussi lui administrer quelques boissons , mais il lui fut impossible

de faire avaler au malade la moindre quantité de liquide , de manière que Leclerc resta sans secours jusqu'à huit heures du soir , époque où je le vis pour la première fois ; sa figure étoit livide et injectée ; la respiration étoit précipitée et sifflante ; il rendoit par la bouche , à chaque expiration, beaucoup de mucosités ; il étoit plongé dans une profonde léthargie ; le pouls étoit plein et vibrant ; il suoit très-abondamment ; enfin , il y avoit abolition totale et du sentiment , et du mouvement . A ces caractères tranchans je ne pus méconnoître une apoplexie sanguine ; j'en fis part aux parens , en les prévenant que je ne voyois d'autre moyen pour sauver le malade , que de le saigner largement : on hésita ; les deux hommes de l'art déjà cités , arrivèrent en cet instant , et s'opposèrent à mon traitement ; je demandai un consultant , et on me proposa M. Guillotin , qui ne tarda pas à se rendre auprès de Leclerc . A peine eut-il examiné le malade qu'il partagea mon avis ; mais il porta un pronostic fâcheux , et il ne revint plus . Je fis de suite une saignée de pied ; le sang étoit très-noir et se coagula promptement ; je tirai près de six palettes de sang ; peu d'instans après , le pouls fut plus libre , la respiration moins laborieuse , et le visage moins livide ; mais ce calme ne fut que momentané , car une heure après

le malade retomba dans son état primitif. A minuit je fis une seconde saignée de pied , qui fut aussi abondante que la première ; nouvelle rémission dans les symptômes , qui ne dura que quelques heures : les sueurs furent permanentes.

Le 25 , à sept heures du matin , le pouls étoit encore plein et dur , la face avoit de nouveau repris sa teinte livide ; la respiration étoit si courte , que le malade étoit prêt à suffoquer ; je pratiquai une large saignée de bras , par laquelle je tirai huit palettes de sang , ce qui améliora l'état du malade ; je prescrivis des lavemens irritans , qui produisirent de copieuses évacuations alvines. Vers le soir , le pouls , quoique dur , étoit intermittent ; la respiration toujours stertoreuse , la sensibilité et le mouvement entièrement anéantis ; les sueurs étoient si abondantes , que le malade étoit mouillé comme s'il eût été plongé dans un bain ; malgré cet état désespérant , je lui appliquai 24 sanguines , tant aux régions temporales que derrière les oreilles ; les lavemens irritans furent continués avec le même succès ; mais on ne put jamais administrer la moindre boisson , tant par la constriction des muscles du pharynx , et le rapprochement tétanique des mâchoires , que par les fréquentes expirations que le malade étoit contraint de faire ; je lui appliquai deux larges vésicatoires

aux jambes. Leclerc resta dans cet état d'agonie jusqu'au lendemain dix heures du matin ; la respiration devint alors plus libre, le pouls étoit un peu vide et lent, mais plus régulier ; la figure étoit moins livide. Leclerc ouvrit les yeux et balbutia quelques mots, mais retomba bientôt dans le *coma*. Malgré cette amélioration on ne put le faire boire : la vacuité du pouls me faisant craindre un *collapsus*, je stimulai fortement les vésicatoires et fis ajouter deux gros de camphre dans chaque lavement ; les sueurs diminuèrent et la respiration fut moins sterforeuse.

Le 27, le pouls fut régulier, mais toujours vide ; la face étoit décolorée, les sueurs avoient totalement disparues ; les idées étoient incohérentes, les yeux hagards, la parole courte, la langue humide et blanchâtre, et la respiration calme et tranquille : le malade avala quelques cuillerées de vin de Bordeaux ; je lui en fis administrer de deux en deux heures ; je prescrivis une limonade vineuse et des bouillons nourrissans. En faisant le pansement des vésicatoires, j'aperçus deux escarres gangréneuses vers la base du *sacrum*.

Le 28, le *coma* disparut tout-à-fait, le pouls étoit petit et régulier, les idées étoient encore confuses, mais Leclerc demanda à manger : je lui permis deux potages.

Le 29, même état du pouls, céphalalgie, lassitude générale, langue blanchâtre et humide, mais douloureuse ; idées nettes : je ne pensai les vésicatoires qu'avec du cérat.

Le 30, le malade se trouva dans un état satisfaisant. La langue étoit couverte d'un enduit blanchâtre, ce qui annonçoit un amas de matières saburrales dans les premières voies, qui furent emportées par deux laxatifs. Les ulcères, que laissa la chute des escarres gangréneuses, se cicatrisèrent lentement, et Leclerc partit en dépêches pour le Gouvernement, le deuxième jour complémentaire, qui étoit le quarante-deuxième de sa maladie.

Réflexions.

Il seroit difficile de trouver une histoire d'apoplexie sanguine mieux caractérisée, et où le moyen curatif tant préconisé par M. Gay, ait eu moins de succès que dans celle que je viens de rapporter ; en effet, Leclerc éprouve tous les symptômes précurseurs de cette terrible affection ; le spécifique infaillible de M. Gay lui est administré ; et loin de conjurer le danger, comme cet auteur l'assure, Leclerc est frappé de l'apoplexie sanguine la plus parfaite. Onze heures s'écoulent sans qu'on lui administre le

moindre moyen convenable à sa situation ; et malgré cette perte de temps , à peine a-t-on pratiqué la saignée , que le malade éprouve de suite un soulagement marqué , (que l'on juge de son efficacité si elle eût été pratiquée plutôt). Voilà donc cette saignée si meurtrière , selon M. Gay , (puisqu'il veut la proscrire dans toutes les affections morbifiques) , qui , loin de tuer le malade , le rappelle à la vie ! On sera forcé de convenir que , dans ce cas-ci , la saignée a seule opéré la guérison , puisqu'il a été impossible de faire avaler aucun liquide au malade , et qu'il y a eu conséquemment impossibilité de lui administrer l'émétique , qui , selon moi , eût été plus nuisible que salutaire ; et quand même les caractères non équivoques de la maladie n'eussent pas indiqué au praticien ce qu'il convenoit de faire , la nature n'avoit-elle pas frayé la route qu'il falloit suivre ? L'hémorragie nasale qui se manifesta à trois heures , n'auroit-elle pas dessillé les yeux du moins clairvoyant ? Je ne crains pas de le dire , malgré les vaines déclamations de M. Gay contre la saignée , l'apoplexie sanguine la réclame impérieusement : elle sera toujours le seul moyen de salut pour le malade. C'est ainsi que l'expérience renverse toutes les théories systématiques , qui ne sont qu'un échafaudage aussi disparate que peu solide.

Avant de terminer cette notice, je dirai deux mots sur la définition de l'apoplexie. J'ai été peu satisfait de celle que les auteurs donnent; tous ont défini cette maladie, l'abolition du sentiment et des mouvements volontaires; mais il me semble que ce sont là des symptômes qui n'appartiennent pas exclusivement à l'apoplexie, puisqu'on les retrouve dans d'autres maladies. L'affection morbifique est dans l'organe cérébral. C'est donc d'après les dérangemens qui arrivent au cerveau, et surtout d'après les causes productrices, qu'on doit établir une définition précise. Je pense qu'on pourroit définir l'apoplexie, une compression subite du cerveau par un liquide quelconque. La perte du sentiment et des mouvements volontaires, ainsi que d'autres symptômes, sont les suites inévitables de la compression du cerveau, comme on peut s'en convaincre, en répétant les belles expériences que Bichat a consignées dans son Traité de *la vie et la mort*. J'ai dit dans ma définition, une compression subite du cerveau, parce qu'une compression graduée de cet organe ne produiroit pas les mêmes dérangemens, comme le prouvent le développement des exostoses à la face interne des os du crâne, les tumeurs fongueuses de la dure-mère, les enfans hydrocéphales, et l'histoire que J.-L. Petit rapporte d'un jeune homme

qui , ayant reçu une botte de foin sur la tête , ne mourut que trois mois après la commotion , et chez lequel , à l'ouverture du cadavre , on trouva dans la substance médullaire d'un des côtés du cerveau , un verre de sang pourri et très-fétide (1) .

Si nous voulons remonter aux causes de la compression , l'autopsie cadavérique nous autorisent à avancer qu'il en existe deux . Ou le cerveau sera comprimé par un fluide épanché dans sa propre substance , ou il ne sera comprimé que par l'accumulation d'un liquide dans ses vaisseaux , qui seront alors plus distendus et plus renflés que dans l'état ordinaire . Dans le premier cas , la maladie sera mortelle , et toutes les ressources de l'art seront inutiles . Ce seroit en vain qu'on emploîroit les émétiques , les purgatifs ou les saignées , il faudra que le malade périsse , parce que rien ne sera capable d'opérer la résorption du liquide épanché . Dans le second cas , l'art pourra triompher et sauver par conséquent le malade .

On sentira facilement , d'après ces développemens , combien il est essentiel de bien définir une maladie ; car la définition que je viens de donner indique non - seulement ce que

(1) Oeuvres chirurg.

l'homme de l'art doit faire , et ce qu'il peut espérer , mais elle établit une différence tranchante entre l'apoplexie et les autres affections comateuses , qui , le plus souvent , n'étant qu'un *collapsus* du cerveau , exigent les excitans et les toniques . Par exemple , la paralysie réunit très-souvent beaucoup de symptômes de l'apoplexie ; mais elle en différera toujours par l'état de la respiration . Dans la première affection , l'organe pulmonaire exécute ses fonctions avec autant de calme et de tranquillité , que dans l'état ordinaire ; dans la seconde , au contraire , la respiration est tumultueuse , pénible et toujours stertoreuse : mais il reste encore une grande difficulté à vaincre , c'est de pouvoir établir les signes particuliers de l'apoplexie avec épanchement , et ceux où cette affection n'est produite que par la turgescence des vaisseaux du cerveau ; car je suis convaincu d'avance , qu'il doit exister des différences entre les symptômes , selon la cause productrice ; et ces différences ne pourront être bien saisies , que lorsque des médecins cliniques , après avoir soigneusement observé et noté tous les phénomènes qu'offrira l'apoplexie , éclaireront leurs recherches du flambeau de l'anatomie pathologique .

Observations sur les effets de l'air froid et de l'eau froide, ou à la glace, dans diverses maladies, par M. EMMANUEL fils, membre correspondant.

Une demoiselle, âgée de 19 ans, assez bien constituée, mais dont la menstruation ne s'étoit établie que difficilement, eut, deux ans après ce temps, vers la fin du mois de décembre, une petite vérole discrète. La seconde période, très-orageuse, touchoit presqu'à sa fin, quand sa garde sortit imprudemment de la chambre pour quelques affaires ; la malade, en délire, profite de cette absence, descend de son lit et se jette par la fenêtre. Heureusement elle rencontra à l'étage au-dessous, le balcon garni de piquans de fer en artichauts, qui l'accrochèrent par ses vêtemens de nuit, et la retinrent suspendue pendant près de huit heures : on la chercha vainement jusqu'au lendemain matin, qu'elle fut aperçue, décrochée et replacée dans son lit ; à peine y étoit-elle, que la chaleur revint, que toute l'habitude du corps fut couverte d'une sueur bien-faisante qui rétablit soudainement l'éruption ; et la maladie s'achemina vers une guérison aussi prompte qu'étonnante.

— Au mois de novembre an 9, allant de Neufchâtel à Besançon par le courrier des dépêches, je

TOME III.

S

voyageois avec un officier d'infanterie qui alloit isolément joindre son corps. Le sommet et le pied du Jura, toutes les chaussées adjacentes, étoient alors couverts de plus d'un pied de neige. Cet officier, espérant se défendre contre l'apreté du froid, s'étoit muni d'un flacon d'eau-de-vie, en buvoit souvent quelques gorgées, et fumoit continuellement du tabac. Malgré ses habits très-chauds et un manteau, il n'avoit pas fait dix lieues, qu'il perdit le mouvement et la sensibilité. Nous essayâmes en vain de rappeler la vitalité. Le sentiment paroisoit éteint, et les secours que je crus convenables de lui donner, furent différés forcément encore de plus d'une demi-heure. Enfin, on arriva à un mauvais village au milieu de la nuit; on se fit ouvrir la première maison; on y transporta l'asphyxié; on le dépouilla, et il fut plongé dans l'eau qu'on venoit de puiser à la fontaine, malgré les clamours et les murmures des hôtes, qui avoient, par un saint motif, allumé un grand feu pour réchauffer le patient. A peine celui-ci étoit-il resté dix minutes dans le bain, qu'il donna quelques signes de vie (1). Bientôt il fut assez bien pour exprimer ses remercîmens encore muets; et le courrier, pressé par l'heure, ne pouvoit attendre

(1) Le sommeil de Boerhaave et du chirurgien qui l'accompagnoit aux environs de Leyde, eût atteint le même degré, si ce célèbre médecin n'avoit pu descendre promptement de voiture et se donner du mouvement.

l'entièrē guérison de son voyageur. Après que j'eus fixé le temps qu'il étoit nécessaire de le laisser encore dans l'eau, et prescrit à ces bons hospitaliers les soins qui leur restoient à donner, nous partîmes, emportant les regrets, les bénédictons et la re-connoissance de notre compatriote et de ces généreux étrangers.

— Une femme, âgée de 43 ans, d'une constitution très-nerveuse, atteignant le terme de sa mensruation, eut quelques accès d'une fièvre intermittente, accompagnée de frissons longs et violens, suivis et précédés d'hémicrânie et de douleurs vagues aux extrémités. Trois sanguines furent appliquées à chacun des poignets, qui furent, ainsi que les avant-bras, plongés, aussitôt la chute des sanguines, dans de l'eau chaude, jusqu'à ce que la teinte de liquide fût assez intense. Ces moyens soulagèrent notablement la malade et la délivrèrent, joints à quelques bains semblables, de ses anxiétés; mais la céphalalgie persévérant, et devenant insupportable, je me déterminai à lui couvrir la tête de compresses trempées dans de l'eau très-froide, en faisant agir simultanément un nouveau bain d'avant-bras très-chaud: trois opérations semblables suffirent pour faire passer le mal de tête, et me permettre l'emploi d'un grain de tartrite de potasse antimonié dans trois tasses d'eau d'orge, et ensuite

de quelques amers indigènes , qui délivrèrent la malade de sa fièvre et de ses douleurs.

— Un ecclésiastique , d'une constitution sèche , me fit appeler dernièrement pour une fièvre à laquelle se joignoit une céphalalgie très-prononcée. Les pétiluves simples , animés , les délayans , la saignée du pied , furent les moyens thérapeutiques que je crus devoir employer , mais ils échouèrent; même violence , même intensité des symptômes , agitation et insomnie continues. Un pétiluve chaud et en même temps une application d'eau très-froide sur la tête , répétés deux ou trois fois , firent céder les douleurs ; la saburre des premières voies devint plus mobile et plus facile à être évacuée par l'émétique ; l'usage du quinquina mit fin aux accès fébriles ; en sorte que le malade ne fut alité que douze jours. Il étoit , je pense , menacé de l'être davantage , si l'emploi des réfrigérans eût été différé , et si j'eus administré de suite un émétique sans l'avoir fait précédé des moyens délayans et antiphlogistiques.

Observation d'une hernie étranglée , rentrée par l'effet d'un cataplasme émollient , par M. VINCÉ , docteur en médecine à Rouen , correspondant de la Société Médicale d'Emulation de Paris.

Un enfant de 3 ans , revenu de nourrice avec un bubonocèle complet , fut pris de vomissements

considérables , précédés d'une toux opiniâtre et sèche qui duroit déjà depuis quelques jours. Le pouls étoit intermittent, petit et dur ; la tumeur herniaire étranglée; les parties voisines enflammées et douloureuses.

De tous les moyens relâchans employés en pareille circonstance, on n'a pu mettre en usage que le cataplasme émollient renouvelé fréquemment, et fort léger , pour ne pas encore augmenter les accidens par un poids inutile et toujours dangereux.

Ce simple remède , aidé de la situation horizontale et de la flexion que le malade affectoit alors pour éviter la gêne ou plutôt l'anxiété que lui auroit causé une plus grande tension des parties irritées, a dissipé l'étranglement et ses funestes conséquences.

Cet enfant conserva la toux , qui étoit déterminée par des vers ; il prit les antelmentiques , et a recouvert la santé très-promptement , comme il est assez ordinaire de le voir à cet âge.

Observation d'une déchirure de l'artère crurale avec luxation de la tête du fémur au-dedans et en haut, sans que la gangrène se soit déclarée dans le membre , par M. POPINEL , chirurgien entretenu de la marine , médecin de l'Hôpital Civil de Brest.

Antoinette Collibert , âgée de 27 ans , rentroit à Brest le 10 avril 1809 , chargée d'un faix assez

considérable ; surprise entre un des pilastres de la porte avancée de cette ville , et le moyeu d'une roue de voiture de roulage pesamment chargée , la partie supérieure de la cuisse fut atteinte et horriblement dilacérée , depuis le pli de la fesse vis à-vis la tubérosité de l'ischion , jusque vers le milieu de l'aine , à un pouce à peu près du trajet de l'artère crurale.

On apporta sur-le-champ cette fille à l'hôpital civil , et le repos qu'elle y trouva , fit cesser spontanément une hémorragie considérable , résultat immédiat de la blessure.

Appelé auprès de cette infortunée , je la trouvai baignée dans son sang , pâle , foible , presqu'autant par l'effroi du danger qu'elle venoit de courir , que par la grande quantité de sang qu'elle avoit perdue. Elle conservoit cependant toutes ses facultés intellectuelles.

Dans cet état , je ne crus pas devoir rechercher les vaisseaux ouverts , persuadé que si c'eût été l'artère crurale , la mort auroit suivi de près l'instant de sa lésion. Je pensai que ce ne pouvoit être que les artères honteuses externes et la circonflexe interne qui avoient été ouvertes.

La cessation de l'hémorragie sembloit confirmer cette opinion. En conséquence , je me bornai à reconnoître le désordre apparent de cette énorme plaie ; elle résultoit de la déchirure en lambeaux du premier et du deuxième

abducteur, du *droit interne*, du pectiné, l'attrition des glandes internes et inférieures, et d'une excavation sous-cutanée et inter-musculaire très-profonde, dans laquelle je portai le doigt pour reconnoître la position de l'artère, mais je ne la trouvai pas.

Les tégumens à l'angle inguinal de la plaie étoient contus dans l'espace d'un pouce environ.

En imprimant un léger mouvement de rotation au membre qui avoit une longueur égale à celle du côté opposé, pour m'assurer s'il y avoit fracture ainsi que j'avois lieu de le craindre, par la nature des causes, je vis qu'il n'y avoit pas de fracture, mais un peu de sang se répandit dans la plaie par l'effet de ce mouvement, et je me reprochois déjà mon indiscrète recherche. Je me hâtais de comprimer l'artère crurale, au moyen d'un instrument anglais que j'avois à ma disposition, et qui rappelle celui de Petit.

J'ajoutai à un tampon de charpie que madame la supérieure de la maison avoit appliqué au fond de la plaie, et qu'elle faisoit soutenir par la main d'une infirmière, en attendant mon arrivée, plusieurs autres tampons, et le tout fut soutenu par des compresses graduées et par plusieurs tours de bandes médiocrement serrées, pour ne point s'opposer au gonflement qui devoit survenir.

Le reste du jour et la nuit qui suivirent l'accident, furent assez calmes. La chaleur se rétablit dans toute l'universalité du corps, hors le membre blessé, qui ne la recouvrit que vers les trente ou trente-six premières heures après. Mais bientôt elle se développa peu à peu, et devint égale à la chaleur générale ; la sensibilité revint aussi dans le même temps ; la couleur de la peau ne fut nullement altérée.

Le gonflement qui survint promptement fut considérable, et s'opposa mécaniquement à la sortie des urines, ce qui obligea d'avoir recours au cathétérisme plusieurs fois le jour.

La fièvre d'irritation amena la suppuration du six au septième jour ; toutes les fonctions se rétablirent, et la malade, d'un courage calme et d'un discernement au-dessus de sa condition, aimoit à se livrer au flatteur espoir d'échapper à un danger aussi éminent. M. Cornu, médecin en chef de l'hospice, partageoit avec moi cet espoir, en redoutant néanmoins de grandes suppurations, ou une hémorragie consécutive à la chute des escarres ; et dans cette crainte, l'appareil pour la ligature, préparée à l'époque de l'événement, fut conservé et placé près du lit de la malade, pour y avoir recours au besoin.

Dans l'après-midi du huitième jour, ses parens vinrent inconsidérément lui faire part d'un évé-

nement désastreux, où se trouvoit compromis un de ses frères qu'elle aimoit beaucoup. Cette nouvelle troubla tellement ses esprits , que de violens mouvemens spasmodiques en furent la suite , amenèrent une hémorragie qui fut mortelle dans moins de dix minutes. On m'appela , mais ce fut en vain , j'arrivai pour la voir expirer.

J'ouvris le bas-ventre en présence de M. Corrus. Ne changeant rien à la disposition naturelle et accidentelle de ces parties , je soulevai le paquet intestinal et mis à découvert l'aorte à l'instant où elle se divise en iliaques primitives. J'injectai celle du côté blessé , et l'eau se répandit en nappe dans la plaie. Nous observâmes que l'injection poussée avec force , soulevoit la peau qui reconvoie l'arcade crurale , particulièrement du côté externe. Incisant ensuite les tégumens puis le ligament de *Fallope*, dans le trajet de l'artère , nous fûmes singulièrement étonnés de trouver la tête du *fémur* appuyée sur la branche horizontale du pubis. Je répétais l'injection , et nous vîmes alors l'eau jaillir avec force par deux orifices de l'artère crurale. Sa dissection faite avec soin , nous la présenta couchée sur la tête du *fémur* , déjetée un peu en-dehors , éloignée de trois à quatre lignes de l'incision que je venois de faire. Elle étoit rompue à quelques lignes au-dessous de son passage sous le ligament de *Fallope* : in-

dépendamment de cette rupture , dont les bords étoient frangés , on remarquoit une ouverture elliptique , de la grandeur d'une lentille , vers son côté postérieur , à très-peu de distance de sa division.

Le bout inférieur étoit rétracté dans les chairs et distant du premier d'un pouce et demi à deux pouces. Le tissu cellulaire qui unit la peau aux fibres aponévrotiques de l'arcade crurale , les glandes de l'aine , l'aponévrose du facia-lata , étoient détruits vis-à-vis la rupture de l'artère , et laissoient une cavité ou poche anévrismale qui expliquoit facilement le soulèvement des tégumens alors que nous injections l'artère *iliaque primitive*. La capsule articulaire étoit déchirée en lanières ; le système synovial du fond de la cavité étoit boursouflé et fongueux.

Cette disposition des parties explique suffisamment , je crois , et la luxation de la cuisse par l'action violente du moyeu de la voiture , qui a entraîné la tête du *fémur* sur la branche horizontale du pubis , et (1) la rupture de l'artère ,

(1) Il est plus probable que le moyen de la voiture n'a pas produit la luxation , mais qu'il n'a fait que la rendre possible ; en déchirant la capsule , la tête du fémur sera sortie de sa cavité dans la chute ou pendant le transport à l'hôpital. (*Note du Rédacteur.*)

soulevée et extrêmement distendue, qui d'abord n'a dû se rompre qu'en partie, puis en totalité, par cette ascension de la tête du fémur (1).

Il résulte de cette observation, que la blessure de l'artère et la luxation du fémur ayant été méconnues pendant huit jours, c'est-à-dire, tout le temps que cette fille a survécu à l'accident, MM. Cornus et Poupinel se demandent quelles ont été les causes qui leur ont voilé la vérité, et quelle règle ils avoient à suivre, dans le cas où ils eussent pu la découvrir ?

Récapitulation des faits.

1^e. Antoinette Collibert est apportée immédiatement après son accident à l'hôpital civil; une hémorragie considérable a lieu, mais elle est arrêtée lorsque le chirurgien est rendu auprès de la malade.

(1) Cette fille, justement effrayée du danger qu'elle courait, perdit entièrement connaissance. Elle n'a pu se rappeler la manière dont elle a été blessée. On ne peut concevoir cette blessure, qu'autant qu'on suppose l'extrémité levée et formant un angle droit avec le bassin; dans ce mouvement, sans doute machinal, le moyeu de la voiture atteignant la partie supérieure et interne de la cuisse, a labouré toutes ces parties, s'est glissé profondément dans les chairs sous le col du fémur, l'a arraché de sa cavité pour le porter sur le pubis.

2°. La situation de la plaie qui avoisine l'artère crurale, l'abondance du sang qui a coulé, font présumer d'abord que cette artère est ouverte; mais l'angle supérieur de la plaie s'arrête à un pouce environ de la direction de ce vaisseau; la persuasion où l'on est que sa blessure doit être promptement mortelle par l'effusion totale du sang, éloignent bientôt tout soupçon de cette lésion, et fait penser que c'est aux artères circonflexes internes et aux honteuses externes qu'il faut attribuer la source de l'hémorragie.

3°. Le mouvement de rotation facile et sans douleur, a convaincu qu'il n'y a point de fracture; la longueur égale des deux membres écartoit encore ici tout soupçon de luxation. Sans doute qu'en essayant de fléchir la cuisse sur le bassin, l'impossibilité d'y réussir n'eût laissé aucune incertitude à cet égard : mais étoit-il prudent de le tenter? Celui de rotation fait avec ménagement, et dans l'opinion où l'on étoit que la crurale ne pouvoit être ouverte, né devenoit pas très-préjudiciable, tandis que l'hémorragie, qui n'étoit que suspendue, la déchirure de tous les muscles de la partie interne de la cuisse imposoient, je crois, l'obligation de ne pas pousser plus loin ses recherches.

4°. Un seul signe, mais essentiel, pouvoit signaler la luxation, c'est celui de la pointe du

pied tournée en dehors ; mais la facilité de la ramener à sa situation naturelle , la division totale des *abducteurs* , du *pectiné* , enfin , des rotateurs internes , faisoient penser que les externes , n'ayant plus d'antagonistes , ils tendoient nécessairement à diriger et à maintenir cette situation du pied.

5°. La tuméfaction de l'aine par la présence du *fémur* , eût conduit , sans doute , à des recherches ultérieures , si on eut eu quelques indices de la luxation ; mais le gonflement prodigieux de toutes les parties froissées et contuses , particulièrement celles de cette région , n'a jamais pu en faire naître l'idée.

6°. Enfin , si l'on a méconnu la rupture de l'artère crurale immédiatement après l'accident , on a été bien plus autorisé à penser qu'elle étoit restée intacte , par la non apparition de l'hémorragie , (circonstance qu'il faut attribuer à l'aplatissement de l'artère par sa tension excessive sur la tête du *fémur* , ainsi peut-être qu'à la pression de l'arcade crurale , qui faisoit ici en quelque sorte l'office de ligature) , et le rétablissement assez prompt de la chaleur et de la sensibilité du membre , et surtout de ce que la couleur de la peau n'a jamais été altérée pendant tout le temps que cette fille a vécu , ainsi que MM. Girardot , chirurgien de première classe

de la marine , Cuppé , et Mirriel , prévôt de chirurgie à l'hôpital principal de ce port , s'en sont convaincus.

Si à ces assertions on joint celles de tous les maîtres de l'art , et particulièrement de M. Richerand qui , dans sa Nosographie chirurgicale , tome III , page 39 , maladies des artères , dit : « les blessures de la crurale sont mortelles , lorsqu'elles arrivent non loin du pli de l'aine , au dessus de la naissance des artères circonflexes et de la musculaire profonde . En effet , la ligature seroit suivie de la gangrène du membre , par le défaut d'anastomoses , pour la continuation du cours du sang . » Pouvoit-on s'arrêter un instant à l'idée de croire que l'artère crurale , chez cette femme , fût ouverte ?....

Les conséquences qu'on peut tirer de cette observation , prouvent évidemment , contre ce que les praticiens ont dit , quoiqu'un fait particulier ne puisse infirmer des faits généraux , qu'un membre abdominal peut conserver la vie , même dans le cas d'un anévrisme faux primitif , aux moyens des seules anastomoses des artères fessières avec les circonflexes externes . Qu'en outre , si l'état réel de la maladie avoit été connu immédiatement , ou mieux encore , médiatement après l'accident , on eût pu , peut-être , sauver les jours de cette fille , en incisant le ligament de

Fallope, pour découvrir l'artère, la lier, et ensuite réduire la luxation.

Observation d'une hernie des intestins et d'une tumeur remplie d'hydatides, formées dans le cordon ombilical chez un fœtus de huit mois, par le même.

Madame Manac, âgée de 22 ans, étoit enceinte de huit mois, lorsqu'elle fit une chute violente qui fut suivie d'accidens graves et particulièrement de plusieurs hémorragies utérines. Ces hémorragies se succédèrent si rapidement, et furent tellement abondantes, que M. Cornus, médecin et accoucheur instruit, appelé pour donner ses soins à cette dame, prévit qu'un avortement prochain pourroit être le fâcheux résultat de l'accident.

En effet, peu de jours après le travail commença, et cet accoucheur reçut un enfant mort qui portoit, au cordon ombilical, près de son insertion à l'ombilic, deux tumeurs distinctes, de grosseur et de couleur différentes. Occupé de la mère qui reclamoit des soins pressans, il fit la section du cordon à deux travers de doigt au-dessus de ces tumeurs, et en abandonna l'examen à un autre moment.

La sortie du placenta fut suivie de trois caillots de sang d'un volume assez considérable; ils an-

nonçoient par leur dureté et leur apparence polyptuses , qu'ils étoient formés et retenus depuis long-temps dans la matrice. Revenu à l'examen de ces tumeurs , M. Cornu vit que la plus grosse égaloit le volume d'un œuf de poule , renfermant une liqueur de couleur citrine , transparente ; l'autre, plus petite, plus rapprochée de l'abdomen de l'enfant , offroit une teinte plus foncée ; quelques stries noirâtres lui firent croire qu'elles étoient dues à un état variqueux de la veine ombilicale , et cette circonstance lui servit même à expliquer une des causes de la mort de l'enfant.

Cependant , se défiant de cette exploration faite dans un appartement mal éclairé , il emporta cette tumeur après avoir fait une ligature au collet. Le nouvel examen qu'il en fit le lendemain , et auquel il eut la complaisance de m'appeler , le tira de son erreur ; nous vîmes que la plus grosse tumeur étoit une hydatide formée dans l'épaisseur du cordon ; que l'autre, plus petite, de la grosseur d'une noix , séparée de l'ombilic par un collet , laissoit voir à travers ses tuniques , d'une manière , il est vrai , bien imparfaite , des circonvolutions d'intestins ; dès lors nous préjugeâmes que ce pouvoit être une exomphale , et la section de la ligature ne nous laissa là-dessus aucun doute. Une portion d'intestin s'échappa , et bientôt nous eûmes le reste par de légères tractions. Nous re-

connûmes

connûmes que cette hernie étoit formée par le *cæcum*, son appendice, et une portion de l'iléum.

Nous présentâmes à M. Duret, chirurgien en chef de la marine, cette portion du cordon, telle que nous l'avions trouvée, c'est-à-dire, après avoir replacé, non sans quelque difficulté, à cause de l'étroitesse du col, les intestins dans leur sac. Ce célèbre professeur insufla le tube intestinal par l'iléum ; cette insufflation servit à mieux faire connoître toute l'étendue de ce tube contenu dans le sac du cordon ; on y vit, comme nous l'avons déjà dit, la moitié de l'iléum, le *cæcum* et son appendice, plus une portion assez grande du célon.

Ce fait d'anatomie pathologique, quelle qu'en soit la cause, a mérité l'attention de M. Duret. Il est essentiel d'observer que cette exomphale ne ressemble pas à la plupart de celles dont les auteurs ont parlé, qui étoient presque toutes formées par la distension de l'anneau ombilical, ou par l'écartement des muscles droits, et qui permettoient la sortie des intestins et même du foie hors de l'abdomen; mais ici, quoique la tumeur fût rapprochée du ventre, elle en étoit séparée par un col d'un demi-travers de doigt d'étendue, circonstance qui pouvoit faire croire qu'elle en étoit parfaitement indépendante.

V A R I É T É S.

*Revue des Journaux de Médecine, nouvelles
des Sciences.*

Physiologie.

M. Home, de Londres, croit pouvoir indiquer la rate comme le moyen tant cherché de communication de l'estomac et des organes urinaires.

Le docteur Durand a commencé, à l'Athénée de Paris, un cours de physique vitale : il annonce qu'il expliquera, au moyen de douze lois qui, suivant lui, sont le code complet de la nature, tous les genres de faits qui peuvent se remarquer dans les minéraux, les végétaux et les animaux.

Chaque loi est le résumé d'un grand nombre de faits que l'auteur a réunis dans une classe qui se divise en genres et en espèces.

M. Azais, déjà connu par des ouvrages remplis d'imagination, de rapprochemens singuliers, a fait aussi un cours à l'Athénée de Paris, où il a prétendu démontrer que le principe de tous les mouvements, de tous les faits physiques et moraux, dépendent du mouvement imprimé aux étoiles par un premier moteur.

Tous ces efforts, d'une imagination brillante, qui ont, à plusieurs reprises, occupé des savans, d'ailleurs très-recommandables, ont, en général, plus satisfait leurs auteurs qu'avancé les sciences.

Le docteur Hasselbach a fait des recherches sur les hernies inguinales ; elles sont, suivant lui, de deux espèces. Dans celle qu'il appelle externe, les intestins passent par l'anneau inguinal et se trouvent au côté externe du canal déférent et des vaisseaux spermatiques ; ils forment une anse longue qui se dirige de dehors au dedans ; dans l'interne, au contraire, les intestins forment une anse convexe, dirigée de dedans en dehors et placée derrière le cordon spermatique. L'auteur prétend que les bandages ordinaires ne remédient bien qu'à l'externe. (B. M.)

— Une demoiselle, dont les règles étoient toujours venues irrégulièrement, fut atteinte d'une multitude d'affections graves qui, après dix-huit mois de souffrances, furent enfin reconnues comme dépendantes d'un état nerveux, dont la cause première étoit l'irrégularité de la menstruation ; elle avoit toujours été traitée par les toniques, les antispasmodiques de toutes les espèces. Cette malade fut guérie en peu de temps par l'usage des saignées, faites suivant l'état des forces, et après l'époque des règles. (J. de M. P.)

— Le docteur Pemberton a publié un ouvrage sur les maladies des viscères abdominaux. A l'article de la péritonite, il conseille de pratiquer la saignée, quelque soit la petitesse du pouls, quand il y a douleur vive excitée par la pression sur l'abdomen.

La péritonite chronique se reconnoît à une douleur aiguë qui se fait sentir en travers du bas-ventre à un sentiment de tension dans cette partie ; sentiment qui augmente par la constipation, et que les laxatifs font cesser pour un temps. Elle se termine ordinairement en devenant aiguë. Il faut pratiquer la saignée tous les deux ou trois jours, et ordonner une diète lactée et végétale.

Dans l'article de l'inflammation du foie, l'auteur insiste beaucoup sur l'importance de la manière de tirer le sang dans les maladies inflammatoires aiguës : suivant lui, quand l'ouverture de la veine est telle qu'elle laisse échapper huit onces de sang en trois minutes, le malade éprouve tout le soulagement qu'il est permis d'attendre d'une saignée. Si l'ouverture est plus petite, il peut arriver qu'il résulte de la saignée un effet contraire à celui attendu. Mais ce rapport entre le temps et le sang écoulé ne doit-il pas varier suivant l'état de la circulation chez le sujet, son âge, ses forces, etc. ?

Il distingue les glandes et les organes en réparateurs et en dépensiers; il pense que la présence de l'émaciation ou son défaut, est un moyen de distinguer quel est l'organe affecté ; ainsi, dans les affections des reins, dans les ulcérations des gros intestins, de la vessie urinaire, le corps ne maigrît pas, suivant l'auteur, car nous sommes loin de croire à cette assertion ; il maigrît, au contraire, dans les affections des glandes mésentériques, dans les ulcérations des intestins grèles, de la vésicule du fiel, etc. (*A. de M. E.*)

— Le docteur Willam, de Londres, a publié un ouvrage sur les maladies de la peau ; les descriptions sont accompagnées de gravures coloriées. Les rédacteurs des Annales de Littérature Médicale Etrangère donnent l'analyse de l'article rougeole ; voici ce qu'il y a de plus remarquable : la rougeole paraît depuis le dix jusqu'au quinzième jour après l'infection, et le trois ou quatrième du commencement de la fièvre, et se dissipe avec elle vers le quatrième jour de son apparition ; elle attaque plus sûrement que la petite vérole, quand on est exposé à la contagion : les enfans à la mammelle y sont peu sujets. L'auteur en distingue trois espèces : la vulgaire, celle sans catarrhe et la rougeole noire.

Dans la rougeole vulgaire, l'éruption est disposée en petits croissans ; les enfans de moins d'un an en ont peu. Il reste quelque place où la peau en est exempte.

Au plus haut degré de l'éruption, il y a des vésicules miliaires ou lymphatiques sur le cou, la poitrine et les bras. On s'est servi de l'humeur de ces vésicules pour inoculer la rougeole à un jeune homme de dix-huit ans, et on a réussi. Dans un cas où on avoit vacciné le même individu, la vaccine a parcouru ses périodes ordinaires, et la rougeole s'est annoncée seize jours après par un catarrhe : l'éruption a paru le vingt-deuxième jour et s'est terminée comme à l'ordinaire ; la maladie s'est communiquée à des enfans. La répercussion de cette éruption occasionne fréquence, le délire, elle expose au plus grand danger.

Plus les symptômes précurseurs sont longs, plus la maladie est dangereuse. — Elle est plus ordinairement bénigne dans l'été que dans l'hiver.

La rougeole n'est pas dangereuse chez les femmes enceintes ; le fœtus peut l'avoir avant de naître ; on en a vu venir au monde ayant l'éruption. L'auteur est très-partisan de la saignée quand il craint la périphœumonie.

La rougeole sans catarrhe, qui est aussi sans fièvre, ne préserve pas de l'autre, quelquefois elle la précède de quelques jours. (*J. de L. M. E.*)

— Le docteur Rusch, dans une lettre adressée au docteur E. Millers, rapporte plusieurs observations de maladies entretenues par le mauvais état des dents : il a suffi de les extraire pour faire cesser des rhumatismes, des accès d'épilepsie, des fièvres intermittentes, des vertiges, des dérangemens des règles. Ces faits, très-connu dans la pratique, montrent la nécessité de faire attention à la bouche dans les maladies. J'ai vu des dérangemens

de l'estomac , des amaigrissemens considérables qui ne provenoient que de cette cause.

— Le docteur J.-P. Frank a publié un ouvrage qui a pour titre , *de Curandis hominum morbis epitome*, à Manheim , chez Schwan et Goetz.

Thérapeutique. Matière médicale.

M. Autenrieth a fait connoître un moyen nouveau qu'il a employé avec succès contre la coqueluche des enfans. Il fait faire sur l'épigastre des frictions avec une pomade composée de cinq parties de tartrite de potasse et d'antimoine , et de seize parties d'axonge de porc. On en emploie gros comme une noisette pour chaque friction. Il survient sur la partie frottée , après deux ou trois jours , des pustules très-semblables aux boutons de la petite vérole volante ; la toux diminue ensuite et cesse bientôt tout-à-fait. Ces boutons s'ulcèrent et suppurent assez long-temps. (B. M.)

M. Bourdet , médecin à Paris , a fait des expériences curieuses à ce sujet. Les assertions du docteur Autenrieth se sont parfaitement réalisées. M. Destouches , pharmacien , a communiqué à la Société un Mémoire sur le même objet , où il dit avoir eu des boutons semblables , sur les mains et sur quelques autres parties du corps , en préparant une certaine quantité d'émétique.

M. Autenrieth propose de faire des injections d'une décoction de ciguë dans la matrice pour la guérison de la fièvre puerpérale ; il dit en avoir fait lui-même , ainsi que quelques autres accoucheurs , un usage suivi de succès , quand ce moyen étoit employé dans le commencement de la maladie. Il ajoute l'infusion de valériane pour boisson et quelques doux minoratifs. (B. M.)

— Il suit d'une observation rapportée par M***, médecin à Londres, que dans la dyspepsie, il faut que l'exercice du corps soit journallement porté jusqu'à produire la sueur pour être utile, et que ce moyen suffit seul pour guérir cette affection, quelquefois très-rebelle à tous les autres.

— M. James Barlow, après plusieurs tentatives, a trouvé un remède contre la teigne, qui, suivant lui, quand il est bien appliqué, réussit invariably dans tous les cas.

Il se compose de lotions dont suit la préparation; on les fait soir et matin plusieurs fois de suite, en prenant la précaution de laisser sécher la tête sans y toucher.

R. Kali sulfurat (recens prepar.), drachm. iij.

Sapor alb. hisp., drachm j et sem.

Aq. calc., unc. viij et sem.

Spirit. vin. rectificati, drachm. iiij.

M. F. lotio pro tinea capitis. (*J. de M.*)

— On a donné le phosphate de cuivre et celui d'argent comme purgatifs. Ils agissent à la dose d'un grain seulement. Ils sont des puissans hydragogues dans l'hydropisie. (*B. M.*)

— Suivant une lettre adressée à M. Guyton de Morveau, M. Mascagni a fait usage, avec succès, sur lui-même, du carbonate saturé de potasse, contre une affection des reins, dans laquelle il rendoit des calculs d'acide urique. Il l'employa à la dose de 63 grains en deux fois, dans dix onces d'eau : il en augmenta ensuite la dose jusqu'à 189 grains ; les douleurs cessèrent totalement : elles revinrent encore plusieurs fois et cédèrent toujours au même moyen. Elles ne se font plus sentir maintenant ; les urines devenoient alcalines. (*A. de C.*)

— Le Bulletin de Pharmacie publie la recette suivante d'un petit lait artificiel qui peut remplacer le na-

turel dans les circonstances où on ne peut s'en procurer.

Sel de lait, deux gros;

Gomme arabique, un demi-gros;

Sucre, une once pour une pinte d'eau.

— On a employé l'acétate de plomb dans l'épilepsie et dans l'hémorragie utérine, sans qu'il en soit résulté d'inconvénients. La dose a été portée jusqu'à quatre et cinq grains par jour. (*B. M.*)

Le muriate et le phosphate de manganèse se sont donnés avec le même succès et à la même dose que les oxydes de fer. (*B. M.*)

— M. Cadet a lu à la Société des Sciences de Strasbourg, un Mémoire très-intéressant sur les sternutatoires, où il y prouve que la fermentation peut donner à un grand nombre de substances végétales, les propriétés du tabac : du tan ainsi préparé, est devenu très-semblable à cette substance. (*B. de Ph.*)

BIBLIOGRAPHIE.

M. Dubuisson a fait paraître un Essai sur les propriétés de la force vitale dans les végétaux. Il cherche à prouver l'existence de cette force dans cette classe d'êtres organisés. Il examine, en particulier, les propriétés suivantes, qu'il reconnoît comme appartenant à cette force vitale : 1^o. l'intus-susceptibilité; 2^o. la caloricité; 3^o. la motilité. On est surpris de ne pas trouver ici la sensibilité, qui semble être l'origine des trois autres et la propriété la plus immédiate du principe vital, s'il existe d'une manière indépendante dans les êtres organisés.

— La notice des travaux de la Société des Sciences physiques et naturelles de Paris, renferme un grand nom-

bre de Mémoires du plus grand intérêt. Nous ne parlerons que de ce qui est relatif à la médecine.

Un Mémoire de M. Devaux démontre que le tempérament est le résultat de la prédominance d'un ou de plusieurs organes sur les autres, et qu'on peut regarder cette prédominance comme un état maladif; et il en conclut qu'il n'y a pas de santé parfaite, et que si elle existoit, il n'y auroit pas de tempérament.

— D'après l'ouvrage du docteur Vassal sur les effets de la digitale pourprée dans l'hydropsie, il résulte que cette plante a pour effet général, de ralentir les mouvements du cœur, de causer des vertiges, des illusions d'optique, des vomissements et quelquefois des selles, si la dose est trop forte; elle facilite l'évacuation des liquides séreux épanchés dans les hydropsies sans vice organique, et les guérit; elle fait aussi évacuer les mêmes fluides épanchés, quand il y a vice organique, mais alors ne guérit pas. — Son effet diurétique est sensible après trois jours de son usage. — Elle est sans effet dans les hydropsies enkystées. — Les feuilles en poudre sont préférables à l'extrait, à la teinture. Il ne faut pas qu'elles soient trop anciennes. — On doit commencer par un demi-grain. — On peut en donner jusqu'à 8 ou 9 grains à la fois. — Son administration exige une grande surveillance. — On trouve dans cette brochure l'analyse de la plante.

— M. Ruette a rendu un service important à la médecine française, en traduisant les recherches sur la nature et le traitement du croup, de F. Home. Ce petit traité renferme à peu près tout ce qu'il est nécessaire de connoître sur cette maladie. Il est surtout précieux, parce qu'il est le premier écrit qui traite spécialement du croup. Le style est facile et pur, il ne se ressent au-

cunement de la difficulté qu'il y a à rendre en français les expressions d'une autre langue. Nous ne pouvons juger de la fidélité de la traduction, n'ayant pas l'ouvrage anglais sous les yeux.

— M. Tarbès, professeur à Toulouse, dans un Mémoire sur la vaccination, donne la préférence à la piqûre avec l'aiguille à coudre, sur celle faite avec la lancette et les autres moyens. Il recommande aussi l'emploi des croûtes vaccinales, en observant de supprimer la première pellicule de ces croûtes, du côté de la peau, et avant de les humecter.

— L'analyse des eaux de Passy, publiée par M. Deyeux, est un exemple de précision dans ce genre de recherches, comme tout ce qu'a donné ce célèbre chimiste. Ce nouveau travail étoit nécessaire pour faire connoître la différence qu'il y a entre l'eau non épurée et celle qui l'a été par le repos et sa communication avec l'air atmosphérique ; voici l'analyse comparée pour une pinte :

	<i>Non épurée.</i>	<i>Épurée.</i>
	grains.	grains.
Sulfate de chaux.	43,020	44,400
Sulfate acidule de fer au minimum d'oxygénéation.	17,245	0,000
Sulfate de fer au maximum d'oxygénation.	0,000	1,207
Sulfate de magnésie.	22,600	22,700
Muriate de soude.	6,600	6,070
Sulfate d'alumine et de potasse.	7,500	7,600
Carbonate de fer.	0,800	0,000
Acide carbonique.	0,360	0,000
Matière bitumineuse, quantité inappréciable.	—	0,000

On n'emploie que l'eau épurée ; ses propriétés doivent varier suivant le temps qu'on a mis à sa dépuration.

Un travail semblable seroit utile pour toutes les eaux que l'on fait épurer avant d'en faire usage.

— On vient d'e publier un Mémoire très-intéressant sur l'Hospice de la Maternité. Cet Ouvrage fait connoître l'histoire et l'état présent de ce superbe établissement, qui est destiné à atteindre trois buts également importans : 1^o. sauver la vie aux enfans, dont le sort est d'être abandonnés, et prévenir, chez les parens malheureux, le crime de l'infanticide ou les suites de l'indigence ; 2^o. donner un refuge assuré aux femmes enceintes poursuivies par la misère, et souvent par la honte et le désespoir ; 3^o. former des sages-femmes instruites qui, répandues dans les départemens, y portent le fruit des excellentes leçons qu'elles reçoivent des professeurs célèbres chargés de leur instruction et de la pratique éclairée à laquelle elles se forment pendant leur séjour dans la maison, sous la direction de madame Lachapelle.

Les tableaux qui font partie de ce Mémoire, donnent une idée de la bonté de l'administration, malgré la multitude des détails dont se compose un établissement aussi vaste. L'ordre qui règne dans toutes les parties du service, est dû aux soins particuliers de MM. Camet de la Bonnadière et Alloy, administrateurs, de M. Hucherrard, agent de surveillance, et de M. Combaz, économie. Il se trouve dans cet ouvrage un tableau très-curieux, qui donne le nombre des enfans reçus à l'Hospice, depuis la fondation de l'établissement, en 1638, par St. Vincent de Paule, jusqu'à 1808. On voit ce nombre presque toujours augmenter depuis l'origine jusqu'à la révolution, et pendant les temps les plus orageux, se réduire à la moitié au plus de ce qu'il étoit en 1788; enfin, revenir avec l'ordre à son taux ordinaire. A quoi peut-on attribuer cette diminution, dans un temps où l'oubli

de tous les principes, de toute retenue, devoit donner naissance à plus d'enfans susceptibles d'être exposés, où même des récompenses étoient promises aux filles qui deviendroient mères? Ne peut-on penser que la classe du peuple qui a été tourmentée pendant la révolution, n'est pas celle qui expose ordinairement ses enfans, et que le peuple, plus aisé alors, ayant conçu des espérances exagérées, a eu, pendant ce temps de confusion, plus de ressources? Il est possible aussi que ce fanatisme politique, qu'on appeloit civisme, se soit opposé à l'abandon des enfans, et qu'il ait produit au moins ce bon effet, parce qu'on appeloit les enfans l'espérance de la patrie, tant les mots ont d'empire sur les actions des hommes!

— Nous avons eu entre les mains une brochure contenant, entre autres pièces, un discours que M. COSTE, médecin en chef de la grande armée d'Allemagne, a prononcé en l'an 1806, après une cérémonie funèbre, dans l'église des Bernardins de Lintz. Il y déplore la perte de plusieurs officiers de santé militaires de tous grades qui ont péri au poste d'honneur, près des braves qu'ils venoient secourir, ou en affrontant la mort, sous un aspect bien plus terrible, au milieu de la contagion, ou enfin qui ont succombé à l'excès des fatigues et des privations.

Il est satisfaisant de voir le chef d'un service important se charger lui-même de célébrer la mémoire de ceux qui ont été sous ses ordres, l'éloge est plus flatteur, il doit être un puissant motif d'encouragement pour ceux qu'il dirige encore. Les marques d'intérêt sont un des plus grands moyens d'entraîner les hommes et de les captiver. Cette manière de récompenser le zèle, vaut plus à l'Etat que tous les autres moyens de satisfaire ou l'orgueil, ou l'ambition; on aime à obéir à un tel chef. La

bonité, l'intérêt respirent dans ce discours sans apprêt. Des motifs de consolation, pris dans les divers services, que ceux qui ne sont plus ont rendu à leur pays, des assurances de secours pour leurs parens, sont les seuls moyens employés; c'est un père qui parle à ses enfans de leurs frères qu'ils regrettent.

— Il ne seroit pas facile d'analyser l'ouvrage de M. Parfait, intitulé, *mon Journal de l'an 1807, ou voilà les Gens du dix-huitième siècle, de la Vaccine, etc.*; c'est un mélange de plaisanteries, quelquefois assez fortes, contre les détracteurs de la vaccine et des institutions nouvelles. On voit, en lisant ce recueil de facéties médicales, que l'auteur a cherché à se faire lire des gens du monde. Il a voulu les tromper, les faire engager dans la route, et, de temps en temps, leur montrer leurs erreurs et le ridicule de leurs préjugés contre la découverte de Jenner. Mais l'on peut dire qu'il est souvent bien loin de son objet.

Rapport par M. PETIT-RADEL, professeur à l'Ecole de Médecine.

La Société Médicale d'Emulation m'ayant chargé, dans une de ses précédentes séances, de lui rendre compte d'une brochure ayant pour titre, *des Passions considérées dans leurs rapports avec la Médecine, etc.*, par M. Guitard, je m'empresse de répondre à sa confiance sur cet objet.

L'ouvrage commence par des généralités sur les passions et les divers phénomènes que quelques-unes produisent sur l'organisme, les effets qu'en éprouvent les viscères selon la diversité de leur nature, et enfin l'iudication des

nombreuses maladies que leur action trop violente ou trop long-temps continuée peut occasionner. L'auteur rapporte leur action première au cerveau, siège principal de nos sensations, et leurs effets secondaires sur les viscères, à une sympathie qu'établissent les communications nerveuses entre ceux-ci et l'organe qui a d'abord été affecté. L'enfance, la jeunesse, l'âge viril et la vieillesse, ainsi que la diversité des sexes, deviennent pour lui autant de sources d'où dérivent nombre de considérations relatives au plan de son ouvrage. Après y avoir donné le temps nécessaire, l'auteur passe aussitôt aux deux sections qui constituent tout l'ensemble de son travail. Il range dans la première, les passions vives, qu'il nomme excitantes à raison de leur effet, et dans la seconde, sont les lentes, qu'il nomme débilitantes. Cette distinction a pour base l'impression que produisent sur l'action du cœur, ces deux genres de passions de nature si opposée. Dans le premier ordre, celui où les passions sont accompagnées d'une énergie plus active que de coutume dans les forces du système de la circulation, se trouvent la joie, l'amour, la jalouse et la colère. La tristesse, la crainte, l'envie, la frayeur, et cette application à l'étude qui surpasse les bornes, sont l'apanage du second ordre, qui est caractérisé par la langueur dans l'action du cœur, et une inertie dans la suite d'opérations que nécessite la nutrition.

M. Guitard, en traitant son sujet, l'a envisagé sous tous les rapports que pouvoient lui offrir les nombreuses modifications ou apparences de l'homme qui en est l'objet. Chaque phénomène est développé et expliqué ainsi qu'il convenoit à un physiologiste philosophe. Les assertions sont fondées sur les notions d'une anatomie scrupuleuse alliée aux lois de l'organisme; et toujours une sage érudition guide la plume de l'auteur, de ma-

nière à ne point surcharger la matière , sans néanmoins la priver des agréments du style dont elle peut avoir besoin. Les citations et les preuves se correspondent convenablement pour former cette liaison naturelle de principes si nécessaires à l'établissement de toute doctrine. Nous citerons en preuve de ce que nous avançons , un passage pris de l'auteur même. Il s'agit de l'amour , cet épanouissement réciproque de sentiment entre deux êtres faits pour se correspondre ; passion si douce quand rien n'en trouble la jouissance , mais qui devient si tumultueuse et porte si souvent aux plus grands excès ceux qui ne savent mettre aucun frein à leurs emportemens. L'auteur sait très - bien broyer ses couleurs et donner une teinte convenable à ses conceptions quand il s'agit de travailler à ses tableaux. Veut-on le connoître sous un côté vraiment médical , que l'on jette un coup d'œil sur ce qu'il rapporte des dangers d'une étude trop opiniâtre quand ils ne sont point tempérés par les agréments de la variété. Heureusement que la passion dont il s'agit n'est point une de celles auxquelles se laissent aller le plus grand nombre. La paresse , si naturelle à l'homme ; ce bonheur d'anticipation qu'on trouve si facilement dans le *farniente* , chez ceux qui ne sont stimulés ni par le besoin , ni par l'ambition , est , à cet égard , le préservatif le plus assuré chez la plupart des hommes qui , dans l'étude , envisageroient de pareilles suites.

Telles sont les réflexions que m'a suggéré la lecture de la brochure dont vous m'avez confié l'examen. Le travail de l'auteur mérite votre accueil ; il est de nature à être mentionné favorablement dans votre procès-verbal , et mérite une place distinguée dans vos archives.

J'ai rédigé le Bulletin des Sciences Médicales depuis son origine ; les efforts que j'ai fait, la première année de sa publication, ont été couronnés de succès ; et, sans doute, il eût continué à prospérer si quelques discussions ne furent venues me gêner dans sa rédaction , et si d'autres projets ne m'eussent engagé à remercier la Société de la faveur qu'elle m'avoit accordée , à lui donner ma démission dans le cas où elle n'adhéreroit pas aux mesures que je croyois nécessaires au succès de l'ouvrage. La Société, en acceptant cette démission , s'est chargée de remplir elle-même mes engagemens envers mes abonnés.

Je crois m'excuser de n'avoir pas tenu quelques promesses dans le premier cahier. J'ai annoncé une suite de mémoires sur les fluxions et les défluxions gastriques; mais ce sujet , dont je n'ai senti toute l'importance qu'en m'en occupant , ne m'a pas paru susceptible d'être traité dans des articles de journal.

La Doctrine de Gall n'a point été donnée complètement , parce qu'on a attendu la publication du grand ouvrage de l'auteur, dont les premières livraisons viennent de paroître. Sans doute , le Secrétaire-Général de la Société s'empressera de remplir cette lacune.

Il ne me reste qu'à exprimer le désir que cet ouvrage , qui me doit sa naissance , jouisse , par les soins des nouveaux rédacteurs , du plus brillant succès , et qu'il justifie les espérances que j'en avois concues , et que j'ai été sur le point de voir se réaliser.

Fin de la Rédaction de M. GRAPERON.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Ordonnance de M. le préfet de police , et instruction du Conseil de Salubrité sur les champignons.

Il est sévèrement défendu , sous peine d'amende , d'exposer et de vendre aucun champignon suspect et même les champignons de bonne qualité qui auroient été gardés d'un jour à l'autre. Tous les champignons sont visités et examinés avec soin avant l'ouverture de la vente.

Instruction sur les champignons.

Les champignons les plus propres à servir d'alimens sont , de leur nature , difficiles à digérer. Lorsqu'ils sont mangés en grande quantité , où qu'ils ont été gardés quelque temps avant d'être cuits , ils peuvent causer des accidents fâcheux.

Il y a des champignons qui sont de *vrais poisons* , lors même qu'ils sont mangés frais.

Pour les personnes qui ne connaissent point parfaitement ces végétaux et qui ont l'imprudence d'en cueillir dans les bois ou dans les champs , nous allons indiquer les principaux caractères propres à distinguer l'espèce des champignons ; ensuite nous décrirons , en abrégé , plusieurs espèces bonnes à manger ; enfin , nous placerons à côté de ces espèces , la description des champignons qui en approchent pour la ressemblance , et qui cependant sont pernicieux.

Le champignon est composé d'un *chapiteau* ou tête , et d'une tige , sorte de queue ou pivot qui le supporte. Lorsqu'il est très-jeune , il a la forme d'un œuf , tantôt nu , tantôt renfermé dans une poche ou *bourse*. Quand le chapeau se développe sous forme de parasol , il laisse quelquefois autour de la tige les débris de la bourse , qui prennent le nom de *coller*.

TOME III.

V

Le chapeau est garni en dessous de feuillets serrés qui s'étendent du centre à la circonférence.

Bon champignon.

Champignon ordinaire, *agaricus campestris*. On le trouve dans les pâtures et dans les friches. Il n'a point de bourse; son pivot ou pied à peu près rond, plein et charnu, est garni d'un collet très-apparent. Son chapeau est blanc en-dessus, ses feuillets ont une couleur de chair ou de rose plus ou moins claire.

C'est ce champignon que l'on fait venir sur couche, et c'est le seul champignon de couche qu'il soit permis de vendre à la Halle et dans les marchés de Paris. Il ne peut nuire que lorsqu'on en mange en trop grande quantité, ou qu'il est dans un état trop avancé.

Mauvais champignon.

On peut confondre avec cette bonne espèce une autre qui est très-pernicieuse, c'est le champignon bulbeux, *agaricus bulbosus*, ainsi nommé parce que la base de son pivot est renflée en forme de bulbe, autour duquel on retrouve des vestiges d'une bourse qui renfermoit le chapeau. Il a aussi le collet comme le bon champignon. Les feuillets sont blancs et non point rosés, le dessus du chapeau est tantôt très-blanc, tantôt verdâtre, quelquefois le chapeau verdâtre est parsemé en-dessus de vestiges ou débris de la bourse.

C'est ce champignon, surtout celui qui est blanc en-dessus, qui a trompé beaucoup de personnes et qui a causé des accidens funestes.

Il faut rejeter tout champignon, ressemblant d'ailleurs au champignon ordinaire, dont la base du pied ou pivot est renflée en forme de bulle, qui a une bourse dont on

retrouve les débris et dont les feuillets du chapeau sont blancs et non point rosés.

Bons champignons.

Oronge vraie , *agaricus aurentiacus*. Ce champignon a une bourse très-considerable. Il est ordinairement plus gros que le champignon de couches. Son chapeau est rouge en-dehors , ou rouge-orangé , ses feuillets sont d'une belle couleur jaune. Son support ou pied est jaunâtre , très-revêlé , surtout par le bas ; il est garni d'un collet assez grand et jaunâtre. Ce champignon , qu'on trouve dans les taillis à Fontainebleau et dans le midi de la France , est un mets délicat et très-sain.

Oronge blanche , *agaricus ou cideus*. Elle est moins délicate que la précédente ; elle a la même forme , une bourse et un collet pareils ; elle n'en diffère qu'en ce que toutes les parties sont blanches.

Mauvais champignon.

Oronge fausse , *agaricus pseudo-aurentiacus*. Son chapeau est au-dessus d'un rouge plus vif et non orangé comme celui de l'oronge vraie ; il est parsemé de petites taches blanches qui sont les débris de la bourse. Son support est moins épais , plus arrondi , plus élevé , les restes de la bourse ont plus d'adhérence avec le bulbe qui est à la base du support. La réunion de la couleur rouge du chapeau et de la couleur blanche des feuillets est un indice assuré pour distinguer la fausse oronge de la vraie.

La fausse oronge se trouve dans les environs de Paris et en divers lieux de la France , notamment dans la forêt de Fontainebleau ; c'est un des champignons les plus vénéneux , et qui produit les accidens les plus terribles.

Plusieurs autres champignons bulbeux et malfaisans ,

ont des rapports moins marqués avec l'orange vraie ; les uns sont recouverts de tubercules nombreux ou d'un enduit gluant ; les autres ont une couleur livide , une odeur désagréable , et leur seule vue les fait rejeter.

Bons champignons.

Mousserons. Ils croissent au milieu de la mousse ou dans des friches gazonnées. Ils sont d'une couleur fauve ; le chapeau , de forme plus ou moins irrégulière , est couvert d'une peau qui a le luisant et la sécheresse d'une peau de gant. Le pivot plein et ferme peut se tordre sans être cassé. On en distingue de deux espèces ; l'une plus grosse , plus irrégulière , à pivot plus gros et par proportion plus court ; c'est le mousseron ordinaire , *agaricus mouceron*. L'autre est plus menu , son chapeau est plus mince , son support est plus grêle ; c'est le faux mousseron , *agaricus pseudo-mouceron*. Ils sont bons à manger tous les deux , et d'un goût fort agréable.

Mousserons suspects.

On peut confondre avec ce mousseron plusieurs petits champignons de même couleur et de même forme , qui n'ont point son goût agréable. On les distinguera , parce que la surface de leur chapeau n'est pas sèche ; qu'ils sont d'une consistance plus molle ; que leur support est creux et cassant.

Parmi les champignons feuilletés , il en est encore beaucoup que l'on peut manger impunément ; mais comme ils ressemblent à d'autres plus ou moins dangereux , il est prudent de s'en abstenir.

On doit cependant encore distinguer la chanterelle , *agaricus cantharellus*. C'est un petit champignon jaune dans toutes ses parties. Son chapeau , à peu près aplati en

dessus , prend en-dessous la forme d'un cône renversé , couvert de feuillets épais semblables à de petits plis , et est terminé inférieurement en un pied très-court. Cette espèce est recherchée.

Parmi les champignons non feuilletés , nous ne parlerons point du cépe ou bolet , *boletus esculentus* , dont une espèce est très-estimée dans le Midi , mais dont on fait peu de cas à Paris , non plus que des vesse-loups , *lycoperdon* , dont on fait très-rarement usage , à cause du peu de goût qu'elles ont , et parce que leur chair se change trop promptement en poussière.

Bon champignon.

Morille , *phallus esculentus*. Son pivot élargi par le bas , porte le chapeau toujours resserré contre lui , ne s'ouvrant jamais en parasol , inégal et comme celluleux sur sa surface extérieure ; ce champignon croît dans les taillis au pied des arbres ; il est sain et très-recherché.

Mauvais champignon.

Le satyre , *phallus impudicus* , qui ressemble à la morille par son chapeau celluleux , a un pied très élevé sortant d'une bourse. Le chapeau est plus petit et laisse suinter une liqueur verdâtre. Ce champignon exhale une très-mauvaise odeur et est très-dangereux.

Bon champignon.

Girole ou clavaire , *clavario coralloïdes*. Ce champignon diffère de tous les précédens. C'est une substance charnue ayant une espèce de tronc qui se ramifie comme le chou-fleur et se termine en pointes-mousses ou arrondies. Sa couleur est tantôt blanchâtre , tantôt jaunâtre tirant sur

le rouge. Son goût est assez délicat. On ne connaît dans ce genre aucune espèce pernicieuse.

On ne sauroit trop recommander à ceux qui ne connaissent pas parfaitement les champignons, de ne manger que ceux qui sont généralement reconnus pour bons, le champignon de couche, le champignon ordinaire, l'oronge vraie, l'oronge blanche, les denx mousserons, la chanterelle, le cèpe, la morille, et la girole.

Accidens causés par les champignons. Les personnes qui ont mangé des champignons malfaisans, éprouvent plus ou moins promptement tous les accidens qui caractérisent un poison aigre, stupéfiant; savoir: des nausées, des envies de vomir, des efforts sans vomissement, avec défaillance, anxiétés, sentiment de suffocation, d'oppression, souvent ardeur avec soif, constriction à la gorge; toujours avec douleur à la région de l'estomac, quelquefois des vomissements fréquens et violents, des déjections alvines (*selles ou garde-robes*) abondantes, noirâtres, sanguinolentes, accompagnées de coliques, de ténèbres, de gonflement et tension douloureuse du ventre. D'autres fois, au contraire, il y a rétention de toutes les évacuations, rétraction et enfoncement de l'ombilic.

A ces premiers symptômes se joignent bientôt des vertiges, la pesanteur de la tête, la stupeur, le délire, l'assoupissement, la léthargie, des crampes douloureuses, des convulsions aux membres et à la face, le froid des extrémités et la faiblesse du pouls. La mort vient ordinairement terminer, en deux ou trois jours, cette scène de douleur.

La marche, le développement des accidens présentent quelque différence, suivant la nature des champignons, la quantité que l'on en a mangé et la constitution de l'individu. Quelquefois les accidens se déclarent peu de temps

après le repas, le plus ordinairement ils ne surviennent qu'après dix à douze heures.

Le premier objet, dans tous ces cas, doit être de procurer la sortie des champignons vénéneux. Ainsi, on doit employer un vomitif, tel que le tartrite de potasse antimoïné ou *émétique ordinaire*; mais pour rendre ce remède efficace, il faut le donner à une dose suffisante, l'associer à quelque sel propre à exciter l'action de l'estomac, délayer, divisor l'humeur glaireuse et muqueuse dont la sécrétion est devenue plus abondante par l'impression des champignons. On fera donc dissoudre dans un demi-kilogramme (une livre ou chopine) d'eau chaude, deux à trois décigrammes (quatre ou cinq grains) de tartrite de potasse antimoïné (émétique) avec douze à seize grammes (deux ou trois gros) de sulfate de soude (sel de Glauber), et on fera boire à la personne malade cette solution par verrées tièdes, plus ou moins rapprochées, en augmentant les doses jusqu'à ce qu'elle ait des évacuations.

Dans les premiers instans, le vomissement suffit quelquefois pour entraîner tous les champignons et faire cesser les accidens; mais si les secours convenables ont été différés, si les accidens ne sont survenus que plusieurs heures après le repas, on doit présumer qu'une partie des champignons vénéneux a passé dans l'intestin, et alors il est nécessaire d'avoir recours aux purgatifs, aux lavemens faits avec la casse, le séné et quelque sel neutre pour déterminer des évacuations promptes et abondantes. On emploira dans ce cas avec succès, comme purgatif, une mixture faite avec l'huile douce de ricin et le sirop de pêcher, que l'on aromatisera avec quelques gouttes d'éther alcoolisé (liqueur minérale d'Hoffmann), et que l'on fera prendre par cuillerées plus ou moins rapprochées.

Après ces évacuations, qui sont d'une nécessité indispensable, il faut, pour remédier aux douleurs, à l'irritation produite par le poison, avoir recours à l'usage des mucilagineux, des adoucissans que l'on associe aux fortifiants, aux nervins. Ainsi on prescrira aux malades l'eau de riz gommée, une légère infusion de fleurs de sureau coupée avec le lait et à laquelle on ajoutera de l'eau de fleurs d'orange, de l'eau de menthe simple et un sirop. On emploira aussi avec avantage les émulsions, les potions huileuses aromatisées avec une certaine quantité d'éther sulfurique. Dans quelques cas on sera obligé d'avoir recours aux toniques, aux potions camphrées, et lorsqu'il y aura tension douloureuse du ventre, il faudra employer les fomentations émollientes, quelquefois même les bains, les saignées ; mais l'usage de ces moyens ne peut être déterminé que par le médecin qui les modifie suivant les circonstances particulières ; car l'efficacité du traitement consiste essentiellement non pas dans les spécifiques ou antidotes, dont on abuse si souvent le public, mais dans l'application faite à propos de remèdes simples et généralement bien connus.

Les membres composant le Conseil de Salubrité.

**PARMENTIER, DEYEUX, THOURET, HUZARD, LEROUX,
DUPUYTREN, C. L. CADET.**

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

M A I 1809.

MÉDECINE.

Observations sur les causes des engorgemens et obstructions des viscères abdominaux qui accompagnent si souvent les maladies chroniques, et sur les moyens d'en empêcher la formation ou d'en opérer la résolution ; adressées à la Société médicale d'Emulation de Paris, par J.-F. MARTINET, médecin-inspecteur des eaux minérales et de l'hôpital de Plombières, correspondant de la Société.

Rien de plus commun que de trouver chez les personnes attaquées de maladies chroniques, un ou plusieurs des viscères abdominaux atteints d'engorgemens et d'obstructions ; il n'en est aucun de cette cavité qui ne puisse en être le siège.

TOME III.

X

Cela paroît moins étonnant quand on considère la multiplicité des organes sécrétoires et excrétoires qui occupent la cavité abdominale. Quelle amplitude n'ont pas le canal intestinal et l'estomac ! Combien de sortes de substances alimentaires y sont continuellement reçues et digérées, en se mêlant à une infinité de sucs animaux formés dans ce canal, ou qui y sont portés des organes voisins ! Ce mélange de tant de substances et d'humeurs différentes n'aboutit pas toujours à une digestion tranquille et parfaite, et à une séparation convenable du nuisible d'avec l'utile. Aucune partie du corps ne rassemble donc une si grande quantité de matières différentes ; aucune n'a autant de plis, de replis, de valvules, de sinuosités, d'anfractosités ; aucune n'a autant de sympathie, ni autant de communication intime avec le reste du corps.

Le foie et la vésicule présentent aussi un viscére extrêmement volumineux et très-composé, tant dans sa substance parenchymateuse que dans ses ligamens, dans ses nombreux vaisseaux sanguins, lymphatiques, ses conduits biliaires, et ses nerfs. Tout cet appareil organique, destiné à sécréter la bile, cette humeur en partie récrémentitielle, en partie excrémentitielle, est donc bien exposé à être souvent le siège d'engorgemens et d'obstructions.

III 290

La rate , viscère très-spongieux , et renfermant beaucoup de vaisseaux sanguins , sans posséder de canaux excrétoires , est aussi souvent le siège d'engorgemens et d'obstructions.

Le pancréas s'engorge quelquefois , mais bien moins fréquemment que les viscères ci-dessus ; il est beaucoup moins volumineux , d'une composition moins compliquée , et plus à l'abri , par sa position , des lésions venant de causes externes.

Le mésentère est un viscère lâche ; il entre dans sa composition beaucoup de vaisseaux sanguins , lymphatiques et chyleux , beaucoup de nerfs et de glandes ; il est si étroitement uni au tube intestinal , qu'il n'est pas surprenant qu'il éprouve facilement des embarras et des obstructions , devant recevoir les influences des désordres du canal intestinal.

Les reins , les uretères , la vessie , les ovaires , les trompes de Fallope , la matrice ainsi que l'épiploon et le péritoine offrent souvent la lésion dont il s'agit. Il est de fait qu'il n'y a aucune de ces parties où l'on n'ait vu des engorgemens et des obstructions.

Il est encore de fait que ces lésions des viscères se forment tantôt promptement , tantôt lentement ; que tantôt elles sont précédées d'une inflammation manifeste , ou plutôt qu'elles commencent avec une inflammation qui se termine

ou par résolution , ou par suppuration , ou par induration ; et que tantôt elles se forment par une congestion lente qui s'augmente insensiblement et se dureit de même , sans apparence de véritable inflammation. Ces variétés dans la naissance et la formation des engorgemens et obstructions des viscères, dépendent de la variété des causes qui y donnent lieu , qui sont les différentes humeurs morbifiques et les différentes lésions de la sensibilité des organes.

Des causes qui donnent lieu à la formation des engorgemens et obstructions des viscères abdominaux.

Avant d'entrer dans le détail de ces causes , je vais dire un mot de ce que sont ces engorgemens et ces obstructions , ou de ce qu'ils paroissent au tact et à la vue , pendant la vie et après la mort.

Pour les sentir au tact , pendant la vie , il faut palper l'abdomen avec soin ; et pour cela , il faut que les parois de cette cavité soient dans le plus grand relâchement possible , ce qui a lieu quand le malade est couché sur un lit bien à plat , ayant la tête et la poitrine un peu relevées , et les cuisses fléchies sur le ventre. Si les intestins ont été évacués auparavant par un lavement , l'examen

n'en sera que plus facile : dans cet état , on palpe avec plus ou moins de force ou de pression , suivant l'embonpoint du malade , toutes les régions de l'abdomen ; et quand il y a quelque engorgement notable ou obstruction dans les viscères , on sent de la résistance , de la dureté dans telle ou telle partie , et le malade éprouve lui-même de la douleur ; tandis que , quand les viscères en sont exempts , la pression modérée qu'on exerce ne cause aucune douleur sensible. Il y a des viscères qu'il n'est pas facile de bien palper , soit à cause de leur situation profonde , tels que le pancréas , les reins , la matrice , et la majeure partie du grand lobe du foie recouverte par les côtés , soit à cause d'un extrême embonpoint , ou d'une hydropisie , ou d'un état de grossesse. Quelquefois aussi un viscère prend , par la maladie , un tel volume , qu'il remplit presque entièrement la cavité abdominale , et empêche qu'on ne puisse sentir les autres organes. J'en ai vu deux exemples frappans : dans l'un , c'étoit le foie qui remplissoit toute l'étendue de l'abdomen , et qui refouloit sous lui , ou dans les côtés , les autres viscères ; dans l'autre , c'étoit le mésentère qui produisoit le même effet.

Il ne faut pas confondre (et la grande pratique empêche ces méprises) les duretés passagères provenant de tension ou de crispation ,

soit des intestins , soit des parois de l'abdomen , avec les duretés occasionnées par des engorgemens ou obstructions véritables. Quand , après la mort , on examine le siége et la matière de ces engorgemens et obstructions des viscères , on trouve tantôt le viscère malade augmenté de volume , tantôt il est diminué ; souvent on aperçoit ces obstructions à la surface , souvent on ne les découvre qu'en incisant le viscère : on voit alors dans l'intérieur des espèces de nœuds ou noyaux de différente consistance ; ces noyaux sont tantôt durs et compactes ; tantôt ils sont d'une matière grasse et comme suiffuse ; quelquefois ce sont autant de foyers d'une matière purulente ; d'autres fois ce sont des espèces d'excroissances remplies d'une substance semblable à la pulpe d'une pomme pourrie . J'ai vu plusieurs obstructions du pylore , et toutes m'ont offert sa substance sous une apparence cartilagineuse avec des ulcérations ; j'en ai vu une de même nature au cardia . J'ai vu plusieurs pancréas obstrués qui présentoient une masse fort dure et fort compacte sans ulcération : les vomissemens avant la mort avoient été très-opiniâtres. Quand les viscères , ou une de leur portion , ont subi une telle dégénération , il n'est plus possible de les guérir ; mais avant d'arriver à ce point de désorganisation , les engorgemens ne sont que des em-

barris dans la circulation des petits vaisseaux sanguins et lymphatiques, ou dans les petits canaux sécrétateurs ou exéréteurs ; un empâtement du tissu cellulaire adjacent, un épaississement des humeurs stagnantes dans la partie engorgée ; et tous ces accidens ne peuvent avoir lieu, sans qu'il y ait en même temps compression et tiraillement des filets nerveux, et dérangemens dans les fonctions des organes.

Les causes de ces engorgemens et obstructions des viscères sont, en général, toutes les humeurs naturelles de l'économie animale, soit accumulées accidentellement et retenues dans un viscère, soit ces mêmes humeurs dégénérées et stagnantes ; et dans l'un et l'autre cas, elles deviennent un stimulant insolite qui change, qui déprave la sensibilité naturelle des organes.

Voici les cas qui donnent lieu au développement de ces causes ; si je ne les indique pas tous, j'assignerai au moins ceux qui sont les plus communs, et que ma pratique m'a fait observer :

1^e. La suppression ou la diminution sensible des évacuations habituelles, soit sanguines, soit de toute autre humeur, telles que des règles, des hémorragies nasales, du flux hémorroïdal, des flueurs blanches, des lochies, d'une sueur, d'une diarrhée habituelle ou critique, d'un exutoire quelconque ;

2°. La terminaison sans crise parfaite ou complète des maladies aiguës, des fièvres continues, des fièvres rémittentes et des fièvres intermittentes ;

3°. La répercussion ou la métastase d'une humeur portée de l'extérieur sur les viscères, quelque nature que présente cette humeur, soit galeuse, soit d'artreuse, soit rhumatismale, soit goutteuse, soit scrofuleuse, soit syphilitique ou autre ;

4°. L'abus d'un régime évidemment contraire à la santé, soit en alimens solides, soit en boissons qui pèchent par la qualité ou la quantité ;

5°. L'abus des plaisirs de l'amour, les fatigues excessives, un vie trop oisive, trop sédentaire, les contentions d'esprit trop fortes et trop prolongées, les chagrins, les passions tristes ou trop violentes ;

6°. Les coups, les chutes, les blessures, les fortes contusions ; en un mot, tous les chocs violents portés aux viscères par des causes externes.

Je pourrois citer ici des faits qui prouveroient l'influence de chacune de ces causes sur la formation des engorgemens et obstructions des viscères; mais pour éviter d'être trop prolix, j'invite à consulter *mon Traité de l'efficacité des*

eaux de Plombières dans beaucoup de maladies chroniques : je me contenterai de présenter quelques exemples marquans, quand je parlerai des moyens d'opérer la résolution de ces engorgemens.

Je vais examiner comment chacune de ces causes concourt à la formation des affections morbifiques en question.

1^o. Des suites de la suppression ou diminution notable des évacuations habituelles.

Toutés les humeurs du corps humain, quelles qu'elles soient, qui s'évacuent habituellement, et dont l'évacuation est constamment accompagnée d'un bon état de santé, ne peuvent être retenues pendant un certain temps sans produire une surcharge, une pléthora, une surabondance de l'humeur retenue, soit dans tout le système, soit dans un ou plusieurs viscères. Le sang qui doit sortir par la matrice, ou par les règles, ou après l'accouchement; celui qui sort habituellement, soit par le nez, soit par les vaisseaux hémorroïdaux chez les sujets sanguins, ne peut rester dans le système vasculaire (aucune autre évacuation ne suppléant celle-là), sans que les vaisseaux de quelque viscère ne soient extraordinairement gorgés de sang : le viscère qui en souffrira le plus sera celui où la circulation aura plus de peine à se faire, soit par l'étroitesse de ses vaisseaux, soit par

leur défaut de ton ou de contractilité , soit par un état d'éréthisme et de crispation , soit enfin par la délicatesse ou le peu de solidité du tissu des fibres des vaisseaux , ce qui est souvent cause ou qu'ils s'ouvrent , ou se dilatent outre mesure , de manière à former des varices internes : ces vaisseaux trop distendus comprimeront les capillaires voisins dans lesquels la circulation sera suspendue . Voilà le commencement du premier noyau de l'engorgement formé qui a toujours lieu dans les capillaires sanguins et lymphatiques , et dans les mailles du tissu cellulaire adjacent . La somme de ces engorgemens partiels augmente si la cause persiste , c'est - à - dire , si l'état pléthorique continue , malgré les anastomoses ; et bientôt cette masse de petits vaisseaux engorgés forme une tuméfaction dans le viscère , dont le volume et la dureté iront toujours en croissant . Je connois un homme très-sanguin , né d'une mère du même tempérament , lequel est sujet à un flux hémorroïdal abondant , et qui jouit de la plus belle santé , quand cette évacuation a lieu convenablement , et cette évacuation a succédé à des hémorragies nasales . Si ce flux hémorroïdal est trop peu abondant ou n'a pas lieu chaque quinze jours , alors il commence à sentir un état de gêne et de pesanteur universelle ; ensuite le mal augmente , et le sujet éprouve tantôt des pal-

pitations de cœur assez fortes , tantôt des points ou tiraillements douloureux dans la poitrine , tantôt un sentiment de plénitude à l'estomac qui lui ôte l'appétit , ou des douleurs vagues dans les membres , semblables à celles de la goutte ; souvent il ressent une douleur aigüe et térebrante dans la partie postérieure de l'hypocondre droit , de manière qu'il lui semble que le foie et le rein droit sont tenaillés , et toute la partie droite de l'abdomen est tendue ; les urines , les selles se suppriment , et il y a envies de vomir , et quelquefois vomissement . Dans tous ces états de souffrance , rien ne le soulage que l'application des sanguins au fondement : les saignées au pied ou au bras ne sont pas aussi efficaces . A peine les sanguins ont - elles commencé à tirer le sang , que les douleurs s'appaisent ; il est nécessaire d'en appliquer d'autant plus que la pléthora est plus forte , c'est - à - dire , que le flux hémorroïdal a été plus long - temps retenu . Souvent on prévient les souffrances en recourant aux sanguins dès la première apparition des moindres symptômes . Il n'y a point de doute qu'ici le sang surabondant ne soit la cause de tous les accidens , que la pléthora se fait sentir un peu partout , mais surtout au foie ; il n'y a pas de doute non plus que , sans la précaution d'appliquer des sanguins pour suppléer à l'évacuation habituelle , il se seroit déjà

formé quelque engorgement dans le foie ou dans quelqu'autre viscère.

J'ai connu une femme très-sanguine qui, à l'époque de la cessation de son flux menstruel, essuya de violens chagrins et ne se fit point tirer de sang : le foie contracta une obstruction énorme, dont elle mourut au bout de six mois, ce qui fut constaté par l'autopsie cadavérique. Une demoiselle de 24 ans eut ses règles supprimées par le chagrin et l'épouvante ; il se forma une obstruction au foie qui a duré 4 ans, mais qui a été guérie à Plombières.

Engénéral, le foie, le mésentère, les ovaires, sont les viscères que j'ai trouvé le plus ordinairement obstrués après la cessation ou la suspension du flux menstruel. Quoique les affections de l'âme soient souvent la première cause de ces maladies, elles n'en subsistent pas moins après que cette cause n'existe plus. L'effet de cette cause première devient cause, à son tour, d'autres effets subséquens. Les engorgemens ou obstructions des viscères persistent donc souvent après que les affections de l'âme n'existent plus, et même après que les évacuations supprimées ont été rétablies.

Le temps qu'on appelle critique chez les femmes, ou l'époque de la cessation du flux menstruel, est fertile en obstructions des viscères; alors la matrice, devenue inhabile à l'excrétion

accoutumée , le sang surabondant , chez celles qui sont sanguines , se porte sur d'autres viscères et les engorge , ou engorge la matrice elle-même.

Il est aussi un temps critique pour les hommes qui sont sujets à un flux hémorroïdal sanguin ou muqueux , et chez lesquels ce flux est supprimé naturellement ou artificiellement , les mêmes engorgemens des viscères peuvent en résulter.

La suppression des flueurs blanches peut produire les mêmes accidens , ainsi que la suppression des sueurs , des diarrhées habituelles ou critiques , ou celle des exutoires. Ces suppressions , surtout celles qui se font brusquement et qui ne sont point supplées par d'autres évacuations suffisantes , ne font que changer le siège de la maladie , ou plutôt créent une maladie réelle à la place d'une légère incommodité. Ces écoulemens , souvent dépuratoires et critiques , n'ayant plus lieu , la matière retenue s'accumule sur un viscère. Quoiqu'il ne soit pas toujours facile d'assigner la cause qui fait que tel viscère s'engorge plutôt qu'un autre après la suppression d'une évacuation habituelle , on n'en est pas moins fondé à croire que c'est cette suppression qui a donné lieu à la maladie subséquente , quand on voit ces phénomènes arriver fréquemment et qu'on parvient souvent à guérir la maladie en rappelant l'évacuation supprimée.

L'humeur qui sortoit du corps par une excréition habituelle , et qui est retenue , se porte sur un viscère par voie de métastase et devient , pour ce viscère , un stimulant insolite qui l'irrite ; et si le viscère ne peut s'en débarrasser , il en est bientôt accablé et engorgé par l'afflux continual de cette humeur qui y aborde , qui s'y épaisseit , qui comprime et agglutine tous les petits vaisseaux capillaires et le tissu cellulaire qui les unit.

Le commencement de la formation d'un engorgement dans un viscère à la suite de la suppression ou de la diminution d'une évacuation habituelle sanguine , ou d'une autre nature , ne se fait pas toujours sentir d'une manière évidente au malade , qui , le plus souvent , est enchanté d'être débarrassé d'une excrétion qui l'importunoit , et ne fait point attention aux symptômes souvent légers d'une nouvelle maladie qu'il va contracter. Néanmoins , il est assez ordinaire que ces engorgemens qui se forment , se manifestent par quelque douleur interne , par quelque sentiment de pesanteur dans le viscère qui s'engorge , par quelque dérangement dans ses fonctions ; c'est l'appétit qui diminue , ce sont des digestions plus pénibles , ce sont des excréptions alvines plus rares , c'est un sentiment de pesanteur dans les lombes , des douleurs de colique , des maux de nerfs ; c'est un changement

dans le teint; c'est de l'amaigrissement : c'est une altération sensible dans l'humeur et le caractère ; l'existence , la vie ne plaisent plus autant.

2°. Des suites de la terminaison sans crise complète d'une maladie grave , soit fièvre continue , soit fièvre intermittente , soit fièvre rémittente.

Cette cause des engorgemens et obstructions des viscères abdominaux est très-fréquente. Je rencontre tous les ans beaucoup de ces obstructions des viscères qui sont la suite de fièvre intermittente qui ont été non pas guéries , mais étranglées par des remèdes empiriques ou même par le quinquina donné mal à propos.

La fièvre tend bien souvent , sans doute , à la ruine du malade ; mais quand on a bien étudié tous les différens mouvemens fébriles , on ne peut s'empêcher de croire qu'il y en a d'utiles à la destruction des causes morbifiques , comme je crois l'avoir démontré dans un Mémoire que j'ai communiqué à la Société médicale d'Emulation , il y a deux ans : tous les mouvemens fébriles qui sont modérés et qui sont visiblement excités par une surabondance humorale , sont utiles pour opérer la coction et l'excrétion de cette humeur. Arrêter trop tôt la fièvre dans ces cas , c'est commettre une faute grave ; et il n'y a pas de médecin qui n'ait été à même

d'en voir des exemples. Dans les fièvres intermittentes, on manque souvent à cette sage règle de pratique, parce que les malades, ennuyés de la longueur de la maladie, ou persécutent les médecins pour arrêter leur fièvre, ou, sans leur en parler, prennent des mains de tout le monde des prétendus spécifiques. Dans les fièvres continues ou rémittentes, on voit aussi, soit faute de la nature, soit faute de l'art, des terminaisons imparfaites, des crises incomplètes qui laissent après elles des engorgemens des viscères. Souvent l'on réprime trop les forces de la nature, ou on ne les relève pas assez : au moment de la crise, on ne voit pas que les excrétions critiques n'ont pas été suffisantes, et on néglige d'y suppléer par des évacuans. Je viens d'être témoin d'un événement de cette nature. Une femme de 60 ans, attaquée d'une périplemonie bilieuse, eut une expectoration critique et abondante qui, au quatorzième jour, parut terminée par des crachats de bonne qualité. Mais la bile, qui se manifestoit par tous les symptômes des selles, des urines et du teint, ne fut point suffisamment évacuée, et il s'est formé à la suite de cette périplemonie un engorgement considérable dans la région de l'ovaire gauche, avec douleur, tension et tumeur dans cette partie,

que

que les topiques émolliens et les purgatifs ont eu bien de la peine à résoudre.

5°. Des suites de la répercussion d'une humeur qui se porte de l'extérieur du corps sur les viscères.

Cette cause des engorgemens des viscères est fréquente. Une maladie de peau n'est bien souvent qu'une dépuration des humeurs; si on tarit cet écoulement, sans en guérir la cause, l'humeur se portera sur quelqu'autre partie, soit externe, soit interne; et si c'est sur une partie interne, elle y occasionnera bientôt de l'irritation, de l'inflammation, ou quelqu'engorgement. C'est ainsi qu'on voit se former des engorgemens des glandes du mésentère après le transport de l'humeur scrofuleuse, de l'extérieur à l'intérieur, ou après la répercussion de l'humeur d'artreuse, galeuse, ou rhumatismale. J'ai vu, cette année, un homme de 48 ans qui étoit attaqué d'engorgemens au foie, depuis qu'il étoit délivré d'une affection rhumatismale-goutteuse aux jambes.

4°. Des suites d'un mauvais régime.

L'abus d'un mauvais régime produit des indigestions fréquentes, ou des digestions incomplètes; les organes digestifs se fatiguent, les sucs digestifs s'altèrent; de là un chyle de mauvaise qualité; de là un sang vicié, et des liqueurs

animales d'un mauvais caractère et qui deviennent autant d'irritans perturbateurs des mouvements des solides et des fluides. La multiplicité de ces mauvaises digestions amène une surabondance d'humeurs excrémentielles qui s'arrêtent dans les viscères et y occasionnent des engorgemens , et les viscères les plus ordinairement engorgés dans ces cas sont le foie et le mésentère.

5°. Des suites de l'abus des plaisirs de l'amour, des fatigues excessives , d'une vie oisive et sédentaire , des fortes contentions d'esprit , des chagrins , des passions tristes ou trop violentes.

Toutes ces causes amènent fréquemment des engorgemens des viscères. Presque toutes les obstructions au pylore que j'ai vues dans ma pratique, avoient été occasionnées par de longs chagrins, par de vives inquiétudes. Celles du foie et du mésentère sont aussi la suite très-ordinaire de ces affections tristes et pénibles de l'âme. La révolution a été fertile en accidens de ce genre.

L'abus des plaisirs de l'amour conduit souvent au même résultat : les secousses trop fréquentes et trop vives données au système nerveux le désorganisent ; il devient d'une mobilité excessive, ce qui donne lieu au dérangement des sécrétions et des excréptions , à des crispations et des irritations internes qui amènent des stases d'humeur dans les vaisseaux capillaires, et bientôt

des engorgemens. Les passions tristes ont un effet non moins désorganisateur sur le système nerveux, ainsi que les passions violentes; et les régions épigastriques où se trouvent tant de nerfs essentiels aux fonctions qui s'exécutent dans ces parties, sont aussi le siège où l'effet de ces passions se fait principalement sentir; de là les engorgemens et obstructions du pylore, du foie et autres viscères adjacens. L'énervation du principe vital contribue beaucoup, dans ces cas, à la formation de ces engorgemens. Le principe vital affoibli ne réagit plus avec une force suffisante contre l'action des causes morbifiques. J'ai vu, l'été dernier, à Plombières, un jeune homme de 28 ans qui avoit eu de violens chagrin pendant 4 ans, et qui ensuite avoit eu un engorgement au foie, lequel avoit donné lieu à la jaunisse, aux étouffemens, et à la constipation. Ajoutez que ces affections de l'âme occasionnent fréquemment la suppression d'évacuations habituelles. C'est dans ces cas que la pathologie des solidistes paroît triompher; mais en examinant la chose de près, on verra que si le premier effet vient d'une cause non matérielle, bientôt le trouble des sécrétions et excréptions amène la rétention et la surabondance de quelque humeur, et qu'alors il faut bien adopter la pathologie humorale, sans laquelle la pratique de

la médecine ne sera jamais que pernicieuse en dépit des théories les plus brillantes.

6°. Des suites des coups, des chutes, des blessures, et en général des chocs violens portés aux viscères.

Des coups violens portés à un viscère affolissent ses fibres, les déchirent quelquefois, donnent lieu à une extravasation des liquides. J'ai vu, entre autres cas de cette nature, il y a trois ans, à Plombières, deux engorgemens du foie, l'un chez un homme de 40 ans, fort et robuste, qui avoit fait une chute de cheval, et dont l'hypocondre droit avoit porté sur un gros morceau de bois; cet hypocondre fut violemment contus et il y eut douleur vive; six mois après l'accident, il vint à Plombières, souffrant encore beaucoup dans cette région, qui offroit au tact une dureté sensible. L'autre étoit un homme de 36 ans, fort et robuste, qui avoit reçu à la partie droite de la région épigastrique un violent coup de bâton; depuis cet accident il avoit souffert constamment de cette partie, il avoit eu même des vomissements. Le foie avoit été contus et on y sentoit encore de la dureté; les eaux de Plombières furent très-utiles à tous deux.

Des moyens d'empêcher à leur naissance la formation des engorgemens des viscères.

Il seroit souvent facile d'arrêter la formation des engorgemens des viscères , si les malades demandoient des conseils moins tardifs.

D'abord , dans les cas de suppression ou de diminution notable de quelqu'évacuation habituelle , il faut y suppléer par quelqu'évacuation artificielle , autant qu'il est possible. On doit remplacer une évacuation sanguine par une du même genre , et la faire dans le lieu , ou le plus près que l'on pourra du lieu de l'évacuation habituelle. Si la lancette ne produit point cet effet , on emploie les sanguines; et quand il est question d'obvier à des engorgemens des viscères abdominaux , le lieu d'élection pour l'application des sanguines est l'anus. Dans les cas de suppression des menstrues avant l'âge critique , il faut , si le sang retenu se porte sur le foie , placer des sanguines , soit à la vulve , soit à l'anus , ou des ventouses aux parties internes des cuisses et des jambes.

S'il se manifeste quelque douleur interne dans un viscère après la suppression d'une évacuation sanguine , et qu'après la saignée faite pour y suppléer , cette douleur persiste , il faut faire une saignée locale à l'aide des sanguines ou des

ventouses appliquées sur l'endroit même de la douleur, et la couvrir ensuite de topiques émolliens : un des meilleurs qu'on puisse employer, c'est le bain ou le demi-bain, un cataplasme de farine de graine de lin ou de pomme de terre, une embrocation d'huile de camomille romaine ou d'huile camphrée ; on fait boire en même temps de l'eau de poulet, ou du petit lait, quelque infusion émolliente et antispasmodique, et on donne des lavemens du même genre ; il faut continuer ces moyens jusqu'à ce que tout symptôme ait disparu. Si on les néglige, et qu'à la prochaine époque de l'évacuation ou excrétion habituelle, il y ait encore suppression, les engorgemens prendront de l'accroissement et bientôt ne pourront plus céder aux simples déplétions dérivationes, et il faudroit de vrais résolutifs. Ainsi, on peut établir comme règle générale préservative des engorgemens des viscères dans le cas de suppression, d'évacuation habituelle sanguine, les saignées locales et dérivationes, et l'application des topiques émolliens sur la partie menacée d'engorgement.

Si l'évacuation supprimée ou diminuée est humorale, il faut aussi employer incontinent des moyens propres à rappeler l'excration, ou à y suppléer efficacement. Le *fluor albus* peut être rappelé par des demi-bains ou par des bains

de jambes un peu chauds , par un bain de vapeur local , par des ventouses aux cuisses , ou des sinapismes aux pieds. Une sueur supprimée peut être rappelée par des bains , par des étuves , par des boissons diaphorétiques , par des préparations antimoniales et opiatiques , notamment la poudre de Dower. Je connois une femme goutteuse , sujette à des sueurs habituelles , qui n'est incommodée que quand ces sueurs s'arrêtent ; alors le foie devient douloureux : les boissons diaphorétiques rappellent les sueurs et elle est guérie. Une diarrhée supprimée peut se suppléer par des lavemens , émolliens ou laxatifs ; un exutoire peut être supplié par un nouveau ; mais dans tous ces cas , il faut s'occuper du viscère menacé d'engorgement ; on y applique sans cesse des topiques émolliens , en faisant prendre des bains , et surtout en tenant le ventre libre ; on doit insister beaucoup sur l'exercice du corps , en ordonnant un régime plus ou moins sévère , en prescrivant des frictions douces sur toute l'étendue de l'abdomen. Tous ces moyens tendent à empêcher la fixation de l'humeur ou du sang sur les viscères ; ils diminuent la pléthora , soit en rappelant les évacuations , soit en y suppléant par de nouvelles ; ils empêchent l'éréthisme et la crispation , ils accélèrent et raniment le mouvement des solides et des liqueurs : ils s'opposent

done à la formation des engorgemens. On peut de même prévenir ceux qui succèdent ordinairement aux maladies aiguës ; aux fièvres humérales terminées par des crises incomplètes , en y suppléant, tantôt par des purgatifs, tantôt par des exutoires , tantôt en employant les bains, ou les étuves , moyens les plus propres à achever la coction des humeurs, comme nous le dirons dans la suite de ce mémoire.

Pour obvier aux effets des humeurs répercutées de l'extérieur à l'intérieur , il faut, dès l'apparition des symptômes qui annoncent l'action nuisible de cette humeur répercutée sur un viscère, recourir aux moyens les plus efficaces connus, pour reporter cette humeur à l'extérieur. Ici les bains ordinaires , les bains de vapeurs ou étuves sont fort utiles. Nonobstant leur efficacité reconnue , on peut aussi employer les topiques révulsifs , attractifs , sur les parties d'où l'humeur a été répercutée , ou sur les parties voisines ; tels sont les vésicatoires, les sinapismes, les rubéfians et autres. On ne doit pas négliger non plus les boissons qui portent à la peau , et qui calment les irritations internes. Les excréptions par la peau, par les urines , par les selles, sont salutaires , sans négliger les topiques calmans sur le viscère attaqué d'irritation et menacé d'être le siège d'un engorgement.

On ne peut empêcher les mauvais effets d'un régime pernicieux , qu'en y renonçant pour en adopter un plus sage et plus approprié.

Quant aux suites des passions tristes ou violentes , des plaisirs excessifs ou de l'oisiveté , on ne peut les prévenir qu'en les modérant , en menant une vie plus régulière , en donnant au corps plus d'activité .

Pour éviter la formation des engorgemens des viscères après les chocs violens , il faut aussitôt tirer plus ou moins de sang , suivant l'état pléthorique du sujet ; appliquer sur la partie contuse , des sanguines ou des ventouses ; recourir aux bains , aux topiques sur la partie malade , surtout aux topiques émollients , et donner intérieurement l'infusion d'arnica , dont la propriété tonique est reconnue : c'est ainsi que j'ai traité beaucoup d'accidens de cette nature , sans qu'il en soit résulté rien de fâcheux ; mais il faut agir sans délai . Je fus appelé , il n'y a pas long-temps , pour un homme qui venoit de recevoir d'un bœuf un violent coup de corne dans l'hypocondre droit : la douleur avoit été vive : je le fis saigner et appliquai sur l'endroit contus des sanguines . Au bout de huit jours il n'y avoit plus de douleur , et le malade ne se ressentit plus de rien .

*De la manière et des moyens par lesquels s'opère
la résolution des engorgemens et obstructions
des viscères abdominaux.*

Ce sera par des faits que je développerai cette partie de mon Mémoire.

1^{er}. fait. Une femme de 45 ans, d'une constitution physique assez délicate, avoit éprouvé, dans les premières années de la guerre de la Vendée, son pays, de vives alarmes, de grands chagrins et de mauvais traitemens. Mariée depuis, elle n'a point eu d'ensans. Son temps critique étoit imminent. Elle fut attaquée, en 1798, d'une fièvre intermittente, qui fut arrêtée à force de quinquina ; c'est depuis cette époque que la malade commença à ressentir une douleur fixe dans l'hypocondre droit. Ses forces diminuèrent, elle maigrit; les règles cessèrent; une toux opiniâtre s'établit avec une abondante expectoration glaireuse; les urines devinrent jumelleuses et déposèrent un sédiment blanc. Il s'établit aussi des flueurs blanches, et un petit accès de fièvre tous les soirs, qui se terminoit par une petite sueur.

Tel étoit l'état de la malade à son arrivée à Plombières en l'an 1802. C'étoit le célèbre Bichat qui me l'avoit envoyée. Je palpai l'abdomen, et

je trouvai l'hypocondre droit rénitent et très-sensible. Le foie étoit engorgé. L'hypogastre offroit aussi au tact de l'empâtement. La fièvre intermittente avoit été arrêtée sans que la cause fût guérie. En second lieu, la cessation des règles s'étoit faite brusquement, sans qu'on y eût supplié par aucune évacuation. Voilà deux causes puissantes des engorgemens des viscères. Le poumon étoit aussi irrité; et outre la surabondance de la bile, du sang, etc., il existoit encore une affection goutteuse qui se manifesta par la suite.

Je mis d'abord la malade à l'usage des demi-bains, à la température de 28 degrés de Réaumur; plus chauds ou plus froids, les bains déterminoient des malaises; elle y restoit une heure et demie ou deux heures, et buvoit six verres de l'eau thermale de Plombières, coupée avec un tiers de petit lait; elle prenoit, tous les matins, quatre onces de sucs d'herbes, cresson, bourrache, chiconnée et cerfeuil.

Après quinze jours de ce traitement, je voulus lui faire recevoir la douche sur l'hypocondre droit; mais elle ne put la supporter, et il fallut s'en tenir aux bains et boissons indiqués. Ce traitement amena une diarrhée que je regardai comme critique, parce que la malade n'en étoit point affoiblie; mais, au contraire, soulagée.

Elle rendit une grande abondance de bile. Je suspendis les bains pendant cette diarrhée, et la malade ne but qu'une tisane d'orge.

Quelques jours après la cessation de ce dévoiement, il se manifesta aux deux jambes des taches violettes. Je fis boire à la malade, au lieu de l'eau thermale alkaline de Plombières, l'eau martiale-gazeuse de Bussang, et en même temps les sucs d'herbes antiscorbutiques. Les taches violettes se dissipèrent et furent remplacées par des tumeurs dures, rouges, douloureuses autour des genoux, et en même temps la poitrine fut soulagée, la toux diminua, ainsi que l'oppression et la fièvre du soir. Ces tumeurs ou enflures avoient les caractères de la goutte. L'appétit devint meilleur, ainsi que le sommeil. Il s'étoit opéré une métastase avantageuse. Je fis continuer les boissons de l'eau de Bussang et les jus d'herbes; j'ajoutai à ce traitement l'usage des étuves ou bains de vapeurs; mais je fis en même temps appliquer deux vésicatoires aux jambes, dans la crainte que l'humeur goutteuse, agitée par l'action perturbatrice de l'étuve, ne se portât sur quelque viscère. La malade supporta très-bien ces bains de vapeur, et, à mon grand étonnement, elle put en prendre vingt de suite, qui, loin de l'assoir, la fortifièrent. Ce traitement, qui procura d'abondantes sueurs, dissipa les tu-

meurs de goutte, compliquées d'affection scorbutique. Les jus d'herbes, la boisson de l'eau de Bussang ont été utiles, sans doute, mais l'effet des étuves a été plus efficace, plus tranchant. Après l'usage de ces étuves, la malade se trouva infiniment mieux, les viscères abdominaux étoient plus souples, leurs engorgemens en grande partie résous; il n'y avoit plus ni fièvre ni toux. Le sommeil et l'appétit étoient bons. Cet exemple, appuyé de bien d'autres, m'a convaincu que l'étuve de Plombières étoit un très-puissant résolutif. Cette vapeur, qui s'exhale d'une source de 52 degrés de chaleur (thermomètre de Réaumur), stimule puissamment tout le système des solides et augmente le mouvement de toutes les humeurs. Au sortir de cette étuve on a vraiment la fièvre, qui continue pendant une heure ou deux, surtout si le malade demeure au lit; il a bientôt une sueur abondante. Cette manière d'exciter le mouvement fébrile est beaucoup moins dangereuse que l'usage des remèdes internes tirés de la classe des violens sudorifiques, et tout accès fébrile qui se termine par une bonne sueur, manque rarement d'être utile, quand il y a pléthora humorale.

L'engorgement des viscères s'étant formé par une surabondance de quelque humeur et par la crispation et l'irritation des solides de la partie

où afflue cette humeur , il est évident qu'un moyen qui détend les fibres irritées , qui ranime le mouvement des fluides stagnans , doit favoriser la résolution de la partie engorgée ; c'est ce que fait l'étuve. Mais il convient de préparer ses bons effets par des bains et des boissons appropriées au tempérament du malade ; il n'y a pas de doute non plus que quelqu'efficace que soit l'étuve , il ne lui faille plus ou moins de temps pour opérer la résolution , suivant que l'engorgement est plus ou moins considérable.

La résolution se fait quand l'humeur de la partie engorgée est rendue mobile , ou plutôt quand la circulation des capillaires est rétablie , et que les absorbans ont récupéré la faculté de porter cette humeur vers les organes excrétoires. On s'aperçoit que la résolution est faite , lorsque l'organe affecté devient plus souple , moins dououreux , quoique souvent plus gonflé , et que les organes excréteurs recouvrent leurs fonctions.

L'étuve , en résolvant l'engorgement , porte une grande partie de l'humeur vers la peau et l'évacue par des sueurs abondantes , et en même temps elle facilite les autres excrétions , telles que les selles et les urines , qu'il faut aider par l'art , en employant les purgatifs et les diurétiques. Quelque séduisante que soit la théorie qui

veut tout guérir en fortifiant sans évacuer , elle ne tiendra jamais contre la pratique et l'expérience ; tout médecin habitué à voir depuis long-temps des maladies et à étudier leur terminaison , se trouve entraîné à ne pas adopter trop exclusivement le système des solidistes.

L'étuve ou bain de vapeur a été ici le moyen résolutif triomphant , ainsi qu'il l'a été dans beaucoup d'autres circonstances ; et la manière dont il opère , est de rendre aux liquides leur fluidité et mobilité , aux solides la contractilité par laquelle ils se débarrassent de l'humeur qui les engoue et les obstrue , en la chassant vers les organes exérateurs.

II^e. fait. Une femme d'environ 36 ans , d'une constitution physique et morale plutôt foible que forte , ayant le système nerveux très-mobile et très-sensible , avoit été réglée , pour la première fois , à douze ans ; mais cette excrétion naturelle un peu précoce se fit mal pendant six mois , et il survint des convulsions qui cessèrent lorsque la menstruation se fit mieux , les facultés digestives furent aussi meilleures. Cette femme s'étant mariée , eut son premier enfant à 23 ans. La couche fut pénible. Il y eut ensuite dépôt laiteux au sein et sous le bras , et éruption miliaire qui disparut et reparut ensuite sous forme de croûte qui couvrit les bras et les jam-

bes. A la seconde couche il y eut encore un autre dépôt au sein gauche et de fréquentes cardialgies.

La malade , à cette époque , prit quinze bains domestiques , après lesquels il survint des flueurs blanches. Il y eut encore éruption miliaire qui dura plusieurs mois. Le système utérin étoit fort irritable. La malade ressentoit habituellement de la douleur dans l'hypocondre droit , et tout l'abdomen étoit souvent gonflé et ballonné , le canal intestinal étant plein de vent. Les règles venoient abondamment tous les mois et duroient 5 à 6 ou 7 jours.

Tel étoit l'état de la malade quand elle arriva à Plombières en 1802. Son pouls étoit petit et accéléré ; l'appétit bon , mais le sommeil fort agité. Les flueurs blanches étoient abondantes ; une éruption de forme miliaire paroissoit et disparaissait fréquemment. En palpant l'abdomen , on sentoit le foie engorgé. Chez cette malade , la sécrétion laiteuse dégénérée paroissoit étre la cause de tous les dérangeemens de sa santé. Il s'en étoit suivi tous les dépôts qu'elle avoit eus aux seins et sous les bras , ainsi que la fièvre et l'éruption miliaire. Cette cause avoit été aidée , dans ses effets , par l'extrême sensibilité du système nerveux et par la prédominance de la bile. Toutes ces causes réunies avoient donné lieu aux engorgemens du foie , à

l'irritation

l'irritation de la membrane muqueuse de l'utérus ; et aux éruptions cutanées.

Voici le traitement que je fis suivre à la malade , et qui tendoit à corriger la dégénérescence des humeurs , à les évacuer et à opérer la résolution des engorgemens.

Je fis baigner tous les jours la malade pendant trois heures , dans un bain d'eau thermale de Plombières , à la chaleur de 28 à 29 degrés ; elle buvoit dans la matinée dix verres de la même eau thermale (deux pintes de Paris), coupée avec un tiers de petit lait ; elle prenoit en outre , tous les jours , deux gros de magnésie , que j'ai toujours reconnu comme un excellent remède dans les embarras du ventre et les leucorrhées ; il tient le ventre libre et porte aux urines . Je joignis à ces moyens l'usage de la douche ascendante utérine et alvine , et celui de la douche descendante sur l'abdomen et surtout à la région du foie .

Ce traitement fut suivi avec constance et succès pendant un mois . L'écoulement blanc diminua , les évaenations alvines emportoient beaucoup de bile et de mucosités ; les digestions devinrent meilleures .

Mais après ce traitement préliminaire , je jugeai qu'il falloit employer un moyen éminemment résolutif et propre à extirper , en provoquant la

TOME III.

Z

transpiration , le dernier germe de la maladie. Je mis donc le malade à l'usage des étuves. Elles occasionnèrent une éruption très-abondante de petits boutons rouges à la peau. Les sueurs étoient très - copieuses : les premières étoient froides , et elles devinrent bientôt chaudes , ce que j'ai observé être toujours d'un heureux augure et annoncer un bon résultat. L'éruption occasionnée par les étuves dura plus de 15 jours; assez forte , d'abord , elle diminua ensuite et disparut. Cet usage des étuves améliora sensiblement l'état de la malade : le foie n'étoit plus douloureux ni si tuméfié , ce qui annonçoit la résolution de l'engorgement ; elle s'acheva par la continuation des étuves et par quelques purgatifs qui déterminèrent la cure.

Il est donc démontré que , dans cette circons-tance , l'étuve a encore été un puissant résolutif des engorgemens des viscères et des embarras du tissu de la peau; elle a agi en donnant une nouvelle activité aux diverses circulations , et en ouvrant toutes les voies excrétoires naturelles. Les plus petits vaisseaux capillaires et lymphati-ques devenus presque inanimés dans les parties engorgées , sont ranimés par l'action de l'étuve , qui y ressuscite l'énergie du principe vital et y opère la résolution nécessaire et déjà préparée par les bains, la boisson, les douches, et le régime.

L'étuve applique à toute la surface du corps, un stimulant qui y détermine une grande excitation et l'afflux des humeurs, ce qui est cause que les parties internes sont moins surchargées et moins irritées.

III^e. fait. Un homme de 45 ans, d'une constitution physique robuste, et d'un esprit très-actif, avoit joui, jusqu'à l'âge de 40 ans, d'une bonne santé; il n'avoit éprouvé que quelques douleurs vagues rhumatismales, et une gonorrhée qui avoit été traitée méthodiquement et bien guérie. Mais contrariant la nature, qui le portoit vers un travail actif et à l'exercice du corps, il s'étoit livré, sans réserve, au travail du cabinet. Son fort tempérament l'avoit fait résister, sans doute, aux effets nuisibles de cette vie sédentaire, pendant plusieurs années; mais à la fin il étoit devenu mélancolique, et sa santé commença à s'altérer. Les fonctions des viscères abdominaux se sont faites difficilement; les excrétions alvines surtout sont devenues rares et pénibles. Quelqu'effort qu'eût fait la nature pour provoquer un flux hémorroïdal, ce flux ne s'étoit jamais établi. Il s'est formé, à cette époque, des obstructions dans les viscères abdominaux, et dans le tissu de la peau du dos, des engorgemens qui, à la longue, sont devenus des tumeurs de la grandeur de la paume de la main

et de l'épaisseur d'environ un demi-pouce. Ces tumeurs dorsales étoient d'un rouge violet parsemées et entourées de varices; elles étoient insensibles, à moins qu'on ne les pressât fortement; elles étoient mobiles et ne s'étendoient pas plus profondément que la peau; en outre elles étoient très-multipliées à la surface du dos; mais il n'y en avoit que deux qui fussent de la grandeur désignée ci-dessus. Ces engorgemens cutanés étoient, comme je l'ai dit, accompagnés d'engorgement des viscères abdominaux. En palpant l'abdomen, on trouvoit un grand défaut de souplesse dans tout le mésentère et dans les régions du foie et de la rate. Tous les muscles de la paroi abdominale se trouvoient en quelque sorte desséchés et paroissoient souvent tendus comme des cordes.

Le malade avoit combattu chez lui, pendant plusieurs années, cette maladie par différens remèdes pris dans la classe des fondans; il avoit employé les mercuriaux, les antimoniaux, les sucs d'herbes, les eaux minérales-gazeuses en boisson, et surtout les pilules mercurielles, parce qu'il étoit toujours préoccupé de son ancienne gonorrhée. Quoiqu'il usât de ces remèdes en continuant de mener une vie sédentaire et très-active, il avoit cependant obtenu de la diminution dans les tumeurs dorsales; mais ce mieux ne dura pas. Les tumeurs reprint de l'accrois-

sement , et la mélancolie faisoit tous les jours des progrès. Le malade éprouvoit un malaise général , son ventre étoit devenu excessivement paresseux , sa tête étoit souvent embarrassée , les tumeurs dorsales gênoient les mouvemens du cou et des épaules. Il résolut alors de s'arracher à ses occupations domestiques , et il vint à Plombières pour s'y occuper uniquement de l'amélioration de sa santé.

A son arrivée , je trouvai le malade dans l'état que je viens de décrire ; il avoit le teint pâle , tous les muscles amaigris , le pouls serré ; il avoit peu d'appétit et digéroit péniblement ; il dormoit mal ; il avoit l'âme triste , fuyoit le monde , aimoit à être seul et à lire , surtout des livres de médecine , ce qui ne faisoit qu'augmenter sa mélancolie et son inquiétude sur son état.

Les causes de cette maladie ne pouvoient étre rapportées à l'ancienne gonorrhée qui avoit été bien guérie. Il n'avoit point existé de flux hémorroïdal ; mais seulement une tendance. Le régime avoit toujours été bon ; il n'avoit eu aucune maladie aiguë antécédente. La cause la plus vraisemblable étoit donc l'abus du travail du cabinet , le défaut d'exercice du corps , et les fréquentes et vives inquiétudes que le malade avoit eues , sur sa fortune , et sur la conservation de sa vie pendant la révolution. Toutes ces causes

avoient ensuite amené la diminution des évacuations alvines et de la transpiration ; et j'appris aussi d'une autre personne, qu'il étoit né d'un père fort entaché du vice dartreux. Les engorgemens entamés avoient, en effet, une apparence herpétique.

Les contentions d'esprit continues, accompagnées d'inquiétude, le défaut d'exercice du corps, quelque disposition dartreuse héréditaire, plus ou moins cachée, sont des causes qui, à la longue, doivent triompher du tempérament le plus fort ; les excréptions alvines et cutanées deviennent paresseuses, se suppriment, ou au moins diminuent beaucoup ; de là résulte un grand épaississement dans la lymphe et les autres humeurs ; les solides se dessèchent : voilà autant de causes des engorgemens, soit de la peau, soit des viscères, et cet état amène la mélancolie appelée *atrabilaire*. Je penche fort à croire que si le flux hémorroiidal étoit parvenu à s'établir, la maladie n'eût pas existé, ou du moins n'eût pas été si forte.

Je commençai par détourner le malade de sa lecture ordinaire, et par l'engager vivement à se promener beaucoup, quelque fût le temps, à fréquenter la compagnie et les lieux d'assemblées publiques : il suivoit de lui-même un régime alimentaire, sain et peu abondant.

Ensuite je lui fis commencer l'usage des eaux. Il prit des bains de 4 heures à 28 degrés, dans l'eau thermale de Plombières. Il buvoit dans la matinée, dix à douze verres de la même eau, tantôt pure, tantôt coupée avec le petit lait. Je lui fis appliquer huit sanguines autour des tumeurs dorsales, pour dégorger les vaisseaux variqueux et débarrasser la tête; et pour obvier à la paresse des excréptions alvines, solliciter les vaisseaux hémorroïdaux à s'ouvrir, je lui faisois faire usage souvent de la douche ascendante, et après quinze jours je lui fis recevoir la douche descendante sur toute l'habitude du corps, et principalement sur le dos et sur l'abdomen. Il falloit soumettre ce malade à un usage presque outré des humectans, les faire pénétrer par toutes les voies pour détremper, si on peut s'exprimer ainsi, et les solides, et les fluides desséchés. Après un mois de ce traitement, je crus devoir y ajouter quelques stimulans du canal intestinal pour exciter les selles et les hémorroïdes. Je lui fis prendre des pilules composées de savon, de gomme ammoniaque, de séné et d'aloès; j'y joignis encore une forte décoction de taraxacum réduite en consistance de sirop. Il prenoit tous les jours deux ou trois des pilules et plusieurs cuillerées de sirop.

Tous ces moyens, sans trop irriter, procurent la liberté du ventre. La bile commença

à couler sous forme de dévoiement : elle étoit brûne et visqueuse. La langue se chargea , le pouls devint plus plein et moins serré. Je purgeai le malade avec deux minoratifs qui évacuèrent une grande quantité de bile noire , après quoi le malade se trouva mieux. L'abdomen étoit plus souple ; les tumeurs dorsales diminuoient d'épaisseur et de rougeur. Le malade étoit moins inquiet et se livroit un peu à la dissipation. Je fis réitérer l'application des sanguines autour des tumeurs dorsales. La piqûre d'une de ces sanguines devint le centre d'un furoncle qui grossit considérablement et donna lieu à un dépôt. L'inflammation fut vive. Il y eut fièvre et insomnie. Il fallut suspendre le traitement ordinaire. Le malade but seulement une légère décoction de chendent , et on appliqua sur la tumeur du dépôt des cataplasmes émolliens. Il s'ouvrit de lui-même , et il en sortit une grande quantité de pus blanc et de bonne qualité. L'humeur s'épuisa et l'abcès fut guéri au bout de quinze jours.

Pendant la cure du dépôt , le malade fut mis à une diète sévère; il but tous les jours une pinte de petit lait et deux tasses d'une infusion amière. On lui tenoit le ventre libre par des lavemens. Les tumeurs dorsales se trouvèrent diminuées des trois quarts , et l'abdomen étoit en beaucoup meilleur état.

Dans cette maladie, les eaux de Plombières ont agi comme délayantes, fondantes, apéritives, et ont été efficaces; les pilules, le petit lait, le régime, la dissipation ont aidé leur action; les solides ont été humectés et assouplis; les humeurs ont été adoucies, ont perdu de leur épaississement; les sécrétions et les excréptions se sont mieux faites; une grande partie des humeurs excrémentielles a été évacuée. Les eaux de Plombières employées en bains, boisson et douches, ont donc été résolutives.

Mais ce malade ne pouvoit pas être considéré comme guéri. Je lui conseillai de revenir à Plombières, après avoir pris chez lui un repos suffisant; ce qu'il exécuta. Dans cette seconde tentative, je lui fis encore prendre des bains, des douches, et boire l'eau thermale et le petit lait; et de plus, il fit usage des étuves, pour opérer une coction plus complète des humeurs dégénérées, et surtout pour ouvrir les pores de la peau et corriger la sécheresse de cet organe; ce qui eut lieu en effet. Le malade sua beaucoup par les étuves, et la résolution des engorgemens se fit. Il rendit encore cette fois, par les selles, à l'aide de lavemens et de quelques minoratifs, une grande abondance de matière atrabilaire. Les engorgemens cutanés diminuèrent encore, ainsi que ceux des viscères abdominaux. Le malade fit mieux

toutes ses fonctions ; il devint plus gai, put travailler à ses affaires , sans fatigue, ayant soin de le faire avec modération.

L'action de l'étuve fut donc encore ici éminemment résolutive et ranima la vie dans des fibres devenues presque inanimées, et redonna de la fluidité à des humeurs pour ainsi dire concrètes.

IV^e. fait. Une femme d'environ 28 ans, mère de quatre enfans, avoit toujours joui d'une assez bonne santé jusqu'en 1802 ; elle avoit seulement une grande mobilité nerveuse. A cette époque elle eut un vrai hépatitis avec fièvre aiguë , douleur au foie et jaunisse. La maladie fut traitée par la saignée, les rafraîchissans , les adoucissans , les laxatifs.

La maladie aiguë terminée , il resta dans la partie inférieure du grand lobe du foie , une petite douleur sourde avec un engorgement sensible au tact. Les médecins envoyèrent la malade à Plombières , pour résoudre cette maladie chronique.

On avoit soupçonné d'abord que des calculs biliaires avoient pu être la cause de l'inflammation du foie , des douleurs et de la jaunisse. Cependant on ne put rien découvrir de semblable dans les déjections ; il paroît que le tempérament bilioso - nerveux et un peu sanguin de la malade avoit été la cause prédisposante , et que des affections pénibles de l'âme avoient été la cause déterminante.

L'engorgement du foie n'avoit pas été détruit, la crise ayant été incomplète. La malade avoit été très-affoiblie par la première maladie, et il paroît que les forces avoient manqué pour la perfection de la cure : il falloit donc ranimer le principe vital, mais par des stimulans doux, à cause de la grande mobilité des nerfs.

Le mal étoit récent et la résolution devoit se faire plus facilement. La malade but l'eau thermale de Plombières avec un tiers de petit lait. Le bain chaud ne lui convenoit pas ; elle ne se trouvoit bien que dans une température de 26 degrés, où elle restoit deux heures. Après dix bains, elle put supporter la douche modérée sur l'hypocondre droit. Les purgatifs employés ne furent que de doux laxatifs, comme deux onces de manne avec un gros de sulfate de magnésie. La moindre faute dans le régime, la moindre affection pénible de l'âme excitoient des douleurs dans le foie et même des vomissements.

Les moyens susdits suffirent, employés pendant un mois, pour résoudre l'engorgement et dissiper tous les symptômes. Les eaux de Plombières employées en bain, boisson et douches, préparèrent bien les solides et les humeurs aux évacuations, et les purgatifs les opérèrent en faisant rendre une grande quantité de bile.

Je ne fus point dans le cas de recourir à l'é-

tuve , que cependant je comptois employer , si cette première saison n'eut pas suffi pour la guérison ; mais la résolution s'étant faite par la boisson , les bains et la douche , aidés des purgatifs , il étoit inutile de recourir à ce moyen.

Quatre ans auparavant , une demoiselle de 50 ans , attaquée de la même affection , c'est-à-dire , d'un engorgement du foie , à la suite d'une maladie aiguë , ayant son siége dans ce viscère , fut guérie de la même manière , par les mêmes eaux ; mais il les fallut employer pendant deux mois. Les purgatifs très-doux , comme une once et demie de manne , agissoient aussi très-efficacement chez cette malade , et le mal pris à sa naissance fut facile à guérir.

Quand ces engorgemens des viscères succèdent à des maladies aiguës , quand ils sont traités incontinent et pendant un temps suffisant , il est rare qu'ils résistent à l'action résolutive des eaux de Plombières.

Je pourrois rapporter plusieurs autres faits qui prouveroient la même vérité : plus de vingt autres malades attaqués de maladie de cette espèce , et qui ont fait usage des eaux de Plombières l'été dernier 1805 , en ont retiré des effets salutaires et curatifs. Les uns avoient contracté ces maladies par la suppression d'évacuations habituelles , d'autres par la diminution sensible de quelques-

unes de ces évacuations ; quelques-uns à la suite de fièvres intermittentes ; quelques autres par suite d'une affection goutteuse ou rhumatismale : la plupart ont employé les étuves, les autres simplement les bains, la boisson et la douche.

Il ne faut pas craindre d'employer l'étuve quand la maladie est rebelle aux bains et aux douches. Il est un préjugé qui fait que bien des individus redoutent l'étuve : les personnes un peu maigres et sèches la redoutent; mais c'est une erreur ; l'étuve détend et ramollit la peau, et assouplit le tissu cellulaire qui est en quelque sorte racorni. L'étuve n'est contre-indiquée que quand la poitrine est délicate et que l'apoplexie est à craindre. Dans ce dernier cas, on peut encore user de l'étuve avec les précautions suivantes : il faut, avant d'y envoyer le malade, lui tirer du sang et lui faire tenir, pendant qu'il est à l'étuve, les pieds dans de l'eau bien chaude, salée ou sinapisée.

Quoique je ne me sois occupé, dans ce Mémoire, que des engorgemens des viscères abdominaux, de leur cause, de leur formation, et des moyens de les résoudre, on conçoit cependant que les mêmes causes qui les produisent en occasionnent aussi dans d'autres parties, et qu'elles peuvent être attaquées et détruites par les mêmes moyens, ce que l'expérience con-

firme ; car je pourrois rapporter aussi des faits qui constatent l'efficacité résolutive des eaux de Plombières dans des affections morbifiques de la tête et des membres, occasionnées par des engorgemens de la peau, du tissu cellulaire, des glandes, des muscles, des membranes et des ligaments. Mais, dans la plupart de ces maladies rebelles et opiniâtres, il est de fait que le moyen résolutif le plus puissant, est l'étuve ; j'observerai qu'il faut la modifier suivant la force des sujets. Il y en a à Plombières de différens degrés de chaleur, depuis le 26^e. jusqu'au 56^e. Le malade ne doit y rester qu'autant que ses forces le lui permettent ; il doit en sortir bien couvert, bien enveloppé, et se mettre ensuite dans un lit chaud, prendre une tasse ou deux de quelque boisson chaude et un peu cordiale, comme de l'eau et du vin sucrés, ou une infusion théiforme de fleurs d'oranger, de tilleul, de menthe et de sureau. Il faut rester au lit une heure ou deux, et laisser diminuer la sueur insensiblement, et durant le reste de la journée, se vêtir chaudement. Sans ces précautions, les effets de ce moyen non-seulement ne sont pas aussi salutaires, mais peuvent devenir nuisibles, parce que les pores étant très-ouverts et très-sensibles, le moindre froid les bouche et détermine une rétropulsion des humeurs de la surface vers l'intérieur.

Je crois qu'on peut regarder comme une vérité aphoristique l'énoncé suivant : l'étuve augmente l'excitabilité générale, intérieure et extérieure ; elle augmente le mouvement des humeurs ; elle favorise leur coction et leur excrétion ; elle fait sur toute la peau l'effet d'un révulsif puissant, d'un attractif qui y attire les humeurs de l'intérieur ; c'est un résolutif admirable.

Le docteur Goutte, associé résident, dans un rapport dont nous ne donnons ici que la substance, a résumé la doctrine et les faits consignés dans ce Mémoire, de manière à faire ressortir tout le mérite de M. Martinet, comme praticien habile et très-exercé.

Le grand nombre de malades qui se rendent à Plombières pour y obtenir la guérison d'en-gorgemens du bas-ventre, infiniment variés par leur ancienneté et toutes leurs circonstances, a dû singulièrement fortifier l'expérience de l'auteur sur les suites de ces lésions organiques si communes et si opiniâtres; mais le docteur Goutte ne se dissimule pas que la théorie de M. Martinet et ses raisonnemens, ne peuvent pas être adoptés sans restriction, et ne sont pas toujours d'accord avec les principes de la physiologie et de la pathologie modernes.

G. G. LAFONT-GOUZI, *médecin de l'hôpital militaire et professeur adjoint à l'Ecole de Médecine de Toulouse, membre de la Société Médicale d'Emulation de Paris, des Sociétés de Médecine de Montpellier, Bruxelles, Bordeaux, Parme et Marseille; de l'Académie Impériale des Sciences, Littérature et Beaux-Arts de Turin, et de celle de Dijon,*

A M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
MÉDICALE D'ÉMULATION.

Monsieur,

L'accueil flatteur dont la Société Médicale a bien voulu honorer les Essais que je lui ai présentés, m'engage à lui communiquer le résultat des observations que j'ai faites sur l'efficacité du mercure doux pour combattre les fièvres adynamiques et ataxiques contagieuses, ou fièvres des camps, des hôpitaux, etc.

Depuis le mois de septembre jusqu'à ce jour, j'ai vu habituellement un très-grand nombre de malades attaqués de ces fièvres. L'art ne m'indiquant point de remède capable de détruire le *contagium* introduit dans le système, j'ai cru, pendant longtemps, que mon ministère se bornoit à soutenir les forces sensiblement diminuées chez la plupart

part des malades et à combattre les symptômes urgents par les petits moyens que je pouvois mettre en usage. Les fièvres adynamiques et ataxiques contagieuses ont, comme la petite vérole et la rougeole, une durée et une marche à peu près fixes et déterminées; et avec de petits secours, dans le cours ordinaire des choses, le corps se délivre et se débarrasse du poison propagatif adynamique et ataxique, comme du variolique et du morbilleux. Il est heureusement constitué de manière à pouvoir communément en venir à bout; cependant il résiste bien plus fréquemment à ceux-ci qu'au premier.

Ayant vu que beaucoup de malades guérissaient, sinon par l'usage, du moins pendant l'usage certain des évacuans des premières voies, donnés pendant cinq ou six jours de suite, ou de la limonade minérale alcoolisée, et des potions fortifiantes acidulées avec l'élixir de Haller; d'autres, des juleps gommeux camphrés ou associés avec six ou huit grains de kermès minéral, ou de la tisane alcoolisée et des potions fortifiantes, alexipharmiques; d'autres, enfin, du punch et du camphré; que le traitement excitant, même le quinquina, la teinture de castor et le musc, auxquels il semble naturel d'avoir confiance, n'empêchoient point la maladie de poursuivre sa marche, d'acquérir le plus haut

TOME III

A a

degré de violence , de prolonger sa durée et de causer la mort dans bien des cas , il me parut impossible que ces différentes méthodes curatives eussent également pu amener la guérison des sujets qui se tiroient d'affaire , et je résolus de recourir à quelqu'autre moyen , afin d'en découvrir un auquel je pusse attribuer , avec fondement , le rétablissement de la santé. Je savois que récemment dans les fièvres adynamiques contagieuses qui ont régné à Gênes , à Nice et à la grande armée , les médecins étoient fort divisés d'opinion au sujet de la meilleure méthode curative ; que les uns vantoient les excitans et d'autres les délayans , les évacuans des premières voies , etc. , et qu'enfin , bien des malades attaqués de la fièvre régnante étoient guéris ; les uns , sans avoir pris de remède , et d'autres , quoiqu'on leur eût tiré du sang à plusieurs reprises , ou qu'on les eût évacués plusieurs fois par haut et par bas , etc. Tout cela me confirmoit dans l'idée que j'avois des maladies produites par un *contagium* , comme je viens de l'exposer , et je ne doutai point qu'un grand nombre de sujets ne se fussent rétablis , moins à la faveur , qu'en dépit des soins de leur médecin .

Le mercure oxydé ayant , comme on sait , la propriété de détruire le virus vénérien , je pensai qu'administré de bonne heure , il pourroit neutraliser le *contagium* adynamique et ataxi-

que. Je l'ordonnai d'abord à dix malades, qui tous guérirent vers la fin du second, ou dans le cours du troisième septénaire. Dans les mois de janvier et de février, trente-six sujets ont été soumis au même traitement; un seul est mort; et il faut observer qu'il étoit gravement affecté lorsqu'il fut porté dans mes salles. J'ignore quels remèdes on avoit commencé de lui donner. Au moment où j'écris, six malades font usage du même remède.

Dès les premiers jours de la maladie, je donne douze grains de mercure doux, en deux fois dans vingt-quatre heures; et pour boisson, la limonade minérale alcoolisée ou la tisane alcoolisée, et un peu de vin si le malade penche vers la débilité. Si le cours du ventre survient, je ne donne que six grains de mercure doux; et s'il est considérable, je cherche à le modérer par l'infusion de rhubarbe et de cannelle opiacée. Dans le premier temps de l'usage de ce nouveau remède, j'étois réduit à donner les 12 grains de mercure doux en une seule fois; je n'ai point observé que la diarrhée qui se manifeste, d'ailleurs, soit qu'on prenne ou qu'on ne prenne pas ce remède, épousât sensiblement les malades dans les cas dont je parle. Les convalescents ont un assez bon aspect. Le bien-être de beaucoup d'entre eux rendroit problématique

A a 2

la gravité de la fièvre qu'ils viennent d'essuyer si l'on n'en avoit été témoin. La convalescence est courte; mais il importe extrêmement que ceux qui viennent de réchapper d'une si grave maladie, fassent modérément usage des nourritures solides.

En général, je commence le traitement de ces fièvres par un vomitif; et le jour même où je l'administre, j'ordonne le mercure doux. Je n'ai jamais vu que ce remède excitât la salivation. Dernièrement, deux malades ont eu des ulcères à la langue et dans l'intérieur des joues, ainsi qu'un gonflement dans ces dernières parties, qu'on pourroit peut-être attribuer au mercure.

La plupart des malades sont entrés en convalescence avant le quinzième jour. Ceux à qui je puis ordonner le mercure doux dès les deux ou trois premiers jours du début de la fièvre, guérissent avant la fin du second septénaire; quelques-uns même n'ont pas été malades plus de huit jours: mais lorsque ces derniers ne commencent de prendre ce remède que le cinq ou le sixième jour de la fièvre, son efficacité devient douteuse.

Il n'est pas inutile d'observer que la mort enlève quelques-uns des malades que je ne mets pas à l'usage du mercure doux. Dans le courant de ce mois seulement, j'en ai perdu deux sur

seize , qui , lorsqu'on les a reçus dans les salles sous ma direction , étoient entrés dans le second septénaire.

La plupart des médecins croient que les fortifiants sont indispensablement nécessaires , et les débilitans nuisibles dans les fièvres adynamiques et ataxiques. Leur opinion est certainement fondée , lorsque les maladies produites par les agens débilitans ordinaires appartiennent à la classe des asthénies. Mais lorsqu'elles reconnoissent pour cause un contagium , il s'en faut beaucoup qu'elle soit généralement vraie. En ce moment , je traite un soldat doué d'une constitution qui annonce de la vigueur et qui m'a été confié après avoir été saigné et plusieurs fois purgé. Je ne lui ai prescrit que la tisane alcoolisée , et vers le déclin de la maladie , une livre de lait. Il est entré paisiblement en convalescence dans le cours du troisième septénaire. Plusieurs sujets faibles ont perdu environ trois livres de sang par le nez , sans que leur état ait empiré. Je pourrois rapporter bien des exemples de guérison opérée sans le secours des fortifiants , et malgré l'usage plus ou moins long-temps continué des remèdes qui affoiblissent.

Les faits que j'ai observés attentivement et en grand nombre , prouvent que la prostration des forces qui accompagne les fièvres avec

contagium, diffère notablement de celle qui a lieu dans les asthéniques. Les symptômes appelés putrides, même portés au plus haut degré, ne sont pas plus significatifs, puisqu'ils se dissipent sans le secours des remèdes excitans, et malgré l'emploi de ceux qu'on croit débilitans. J'espère que les faits et les idées que je me propose de communiquer au public au sujet des fièvres adynamiques et ataxiques contagieuses, conduiront à des résultats utiles pour la théorie et la pratique.

Je désire ardemment que les praticiens emploient le traitement que je leur propose et dont ils reconnoîtront bientôt l'efficacité : il diminue la violence de la maladie, prévient les symptômes graves et hâte l'époque de la convalescence d'une manière sensible. Il importe extrêmement que les médecins attachés aux hôpitaux, s'assurent de l'administration exacte des remèdes; car très-souvent on néglige de remplir leurs ordonnances.

Réflexions sur les Observations précédentes, par le docteur LARMET, Médecin de l'Hôpital Militaire des Convalescents établi à Vincennes, membre résident.

On désireroit, dans cette notice, plus de détails sur les symptômes de la maladie caracté-

risée par les noms d'*adynamique* et *ataxique contagieuse*; la remarque que fait M. Lafont-Gouzy sur le danger des toniques et des excitans dans les maladies produites par la contagion, est très-judicieuse: elle nous montre combien une méthode exclusive est dangereuse en médecine, science dans laquelle il faut continuellement se conformer aux circonstances, aux temps, aux lieux et aux tempéramens.

Exposé d'un résultat avantageux de la vaccine, non encore observé, par M. MIEL, chirurgien-dentiste de la Maison Impériale d'Ecouen et de l'Ecole Polytechnique, membre résident.

La plupart des grandes découvertes en médecine, indépendamment de leur utilité directe, offrent encore des avantages accessoires que le savant, dans son vaste coup d'œil, ne saisit pas toujours, mais qui se manifestent à une vue plus bornée, dans un champ d'observations plus circonscrit. C'est ce qui paraît avoir lieu à l'égard de la vaccine, considérée dans ses rapports avec les dents de la seconde dentition.

Toutes les affections graves, aiguës ou chroniques, capables de déranger, pendant quelque temps, les fonctions vitales, et particulièrement

l'accroissement et la nutrition, exercent une action aussi funeste qu'inévitable sur les dents, lorsque la dentition a lieu dans le moment même où le sujet est frappé de ces maladies. L'altération qui en résulte est appelée *érosion* par les dentistes. De toutes les causes de cette altération, la petite vérole étoit, sans contredit, la plus fréquente et une des plus redoutables. L'appareil destiné à former, par une transsudation successive, la substance dite osseuse et l'émail, éprouve tellement l'influence destructive de cette maladie, que le travail de la nature en est subitement interrompu, ou plutôt dérangé dans sa marche. Lorsqu'après la guérison, le développement de la dent continue à se faire, on remarque, vers le point qui a souffert, une lacune proportionnée à la durée et à l'activité de la cause. C'est un accident contre lequel toutes les ressources de l'art sont impuissantes.

La préservation de cet effet est encore un bienfait de la vaccine; et la pratique habituelle de l'art du dentiste ne me permet pas de douter de la réalité de cet avantage, puisque je vois sensiblement diminuer le nombre des enfans de 7, 8, 9 et 10 ans, chez lesquels les dents érodées, comme par un acide minéral très-concentré, montroient autrefois si souvent et si désagréablement empreinte l'action de la petite vérole.

V A R I É T É S.

B I B L I O G R A P H I E.

Principes d'hygiène navale, par M. DELIVET, docteur-médecin, etc., 1^{re} vol. in-8^o. 1809.

R A P P O R T

Lu dans la séance du 7 Juin, 1809.

L'hygiène navale, ou plutôt l'application des règles de l'hygiène à la salubrité des vaisseaux et à la conservation des gens de mer, est sans doute une partie intéressante de la science médicale; elle appelle sans cesse l'attention du médecin navigateur. Comme l'hygiène proprement dite, elle tire ses principales notions des diverses branches de la médecine et des sciences qui lui sont accessoires. Néanmoins ses préceptes sont en assez petit nombre, et déjà suffisamment appréciés, puisqu'ils sont, pour la plupart, prescrits par les règlements et les ordonnances concernant la police et la propreté des vaisseaux, la tenue des équipages, etc.; en effet, on ne peut presque rien ajouter à ce qui a précédemment été établi sur ces différents points. Les fumigations par le gaz nitrique ou muratique oxygéné, la purification de l'eau au moyen des filtres de charbon, sont les seules acquisitions nouvelles que l'hygiène navale se soit appropriées dans ces derniers temps. Il est vrai qu'il reste encore à désirer de voir s'opérer quelque heureux changement dans la manière de nourrir les équipages à la mer; mais si ce régime est si lent à se perfectionner, c'est qu'il présente réellement de grandes difficultés. Il faut que les substances qu'on voudrait employer, puissent fournir un aliment convenable; qu'elles soient susceptibles de se conserver au moins aussi

long-temps que celles que l'on consomme aujourd'hui; qu'elles n'ajoutent point, par leur volume, à l'encombrement du navire; enfin, qu'elles ne deviennent pas non plus à charge au Gouvernement, en élevant trop le prix ciuel de la ration. On a déjà tenté d'apporter quelque amélioration au régime des gens de mer, mais on n'est pas encore parvenu à concilier les diverses conditions qu'il exige, et les travaux entrepris à ce sujet sont, jusqu'à présent, restés imparfaits et sans exécution.

L'hygiène navale ne peut donc pas être considérée comme une science à part, mais seulement comme une des divisions de l'hygiène générale; ainsi elle ne peut être la matière d'un traité volumineux divisé en autant de parties que le corps entier de l'hygiène, à moins qu'on ne veuille reproduire beaucoup d'idées devenues presque triviales à force d'être rebattues, et noyer le sujet principal dans des détails qui lui sont plus ou moins étrangers. Un tel ouvrage ne présenteroit qu'un faux embouchement; il fatigueroit par sa verbeuse stérilité. Si M. Delivet fut resté dans les justes bornes de son sujet, s'il n'eût pas tant délayé sa matière, il eût fait sans doute un moins gros livre, mais il eût en cela montré plus de goût, et son travail n'en eût été que plus utile.

Notre auteur suit le vaste plan tracé par le professeur Hallé; il divise, comme lui, son ouvrage en six classes, qu'il désigne par les mêmes dénominations que son modèle.

Je ne sais si en considérant le mot *classe* grammaticalement, ou même logiquement, on peut s'en servir comme synonyme, ou à la place des mots titre ou chapitre. Sans doute il n'est pas d'expression plus appropriée aux méthodes d'histoire naturelle, dans lesquelles il s'agit, en effet, de classer l'immensité des êtres; mais dans des ouvrages abstraits ou de raisonnement qui admettent à

chaque instant des discussions et des idées différentes, et même contradictoires, elle n'est ni aussi heureuse, ni aussi exacte. Lorsqu'on parcourt les subdivisions de ces prétendues classes, on est vraiment choqué de voir que souvent elles n'ont plus ni liaison ni rapport avec la dénomination ou détermination première. Examinons, sous ce point de vue, la première classe de l'ouvrage de M. Delivet, qu'il intitule aussi *Circumfusa*, et qu'il divise en trente sections.

SECTION PREMIÈRE.

L'auteur consacre cette section toute entière, mais qui d'ailleurs n'a point de titre et ne comprend que quelques lignes, à dire qu'il a d'abord parlé de l'habitation des marins (le vaisseau), pour éviter les répétitions et digressions auxquelles il eût été exposé, s'il n'eut pas, pour un moment, interverti l'ordre de cette classe. Il n'est peut-être pas ordinaire de commencer un livre par une telle réflexion, qui pouvoit sans doute être placée en note, mais qui certainement ne devoit pas entrer dans le texte. Maintenant peut-on dire en quoi ce passage justifie le titre de première section de la classe *Circumfusa*?

SECTION II. *Topographie médicale d'un vaisseau de 74 canons.*

L'auteur voulant commencer par décrire l'habitation du marin, cette section devoit être la première; celle qui précède ne pouvant pas d'ailleurs constituer une section.

SECTION III. *Des substances qui entrent dans sa composition.*

SECTION IV. *De sa grandeur et de sa capacité.*

SECTION V. *De la cale.*

SECTION VI. *Du faux-pont.*

SECTION VII. *De la fosse aux lions et de la cambuse.*

SECTION VIII. Première batterie.

SECTION IX. Deuxième batterie.

SECTION X. Du pont, de la dunette et des passe-avans.

SECTION XI. Des bastingages.

Ces divers articles ne peuvent former des sections de la classe *Circumfusa*: ce sont vraiment des subdivisions de la deuxième section; et comme la topographie d'un vaisseau embrasse beaucoup de parties, il falloit en faire un ordre, ou division principale; on eût au moins évité par là de confondre, sous le seul titre de section, la partie et le tout.

Mais où est donc ici la propriété du mot classe? Est-ce qu'on peut appeler ainsi la réunion de ces diverses sections?

SECTION XIII. Règle générale.

Ce titre ne peut être celui d'une section; il est sans origine et sans liaison avec tout ce qui précède. Cette section a le même vice que la première.

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen; mais considérant en elle-même cette topographie, nous dirons que le grand nombre de mots techniques qu'elle renferme doivent la rendre inintelligible aux médecins étrangers à la marine, les seuls pour qui elle a dû être écrite.

Ceux qui voudront acquérir des notions plus étendues sur cette matière, peuvent consulter l'excellent ouvrage de M. Missiessy - Quies sur l'installation des vaisseaux; ils y trouveront tous ces objets traités dans le plus grand détail, et représentés sous tous les aspects, dans des planches très-fidèles. Rouppe a aussi donné, dans ses Prolégomènes, la topographie médicale d'un vaisseau de guerre de 50 canons: *sit pro exemplo*, dit-il, *navis bellica quinquaginta tormenta gerens, etc.*

Nous nous bornerons à indiquer simplement les sections

qui ont pour titre : *du Fluide électrique, des Aurores boreales, du Feu Saint-Elme, des Lueurs phosphoriques de la mer, etc.*, comme ne contenant que ce qu'on peut facilement trouver dans les traités de physique, et comme étant, à bien dire, déplacées dans cet ouvrage, puisqu'on ne peut en déduire aucune règle, aucun principe relatif à la santé des marins.

Un des articles les plus importans, parce qu'il émane naturellement du fond du sujet, est celui qui concerne le tempérament du marin. Je vais citer ici le texte littéralement : en général, dit l'auteur, le tempérament du marin, que je regarde comme acquis, tient du musculeux et du sanguin ; par cette raison, je le nommerai *musculo-sanguin* : il est caractérisé par une peau vermeille, ayant fréquemment une teinte brune foncée, *presque toujours le type de la force*, par des cheveux châtais, des muscles saillans, des formes prononcées, des épaules larges, une poitrine ample. Si M. Delivet vient de décrire un tempérament, ce n'est sûrement pas celui que la navigation préte à l'homme. On ne conçoit pas d'abord ce qu'il entend par une peau vermeille, qui a fréquemment une teinte brune foncée. Personne n'ignore que le véritable homme de mer (le matelot), qui a plusieurs fois passé les tropiques et la ligne, n'a pas la peau vermeille ; il n'a pas non plus le système musculaire aussi développé qu'on se plait à le supposer. C'est pourtant là le vrai marin, celui qui a acquis l'habitude de tous les climats, et des climats les plus insalubres, qui s'est familiarisé avec les tempêtes et les écueils, et qu'aucun événement nautique ne peut plus étonner. Les capitaines expérimentés ne s'y tromperont pas : ils préféreront un tel homme, quoique plus grêle, et malgré son teint basané, à celui qui aura la peau vermeille et une plus forte stature ; ils placeront

le premier dans les hunes , et le second sur le pont ou dans une batterie. C'est ainsi que les marins de Dieppe, Granville , et les Flamands , hommes en général grands et charnus, ont toujours été principalement employés sur nos vaisseaux au service de l'artillerie ou aux manœuvres basses , tandis que des hommes plus petits , mais moins lourds , étoient affectés sur les vergues au mouvement des voiles. Peut-être, en effet , seroit-il vrai de dire qu'un bon matelot n'est tel que lorsqu'il s'est dépoillé de son teint vermeil et du tempérament sanguin qu'il peut avoir reçu de la nature. Ne sait-on pas que les hommes de cette constitution sont dans nos Antilles les premières victimes des maladies endémiques qui y règnent? Au surplus , les maladies du marin sout-elles communément inflammatoires , la saignée peut-elle être fréquemment usitée sur les vaisseaux ? cela devroit être , si M. Delivet ne s'étoit pas trompé ; mais comme une telle erreur pourroit avoir de funestes conséquences , il a paru nécessaire de chercher à les prévenir.

M. Delivet a , sur l'origine de certaines facultés de l'homme , des opinions qu'il ne développe pas , mais qu'il énonce aussi affirmativement que si c'étoit autant de vérités démontrées. On a pu voir par le passage que je viens de citer , qu'il regarde la couleur brune foncée de la peau , comme étant presque toujours le type de la force. Plus bas il dit : « N'est-ce pas à cette constitution robuste » qu'il faut encore rapporter ce sentiment de courage » naturellement lié à cette sensibilité modérée , en raison » du développement et de l'énergie qu'a acquis son système » musculaire ? » Il paroît que l'auteur fait ici dépendre le courage d'un médiocre degré de sensibilité. Il reproduit encore cette idée en d'autres termes , en décrivant le caractère du marin. Nous rapporterons les expressions

de M. Delivet, et ces diverses citations devant assez faire connoître son style, nous serons dispensés d'en parler.

« Les marins, en général, sont *grands*, généreux (1), quelquefois jusqu'à la prodigalité. Si quelques-uns offrent des traits d'égoïsme, en rapportant tout à *eux-mêmes*, ce n'est point parmi ceux-là qu'il faut chercher la bravoure qui distingue ceux dont les actions sont marquées au coin du désintéressement et de l'utilité. Les premiers ressemblent trop à ce soldat romain, qui, n'ayant que sa vie à défendre, éploit toutes les occasions où il pourroit signaler son courage et son intrépidité : comblé de bienfaits et élevé aux dignités par son général, un caractère tout opposé succéda au premier. C'est donc parmi les seconds qui associent presque toujours l'*audace* à l'insouciance, d'où naît la *valeur*, qu'on trouve l'intrépidité. » Il faut convenir que l'auteur ne donne pas au courage ni à la valeur, une trop noble origine.

En finissant ce portrait, M. Delivet ajoute : « Les marins, en général, se distinguent encore par des manières brusques et peu complaisantes, *lesquelles* cependant sont presque toujours les compagnes fidèles de la bienfaisance. » Voilà, en peu de mots, bien des opinions, qu'on ne dira sûrement pas être des opinions vulgaires. L'auteur ayant jugé inutile d'entrer dans aucune discussion sur ces matières, nous suivrons son exemple, et nous nous en tiendrons à son propre énoncé.

Versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

Horace, art. poét.

(1) Il est évident, par la terminaison de cette phrase, que l'auteur confond la générosité avec la libéralité.

*La Vaccine soumise aux simples lumières de la raison, ou
Conférences villageoises sur la Vaccine.*

Ouvrage dédié aux pères et mères de famille des villes et des campagnes, par C.-C.-J.H. MARC, docteur en médecine, etc. A Paris, chez Crochard, rue de l'Ecole de Médecine, N°. 3; A. Koenig, quai des Augustins, N°. 25. Prix 1 fr., et un franc 25 cent. par la poste.

Annonce par le docteur TARTRA.

Le nombre des ouvrages qui ont paru depuis quelques années sur la vaccine, est sans doute assez considérable pour l'instruction des savans, et spécialement des gens de l'art. C'est aujourd'hui une vérité généralement reconnue en médecine, que l'éruption vaccinale vraie, c'est-à-dire, présentant plusieurs conditions constantes et bien déterminées, est un moyen sûr de préservation contre la petite vérole : les faits et les expériences répétés à l'infini depuis plus de dix années, ne laissent plus d'incertitude à cet égard. Aussi l'opinion des savans et des gens éclairés est-elle aujourd'hui invariablement fixée sur l'utilité et les bons effets de la vaccine ; mais il reste encore bien des obstacles et beaucoup d'opposition dans l'esprit du peuple et des gens de mauvaise foi.

En un pareil état de choses, comment répandre universellement la pratique bienfaisante de la vaccine, et détruire irrévocablement le fléau de la petite vérole ? Cette tâche n'est pas moins difficile qu'elle est noble et philanthropique.

Deux

Deux moyens sont encore à employer. La contrainte sera le plus sûr et le plus infaillible; déjà plusieurs gouvernemens étrangers ont pris le parti de soumettre, sans exception et par la voie des mesures administratives, tous leurs sujets à la pratique vaccinale. En effet, les avantages et l'utilité de la vaccine sont aujourd'hui assez reconnus pour que les gouvernemens commandent, par une loi de l'Etat, la vaccination de tous les individus qui n'ont point eu la petite vérole, et spécialement de tous les nouveau-nés. En France, plusieurs grandes administrations exigent des personnes qui leur sont subordonnées, de se soumettre à ces mesures conservatrices, sous peine de renoncer à leur emploi. Il ne reste plus qu'à faire de cette disposition salutaire, une règle générale applicable à tous les individus. Le bénéfice considérable qui en résulteroit pour la population, sera un motif suffisant pour déterminer à ne dispensez qui que ce soit de profiter d'un moyen aussi innocent, dont l'utilité rejoigneroit non-seulement sur les particuliers, mais sur la nation toute entière.

La vigilance et les vues bienfaisantes du Gouvernement doivent surmonter, par de tels moyens, l'opiniâtreté de ceux qui alimentent et éternisent encore parmi nous la peste de la petite vérole. En attendant cette époque, sans doute peu éloignée, on ne peut suppléer à ces mesures qu'en éclairant le peuple et en détruisant les faux argumens des ennemis de la vaccine. Ainsi l'ouvrage que nous analisons, n'a pas pour objet principal des dispositions administratives ou coercitives; ce n'est pas non plus un traité dogmatique, qui sera aujourd'hui superflu. Le docteur Marc a pris, comme écrivain, la voie la plus sûre et la seule qu'il put employer pour propager la vaccine dans la classe du peuple et chez les individus le moins accessibles à cette heureuse méthode.

TOME III.

B b

Il fallait parler à l'esprit des gens de la campagne , à la multitude abusée , dont le jugement souvent droit ne demande qu'à être convenablement dirigé et éclairé ; aussi notre auteur s'adresse - t - il principalement aux sens du vulgaire. Il est parvenu à soumettre la vaccine , comme il le dit lui-même , aux simples lumières de la raison. Son livre se compose de Conférences villageoises sur celle matière. Il établit entre un curé de village et plusieurs de ses paroissiens , hommes et femmes , un dialogue fort simple et habilement approprié aux personnages. Le vieux pasteur parle en faveur de la vaccine : il a peu de partisans ; mais il apprécie les réflexions de ses interlocuteurs. Si l'auteur lui a prêté tous les moyens de conviction , toute la force de raisonnemens , tout l'empire que des faits impo- sans et une longue expérience exercent à si juste titre sur l'opinion publique ; d'un autre côté , l'opposition est parfaite ; il a su mettre dans la bouche de plusieurs des pa- roissiens , tout ce qui a été dit et tout ce qu'on peut encore répéter contre la découverte de Jenner. Le ton naturel qui règne dans ces conférences , est vraiment celui d'une con- versation ; il captive le lecteur , qui se place lui-même , sans s'en douter , au nombre des interlocuteurs. Le ton du curé a de la candeur et de la simplicité ; ses comparaisons sont si faciles à concevoir , qu'insensiblement il vient à bout de convaincre des gens disposés à profiter de ses lumières sur ce point , comme sur tous les autres.

M. le docteur Marc a mis , en quelque sorte , ses person- nages en scène ; il a su prêter à chacun d'eux le langage qui convient à son caractère et à sa situation ; ainsi , le raison- nement du chirurgien se fortifie naturellement des con- noissances propres à son art ; tandis que Georges Bonnefoi , Jean Rétif , Mathurin Vaillant , etc. , imbus de tous les préjugés du peuple , annoncent , par leurs discours , leur

ignorance et leurs fausses préventions. Le curé et le chirurgien Martin se distinguent par une diction simple, mais pure, et une logique vraiment convaincante.

Nous ne doutons pas que l'auteur n'atteigne le but qu'il s'est proposé dans ce travail. On ne peut qu'applaudir à l'originalité du plan qu'il a conçu : l'exécution n'en étoit pas sans difficulté. On devine bien que l'élegance, la recherche, la prétention sont bannies d'un pareil ouvrage ; mais on y trouve une grande netteté, et un charme auquel on ne devoit pas s'attendre. Cet écrit nous paroît de nature à plaire aux personnes qui ont reçu une éducation soignée, particulièrement aux pères et mères de famille de toutes les classes; et j'oserois même assurer que les lecteurs, quels qu'ils soient, ne le liront pas sans intérêt et sans fruit.

Nous croyons rendre service au public, en recommandant cet ouvrage aux autorités supérieures, spécialement aux préfets, aux sous-préfets, aux maires et aux ecclésiastiques des villes et surtout des campagnes.

On sera étonné de trouver dans un travail de cette étendue, plus de bon esprit, plus de vérités et plus d'utilité que dans beaucoup de gros ouvrages qu'on publie tous les jours avec éclat, et qui, souvent, ne méritent guère l'attention qu'on leur accorde.

On saura sans doute quelque gré au docteur Marc, d'avoir consacré à un ouvrage dont l'utilité générale est le seul attrait, un temps et un travail qui eussent pu lui procurer plus de gloire, en appliquant les talens qu'on lui connaît à un sujet neuf, ou à quelque matière plus savante.

Le peu de volume de cet ouvrage, son petit format, la modicité de son prix (1 fr.), sont les moindres raisons qui doivent contribuer à répandre ce travail.

Administration des Hospices civils de Paris.

Distribution des prix d'émulation aux élèves internes des Hôpitaux de Paris, par le conseil général d'administration.

Un des grands avantages que présentent les hôpitaux, est la source féconde d'instruction toujours ouverte aux élèves qui se forment dans l'art de guérir. L'EMPEREUR a consacré cette vérité de fait et d'expérience, en fondant, dans les villes principales de l'Empire, des cours pratiques d'anatomie et de physiologie, de médecine, de chirurgie et de pharmacie.

Le bel ordre établi dans les hôpitaux de Paris, contribue sans doute à faire fructifier ces utiles institutions.

Les élèves sont distingués en deux classes, celle des externes et celle des internes. Les premiers assistent à toutes les visites, s'exercent aux pansemens, font exécuter les prescriptions, et remplacent, selon l'occurrence, les élèves internes, dont les attributions sont plus étendues.

Ceux-ci écrivent les prescriptions sous la dictée des chefs, préparent les appareils, font les pansemens qui leur sont confiés, tiennent les registres des salles, surveillent l'exécution des ordonnances. Ils préviennent les chefs de ce qui s'est passé pendant leur absence, font, sous leurs yeux, les examens cadavériques, etc.

Les notes que tiennent les élèves sur les maladies et les moyens employés pour obtenir la guérison, sont la matière d'un concours établi à la fin de chaque année. Tous les cahiers sont lus et comparés par un jury spécial, choisi parmi les médecins et chirurgiens des hôpitaux. Des questions proposées par écrit, et tirées au sort, sont résolues par les élèves, et mettent à même de connoître respectivement le mérite de chacun.

La bonne conduite , l'exactitude dans le service , ne sont guère moins appréciées que l'instruction.

La distribution des prix pour l'an 1809 , vient d'être faite dans une des salles de la préfecture de la Seine.

M. Camet de la Bonnardi  re , maire du onzi  me arrondissement , vice-pr  sident du conseil g  n  ral , a prononc   un discours , dans lequel il a fait vivement sentir les grands avantages dont jouissent les   l  ves des hospices , de pouvoir s'instruire , s'exercer et se perfectionner au lit du malade. Il a rappel   l   leur souvenir les devoirs qu'ils ont 脿 remplir pour r  pondre aux vues bienfaisantes de l'administration.

Tous les amis de l'humanit   doivent applaudir 脿 la sagesse du Gouvernement , qui , dans les r  glementens pour le service de sant   , a voulu lier au soulagement des malheureux , dignes objets de sa sollicitude , les progr  s et le perfectionnement de l'art , ainsi que l'instruction des jeunes m  decins.

Quelle sup  riorit   de talent n'apportent pas , surtout dans la pratique , les   l  ves form  s dans les h  pitaux ! Le public sait distinguer les titres particuliers qu'ils ont acquis 脿 sa confiance , et appr  cier comparativement leur m  rite.

Dans les asiles de toutes les mis  res humaines , le nombre des malades , la diversit   des maladies , les le  ons savantes des maîtres de l'art , leurs exemples , leurs r  ussites remarquables , leurs insucc  s m  me , une noble   mulation entre les   l  ves , tout contribue 脿 ´tendre les connaissances et le savoir. Quels autres lieux offrent une plus grande fr  quence des cas extraordinaires de tous les genres , une plus grande fermet   d'ex  ecution dans les op  rations chirurgicales , un champ plus vaste 脿 l'observation et 脿 la sagacit   du m  decin !

Les   l  ves qui , pendant le cours de l'ann  e pr  c  dente , se sont le plus distingu  s par leur travail et ont m  rit   des prix , sont :

MM. *Reikem* , de l'h  pital Saint-Antoine.

Caignon , de l'H  tel-Dieu.

MM. *Fayet*, de l'hôpital des Enfants malades.

Bard, de l'hôpital des Vénériens.

Bernutz, de la maison de Santé.

De Faer, de l'hôpital Cochin.

Baup, de l'Hôtel-Dieu.

Fizeau, de l'hôpital de la Charité.

Les prix consistent en médailles et en ouvrages.

Des prix d'encouragement ou d'assiduité, consistant en livres, ont été donnés à MM. *Magne*, de la Maternité; *Delonde*, *Roc'y*, *Dessault*, de l'Hôtel-Dieu, et *Brisset*, de la Charité. R.....

Séance publique de la Société de Médecine pratique de Montpellier, tenue le 7 mai 1809.

PRIX ADJUGÉS.

1^o. *Prix sur l'analogie, proposé le 15 mai 1807, et remis le 17 mai 1808.*

De quel avantage est, ou peut être l'analogie en médecine, soit dans la détermination des maladies nouvelles ou inconnues, soit dans celle de la méthode curative qu'il faut choisir dans les cas douteux; jusques à quel point est-elle un guide sûr dans l'une ou l'autre circonstance; et quelles sont les règles générales qui, dans son application à la médecine, doivent en étendre ou en limiter l'usage?

Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, a été décerné à M. *Audibert-Caille de Bargemont*, ex-médecin des armées et des hôpitaux civils et militaires de l'intérieur.

La Société a accordé l'accessit à M. *Babad*, docteur en médecine à Roanne.

M. *Poilroux*, médecin à Aix, a obtenu une mention honorable.

2^o. Prix sur les maladies salutaires , proposé le 17 mai 1806 , remis au concours le 15 mai 1807 et le 17 mai 1808.

Y a-t-il des maladies contre lesquelles d'autres maladies soient véritablement un secours curatif; quelles sont ces maladies; peut-on les provoquer et les diriger, pour ainsi dire, à volonté; et dans les circonstances où l'art parviendroit à les donner, quels sont les divers moyens d'en écarter les dangers et d'en assurer le succès?

La Société n'ayant point été satisfaite des mémoires qui lui ont été adressés, a retiré définitivement cette question du concours.

3^o. Prix sur les maladies chroniques.

La Société avoit proposé pour sujet de prix courant de 1809, la question suivante :

Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques; de quelles solutions critiques ces maladies sont-elles susceptibles; quelle est la cause générale de la lenteur et de la difficulté de leurs terminaisons; et par quels moyens, soit diététiques, soit médicinaux, peut-on abréger la durée ou en assurer les solutions?

4^o. Prix d'encouragement.

La Société a adjugé un prix d'émulation, consistant en une grande médaille d'argent, au type de la Société, à M. J. P. Maunoir ainé, chirurgien à Genève, qui s'est distingué par sa correspondance et par l'importance des Mémoires et Observations bien rédigés qu'il a fait parvenir dans le cours de l'an 1808.

PRIX PROPOSÉS.

1^o. Nouveaux prix pour 1810.

La Société propose un second sujet général sur les mala-

dies chroniques, pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, la question suivante :

Quelles sont les maladies chroniques dont les systèmes vasculaire-sanguin, vasculaire et glanduleux lymphatique, nerveux et musculaire sont le siège; quel est le degré de similitude ou de dissemblance que leurs phénomènes peuvent faire établir entre elles; et quelles sont les règles générales de traitement qui doivent leur être appliquées, d'après l'observation?

2^e. Prix remis de 1809.

La Société a remis au concours la première question donnée sur les maladies chroniques, pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Cette question est conçue en ces termes :

Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques; de quelles solutions critiques ces maladies sont-elles susceptibles; quelle est la cause générale de la lenteur et de la difficulté de leur terminaison; et par quels moyens, soit diététiques, soit médicinaux, peut-on en abréger la durée ou en assurer la solution?

MM. les concurrens s'attacheront aux divers membres de l'un et de l'autre problème; ils y appliqueront le plus grand nombre de faits possibles, la Société n'appréciant bien que ce qui est le résultat judicieux de l'expérience et de l'observation.

Ces deux prix, chacun de la même valeur, seront adjugés dans la séance publique du premier mai 1810. Les Mémoires qui seront destinés au concours seront envoyés ou remis, francs de port, avant le 15 mai, ce terme étant de rigueur, à M. Baumes, médecin, secrétaire perpétuel de la Société de Médecine pratique, Professeur en la Faculté de Médecine de Montpellier, etc., rue du Petit Scel, en observant les conditions requises pour tous les concours.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

JUIN 1809.

MÉDECINE.—CHIRURGIE.

Observation d'une Hématurie périodique, par le docteur CHAUMETON, médecin des armées, correspondant de la Société.

La femme se distingue de l'homme par des caractères si tranchés, qu'ils frappent de leur évidence l'œil le moins attentif. Cette règle générale a pourtant, comme toutes les autres, ses exceptions ; et quoique dans l'espèce humaine il ne puisse exister de véritable hermaphrodite, on a vu des personnes jouir de plusieurs attributs, dont la réunion rendait leur sexe équivoque.

C'est à l'âge de la puberté que se développent, avec une merveilleuse rapidité, dans l'homme et dans la femme, les organes qui établissent leur différence respective. Cette époque intéressante est annoncée à la femme

TOME III.

C c

par un écoulement sanguin plus ou moins considérable qui se renouvelle chaque mois. Quelques femmes ont vainement attendu cette évacuation salutaire, qui, pour elles, est le vrai cachet de la fécondité, tandis que certains hommes l'ont éprouvée avec une régularité et des phénomènes absolument semblables à ceux qui se manifestent chez le beau sexe.

Les observateurs (1) et les médecins qui ont fait de l'hématurie l'objet spécial de leurs recherches (2), ont recueilli un assez grand nombre de ces *aberrations* de la nature. Un des exemples les plus récents que je connaisse, a été communiqué par le chirurgien militaire Brandin (3).

« Un soldat faisant partie des troupes françaises stationnées en Hollande, âgé de vingt-deux ans, et d'une constitution peu forte, essuya, à l'âge de seize ans, une maladie longue et grave, à la suite de laquelle il éprouva, par le canal de l'urètre, une perte de sang qui, depuis cette époque, s'est constamment renouvelée tous les mois, et l'a obligé de garder le lit sept à huit jours. »

Dans cette courte notice, comme dans les

(1) Salmuth, Van der Wiel, Pezold, Schenck, etc.

(2) Alberti, Ammann, Van der Belen, Brunk, Coschwitz, Juch, Sachs, Vesti, Wedel, etc.

(3) *Esprit des journaux*, Jany. 1805, pag. 133.

autres que j'ai indiquées, on cherche vainement une foule de détails aussi curieux qu'utiles, et propres à répandre une vive lumière sur le mécanisme admirable de nos fonctions. J'ai fait en sorte de remplir ces lacunes dans l'observation que j'adresse à la société médicale. P. J. Grosjean, soldat au quatrième régiment d'infanterie de ligne, né en 1778, fut souvent tourmenté, pendant son enfance, par des fièvres intermittentes opiniâtres. Il avait à-peu-près huit ans, lorsqu'étant à peine guéri d'une fièvre tierce, il eut l'imprudence de rester plusieurs heures les pieds dans l'eau froide. Aussitôt il fut saisi d'un violent frisson qui devint le premier accès d'une fièvre quarte, contre laquelle on employa sans succès, pendant trois ans, les secours de la médecine.

A l'âge de dix-neuf ans, Grosjean tomba dans une langueur et un abattement jusqu'alors inconnus. Il éprouva des tumeurs d'oreilles, auxquels se joignirent le gonflement des yeux, le trouble de la vue, des vertiges, une céphalalgie gravative. Ces symptômes durèrent environ dix mois, en ne présentant que de légères intermittences. Une tumeur parut à la région hypogastrique, augmenta de volume pendant une quinzaine de jours, et ne causa qu'un sentiment de pesanteur incommodé, alors une dysurie insupportable se manifesta; on eut recours au chirurgien qui, à l'aide d'une

C c 2

sonde, évacua une grande quantité d'urine mêlée de sang en partie fluide et en partie coagulé. Cette opération infiniment simple fit disparaître, comme par enchantement, la tuméfaction, la douleur et la dysurie. Grosjean se trouva mieux portant que jamais; depuis cette époque, il rend chaque mois par l'urètre dix à douze onces d'un sang très-pur. Cet écoulement offre une analogie singulière, ou plutôt une identité parfaite avec le flux menstruel des femmes. Des phénomènes semblables le précédent, l'accompagnent et le suivent. Il est annoncé par un état de pléthora insolite, une lassitude générale, des pandiculations, la tension de l'hypogastre; un cercle bleuâtre entoure les yeux, qui perdent une partie de leur éclat; bientôt tout rentre dans l'ordre, les membres reprennent leur agilité, la physionomie sa fraîcheur, les fonctions leur libre exercice, tout le corps enfin semble avoir acquis un nouveau degré de vigueur.

Grosjean se trouvait précisément à l'époque de sa *menstruation*, lorsqu'au mois de Septembre 1789, il fut obligé de traverser une rivière à la nage; aussitôt l'écoulement fut supprimé: le malade éprouva de violentes douleurs aux lombes, une céphalalgie cruelle, et resta six mois faible, languissant, tourmenté par des nausées, des vomissements et de fréquentes attaques de dysurie, qui exigeaient

l'emploi de la sonde, et se terminaient par l'évacuation d'une urine sanguinolente. On administra plusieurs remèdes, sur-tout l'absynthe et la sabine; enfin, le flux menstruel se rétablit, et avec lui la santé de Grosjean.

Deux années après, cette utile évacuation fut supprimée par la simple immersion des mains dans l'eau froide. Les accidens qui se manifestèrent furent heureusement dissipés cette fois dans le court espace d'une semaine.

Grosjean se présenta, le 14 Avril 1806, à l'hôpital militaire d'Huningue, pour y être traité d'une fièvre gastrique qui, malgré son intensité, fut promptement guérie par le tartrite de potasse antimonié et la limonade; il me demanda, et je lui accordai bien volontiers, la permission de prolonger son séjour à l'hôpital. Je saisissi avidement cette occasion, pour observer exactement la marche du *flux menstruel* qui devait bientôt avoir lieu. Grosjean ressentit effectivement, le 8 Mai, les signes avant-coureurs de son hématurie, tels que le sentiment de plénitude, la pesanteur de tête, la tension de l'hypogastre. Je remarquai très distinctement la turgescence particulière, le cercle bleuâtre de l'œil, et cet air abattu, je dirais presque langoureux, qui accompagne l'évacuation périodique chez les femmes, et donne de nouveaux charmes à la beauté. L'écoulement

dura deux jours, et la quantité de sang fut de dix onces environ.

L'état de l'atmosphère influe beaucoup sur cette hémorragie singulière ; elle est accélérée par la chaleur, retardée et rendue quelquefois douloureuse par le froid et l'humidité.

Le militaire qui fait le sujet de cette observation, est d'un tempérament lymphatico-sanguin, comme la plupart des femmes. Il a été, comme plusieurs d'entr'elles, long-tems valétudinaire avant l'apparition des règles, et depuis cette époque il a joui d'une excellente santé.

Au reste, voilà le seul côté par lequel Grosjean se rapproche du sexe féminin ; car il possède, d'une manière très-prononcée, tous les attributs de la virilité. Sa taille est au-dessus de la médiocre ; il a des membres vigoureux, la voix mâle, la figure ornée de barbe, les mamelles non proéminentes, toutes les parties de la génération très-bien développées. Marié à l'âge de vingt-un ans, il s'est toujours parfaitement acquitté du devoir conjugal. Deux enfants sains et robustes ont été les premiers fruits de cet hymen. Le père de Grosjean est sujet aux affections catarrhales. Son frère éprouve comme lui, chaque mois, un écoulement sanguin par l'urètre, tandis que sa sœur est morte à vingt-deux ans sans avoir jamais été réglée.

Je me contente de rapporter les faits avec

une fidélité scrupuleuse ; ils me semblent dignes de fixer l'attention, et d'exercer la sagacité du physiologiste observateur. Ces phénomènes intéressans qui, sous le nom de jeux, de singularités, d'écart de la nature, excitent la curiosité, l'étonnement ou la stupide admiration du vulgaire, ont plus d'une fois été pour l'homme de génie une source féconde de recherches utiles et de brillantes découvertes.

Cet exemple remarquable d'hématurie périodique se rapporte à l'espèce indiquée par Sauvages, sous le nom *d'hématurie spontanée* ; il l'appelle aussi *hématurie idiopathique*. Quelquefois chez les femmes elle remplace les menstrues qui sont supprimées ; elle arrive alors, sans aucun symptôme d'une affection des reins ou des conduits de l'urine. Le plus ordinairement elle survient à des personnes pléthoriques. Cullen n'a jamais rencontré ce cas qu'il croit très - rare : il pense que le petit nombre d'observations rapportées dans les divers ouvrages, peut résulter de méprises qui ont fait considérer comme idiopathique des hématuries dont les symptômes n'annonçaient pas d'abord quelques lésions des organes, devenues ensuite, et par degrés, tout à fait manifestes. Selon lui, l'*hémostysie* devrait bien plutôt arriver que l'hématurie, par suite de la pléthora génér. le.

Mais le malade de M. Chaumeton n'étant point pléthorique, et n'ayant présenté, pendant un long intervalle de tems, aucun signe de lésion locale, autre que celui de l'hématurie, nous paraît infirmer beaucoup l'opinion du savant nosologue.

R — r.

NOTICE

Sur l'hématurie des pays chauds, présentée à la Société Médicale d'Emulation, par G. DEPLACE, docteur en médecine de la faculté de Paris, chirurgien-major du premier régiment des Chevaux-légers Polonais de la garde impériale et royale, correspondant de la Société.

Et hæres lateri lethalis arundo.

S'IL suffisait au médecin d'être affecté lui-même d'une maladie pour la bien décrire, qui mieux que moi pourrait rendre un compte exact de celle qui fait le sujet de cette notice, puisque, depuis dix ans, j'en suis vivement tourmenté, et que souvent elle se renouvelle avec des symptômes alarmans; mais il ne suffit pas d'être soi-même victime d'une infirmité pour la caractériser d'une manière précise, et indiquer les moyens qui conviennent pour la guérison du malade, ou au moins pour l'en soulager.

L'hématurie affecte, dans les pays chauds, les hommes livrés à l'équitation: ce qui a fait croire que l'exercice immoderé du cheval, pouvait seul donner lieu à cette affection. Il est à remarquer cependant, qu'elle est très-rare dans nos climats d'Europe, où les fatigues de l'é-

quitation sont aussi fréquentes que par-tout ailleurs.

Dans les longues et pénibles campagnes d'Egypte , j'ai eu occasion de voir et d'observer cette maladie , qui paraissait en effet affecter plus particulièrement nos cavaliers , durant leur séjour dans le Saïde (l'Egypte supérieure .)

Attaché à la division du général Desaix , qui fut chargé de la conquête et du gouvernement de cette vaste province , je remarquai que les militaires qu'il commandait étaient aussi principalement sujet à cette infirmité : je pensai que l'équitation était la cause déterminante de cette phlegmasie ; mais la réflexion me prouva bien-tôt que j'étais dans l'erreur , et que le trop long exercice du cheval y disposait seulement par la fatigue continue que devaient éprouver le périnée et le bulbe de l'urètre . Je portai donc mes regards sur d'autres causes , et je crus découvrir la véritable dans l'abondance des sueurs produites par l'excessive chaleur du climat , rendue plus insupportable encore dans nos courses fréquentes aux déserts , par la réfraction des rayons du soleil sur un sable d'un blanc légèrement citriné .

Je me garderai bien d'affirmer que ce soit là le principe productif de l'hématurie ; mais si l'on fait attention que dans ces circonstances tout se porte à l'organe cutané , qu'on *se fond en sueur* , qu'elle ruisselle , si je puis

m'exprimer ainsi, de tous les pores de la peau, on conviendra facilement qu'un aussi grand travail ne peut se faire qu'aux dépens des autres sécrétions ; c'est aussi ce qui arrive. Cette surabondance de sueurs supprime d'autant la sécrétion de l'urine ; le peu qui s'en trouve dans la vessie, prend bientôt un caractère acrimonieux et irritant ; l'inflammation s'empare de ce viscère, et nécessairement de tout le bulbe de l'urètre, déjà irrité par la pression continue occasionnée par le poids du corps du cavalier sur la selle de son cheval.

En cet état, les veines de l'intérieur de la vessie et celles du bulbe s'ouvrent et laissent échapper le sang qu'elles contiennent. Cette sorte d'inflammation aurait, dans son origine, la terminaison la plus simple, si l'on pouvait, lorsqu'elle commence à se manifester, baigner le malade, lui faire prendre des tisanes rafraîchissantes, et discontinue l'exercice du cheval. Alors tous les accidens disparaîtraient facilement, et tout rentrerait promptement dans l'ordre naturel ; mais l'absence de tous ces moyens et l'obligation absolue de poursuivre le voyage, entretiennent l'irritation et la phlogose de ces parties ; les veines se dilatent, et finissent par rester variqueuses.

Dans cet état de choses, quelques soient les moyens employés par le médecin, il est rare que celui-ci puisse radicalement guérir le ma-

lade , mais lorsqu'on est appelé à tems et que l'on peut appliquer les remèdes convenables, il faut se hâter d'en faire usage ; car cette émission du sang par la verge , lors des premières périodes de la phlogose , ne se fait jamais tranquillement, elle est toujours accompagnée de douleurs plus ou moins vives , suivant le degré d'irritabilité des différens individus , et il est des personnes que l'on ne peut soulager qu'en les plongeant dans le bain plusieurs fois le jour. Alors seulement les malades jouissent de quelques instans d'un sommeil bien faible sans doute pour appaiser leurs souffrances , mais qui cependant leur fait supporter leurs maux avec patience et résignation.

Les moyens à employer dans les premiers tems de l'apparition de ce genre de phlégrasie , sont les tisanes rafraîchissantes et légèrement diurétiques , les bains , les demi-bains , les pédi-luves , les sangsues , les fomentations émollientes sur la partie inférieure de l'abdomen , et des cataplasmes sur le périnée ; le soir , une pilule d'opium muqueux , afin de procurer du calme ; car ces affections présentent quelquefois des accidens très-alarmans. Souvent encore , chez quelques personnes , la glande prostate prend part à la maladie , s'engorge , s'abscède ou devient squireuse ; d'autres vont terminer dans les hôpitaux , une existence que l'excès de la douleur rend importune ; tandis qu'une

autre partie, lorsque l'orage inflammatoire est passé, rend continuellement une quantité plus ou moins grande de sang, soit mêlé avec les urines, soit après leur écoulement.

Dans cette circonstance, il faut observer si les vaisseaux restés variqueux appartiennent à la vessie ou à l'urètre. S'ils sont dans la vessie, la chirurgie, je crois, ne peut y apporter aucun remède curatif, et ce sont de ces maladies qu'il faut abandonner à elles-mêmes.

Cachons soigneusement aux malades le dangereux état dans lequel ils se trouvent; soulageons, autant qu'il est possible, leurs longues souffrances; mais gardons-nous de toute tentative hasardée et audacieuse, dans la crainte qu'un traitement inutile n'aggravât encore leur infirmité.

Le médecin prudent a toujours assez fait, quand il peut diminuer les maux que toutes les ressources de la médecine n'ont pu guérir. C'est ici que l'on doit se rappeler l'axiome, *ubi natura periit, medicina fallit.*

Déplorons en secret l'inutilité de nos soins et l'impuissance de l'art dans la maladie dont nous parlons, et portons nos regards sur des affections qui, quoique moins graves, méritent toute notre attention, et dans lesquelles l'art peut encore aider la nature.

Si les vaisseaux restés variqueux sont dans le bulbe de l'urètre, on peut espérer de guérir

la maladie en employant la compression, qui s'opère au moyen d'une sonde de gomme élastique introduite dans la vessie; on a soin, tous les quatre, cinq ou six jours, de la changer et d'en substituer une plus grosse. On continue le traitement un ou deux mois, en l'aïtant de tous les moyens accessoires; mais nonobstant les précautions indiquées, il n'est pas rare de voir la maladie reparaître.

Cependant, toutes les affections de cette espèce n'ont point une terminaison aussi fâcheuse, et plusieurs guérissent radicalement et sans retour. Mais, je le répète, il est peu de malades affectés de ces inflammations vésicales, qui ne soient sujets par la suite à quelque écoulement sanguin, à moins que, lors de l'apparition de la maladie, on n'ait été à même d'employer de suite les moyens usités pour s'opposer aux progrès de l'irritation.

MÉDECINE LEGALE.

Coup-d'œil historique et critique sur les diverses opinions des médecins légistes, relativement à l'hémorragie ombilicale considérée comme cause de la mort des nouveaux nés.

Extrait des Archives de médecine politique du professeur AUGUSTIN, membre correspondant de la Société à Berlin, par M. le docteur MARC, membre résidant.

Pourquoi des médecins légistes, instruits d'ailleurs, se trompent-ils quelquefois sur des

points de doctrine que la science semble avoir complétement éclaircis?.... Des erreurs parfois tiennent toujours à un vice d'observation, ou bien à une préférence trop exclusive pour des opinions consacrées par leur ancien-
té. C'est donc rendre un service à la science, que d'établir le véritable point de vue sous lequel doivent être envisagés des phénomènes qui peuvent donner lieu à des inductions fausses et dan-
gereuses.

Les médecins légistes du dix-huitième siècle, se sont occupés, avec une attention et une ardeur dignes d'éloges, de la question : *à quel point la ligature du cordon ombilical devient-elle indispensable pour empêcher une hémorragie mortelle?*

L'opinion la plus généralement reçue, admettait la nécessité absolue de cette ligature, de sorte qu'on a vu des experts qui attribuaient la mort d'enfants nouvellement nés, à la seule omission de cette opération ; ils ont conclu ainsi, même dans des cas où il n'existeit d'ailleurs aucune trace d'hémorragie quelconque.

Discussion sur la nécessité de la ligature ombilicale.

Il paraît que les anciens ne formaient aucun doute sur l'importance de la ligature ombili-
cale, qu'ils croyaient d'une nécessité absolue.

Galien qui en parle comme d'une opération pratiquée de tems immémorial par les sages-femmes, en explique l'urgence par l'assertion physiologique erronée, que le fœtus respire d'abord par le nombril, et que c'est encore par cette partie que se fait la première expiration (1). *Avicenne* considère également cette ligature comme indispensable, parce que, dit-il, elle rapproche les parois du cordon, favorise leur concrétion, et s'oppose à la pénétration de l'air ambiant dans cette partie, et de là dans l'intérieur de l'enfant (2). Aucun des médecins de l'antiquité n'émet expressément la crainte d'une hémorragie comme motif de cette opération. Toutefois on remarque le passage suivant dans l'ouvrage hippocratique sur la superfétation : « *Lorsque l'enfant naît avec le placenta, il ne faut point couper le cordon que l'enfant n'ait respiré.* »

On pourrait conclure de ce peu de mots, que l'auteur redoute une hémorragie ombilicale, lorsque la section du cordon se pratique avant que la respiration se soit établie.

Dans la suite, il vint si peu dans l'idée des médecins de douter de la nécessité de la liga-

(2) *De Historia philosoph.*, ed. Opp. Galeni Froben, F. 11.

(2) *Canon*, lib. 1, fen. 3, doctr. 1, fol. 32, édit. de Venise, 1547.

ture ombilicale (1), que dans les procédures médico-légales, ils se crurent dispensés d'ouvrir les cavités d'un nouveau-né, lorsque le cordon ombilical était resté sans ligature, et conclurent, sans hésiter, à une hémorragie de nécessité mortelle (2). Selon eux enfin, un enfant né avec le placenta, n'était pas, pour cela, préservé de cette hémorragie (3) ou d'une stase sanguine dans le délivre, également mortelle (4).

Ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle, qu'on commença à révoquer en doute la nécessité absolue de la ligature ombilicale. *Jean Fantoni*, habile anatomiste de Turin, démontra avec beaucoup de clarté, que du moment où l'enfant change sa position jus-

(1) Voyez les ouvrages d'*Ambroise Paré*, de *Fabrice de Hilden*, de *Dionis*.

(2) Voyez *G. Budaeus* (*miscellanea medico-chirurgica practica et forensia*, année 1731; 34.^{me} cas, pag. 106, année 1732; 12.^{me} cas, pag. 51, et 31.^{me} cas, pag. 119.) *Valentini*, *pand. med. L. P. II*, sect. 7, obs. 1. 2. *Troppaneger*, *decis. méd. Forens.*, pag. 26 et 198. *Paul Amman*, *medicina critica Francof.*, 1670, 4.

(3) C'est là l'opinion de *Dionis* et de *Marherr*. Ce dernier dans ses *Prælect. In Boerhavii, inst. med.*, tom. 3, pag. 609.

(4) *Bohn*, *Le infanticio*, dissertation qui fait suite à son ouvrage : *De renunciatione vulnerum*, pag. 191, édit. de Leipzig, 11.

qu'alors courbe, le sang flue dans une direction rectiligne vers les vaisseaux du bas-ventre; tandis qu'auparavant, décrivant un *angle rond* ou, pour mieux dire, un angle aigu, il est en quelque sorte refoulé sur lui-même dans l'artère ombilicale (1). C'est à cette circonstance que *Fantoni* attribue la cessation de la circulation dans les artères ombilicales du nouveau-né, et en conséquence l'inocuité de l'omission de la ligature. Cette opinion tronva des partisans parmi les physiologistes les plus distingués : deux professeurs de Halle, *Michel Alberti* (2) et *Jean Henri Schulze* (3) la soutinrent; ce dernier sur-tout a établi les raisons suivantes contre la nécessité de la ligature ombilicale :

1.^o Il ne peut survenir d'hémorragie par la veine ombilicale, parce que les veines charient le sang de l'extérieur vers l'intérieur, et que même dans les amputations, personne n'a jamais songé à la ligature de ces vaisseaux.

2.^o Les extrémités des artères se rétractent

(1) *Anatomia humani corporis*, pag. 261.

(2) *De funiculi umbilicalis neglecta alligatione in causis infanticidii limitanda*. Diss. auct. *M. Alberti* respond. *B. G. Wegener*. Hal. 1751.

(3) *J. H. Schulze resp. J. O. Demel, an umbilici deligatio in nuper natis absolute necessaria sit, in partem negativam resolutus*.

en même tems que les veines se contractent, se ferment et s'oblitèrent.

3.^o Souvent on voit des animaux à peine nés, se tenir sur leurs pieds ayant que la mère ait *mordillé* le cordon ombilical, en sorte que l'effet aglutinatif attribué à la morsure et au manchement, ne peut avoir lieu dans ces cas.

4.^o Les faits cités en faveur d'hémorragies ombilicales mortelles, ne résistent point à une critique sévère, et on trouve qu'ils ont été mal observés.

5.^o Là où des hémorragies par l'ombilic ont été réellement remarquées, elles ont pu être arrêtées facilement, et ne nuisirent point au fœtus.

6.^o *Schulze* a vu plusieurs fois le cordon ombilical déchiré dans le nombril même, sans qu'il en soit résulté d'hémorragie.

7.^o Il est des milliers de naissances d'hommes et d'animaux où on ne lie point le cordon ombilical.

8.^o Même dans les cas où le fœtus communique avec le délivre, l'hémorragie ombilicale ne peut se supposer, parce que le sang parvenu dans le placenta, s'y coagulerait bientôt par la fraîcheur de cette partie.

Tout en faisant ces raisonnemens, *Schulze* ne veut pourtant pas qu'on néglige la ligature, et il a soin de la pratiquer sur ses propres enfants.

Philippe-Adolphe Bœhmer (1) oppose ses observations à l'opinion de *Schulze*, qui cependant conserve pour partisans les plus illustres accoucheurs et médecins de son siècle. *Buechwald* (2) nie la nécessité de la ligature, par la raison que la respiration diminue l'afflux du sang vers les vaisseaux ombilicaux, et que ce liquide préfère s'acheminer vers les vaisseaux cruraux, plutôt que de franchir l'obstacle que lui présente l'angle très-aigu formé par les vaisseaux iliaques et ombilicaux. *Werlhof* observe que la respiration en opérant une dilatation du thorax, rétrécit la cavité abdominale, refoule vers le bas le diaphragme, le foie et les autres viscères; comprime, par ce moyen, les vaisseaux de cette cavité, et entrave ainsi encore davantage l'afflux déjà diminué du sang vers ces parties (3). *Chrétien-Louis Schweikard* accouche une femme d'un garçon plein de vie et vigoureux; il ne sépare point de suite le nouveau né du placenta, mais il en délivre

(1) Diss. de necessaria funiculi umbilicalis vi vasorum structuræ in nuper natis deligatione auct. *Phil. Ad. Bœhmer* resp. *J. Burchardt*. Hal. 1745. Voyez *Haller*, disp. anatom. tom. 5.

(2) *Prodromus actorum medicorum Hafniensium* Hafn., 1753.

(3) *Commercium litterarum noricum*, ann. 1734. Heb. 14.

préalablement la mère ; il explore les pulsations du cordon, et après s'être convaincu qu'à la distance de cinq travers de doigt elles n'existent plus, il coupe le cordon à l'endroit même où elles ont cessé de se faire sentir, et ne voit sortir que quelques gouttes de sang, quoique l'enfant se trouve dans un bain d'eau chaude. *Schweikard* explique ce phénomène déjà observé par *Friedl* et autres, en l'attribuant à la contraction du cercle tendineux de l'ombilic, contraction opérée par la respiration et par l'action des muscles abdominaux (1).

Röderer et *Schael* (2) en défendant la même opinion, l'étayèrent principalement des changemens qui ont lieu dans la direction des vaisseaux après la naissance. La posture droite de l'enfant rend, selon eux, l'angle recurrent des artères iliaques tellement aigu, qu'il forme un obstacle presqu'insurmontable à l'introduction du sang dans les artères ombilicales, fortement comprimées d'ailleurs entre les viscères et les muscles du bas-ventre; d'où la cessation des

(1) Diss. med. inang. observationem de non necessaria funiculi umbilicalis deligatione sistens, cum sua epicrisi. Argentor, 1769.

(2) De funiculi umbilicalis deligatione, non absolute necessaria pr. *Roederer* auct. *Christ. Schael.* Goetting, 1755. Voyez aussi *Roederer*, Opusc. méd. vol. 1, p. 2, N.^o 18.

pulsations dans le cordon, cessation qui débute d'abord du côté du placenta et qui gagne insensiblement jusque vers l'enfant. Suivant le même principe, il ne peut donc pas naître d'hémorragie toutes les fois que la solution de continuité a lieu en un endroit du cordon où il n'existe plus de pulsation. Telle est encore l'opinion d'*Eller* (1), de *Trew* (dans son ouvrage sur les changemens produits par la naissance) et de *A. G. Platz* (2). *Paul Dewind*, accoucheur hollandais très-renommé, professa la même doctrine (3); il convient toutefois de la possibilité d'une hémorragie mortelle, dans la supposition où la section du cordon ombilical aurait été faite avant la cessation des pulsations, sur-tout le cordon étant très-gros. Le célèbre *Camper* partagea cet avis (4), et démontra en même tems, que la vacuité du système vasculaire devient une condition de rigueur pour pouvoir conclure à une hémorragie ombilicale. Les médecins légistes saisirent cette assertion avec d'autant plus d'empressement,

(1) Commerc. litt. Norimb. , 1733. Hebomd. 48.

(2) Programma de non semper mortifera funiculi umbilicalis intermissa deligatione. Lips. 1774.

(3) De wraag is het niet afbinden der Navel streng volstreckt doodelyck, etc. Middelb. 1757.

(4) Dans son Mémoire sur les signes de la vie et de la mort chez les nouveaux nés.

que jusque-là les physiologistes et les accoucheurs n'en avaient émis que de contradictoires, et que deux témoins irrécusables, *Philippe Fabricius* (1) et *C. G. Buttner* (2) venaient de rapporter des observations d'hémorragies ombilicales mortelles. Aussi *Jean-Ernest Hebenstreit* (3) détermine-t-il ainsi qu'il suit les circonstances qui doivent porter à ne pas admettre une pareille hémorragie :

1.^o Lorsqu'il n'est point entièrement démontré que la vacuité des vaisseaux est due à l'omission de la ligature;

2.^o Lorsque le cordon ombilical, long et noueux d'ailleurs, pend le long du ventre de l'enfant;

3.^o Lorsque le cordon ombilical n'a point été coupé, mais qu'il a été déchiré, attendu que des artères déchirées se ferment d'elles-mêmes dans le corps vivant;

4.^o Lorsqu'au moment de la naissance, le froid a agi sur le fœtus en arrêtant la circulation.

Cette manière de voir est à peu-près celle de

(1) Recueil de rapports medico-légaux. Halle, 1754.

(2) Méthode complète de constater l'infanticide. Königsberg, 1771.

(3) Anthropologia forensis, Lips. 1753, pag. 420, parag. 35.

Teichmeyer (1), de *C. Vater* (2), *M. Alberti* (dans son ouvr. déjà cité), *G.C. De Tharding* (3), *Eschenbach* (4), *Kannengieser* (5), *Buttner* (ouvr. déjà cit., § 75), *Adolph* (6) et autres encore, qui tous regardent l'absence du sang dans les gros vaisseaux et dans le cœur, comme une condition sans laquelle on ne peut admettre l'hémorragie ombilicale.

En 1777, parut une dissertation de *Philippe Fischer* (7) dans laquelle l'auteur a combattu par les considérations suivantes la nécessité de la ligature ombilicale : 1.º le cordon ombilical se déchire très souvent chez les hommes et chez les animaux, sans qu'il s'en suive une hémorragie mortelle. 2.º Les hémorragies peu considérables d'ailleurs, qui, selon des observations exactes, surviennent quelquefois assez long-tems après la naissance, ne sont dues qu'à une

(1) *Instit. medicinæ legalis vel forensis*. Jen. 1752, 4,

(2) *Diss. de infanticidii imputati signis diagnosticis*. Viteberg, 1722.

(3) *G. Chr. De Tharding*, de cautione medici circa casus infanticidiorum, resp. *Wolf*. Hafn. 1754.

(4) *Medicina legalis*. Rostoch, 1755, parag. 141.

(5) *Dan. Godofr. Kannengieser*, *Inst. med. legalis*. Viteberg, 1777, parag. 546.

(6) *Jo. Traug. Adolph*, de infanticidii notis sectione legali detegendis, resp. *H. C. Dreyer*. Helmst., 1794.

(7) *Phil. Fischer*, an deligatio funiculi umbilicalis in neo natis absolute necessaria sit. Ingolst., 1777.

constitution morbide du corps et du sang du nouveau né , et cette constitution pourrait décider le même effet chez des enfans beaucoup plus âgés. 3.º La section ombilicale ne peut en général provoquer d'hémorragie , que lorsqu'elle est pratiquée sur un endroit du cordon qui n'a point encore cessé de battre. 4.º D'autres fois encore l'hémorragie peut provenir de certains obstacles dans la respiration , comme par exemple d'une pression exercée sur la poitrine par les maillots , ou de l'action d'un air trop rarefié. Ici *Fischer*, après s'être étayé de l'observation de M. Baudeloque , qui dit avoir produit de petites hémorragies ombilicales passagères , en entravant momentanément la respiration du nouveau-né , conclut que l'usage des maillots rend la ligature ombilicale nécessaire. 5.º L'enclavement de la tête de l'enfant ou l'entortilement du cordon autour du cou , peut encore donner lieu à des hémorragies ombilicales qui , quelquefois , deviennent utiles en ce qu'elles préviennent l'apoplexie. L'auteur établit enfin la conclusion générale , que si ces divers obstacles à la respiration doivent être pris en grande considération toutes les fois qu'il existe des traces d'hémorragie ombilicale et une vacuité des gros vaisseaux , on doit encore , et d'un autre côté , bien examiner si d'autres causes n'auraient point donné lieu à l'effusion san-

guine et à la mort, l'hémorragie ombilicale étant en elle-même peu vraisemblable.

Le savant *Chrétien-Frédéric Daniel* (1) soumit à une critique les opinions de *Philippe Fischer*. Il affirme l'existence d'hémorragies ombilicales chez les animaux nouvellement nés (2); mais il convient en même tems de l'impossibilité d'un pareil accident, lorsqu'une fois les pulsations du cordon ont cessé. *Daniel* cite en outre plusieurs observateurs qui disent avoir remarqué que l'intégrité et la pleine activité des fonctions respiratoires n'ont point exclu l'hémorragie ombilicale (3), et que d'une autre part, cette hémorragie n'a point eu lieu chez des enfans asphyxiés et dont on avait négligé de lier le cordon. Il ajoute que les pulsations du cordon continuent même après la naissance, autant que le placenta adhère encore à la matrice; que ces pulsations durent presque toujours jusqu'au moment de la ligature, et

(1) *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus*, auct. Chr. Fr. *Daniel*, Hal. 1780.

(2) *Zeller* en rapporte plusieurs observations dans sa dissertation, dont le titre prétentieux est : *vita humana ex fune pendens*. Tubing, 1694.

(3) *Buttner* en a donné les exemples les plus plausibles, parag. 76, 77. Il serait facile de grossir la liste de ces observations, en consultant quelques ouvrages modernes, ceux entr'autres de *Metzger*.

qu'en conséquence, sans cette dernière précaution, il serait très-possible qu'il survint une hémorragie, principalement si le fœtus continuait de rester dans la situation courbe qu'il affecte dans le sein de la mère. *Daniel* invoque encore le témoignage de *Stein* (*Art des accouchemens*, §. 342) qui a remarqué plus d'une fois que, chez certains individus, les artères ombilicales naissaient immédiatement de l'aorte, et que la continuation prolongée des pulsations constituait un signe de cette déviation. Il nie l'influence des obstacles survenus à la respiration, comme aussi celle des lésions cérébrales sur l'hémorragie ombilicale. L'expérience, dit-il, a prouvé que ces phénomènes peuvent se présenter les uns sans les autres (voy. *Buttner*, 13.^{ème} et 18.^{ème} cas); et lorsque dans l'examen cadavérique du fœtus, on remarque une congestion vers un organe, on trouve toujours, quelque considérable qu'elle puisse être, trop de sang dans les vaisseaux pour qu'il puisse être permis d'attribuer leur vacuité, là où elle existe, plutôt à de pareilles congestions qu'à une hémorragie ombilicale, sur-tout lorsque d'autres indices viennent encore accuser cette dernière. *Daniel* considère donc comme très-nécessaire la ligature ombilicale, et son omission comme mortelle. Selon lui la section des artères du cordon produirait le même effet que celle de toute autre artère considérable.

La différence entre les principes de cet auteur et ceux de ses adversaires, consiste donc proprement en ce que, selon ces derniers (parmi lesquels il faut sur tout distinguer les *Camper*, *Delvind*, *Schulze*, *Eller*, *Treu*, *Schweikard*, *Platz*, *Fischer*, *Lamotte*, *Stein*, *Rœderer*, *Friend*, *Burton*, etc.), un cordon ombilical non lié et déchiré à huit pouces du corps de l'enfant, ne peut établir la présomption d'une hémorragie mortelle, à moins qu'il ne coexiste en même tems une vacuité générale des vaisseaux et du cœur. *Daniel*, de son côté, croit que l'on doit constamment admettre une hémorragie ombilicale mortelle, lorsque le cordon n'a point été lié et que les vaisseaux sanguins ont été trouvés vides. Il veut même que dans le cas où on découvriraient en même tems d'autres blessures, on n'attribue pas moins à l'hémorragie ombilicale la part qu'elle doit avoir à la vacuité vasculaire.

On voit que ces diverses opinions examinées de près, ne sont point aussi divergentes qu'elles le paraissent au premier abord. Elles se réunissent à établir : *Qu'on ne peut conclure à une hémorragie ombilicale par omission de la ligature, lorsqu'il n'existe point dans le foetus une vacuité générale du système sanguin.*

Preuves contre la possibilité de l'hémorragie ombilicale mortelle. Appréciation de ces preuves.

Par une révision succincte des divers raisonnemens sur la possibilité et les dangers de l'hémorragie ombilicale, nous parviendrons aisément à fixer notre opinion.

<i>Raisons contre la nécessité de la ligature ombilicale.</i>	<i>Raisons pour la nécessité.</i>
---	-----------------------------------

1. ^e L'innocuité de l'omission de la ligature chez les premiers hommes.	1. ^e Cette raison est trop futile pour mériter d'être sérieusement combattue (1.).
--	---

(1) Je ne suis point de cet avis, et il me semble, au contraire, qu'elle est de quelque poids, et qu'il n'est point difficile de s'expliquer cette inocuité par la facilité avec laquelle les femmes accouchaient alors, avantage que l'on remarque encore de nos jours chez certaines nations sauvages, et qui recula pendant long temps l'invention d'une manœuvre plus nuisible qu'utille par l'abus qu'en ont fait les accoucheurs. Je veux parler de l'extraction prématurée du délivre. En effet, il est probable que chez les premiers hommes, la délivrance se faisait, en partie, par les propres mouveimens de traction de l'enfant qui sorti du sein maternel, communiquait encore au placenta par le cordon ombilical, et dont on n'aura opéré la section qu'après la sortie complète du délivre, et en conséquence, qu'après la cessation totale des pulsations du cordon. Le docteur Tartra vient d'observer récemment un accouchement exactement semblable, et dans lequel la section du cordon ombilical n'a eu lieu qu'après la sortie du délivre, et plusieurs heures après l'accouchement.

M - c.

2.^o L'inocuité de l'omission de la ligature chez les animaux.

2.^o En supposant même qu'on ne puisse regarder le mâchement du cordon comme la cause de son oblitération, parce que les pulsations de ses artères cessent, selon *Schael*, dès la naissance, et que, selon *Bardever* même, la section du cordon n'entraîne point d'hémorragie chez les animaux; il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut conclure avec certitude des animaux aux hommes.

3.^o L'afflux du sang vers les artères ombilicales diminué, à partir du moment de la respiration.

3.^o Cette diminution de l'afflux du sang n'est point assez considérable, pour qu'on ne doive encore redouter l'hémorragie ombilicale.

4.^o Le changement d'altitude de l'enfant après la naissance, changement qui décide une inclinaison nouvelle des angles des vaisseaux ombilicaux.

4.^o Des hémorragies ont quelquefois lieu par des vaisseaux dont les angles ont ce même degré. D'ailleurs, l'attitude de l'enfant, après la naissance, n'est point toujours droite; souvent, au contraire, il reprend la position courbe qu'il avait dans le ventre de la mère.

5.^o La coagulation du sang lorsque le cordon ombilical est exposé à l'air.

5.^o Cette coagulation n'empêche point constamment les hémorragies, elle les prévient seulement, et principalement lorsque le cordon est très-long et qu'il a été déchiré.

6.^o La contraction naturelle des vaisseaux.

6.^o L'orifice des artères (*lumen arteriarum*), reste toujours béant.

7.^o La compression exercée sur le cordon par le cercle tendineux des muscles abdominaux.

7.^o L'ouverture trop grande de l'ombilic rend cette compression nulle.

Enfin, les partisans de la ligature ombilicale peuvent alléguer en faveur de leur opinion, les exemples irrécusables d'hémorragies ombilicales survenues immédiatement après la naissance ou quelque temps après. La vacuité vasculaire (*keneangie, anaemie*) devient donc une condition de rigueur pour prouver l'hémorragie ombilicale, et c'est cet état des vaisseaux qui doit former le principal sujet de l'autopsie. Or, comme le cœur et les artères peuvent être dépourvus de sang sans que les autres vaisseaux le soient, on devra encore, et principalement, examiner si la même circonstance se présente dans les veines caves, pulmonaires et dans l'oreillette droite du cœur ; on appréciera en outre la pâleur des viscères et la vacuité du cordon ombilical même.

Toutefois cette vacuité peut encore dépendre de causes qui ont précédé l'enfantement. Messieurs Daniel (Ouv. déj. cit.) et N. G. Plouquet (1) les décrivent ainsi qu'il suit :

1.^o *Le décollement du placenta pendant la gestation*, d'où résulte une perte du sang qui retourne du fœtus, et en conséquence une nutrition vicieuse de ce dernier. On reconnaît cette circonstance aux hémorragies qui pré-

(1) *Commentarius medicus in processus criminales super homicidio, infanticidio et embryoctonia.* Argent, 1787.

cèdent de plusieurs semaines et même de plusieurs mois l'enfantement; à la surface lisse du placenta; aux lésions que l'on remarque à un ou plusieurs de ses vaisseaux, et qu'on découvre en insufflant le placenta par le cordon ombilical; enfin, à la mort de l'enfant avant ou pendant la naissance, ou à son extrême faiblesse.

2.^o *Une constitution vicieuse du placenta* peut, sans qu'il y ait eu d'hémorragie, donner lieu à une anaémie assez prononcée pour pouvoir lui attribuer la mort. Cette anaémie sera sur-tout frappante, lorsque la très petite quantité de sang qui se rencontrera encore dans les vaisseaux, se trouvera en même temps être comme décomposée par la putréfaction. *Fabricius* (Ouv. cit. 205) et *Bæssel* (Commerc. litt., Novemb. ann. 1736) citent deux cas de cette nature où chez des enfans morts-nés on trouva tous les vaisseaux vides, sans cependant pouvoir découvrir aucune trace d'hémorragie. Ici le placenta n'a dû s'altérer que vers la fin de la gestation, autrement la nutrition et la sanguification du fœtus n'auraient pu s'effectuer jusqu'à l'époque de sa mort.

3.^o L'anaémie, sans hémorragie, peut encore, et selon toute vraisemblance, résulter d'une *organisation vicieuse du cordon ombilical*, de sa flétrissure par exemple. Un pareil état doit nécessairement s'opposer au passage des liquides qui servent à la nutrition du fœtus.

Il résulte delà, que le placenta, le cordon ombilical, ainsi que l'habitude générale du nouveau-né, devront être examinés avec un soin particulier, afin de pouvoir juger de leur intégrité à l'impossibilité des circonstances précédentes.

Néanmoins, le placenta peut encore se détacher ou le cordon ombilical se rompre (1) pendant le travail de l'enfantement; ces accidents sont ordinairement suivis d'une violente hémorragie, même du côté de la mère. Il s'en suit, que lorsqu'en rencontrant un cordon ombilical déchiré, et qui n'aurait point été lié, on remarquerait en même temps une vacuité des vaisseaux qui rendrait vraisemblable l'hémorragie ombilicale, on devra encore s'instruire, non-seulement des circonstances qui auront précédé et accompagné l'enfantement; mais encore de l'état des poumons et des signes positifs ou négatifs de la vie de l'enfant après la naissance, ainsi que des moindres lésions que le cadavre pourrait présenter. En un mot, on ne s'attachera point exclusivement à l'omission de la ligature ombilicale, parce qu'il est des conditions sous lesquelles cette omission n'entraîne aucun danger.

L'hémorragie ombilicale prouve-t-elle pour

(1) Röderer element. artis obstetriciae, parag. 589, litt. æ.

la vie après la naissance ? Cette question a été résolue négativement par *Vater*, *Hebenstreit* et *Fischer*; on peut dire, en thèse générale, que leur opinion est fondée; parce que chez un enfant qui a été frappé de mort dans le sein maternel, il ne peut survenir d'hémorragie après la naissance. En pareil cas, si l'enfant, avant que de naître, avait perdu son sang par une rupture du cordon ou du placenta, on examinera la couleur des poumons, afin d'en induire si l'enfant a péri avant d'avoir vu le jour; cependant, comme selon *Camper*, l'insufflation artificielle des poumons peut produire une hémorragie ombilicale chez un enfant mort-né, cet indice ne pourra jamais constituer un signe certain de la vie du fœtus.

L'expérience a prouvé que les causes suivantes peuvent favoriser l'hémorragie ombilicale, savoir : la chaleur extérieure; un bain chaud; la section du cordon très-près du bas-ventre et avant la cessation des pulsations; l'origine immédiate des artères ombilicales de l'aorte, ou l'existence d'une seule artère ombilicale, irrégularité assez fréquente selon *Haller* (1), et qui s'oppose à une rétraction complète de l'extrémité artérielle; enfin, tout ce qui trouble la respiration, et notamment l'asphyxie.

(1) *Elementa physiol.*, tom. 7, pag. 496.

Résultats qui découlent des recherches précédentes.

A. Il résulte des raisonnemens et observations qui précédent, qu'il est des circonstances qui rendent la ligature ombilicale superflue, comme il en est d'autres où l'oubli de cette pratique entraînerait une hémorragie mortelle. On ne peut, en conséquence, établir en médecine légale, comme généralement mortelle, l'omission de la ligature ombilicale, et ce n'est qu'individuellement que ses dangers peuvent être jugés.

B. Comme, d'un côté, le cordon peut avoir été lié à diverses époques après la naissance, et que d'un autre côté un enfant auquel on n'a point fait cette ligature, peut périr par toute autre cause; il est inadmissible de conclure exclusivement de ce que le cordon ombilical a été lié ou ne l'a pas été, si l'enfant a succombé ou non d'une hémorragie ombilicale.

C. Plus le cordon ombilical aura été séparé près du bas-ventre, et plus l'hémorragie ombilicale acquerra de vraisemblance, principalement lorsque cette séparation aura été effectuée par un instrument tranchant; l'hémorragie ombilicale sera peu vraisemblable lorsque le cordon aura été déchiré et qu'il offrira des suggillations et du sang coagulé.

D. La vacuité des vaisseaux, considérée comme signe d'une hémorragie mortelle, sur-tout

la pâleur cireuse de la peau, la décoloration des viscères, l'absence du sang dans les gros troncs veineux et dans les oreillettes du cœur, notamment dans celle antérieure, ne prouvent pour une hémorragie ombilicale, qu'autant qu'il ne s'offre aucune autre lésion capable d'avoir produit une perte de sang, que l'habitude de l'enfant est parfaite, que le cordon n'est point flétri, que le placenta est entier, et qu'au surplus la vie de l'enfant, après la naissance, peut se démontrer.

E. Mais alors même que les signes qui viennent d'être exposés se réuniraient, on aurait encore tort de conclure qu'une hémorragie ombilicale a été provoquée à dessein de détruire le fruit, parce qu'un décollement trop précipité du placenta ou un déchirement du cordon, survenus pendant le travail de l'enfantement, pourraient également avoir donné lieu à une perte mortelle, et qu'après l'accouchement la mère aurait pu se trouver dans un état de syncope qui l'aurait privée de tout discernement.

Les circonstances de l'enfantement éclaireraient donc encore ici la religion du médecin légitiste ; mais ce ne sera qu'après les avoir comparées rigoureusement avec les faits qui découleront de l'autopsie, qu'il pourra émettre avec prudence et réserve ses conclusions définitives.

R A P P O R T

*fait à la Société Médicale d'émulation de Paris,
sur un Mémoire relatif à l'empoisonnement,
faisant partie d'un Ouvrage allemand intitulé:
Annales de Médecine politique, par JEAN-
HENRI KOPP, docteur en Médecine, profes-
seur de Chimie, de Physique et d'Histoire natu-
relle, à Hanau, correspondant étranger de la
Société Médicale d'Emulation de Paris, etc.*

MESSIEURS,

Dans votre séance du premier Février, pré-
sidée par M. le baron de Corvisart, je fus chargé
de vous rendre compte d'un ouvrage qui a
pour titre : *Annales de Médecine politique*
(Staatsarzneykunde), etc. J'ai cru devoir, avant
tout, préciser le sens que les Allemands atta-
chent aux mots *Médecine politique*. Admise
seulement depuis un petit nombre d'années,
cette expression sert à désigner collectivement
et la médecine légale et l'hygiène publique,
parce que ces deux branches, dont souvent
on confond le domaine, constituent en effet
l'application des sciences physico - médicales
à l'administration des états, c'est-à-dire à la
politique.

Aussi, M. le docteur Kopp a-t-il eu soin de séparer l'hygiène publique ou la police médicale, de la médecine légale ou judiciaire, et jamais ces deux branches ne s'y trouvent confondues.

Les annales dont j'ai à vous parler, se divisent en deux sections principales ; l'une comprend les mémoires sur divers sujets de médecine politique ; l'autre renferme les progrès et changemens les plus récents qu'a subis cette science.

Parmi les mémoires *d'hygiène publique*, le premier sur *l'Empoisonnement*, est du professeur *Wolfart*. L'auteur, après avoir rejeté les définitions du mot *poison*, adoptées jusqu'à ce jour, nous donne la sienne qui me semble en effet beaucoup plus exacte que celles qui l'ont précédée. « *On doit, dit-il, entendre par poison toute substance (soit simple, soit composée, soit faisant partie d'un corps composé), qui, appliquée à l'économie animale, peut, sans y exercer d'action visiblement mécanique, produire des changemens dans l'organisme, et en détruire l'harmonie, au point que la mort qui cependant n'est point une condition de rigueur, puisse devenir le résultat plus ou moins évident de ces mêmes changemens.* » Cette définition qui, selon l'auteur, fixe les acceptations relatives du mot, devient indispensable à la détermination des mesures

de police à établir contre les dangers de l'empoisonnement; car , dit-il , outre que ces mesures doivent toutes partir d'un point commun , il résulte encore de l'application précédente , qu'une substance , quelle qu'en soit la dose , ne peut être considérée comme poison lorsqu'elle est employée comme médicament , et qu'elle ne peut plus être regardée comme médicamenteusement , du moment où sa qualité ressort comme poison.

La difficulté de déterminer exactement la manière d'agir des poisons , d'où résulte l'impossibilité d'en prévenir et d'en arrêter les effets , empêche la police médicale d'offrir des mesures suffisantes contre tous les cas d'empoisonnement. Toutefois les travaux des modernes ont singulièrement éclairci plusieurs points de la toxicologie. Ce sont ces données , dit M. W.* , qu'il faut utiliser; et lorsqu'elles nous abandonnent , il faut au moins se borner à éloigner de la société les substances qui , soit individuellement (c'est - à - dire sous certaines conditions) , soit généralement , entrent dans la catégorie des poisons.

M. W.* regarde comme triple la manière d'agir des poisons. Ils agissent , dit-il , soit en produisant dans notre organisation des désordres matériels qui peuvent être saisis par nos sens , soit en y en produisant de moins matériels , et que nos sens ne peuvent percevoir ,

soit enfin en occasionnant à la fois des désordres sensibles et insensibles. La classe des premiers est la plus nombreuse ; son effet primitif et constant est l'inflammation des organes. La seconde classe se compose principalement des poisons végétaux ; elle semble porter exclusivement son action délétère sur l'organisation la plus profonde, et sur les fonctions qui en dépendent : l'action nerveuse, la sensibilité. M. W.* sent ici la difficulté insurmontable de déterminer si ces poisons exercent promptement dans les organes les plus déliés, une action analogue à celle que produit la classe précédente sur des organes plus matériels, ou bien, si leur influence destructive dépend uniquement d'un procédé dynamique, c'est-à-dire d'une action réciproque de forces. Je m'abstiendrai de suivre, à cette occasion, l'auteur dans ses divers raisonnemens, qui cependant sont moins abstraits que ceux qui prévalent aujourd'hui en Allemagne parmi certains sectateurs de *la philosophie de la nature*. Il improuve même avec raison cette direction vicienne de l'esprit, qui pour vouloir tout expliquer, se perd dans un labyrinthe d'hypothèses ténébreuses. La troisième classe établie par l'auteur, comprend la majeure partie des poisons produits par le règne animal, ainsi que ceux appelés communément *morbifiques*. Le professeur W.* rejette l'opinion des médecins qui

considèrent la plupart de ces poisons comme des fermens. Tous ces poisons, dit-il, et tous ces miasmes, agissent sur l'universalité de l'organisme sans y produire de changemens sensibles et desquels on puisse dire qu'ils se trouvent en rapport avec l'effet du poison. Quant aux altérations qu'à sa suite on remarque dans la forme et dans la combinaison organique, elles se bornent seulement à certains systèmes, et les humeurs ne se changent point directement en la même nature que le virus. Cet effet n'a lieu que secondairement, et devient le résultat de la modification produite dans les organes qui, par un mode insolite d'activité d'élaboration, produisent un virus semblable à celui parvenu de l'extérieur.

Quels sont les moyens qu'un gouvernement doit employer pour agir, autant que nos connaissances médicales le permettent, contre les poisons et les empoisonnemens? Telle est la question à laquelle l'auteur se propose de répondre.

Comme il est impossible de soustraire entièrement la société à l'influence des substances vénéneuses, soit à cause de leur utilité dans la médecine et dans les arts, soit par rapport à la facilité avec laquelle plusieurs de ces poisons se reproduisent, on doit se borner principalement à en limiter le débit. Ici le docteur W.* , après avoir parlé

d'une manière générale des divers réglements relatifs aux droguistes , aux pharmaciens et à plusieurs autres professions qui débitent ou emploient des poisons , aborde la question : *Jusqu'à quel point on doit répandre parmi le peuple les connaissances toxicologiques ?* Il est d'avis que ceux qui ont voulu les proscrire entièrement , comme aussi ceux qui ont voulu les propager d'une manière trop illimitée , ont également donné dans des extrêmes ; mais il pense que dans l'instruction primaire de la jeunesse , on ne devrait pas négliger de l'éclairer sur les qualités des poisons , et sur les moyens d'en combattre les funestes effets. Cette instruction , dit-il , fournira , il est vrai , des armes au crime ; mais il est bien à considérer que celui qui a le dessein de nuire , trouvera toujours , quelqu'ignorant qu'il soit , assez de moyens d'accomplir son funeste projet , d'autant mieux que la connaissance des poisons les plus ordinaires est assez répandue pour que quelques notions précises de plus , et qui souvent serviraient à déjouer des tentatives criminelles , puissent être regardées comme nuisibles. M. W.* désirerait sur-tout qu'on propagât les connaissances toxicologiques parmi les personnes qui , par état , emploient des substances vénéneuses , et qui en conséquence se trouvent plus particulièrement exposées à leur action. A cet effet , il voudrait que dans

les académies on consacrât des cours spéciaux à la doctrine des poisons , et qu'en outre les facultés de médecine établissent un choix des secours à prodiguer dans les diverses espèces d'empoisonnement. Un ouvrage de ce genre devrait être conçu de manière à être à la portée de ceux qui ne seraient point médecins , et sur-tout des curés et des maîtres d'école de campagne.

Après ces considérations , l'auteur se livre à quelques recherches sur le diagnostic et le traitement des empoisonnemens. Quant au premier , M. W.* démontre d'une manière frappante , combien il est facile quelquefois de prendre pour le début d'une maladie étrangère à un empoisonnement , ce qui est réellement l'effet d'un poison , *et vice versa*. Qu'au milieu d'une épidémie dysentérique , par exemple , un individu se trouve subitement atteint de coliques , comment distinguerat-on si ce symptôme tient à l'influence épidémique ou à la présence d'un poison ? L'auteur fait encore sentir la difficulté de déterminer , dans tous les cas , quelle est l'espèce de poison qui exerce ses ravages. Il conclut de ces obstacles , que le médecin a sur-tout besoin d'une extrême prudence lorsqu'il s'agit de déterminer l'espèce d'empoisonnement et d'y remédier , d'où je conclus , à mon tour , que son projet de populariser les connaissances toxicologiques devra

présenter des difficultés proportionnées à ces mêmes obstacles.

M. W.* , après avoir considéré les organes de la digestion comme le point central des forces assimilatrices et reproductive , en tire la conséquence que le système digestif est toujours plus ou moins compromis , même dans les cas d'empoisonnement où il n'y a pas eu application immédiate du poison à ce système , et où l'atteinte vénéneuse ne semble s'être portée primitivement que sur l'action nerveuse . L'auteur indique en outre plusieurs autres règles relatives au diagnostic de l'empoisonnement ; mais comme elles ne présentent rien de neuf , j'ai cru devoir me dispenser de les rapporter.

M. W.* termine en indiquant quelques vues générales sur la thérapeutique des empoisonnemens. Il prend pour base sa division des poisons selon leur action , et établit les indications suivantes :

1.º Les poisons tels que ceux minéraux , et qui produisent des désordres assez matériels pour pouvoir être perçus par nos sens , doivent être combattus par des moyens qui détruisent la spécificité de ces substances vénéneuses , et les modifie de manière à les priver de leur qualité délétère. La chimie moderne a puissamment contribué à éclairer cette partie de la thérapie , essentiellement chimique.

2.º Les poisons qui , sans produire de dé-

sordres organiques perceptibles à nos sens, semblent attaquer directement les fonctions nerveuses, devront être combattus par des substances connues pour agir pareillement sur le système nerveux, et y modifier la sensibilité d'une manière, si on peut ainsi dire, opposée à l'action des poisons dont il s'agit. C'est ainsi qu'on administre le café contre l'opium, et les acides végétaux contre les poisons narctiques.

3.^o La classe des poisons mixtes, c'est-à-dire de ceux qui agissent directement sur le système nerveux, en même-tems qu'ils décident des altérations organiques sensibles, exige des moyens qui, en neutralisant cette dernière propriété, contrarient l'action du poison sur les fonctions des nerfs. Tels sont les oxydes mercuriels contre la siphylis, et même contre le virus variolique.

Il est encore une partie essentielle du traitement, que l'on pourrait appeler la partie mécanique; elle consiste à isoler la substance vénéneuse de l'organisation, soit 1.^o *en évacuant* le poison, soit 2.^o *en l'enveloppant*. Ce traitement ne se borne pas seulement aux empoisonnemens par ingestion, il s'étend encore à ceux qui s'effectuent par une application vénéneuse à la surface extérieure du corps. Il est un des plus essentiels, et réussit le plus souvent, pourvu qu'il ait été administré à tems.

M. W.* est convaincu qu'un médecin qui aura présentes à la mémoire les distinctions qui viennent d'être établies , formera son plan de traitement avec toute la promptitude et la certitude convenables aux cas d'empoisonnement.

L'auteur regarde le lait , l'huile et le savon , comme du nombre des substances qui produisent des changemens de combinaison dans la plupart des corps avec lesquels on les met en contact, et en conséquence dans les poisons. En effet , le lait , l'huile et encore plus le savon , ont été regardés de tout tems comme d'excellens antidotes ; le savon par cela même qu'il est un composé d'huile et d'alkali , doit avoir une affinité marquée avec presque tous les corps. Quant à l'alkali seul , soit comme ammoniac , soit comme potasse , soit enfin comme soude , ses effets sont tellement salutaires dans un grand nombre d'espèces d'empoisonnement , que l'on serait tenté de le recommander généralement , et que l'on devra y recourir presque toujours dans les cas douteux , quant à l'espèce du poison pris.

M. W.* cite à la fin quelques cas où les alkalis lui ont été d'un grand secours. Voici à peu près comment il s'exprime :

Les alkalis qui avaient déjà été recommandés par les docteurs *Moodie* et *Ramsay* de Charlestown , comme presque spécifiques contre la

morsure de la vipère (*Medical and physical Journal 1804*), m'ont été extrêmement utiles dans trois cas d'empoisonnement tout à fait différens. Dans le premier, une famille composée de huit personnes, dont deux adultes, deux enfans de trois à six ans, et quatre de douze à dix-sept ans, avait été empoisonnée par de la ciguë. Le sujet de la seconde observation, était un garçon de six ans, empoisonné par des amandes amères ; dans la troisième, enfin, il s'agissait d'une famille de cinq personnes, c'est-à-dire du père, de la mère, de la fille âgée de treize ans, et de deux autres enfans de quatre à huit ans, presqu'asphyxiés par la vapeur du charbon.

Dans l'empoisonnement par la ciguë, je donnai la teinture kaline préparée selon la pharmacopée prussienne (1), à la dose de cinq jusqu'à seize gouttes par heure ; aussitôt les symptômes les plus violens, les vomissemens surtout, les vertiges et les convulsions céderent. Dans l'empoisonnement par les amandes amères, je donnai la liqueur ammoniacale ani-

(1) Alkali caustique sec et nouvellement préparé quatre onces ; réduisez-le en poudre dans un mortier de fer échauffé ; versez cette poudre dans deux livres d'esprit-de-vin, agitez, et faites digérer le tout pendant quelques jours sur du sable chaud, dans une cucurbité de verre recouverte de son chapiteau.

sée⁽¹⁾, à la dose de cinq gouttes de quart d'heure en quart d'heure. Je m'attachai de préférence à ce remède, parce que j'avais déjà remarqué tous les signes d'une mort prochaine, et qu'il s'agissait de recourir à un moyen à la fois prompt et actif; aussi le succès fut-il décisif. Enfin, dans l'empoisonnement par les vapeurs de charbon, les malades furent arrachés des bras de la mort par la teinture kaline aidée d'un traitement diététique et prophylactique.

M. Wolfart réserve pour une autre occasion de publier ses diverses observations d'une manière plus détaillée.

(Les prochains Numéros, en donnant la suite de ce rapport, feront connaître l'analyse d'autres Mémoires intéressans contenus dans l'ouvrage du docteur Kopp.)

QUESTION proposée par M. le professeur HUFELAND, de Berlin, dans son Journal de médecine pratique, Avril 1809.

Traduction littérale.

Se permet-on, à l'Hôtel-Dieu de Paris, d'étouffer les hydrophobes?

Un voyageur respectable me rapporte qu'en

(1) Alcohol, douze onzes; huile essentielle d'anis, demi-once; ajoutez à la solution, ammoniaque caustique 5 gros.

1802, pendant son séjour à Paris, on amena à l'Hôtel-Dieu, un homme atteint d'hydrophobie, et que les progrès de la maladie ayant exclu tout espoir de guérison, on reçut l'ordre d'étouffer l'hydrophobe entre des matelas; ce qui fut exécuté. Le malade, coutelier de profession, demeurait sur le boulevard des Italiens, et sa veuve occupait encore, en 1804, le même logement. On ajoute ces détails afin de mieux faire ressortir la véracité ou du moins la bonne foi du voyageur, et de faciliter les recherches qui pourraient être entreprises à ce sujet.

Ce fait, s'il est réel, ne peut qu'exciter l'étonnement général; car aucun médecin n'a le droit de priver, à dessein, un individu de l'existence, sous quelque prétexte que ce puisse être: aussi ne connais-je aucun établissement où un pareil procédé soit usité. Si le fait est faux, il doit importer à l'administration des hospices, de saisir l'occasion qui se présente de repousser publiquement une inculpation injuste, ou du moins de remédier à un abus des plus graves.

Dans tous les cas, comme il est beaucoup de personnes dans Paris et hors Paris, qui paraissent être convaincues de l'existence d'une pratique aussi barbare, la question sur laquelle je désire être éclairé, intéresse de trop près l'honneur de notre art, pour que je n'aie pas

dû en provoquer la solution, d'autant plus que j'ai la certitude que mon journal a des lecteurs en France.

Signé, HUFELAND.

REPONSE.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de répondre à l'article du numéro de votre Journal pour le mois d'Avril, dans lequel vous demandez s'il est vrai que l'on soit en France, et particulièrement à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans l'usage d'étonnner les hydrophobes. L'histoire du malade dont vous parlez, est trop récente pour qu'il ne soit pas très-facile de vous donner, à son sujet, les renseignemens les plus précis et les plus positifs; voici le fait:

Le nommé *David-Cousin*, coutelier, boulevard des Italiens, N.^o 9, fut mordu par un chien, étant à la chasse, dans le cours de l'an 1802. Les symptômes de l'hydrophobie se manifestèrent peu de tems après; on le transporta, pour plus de sûreté, à l'Hôtel-Dieu; il fut placé à la salle Saint-Charles, parmi les autres malades.

Le docteur Asselin, médecin de cette salle, le traita par les anti-spasmodiques.

TOME III.

F f

Cet homme fut visité par tous les chirurgiens et médecins de l'hôpital , par ses amis et les personnes de sa famille.

Le docteur Lepreux , médecin en chef et le docteur Bosquillon , l'un des médecins ordinaires , ont été appelés près du malade , par le médecin traitant.

Ce dernier qui , comme on sait , a embrassé l'opinion , déjà fort ancienne d'ailleurs , que l'hydrophobie est uniquement produite par des affections morales , voulait porter son doigt dans la bouche du malade , persuadé qu'il ne serait pas mordu , ou que s'il l'était , l'impression de la salive serait nulle. Les accidens de l'hydrophobie se développèrent avec violence , et le malade succomba au bout de trois jours.

Ainsi , le sujet cité à M. Hufeland , a tout simplement subi le sort fort ordinaire aux malheureux affectés de cette fatale maladie.

Le peuple , même dans les grandes villes , croit et répète qu'on fait périr les hydrophobes en les étouffant ou en les saignant aux quatre membres. Nous ne connaissons aucun exemple de l'exécution de cette pratique en France , et nous n'eussions même pas supposé que , chez aucune des nations éclairées de l'Europe , on put se comporter ainsi envers les malheureux atteints d'hydrophobie. Votre lettre , Monsieur , nous ayant portés à faire quelques recherches sur l'origine de cette tradition populaire , nous

avons trouvé dans la police médicale du docteur Pierre Frank, des raisons de croire que cette manœuvre a très probablement été usitée en Angleterre, en Allemagne et en Suisse; mais l'auteur ne dit rien de la France. Le docteur Frank, en parlant de la rage, dit positivement que le Prince-Evêque de Spire, défendit, par une ordonnance expresse, d'étouffer ou de saigner à mort les hydrophobes.

Ce que dit Mead, dans son Traité des poisons, pag. 176, prouve que le même usage existait dans les campagnes d'Angleterre. Tissot, dans son Avis au peuple, s'élève également contre cette méthode barbare.

Permettez-nous, Monsieur, de vous complimenter ici sur le mérite et l'utilité de vos ouvrages, et daignez agréer l'expression de notre considération la plus distinguée.

POUR COPIE CONFORME,
Le Rédacteur principal.

Extrait d'un Mémoire ayant pour titre : Examen de l'action de quelques végétaux sur la moelle épinière; lu à l'Institut de France, le 24 Avril 1809, par M. MAGENDIE, docteur en médecine.

Messieurs Magendie et Delille ont pratiqué une série d'expériences propres à déterminer quels sont les effets de la plante appelée *Upas*

F f 2

tianate, dont les habitans de Java et de Borneo se servent pour empoisonner leurs flèches. On s'est servi de l'extrait de ce végétal rapporté par M. Léchenaux, l'un des naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin, qui se propose d'en publier lui-même la description et l'analyse chimique. M. De Jussieu pense que *lupas* se rapproche beaucoup du genre *Strychnos*, qui est placé à la suite des Apocynées, dans la méthode des familles naturelles.

Les auteurs du mémoire ont imité le procédé des insulaires pour empoisonner leurs armes ; ils ont enduit d'extrait d'*upas*, de petits morceaux de bois ayant la forme d'une plumie à écrire. Lorsque le poison fut desséché, ils enfoncèrent l'un de ses morceaux de bois imprégnés de la substance délétère, dans les muscles de la cuisse d'un chien ; au bout de trois minutes, les muscles se contractèrent convulsivement, et la tête se renversa en arrière ; la colonne vertébrale se redressa fortement ; les membres thoraciques ou antérieurs abandonnèrent, un moment, le sol par l'effet de ce redressement.

Des alternatives de repos et de mouvements convulsifs toujours croissants eurent lieu, et bientôt manifestèrent toutes les apparences d'un véritable tétanos. Une simple application de la main sur la région du cœur, pour s'as-

surer de l'état de la respiration, détermina une roideur tétanique universelle ; une dernière convulsion tétanique très-violente, qui dura environ deux minutes, fit succomber l'animal.

La même expérience répétée sur un cheval, six chiens et trois lapins, a constamment offert les mêmes résultats.

A l'examen du cadavre des animaux qui succombent aux effets de ce terrible poison, on trouve les parties avec lesquelles il a été mis en contact, colorées en jaune brunâtre, et l'appareil circulatoire artériel et veineux, gorgé de sang d'un noir foncé.

Quelques autres expériences ont été tentées pour mieux connaître encore l'action de l'*upas*.

On a injecté dans la cavité péritonéale d'un chien, une certaine quantité d'eau dans laquelle on avait fait dissoudre un peu d'extrait de cette plante. Les accidens convulsifs et tétaniques indiqués plus haut, se déclarèrent au bout de 20 secondes ; leur succession fut très-rapide. L'animal pérît au troisième accès.

L'asphyxie et la mort, dès la deuxième attaque de tétanos et de convulsions, furent le prompt résultat de l'injection d'un *solutum aqueux d'upas* dans la plèvre d'un cheval.

Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que les accidens se sont manifestés à un haut degré, toutes les fois que l'*upas* a été injecté dans des cavités tapissées de membranes muqueuses,

ou qu'il a été pris avec les alimens. L'absorption a paru lente dans ces cas.

Jamais il n'a été observé le moindre caractère physique et sensible d'irritation ou de lésion locale sur les membranes séreuses ou muqueuses des sujets dont les organes avaient éprouvé le contact immédiat de l'*upas*.

Messieurs Magendie et Delille ont aussi voulu résoudre l'importante question, de savoir si ce subtil poison agissait sur le système nerveux par l'intermédiaire de la circulation ; ils ont injecté 30 gouttes de la solution aqueuse de cet extrait dans la veine jugulaire d'un cheval vigoureux : le tétanos s'en suivit aussitôt, et l'animal mourut en trois minutes.

On a remarqué que l'*upas* déterminait plus lentement la mort, lorsqu'on lui faisait parcourir un plus long trajet pour arriver à la moelle épinière. Toutes les fois qu'on l'a injecté dans l'une des artères carotides, l'animal a d'abord été tourmenté par des agitations violentes, puis il s'est roulé et ramassé en boule, à l'instant où le poison a semblé parvenir au cerveau.

Lorsqu'on coupe la moelle de l'épine au-dessous de l'occipital, après l'inoculation ou l'injection de l'*upas* dans une partie quelconque du corps, on ne détourne point le tétanos et les convulsions par cette section, et les accidens ne cessent qu'avec la circulation.

Les animaux qui sont soumis à cette expérience, succombent plus promptement lorsqu'ils sont affaiblis par une cause quelconque, et résistent davantage lorsqu'ils sont vigoureux.

Si, au lieu de couper la moelle au-dessous de l'occipital, on enfonce une tige de baleine ou de métal dans le canal de l'épine, et si on la désorganise complètement, il ne survient pas de convulsions; et dans les cas où il s'était déjà manifesté quelque affection convulsive à l'instant où on déchirait la moelle, elles ont discontinueé successivement, à commencer des membres antérieurs vers les postérieurs, à mesure que l'instrument pénétrait davantage dans le canal vertébral, et y occasionnait une destruction plus grande.

Dans les expériences où l'on a mis en contact l'une des extrémités de la moelle de l'épine coupée en travers, avec une petite quantité d'*upas*, il n'entre en convulsion que les parties dont les nerfs partent de la portion de la moelle épinière sur laquelle l'action de la substance vénéneuse a lieu.

Les phénomènes principaux observés dans ces expériences, ont fait tirer à MM. Magendie et Delille les conclusions suivantes :

1.^o Que l'*extrait d'upas* agit spécialement sur la moelle de l'épine, quelque soit d'ailleurs le procédé mis en usage pour le faire pénétrer dans les diverses parties du corps.

2.^o Que les animaux empoisonnés par cette substance succombent à l'asphyxie, suite constante et très-prompte du tétanos des muscles thorachiques.

Beaucoup d'expériences diversifiées ont aussi prouvé que l'*upas* inoculé ou mêlé aux alimens

et aux boissons, à des doses très légères, n'entraîne pas la mort, mais les accidens que produirait toute autre excitation violente de la moelle épinière.

Les auteurs du mémoire pensent que peut-être on pourrait tirer quelque avantage de l'emploi de cette substance si éminemment active, dans les maladies dont la cause paraît être la faiblesse ou le défaut d'action de la moelle de l'épine. MM. Magendie et Delille se proposent de faire des recherches et des essais qui les mettront à même de décider cette question d'une importance majeure pour la thérapeutique.

S'il est vrai que l'*upas* dont l'action sur l'économie animale paraît si énergique et si malfaisante, porte ses effets sur le système nerveux, sur le cerveau, et particulièrement sur la moelle épinière, comme le prouvent les expériences très-bien faites que nous venons d'indiquer ; si les accidens que cette substance occasionne sont constamment un état convulsif, le tétanos et l'asphyxie, par suite de la lésion nerveuse des muscles thoraciques, on doit vivement désirer que MM. Magendie et Delille poursuivent leurs essais et puissent parvenir à quelques données positives sur l'emploi de ce terrible moyen, comme médicament, dans les cas beaucoup plus nombreux qu'on ne pense communément, de lésions asthéniques de la moelle de l'épine, et de toutes les parties qui reçoivent d'elle leurs nerfs.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, quelques autres détails sur l'*upas*, résultant de plusieurs recherches que nous avons faites sur ce sujet. — R***r.

V A R I É T É S.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

Essai sur l'Emphysème, par le docteur VERDEYEN fils, de Bruxelles, médecin de la faculté de Paris, 1809. — Extrait par le docteur LACOMBE, membre résidant de la Société.

Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte d'un ouvrage ayant pour titre : *Essai sur l'Emphysème*, thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, par J. A. Verdeyen.

L'auteur ayant de chercher à déterminer l'état de la science, relativement à l'emphysème, donne d'abord une idée générale de ce qui a été dit sur ce mode de lésion, depuis le livre *De Flatibus*, attribué à Hippocrate, jusqu'à celui que M. Vidal, médecin à Marseille, vient de publier sous le titre d'*Essai sur le gaz animal considéré dans les maladies, ou Renouvellement de la doctrine de Galien, concernant l'esprit flatueux*.

M. Verdeyen expose ensuite la synonymie, la définition et le siège de l'emphysème, les causes et le mécanisme de cette infiltration gazeuse, les symptômes et le diagnostic, le prognostic et le traitement; enfin, il dit un mot de l'emphysème artificiel.

Il définit l'emphysème une tumeur le plus ordinairement molle, très-élastique, indolente, et qui n'altère pas la couleur naturelle de la peau. L'auteur ne parle pas de la crépitation qui rend la tumeur lorsqu'on la comprime avec la main, et qui est cependant, comme on sait, le signe pathognomonique de l'emphysème.

Le tissu cellulaire, soit sous cutané, soit parenchymateux, est le siège ordinaire de l'emphysème, qui peut

*être produit par une plaie de la peau , ou par la bles-
sure intérieure d'un organe accessible à l'air. Il peut
aussi se développer spontanément dans l'intérieur des
parties.*

De tous les organes internes , les poumons sont les plus sujets à l'emphysème traumatique , par un méca-nisme que l'auteur explique de la manière suivante : « Si un instrument a percé obliquement les parois tho-» rachiques , s'il a produit une plaie étroite , sinueuse , » dont les ouvertures ne se correspondent pas , ou si la » plaie est devenue telle , soit par un changement de » position qui ait altéré le rapport des parties , soit par » le gonflement des organes , ou par des caillots de sang , » ou par d'autres corps étrangers qui obstruent le pas-» sage , l'air ne cesse pas alors de pénétrer dans la poi-» trine pour occuper le vide formé dans l'inspiration , » et remplit peu à peu la cavité. Le fluide introduit n'a » pas la même facilité pour sortir qu'il avait eue pour » entrer. Comprimé alors par les parois de la poitrine » affaissée , il tend à sortir par où il a pénétré ; mais la » forme que nous avons supposée à la plaie y mettant » obstacle , il s'insinue dans les cellules du tissu lami-» neux , et forme une tumeur flatulente qui s'accroît » successivement . »

Plus bas , l'auteur fait encore cette supposition : « Si les » poumons ont été blessés par l'instrument qui a pénétré » dans la poitrine , il sort aussi de l'air par la plaie faite » à ces viscères , et ce fluide , après avoir rempli la ca-» vité thoracique , passe dans le tissu cellulaire , etc. »

L'emphysème traumatique peut encore arriver à la suite de la fracture d'une côte , sans plaie extérieure , si les extrémités aiguës des fragmens blessent le poumon , à moins que le gonflement des bords de la plaie , ou le sang coagulé , ne ferme le passage de l'air.

En parlant de cette espèce d'emphysème , je citerai

l'observation suivante d'un enfant âgé de douze ans, qui vient de mourir entre mes mains, moins de dix-huit heures après une contusion violente de la poitrine, sans que j'aie pu reconnaître la fracture d'aucune côte, aucune échymose, ni plaie extérieure.

Lundi dernier, 19 Juin, huit heures du soir, cet enfant étant à jouer dans la place des Jacobins, remplie de bois de charpente, fut renversé par une solive qui lui tomba transversalement sur la partie antérieure et inférieure du thorax; il eut néanmoins la force d'écartier cette pièce de bois, de se relever et de rentrer chez lui où on le mit aussitôt au lit. Il parut d'abord moins ému de son accident que des reproches qu'il craignait de recevoir de ses père et mère alors absens. On lui fit prendre une infusion vulnéraire qu'il rendit bientôt par le vomissement. Appelé au bout de trois heures auprès de lui, et l'ayant examiné avec attention, je ne reconnus aucune lésion extérieure, excepté un commencement d'emphysème dans l'hypocondre gauche; l'enfant rapportait le siège de la contusion qu'il avait reçue, à la région des côtes asternales; il ne souffrait pas de la tête; la respiration était de toutes les fonctions celle qui présentait quelque dérangement; cependant, les mouvements d'inspiration étaient presque complets, la locomotion ne paraissait aucunement gênée: le malade se tenait à volonté sur son séant, se tournait facilement en tout sens, et n'éprouvait aucun sentiment de piqûre dans la poitrine; mais il avait quelques envies de vomir et de la soif, ce qui me détermina à prescrire une limonade cuite pour boisson, la saignée, le repos et la diète. Les parens s'étant opposés à l'usage de la lancette, j'eus recours aux sangsues: j'en appliquai dix sur le point emphysémateux, que je couvris ensuite d'un petit cataplasme de mie de pain, pour favoriser l'écoulement du sang, qui n'a donné quell'équivalent d'une demi-palette.

Je restai deux heures auprès du malade, que je quittai dans un état de calme, en apparence, très-satisfaisant : il était une heure du matin. Sa mère me pria même de ne revenir que l'après-midi, sauf à envoyer chez moi s'il survenait quelqu'accident. On vint me chercher avec beaucoup d'instance vers midi ; l'enfant n'avait dormi que par intervalle, un vomissement de matière poracée s'était renouvelé plusieurs fois ; à dix heures, il survint un délire qui devint de plus en plus violent jusqu'à midi que les extrémités se réfroidirent subitement.

J'arrivai alors, le malade était encore un peu dans le délire, mais il me reconnut bientôt, ainsi que ses parens ; il avait les pupilles extrêmement dilatées ; je lui fis prendre de l'eau de mélisse. L'ayant examiné de nouveau, je ne reconnus encore aucune lésion extérieure, seulement l'abdomen était sensiblement météorisé : l'enfant mourut à une heure, sans agonie ou du moins sans aucun phénomène remarquable, autre que la dilatation des pupilles, le réfrigissement rapide des extrémités qui étaient déjà violettes lorsque l'enfant avait encore toute sa connaissance. Mon premier soin, en arrivant, fut de demander un confrère ; je désignai M. Tartré, qui était alors absent, mais qui devait incessamment rentrer : nous ne nous sommes point rencontrés ; le malade étant mort dans l'intervalle, je me retirai. Je n'ai point fait l'ouverture du cadavre ; néanmoins l'emphysème de l'hypocondre gauche, me porte à croire qu'un certain nombre de vésicules pulmonaires a été rompu par le poids de la solive ; le vomissement, que le foie et l'estomac ont été contus, et la dilatation des pupilles non moins que la rapidité avec laquelle cette chute est devenue funeste, me fait également présumer qu'il y a eu une forte lésion du cerveau, indépendamment de la double infiltration d'air et de sang qui a eu lieu dans la poitrine, et qui est, selon nous, la cause principale de la mort de cet enfant.

A l'exemple de Cullen, M. Verdelyen distingue quatre espèces principales d'emphysème : le traumatique, le véneneux, le spontané et l'hystérique. Tout ce qu'il dit à ce sujet est plein de vues judicieuses dont je ne pourrais donner ici qu'une idée imparfaite. Il expose ensuite les symptômes et le diagnostic de l'emphysème, il en examine la marche et les effets : je n'arrêterai votre attention que sur ce qu'il dit du pronostic et du traitement.

L'emphysème spontané ou produit par des causes internes, vitales ou chimiques, toutes choses égales d'ailleurs, est plus grave que l'emphysème traumatique. Avant ce qui vient de m'arriver, j'avais la même opinion que l'auteur, et en rapportant cette observation, je me suis proposé d'ajouter une nouvelle preuve de la circonspection que nous devons apporter dans le pronostic en général.

L'emphysème local sous-cutané se guérit pour l'ordinaire, dit l'auteur, assez facilement ; abandonné à lui-même, il disparaît souvent sans les secours de l'art ; mais celui de la thyroïde est plus opiniâtre que tout autre, parce que l'air peut s'y renouveler à proportion qu'il est absorbé.

L'emphysème sous-cutané universel, presque toujours produit par une plaie de poitrine, exige qu'on élargisse la plaie trop étroite, afin de donner une libre issue à l'air renfermé dans la cavité thoracique.

Lorsque ce fluide est répandu dans des parties éloignées, on fait des incisions assez profondes pour en faciliter la sortie.

L'auteur a cité dans sa dissertation plusieurs observations d'emphysèmes, recueillies par Amb. Paré, Méry, Littré, Duvernoy, Dehaen, Dan. Hofmann, Sauvages, Morgagni, Bichat, Vidal, etc., qui la rendent des plus intéressantes ; le style est correct, et la discussion

bien établie. Cette dissertation est terminée par quelques réflexions sur l'emphysème artificiel. L'auteur cite successivement plusieurs observations recueillies, entr'autres, par les docteurs Portal et Keraudren; la première est d'une femme qui, par le moyen d'une ouverture imperceptible pratiquée au pli de l'aine, et bouchée artis-tiquement par une mouche, produisait un emphysème artificiel dans les parois abdominales, et simulait ainsi, par le volume excessif du ventre, une ascite très-développée.

L'auteur rapporte la dernière observation dans les termes suivans: M. Keraudren, médecin en chef de la Marine, a vu à Brest un bâteleur qui produisait à volonté sur un enfant les difformités les plus hideuses et les plus singulières sur telle ou telle partie du corps, à l'aide d'insufflations et de ligatures diversement distribuées. Le but de cet homme était de gagner de l'argent, en faisant voir une conformation extraordinaire.

La dissertation de M. Verdeyen paraît digne d'occuper une place distinguée parmi celles qui honorent la Faculté de Médecine de Paris.

RECHERCHES sur la nature, la cause et le traitement du Croup, par F. HOME, traduit de l'anglais par le docteur RUELTTE, membre titulaire de la Société. — 1809.

Extrait par le Docteur ROUSSILLE-CHAMBERU, Médecin en chef des armées, etc. etc., Membre titulaire de la Société.

Le traducteur expose les motifs de son travail: l'original qu'il transmet dans notre langue étant devenu rare, le livre du médecin d'Édimbourg devant toujours faire autorité, la traduction ci-jointe et soignée que vient de

publier notre collègue le docteur Ruette, est un service rendu à la science.

L'auteur, il y a quarante ans, redoutait, en médecine, les écarts de l'imagination : il craignait qu'à l'avancement progressif des connaissances, ne succédât leur décadence. Il paraît avoir pressenti l'abus de ces classifications où l'on morcelle l'objet par trop de sous-divisions ; il préfère à de telles nouveautés, l'étude de chaque maladie considérée dans sa marche, dans son caractère, et prise dans son ensemble : il recommande l'exactitude des monographies, la description scrupuleuse des phénomènes, les recherches de l'autopsie cadavérique et la fidélité de l'observation.

En référant à ces principes, F. Home est le premier qui ait donné, sur la suffocation striduleuse des enfans, un ouvrage *ex professo*. Quoiqu'il n'ait pas jugé que la maladie fût nouvelle, il est certain que, jusqu'à lui, il n'en existait aucune description précise, et qu'il a traité un sujet neuf. Du premier coup-d'œil, il place le croû p au nombre de ces accidens pathologiques qui appartiennent à des causes purement locales. C'est sur les bords de la mer ou dans le voisinage des marais, par une température humide et froide, que cette funeste maladie semble plus constamment se faire remarquer.

Les douze observations rapportées par l'auteur, sont bien essentielles à méditer. Ses trois premiers malades lui ont présenté les conditions de la diathèse inflammatoire, et ils ont guéri : la diathèse doit être la même dans tous les cas semblables, et la célérité des secours indiqués, semble devoir promettre le même succès. Cependant, le sujet de la quatrième observation, âgé de sept ans, est mort dans la nuit du cinquième jour, malgré que le médecin appelé la surveille, se fut précautionné de la saignée, d'un vésicatoire autour du cou, et de sangsues à la gorge.

« L'ouverture du cadavre, dit-il, n'offrit nulle apparence d'inflammation à l'arrière-bouche; mais à ma grande surprise, toute la partie supérieure de la trachée artère était couverte intérieurement d'une fausse membrane blanche, lisse et épaisse, libre et flottante dans sa plus grande étendue, adhérente dans quelques endroits, mais si légèrement, qu'on pouvait aisément l'enlever; de la matière purulente était répandue derrière cette membrane et dans ses environs; la roue des parties subjacentes n'annonçait pas un grand degré d'inflammation; la partie inférieure de la trachée avait le même aspect; la fausse membrane, plus lisse, plus épaisse, semblait se rapprocher davantage d'une matière purulente, laquelle remplissait les bronches, et il nous fut facile d'en recueillir une très-grande quantité. La substance du poumon était saine et dans un état naturel. »

« Ces phénomènes, ajoute l'auteur, me parurent si surprenans, si extraordinaires, que je les regardai comme accidentels, et non comme des effets naturels de la maladie. » Il fut bientôt tiré de son erreur par la seconde occasion qu'il eut de constater l'existence de la fausse membrane chez la sœur du malade précédent, sujet de la cinquième observation, âgée de cinq ans, atteinte du même mal que son frère, à environ cinq semaines d'intervalle, et ayant pareillement succombé.

Les six observations qui suivent, achèvent de démontrer la production de ce même édouit plastique, toutes les fois que la toux et la voix sont rauques et sifflantes, outre la difficulté de respirer, la fréquence du pouls et d'autres phénomènes toujours décrits avec soin. La douzième et dernière observation communiquée au médecin d'Edimbourg, présente un fait qui lui a paru unique: c'est la couleur noire d'un morceau de membrane rejetée par la toux, quelques heures avant la mort.

Dans un premier corollaire, on lit le détail des signes distinctifs de la maladie : voix grêle, aiguë, difficile à décrire ; tranquillité des malades ; libre exercice des sens, respiration laborieuse et prompte ; pouls fréquent, quelquefois fort dans les commencemens, toujours petit et faible vers la fin, déglutition à peine gênée, tout au plus une légère inflammation à la gorge, quelquefois un léger gonflement extérieur, plus souvent une douleur sourde, etc.

Le deuxième corollaire concerne la saison froide qui, le plus ordinairement, concourt, avec l'âge, les localités et quelques maladies antécédentes, telles que la coqueluche, la variole et la rougeole, pour prédisposer au croup.

L'auteur fonde un troisième corollaire sur ce que l'autopsie cadavérique induit à considérer le siège du mal dans les glandes muqueuses, vers la partie supérieure de la trachée, et le long de la partie postérieure dénuée de cerceaux cartilagineux. La forme du canal et l'action de l'air expliquent la configuration de la fausse membrane.

Il continue, dans le quatrième corollaire, à faire le rapprochement de toutes les notions pathologiques qui tendent à mettre en évidence les qualités viciées du mucus, comme capables de produire la fausse membrane, et le pus qui enduit le larynx et les bronches, sans aucune trace d'ulcération.

L'objet du cinquième corollaire est de distinguer deux états ou périodes successifs dans le croup.

« Le premier est le moins grave ; le pouls y est généralement fort, la face rouge, la toux considérable, et les évacuations peuvent être utiles. Dans le second, qui est extrêmement dangereux, le pouls est petit et très-fréquent, la langue humide, la toux moins fréquente, la faiblesse et l'anxiété extrêmes, et les évacuations sont rares et peu abondantes. »

» cuations ne font que précipiter la mort. L'un de ces états peut s'appeler état *inflammatoire*, et l'autre, » état de *suppuration*. » M. Homé donne, pour signe du dernier, l'apparence de quelque matière purulente rendue en vomissant ou en toussant, et le dépôt d'un sédiment de même nature dans les urines, qui, durant la première période, restent toujours claires.

Les causes de la maladie une fois connues, est-il dit dans le sixième corollaire, il ne paraît pas difficile d'expliquer ses divers symptômes, tels que l'altération de la voix, le développement de la fièvre, la respiration laborieuse, la faiblesse, l'œdème, etc.; mais l'auteur est étonné que la douleur soit absolument nulle, ou si légère qu'à peine elle se fasse ressentir. Ce phénomène négatif lui paraît dépendre de quelque cause inconnue.

Le pronostic du croup est discuté dans le corollaire septième, à raison de l'intensité des accidens. Il importe beaucoup que la voix reprenne un ton plus rapproché du son naturel, que la respiration devienne plus libre, le pouls moins faible, et la toux moins fréquente, à mesure que l'expectoration peut amener au dehors les matières qui obstruent les conduits aériens.

L'auteur finit par résumer, en un huitième et dernier corollaire, les effets des remèdes et les règles de pratique à en déduire. La saignée faite à la lancette et répétée avec les sangsues, lui a paru d'une utilité générale dans ce qu'il a appelé l'état inflammatoire; pour tenir le ventre libre, il insiste sur les laxatifs, que les enfans peuvent prendre sans répugnance; il n'admet les vésicatoires autour du col, qu'après avoir désempli les vaisseaux; il recommande aussi toutes les applications émollientes locales, et le mélange d'eau et de vinaigre respiré en vapeurs; il redoute les vomitifs, par la raison même que les ayant souvent prescrits, il n'en a point obtenu d'effet salutaire; il conseille dans les cas déses-

pérés, la bronchotomie dont il ne produit cependant aucune expérience acquise.

Telle est la substance de l'excellente monographie de F. Home, sur une des plus dangereuses maladies que l'on ait eu à étudier dans les tems modernes. Plus elle a paru grave aux yeux des praticiens, plus se sont multipliées les observations, les vues nouvelles de traitemens, les expériences utiles. J'ai dû m'abstenir de toute réflexion sur les premières bases de thérapeutique, posées par le médecin d'Edimbourg; le mérite incontestable lui appartient d'avoir su tracer une fidelle image du croup, ainsi que la méthode d'observer la plus conforme aux succès ultérieurs de l'expérience, aussi les faits qui ont été recueillis en nombre, depuis lui, ont-ils donné lieu d'étendre les moyens de traitement et d'avancer de quelques pas dans la pratique; mais le mal n'a point encore diminué de sa gravité, sur-tout dans les cas où les secours sont tardifs. Les pronostics de Home sont restés immuables, et si la thérapeutique a gagné quelque chose, la prophylactique est encore en arrière. Espérons que le programme de prix développés par la Faculté de Paris, ferà ressortir de nouvelles lumières, et que les concurrens, pénétrés de l'importance de l'objet et de son véritable point de vue, rechercheront, avec autant de soin l'art de préserver du croup, que celui de le guérir.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

La Société de Pharmacie de Paris, a tenu le 15 de Mai 1809, une séance publique dans son local ordinaire à l'Ecole de Pharmacie; le secrétaire-général a rendu compte des travaux de la Société, depuis sa

dernière séance publique, et a offert à la mémoire de MM. Bouvier et Lehoux-d'Aumont, le tribut qu'elle a coutume de payer à ceux de ses membres que la mort lui a enlevés.

La lecture de plusieurs mémoires intéressans a occupé une grande partie de la séance.

M. Vauquelin a communiqué un travail fort curieux et très-bien fait sur les tabacs préparés et non-préparés.

Les scammonées d'Alep et de Smyrne ont été comparées et appréciées dans une dissertation qui a fixé l'attention de la Société.

Un mémoire sur les hydromels, un autre sur l'acide mûqueux, un travail sur des pierres artificielles qui pourraient devenir d'un usage avantageux pour certains scellemens, ont successivement reçu les applaudissements de l'assemblée.

La séance a été terminée par la distribution de deux médailles en or, décernées, au terme d'un concours ouvert il y a deux ans, à MM. Bernouilly, à la Monnaie d'or, à Bâle en Suisse, et Frémy, apothicaire à Versailles.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

*Des Matières contenues dans les cahiers des
six premiers mois de 1809.*

MEDECINE, CHIRURGIE.

Histoire d'un rhumatisme musculaire du conduit intestinal , par J. F Caffin , D. M. à Saumur ,	5
Observations et réflexions sur les dartres et sur le traitement qui leur convient , par G.-G. Lafont-Gouzi , D. M. , correspondant de la Société , à Toulouse ,	19
Considérations sur l'incertitude des signes de la saburre gastrique , par M. Barankiewiez , D. M. correspondant de la Société , à Wilna ,	73
Observation sur une affection tétanique consécutive à la cure d'une fracture compliquée de la rotule , par P. L. Emmanuel , fils , D. M. , correspondant de la Société , à Boissy-sous-St.-Yon ,	83
Observations pratiques sur les maladies chroniques , par J. Quarin , premier médecin de l'Empereur Joseph II , médecin en chef de l'hôpital de Vienne , traduites du latin , et augmentées de notes , par E. Sainte-Marie , D. M. ,	95
Observation d'une fièvre adynamique compliquée d'affection vermineuse , avec perforation de l'intestin ileon , par M. Péhan , D. M. de première classe de la marine , à Brest ,	105
Observations diverses , par M. Lafont-Gouzi ,	108
Expériences sur le croup artificiel , par M. Duval , D. M. , correspondant de la Société , à Brest ,	114
Rapport sur les mêmes expériences , par le docteur Graperon ,	119
Remarques sur l'emploi des frictions huileuses , comme moyen préservatif de la peste , par le	

docteur Louis Frank, premier médecin de S. A. le vizir Ali, pacha de Janina, en Epire,	145
Observations sur une fièvre hydrocéphalique, par le docteur Moutou, fils, correspondant, à Agde,	154
Observation sur l'expectoration d'un calcul thora- cique, par le docteur Perrier, correspondant, à Moulins,	159
Rapport sur cette observation, par le docteur De- lamontagne, membre résistant,	161
Colique causée par de l'eau froide soupçonnée cuivreuse, avec symptômes nerveux consécutifs, par le docteur Broussais, médecin des Armées, correspondant de la Société,	165
Observations sur les vers urinaires, par M. Pépion, médecin de la Marine, à Cherbourg, correspon- dant de la Société,	168
Observation sur une hydropisie ascite, qui a été guérie après quatre ponctions, par M. Manlay,	172
Aperçu général sur les maladies qui ont régné à bord du vaisseau <i>le Pelayo</i> , pendant la cam- pagne de St-Domingue, en l'an 10, par M. De- laporte, chirurgien de première classe de la Ma- rine, à Brest,	175
Histoire d'une leucophlégracie inflammatoire des membres abdominaux, par le docteur Perrier,	208
Observation d'une fièvre intermittente gastrique, suivie d'anasarque, par le docteur Louis,	224
Fièvre intermittente gastrique de type tierce, suivie d'une fièvre adynamique continue, par le doc- teur Louis,	230
Observations sur l'apoplexie, par le docteur Vassal, membre résistant,	237
Observations sur les effets de l'air froid et de l'eau froide ou à la glace, dans diverses ma- ladies,	249
Hernie étranglée, rentrée par l'effet d'un cataplasme, par le docteur Vigné, correspondant à Rouen,	255
Observation d'un déchirement de l'artère crurale, avec luxation de la tête du fémur, en dedans et en haut, etc., par M. Popinel, chirurgien de la Marine, médecin de l'hôpital civil de Brest,	264

Observations sur les causes des engorgemens et obstructions des viscères abdominaux, etc., par J. F. Martinet, correspondant de la Société et médecin des Eaux de Plombières,	289
Lettres sur le traitement des fièvres ataxiques et adynamiques, par le docteur Lafont-Gouzi, à M. le Secrétaire-général,	356
Exposé d'un résultat avantageux de la vaccine, non encore observé, par M. Miel, chirurgien-dentiste de la Maison Impériale d'Ecouen et de l'Ecole Polytechnique, membre résidant,	343
Observation sur une hématurie périodique, par le docteur Chaumeton, médecin des Armées, correspondant,	361
Notice sur l'hématurie des pays chauds, par le docteur Deplace, chirurgien-major des Chevalliers polonais de la Gard. Imp., correspondant,	368

HYGIENE PUBLIQUE. MEDECINE LEGALE.

Coup-d'œil historique sur les diverses opinions des médecins-légistes, relativement à l'hémorragie ombilicale, considérée comme cause de la mort des nouveau-nés, extrait des archives de médecine politique du docteur Augustin, correspondant, par le docteur Marc,	373
Premier rapport sur les annales de médecine politique du docteur Kopp,	396
Lettre du docteur Hufeland, sur la question de savoir si on étouffe les hydrophobes à l'Hôtel-Dieu de Paris,	407
Réponse à cette lettre,	409
Extrait d'un mémoire sur les effets de l' <i>upas</i> , lu à l'Institut, par le docteur Magendie,	411
Ordonnance du Préfet de police de Paris, et instruction du Conseil de salubrité, relativement aux champignons,	281

V A R I E T E S.

Littérature médicale. Sociétés savantes.

Revues des journaux de médecine, et nouvelles scientifiques,	56. 129. 201. 266
Rapport fait par le docteur Pittaro, sur l'ouvrage du docteur Bigeschi, relatif à l'éducation morale des enfans,	137
Rapport par le docteur Gardien, sur l'ouvrage intitulé <i>Pyrethologia medica</i> , du D. Petit-Radel,	214
Rapport par le D. Petit-Radel, sur un ouvrage relatif aux passions considérées dans leur rapport avec la Médecine,	276
Principes d'hygiène navale, par le D. Delivet. Rapport lu à la Société,	345
La vaccine soumise aux simples lumières de la raison, par le D. Marc. — Annonce et analyse, par le docteur Tartra,	350
Essai sur l'emphysème, par le D. Verdeyen, fils, extrait par le D. Lacombe,	417
Dissertation sur le croup, par le D. Home, traduite de l'anglais par le D. Huette. — Extrait et rapport, par le D. Roussille-Chamseru,	422
Prix proposés,	121
Distribution des prix aux élèves internes des hospices civils de Paris, par le Conseil général d'administration,	356
Séance publique de la Faculté de Médecine de Montpellier, tenue le 19 Mai 1809. — Prix distribués et proposés,	358
Séance publique de la Société de Pharmacie de Paris,	427
Table générale des matières contenues dans les cahiers des six premiers mois de 1809,	429

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

